# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12744 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 18 JANVIER 1986

## Israël-Espagne : la normalisation

**Soumis à des pressions contradictoires très puissantes, le gouvernement de M. Felipe Gonzalez s'est décidé à franchir un pas délicat qu'il avait longtemps différé. Il a annoncé, vendredi 17 janvier, l'établissement de relations diplomatiques avec Israël. Cette normalisation attendue peut paraître banale et logique.**

**L'Espagne était le seul Etat d'Europe occidentale à ne pas entretenir ce type de relations avec Israël. Son entrée le 1er janvier dans la Communauté économique européenne impliquait une démarche qui donne toute satisfaction aux dirigeants de l'Etat hébreu. En outre, le Parti socialiste espagnol, au pouvoir depuis 1982, avait inscrit l'établissement de relations diplomatiques avec Israël dans son programme de politique étrangère.**

**Pourtant le retard dans la mise en œuvre de cette mesure et *l'embarras évident avec lequel le* gouvernement de Madrid annonce la normalisation montrent bien qu'il *s'agit* pour les Espagnols d'une rupture spectaculaire avec une ligne diplomatique respectée *rigoureusement* pendant des décennies. L'amitié avec le monde arabe a été en effet et demeure une constante de la politique espagnole.**

**Pour ne pas compromettre ses excellentes relations avec les pays arabes, l'Espagne de Franco s'était toujours refusée à reconnaître l'Etat hébreu. De son côté, celui-ci avait écarté dès sa naissance, en 1948, l'hypothèse de rapports normaux avec un régime franquiste qui avait collaboré avec l'Allemagne hitlérienne. Il a fallu attendre les années 60, et la politique de libéralisation économique des dirigeants madrilènes, pour que de timides relations commerciales s'amorcent entre les deux pays. Même la mort de Franco et l'instauration d'un régime démocratique en Espagne n'ont pas altéré cette ligne. La « question israélienne » est restée à l'écart de la politique de normalisation diplomatique tous azimuts mise en œuvre en 1976 après la disparition du Candillo.**

**En 1980, M. Adolfo Suarez, alors chef de gouvernement, recevait M. Yasser Arafat à Madrid et réaffirmait que l'un des principaux axes de la politique *étrangère de l'Espagne était* l'amitié avec les pays arabes. Son successeur, M. Calvo Sotelo, avait envisagé *timidement* en 1982 de nouer des relations normales avec Israël, et il a *fallu* trois ans aux socialistes espagnols pour passer du stade des bonnes intentions à la réalisation. *Une étape* marquée par des « petits pas » : visites mutuelles de délégations, établissement de liaisons aériennes directes, statut diplomatique « de facto » de M. Samuel Haddas, représentant d'Israël auprès de l'Organisation mondiale du tourisme, dont le siège est à *Madrid*. Enfin, et *surtout*, échange d'informations entre services secrets israéliens et espagnols sur *les* possibles « contacts arabes » de l'ETA militaire.**

**Hier comme aujourd'hui, les dirigeants de Madrid restent pourtant très soucieux de ne pas mécontenter leurs *amis*. M. Felipe Gonzalez, fidèle à cette attitude, a pris la peine d'expliquer personnellement aux dirigeants arabes et à M. Yasser Arafat que la normalisation avec Israël n'implique « en aucun cas » une approbation « de la politique intérieure ou extérieure de l'Etat hébreu ». M. Gonzalez justifie sa décision par le fait qu'Israël « a des liens multiples avec une Communauté européenne à laquelle l'Espagne vient de s'incorporer ». Et il promet formellement de continuer à défendre les « justes causes » arabes dans les organisations internationales.**

PREMIÈRE RÉUNION ÉLECTORALE AUTOUR DE M. MITTERRAND

# Les socialistes opposent leur bilan à la plate-forme RPR-UDF

*M. Mitterrand devait présider, ce vendredi 17 janvier, au Grand-Quevilly, sur les terres de M. Fabius, un « rassemblement » qui lui permettra, devant plusieurs milliers de socialistes, de marquer à nouveau « sa préférence » à deux mois des élections législatives.*

*M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a dressé, jeudi, le bilan de son action, le jour même où le RPR et l'UDF publiaient leur plate-forme électorale commune. (*Le Monde *donnera demain dans ses éditions datées 19-20 janvier l'intégralité de ce texte.)*

## Une mise à jour incomplète

La « Plate-forme pour gouverner ensemble » est un document qui recèle encore quelques surprises. On ne lui reprocherait pas ses imprécisions — tant il faut se méfier des programmes trop « cohérents » sur le papier — si, par ailleurs, il offrait les perspectives d'une politique économique et financière claire. Tel qu'il se *présente, il contient beaucoup* d'éléments disparates : la promesse de mesures qui vont effectivement dans le sens d'une libération souhaitable, une arme secrète efficace mais qui suppose pour réussir une confiance durable dans le franc, un tour de passe-passe qui viole autant les principes que les comptes, sans parler d'une touche de l'illusionnisme giscardien.

Sous certains de ses aspects, le programme des deux partis d'opposition apparaît comme une mise à jour. Il en est ainsi de la promesse faite de libérer « *immédiatement* » les prix, une disposition qui sera considérée par beaucoup, y compris par quelques ministres de l'actuel gouvernement, comme l'exercice normal d'une faculté qui doit être reconnue à tout chef d'entreprise. Il en est ainsi du contrôle des changes, qu'on ne supprimera pas d'un trait de plume, mais qui sera débarrassé tout de suite de ses interdictions manifestement les plus anti-économiques. Les industriels et les commerçants français opérant sur le marché international pourront acheter et vendre à terme des devises pour se prémunir contre les fluctuations des changes. Par contraste, la prudence de M. Laurent Fabius semble bien archaïque. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a largement entamé la politique annoncée par la plate-forme pour la libération du crédit.

PAUL FABRA.

*(Lire la suite page 9.)*




## La diplomatie de la cohabitation

La France pourra-t-elle encore avoir une *politique étrangère au* lendemain des élections du 16 mars ? Même si dans leur grande majorité les Français ne raisonnent qu'en termes hexagonaux, cette question, beaucoup de responsables politiques se la posent. Avec discrétion, certes, mais aussi, souvent, avec un sens des responsabilités que ne laissent pas toujours deviner leurs propos « politiciens ». Et cela vaut aussi bien pour l'actuelle majorité que pour la plus grande partie de l'opposition.

Tous les experts de politique étrangère s'accordent à affirmer qu'en cas de cohabitation aucun problème diplomatique fondamental ne devrait se poser, à moins de crise internationale aujourd'hui imprévisible. C'est un proche du président de la République, naguère plus militant, qui confie, décidément très conciliant : *« Il n'y a pas de diplomatie de droite ou de gauche. »* C'est M. Giscard d'Estaing qui, interrogé *jeudi* à Radio-France internationale, ne trouve à citer que deux divergences importantes avec la politique étrangère de M. Mitterrand : le Tchad (il pense surtout à la rencontre de Crète entre le président de la République et le colonel Kadhafi) et la position « *totalement négative* » prise par la France à l'égard de l'initiative de défense stratégique du président Reagan. On n'est guère plus critique dans l'entourage de M. Chirac, y compris à propos de l'admission de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, qu'il n'est plus question aujourd'hui de remettre en cause. Tout au plus parle-t-on de « *correctif* ».

Non, les écueils sur lesquels pourrait venir se briser une éventuelle cohabitation en politique étrangère, il faut plutôt aller les chercher dans la gestion quotidienne de cette politique. Car tous les futurs partenaires s'accordent pour reconnaître que, si un minimum de bonne foi et de coopération ne s'installe pas entre l'Elysée et les ministres concernés — c'est-à-dire pour l'essentiel le premier d'entre eux et le titulaire du Quai d'Orsay, — on débouchera vite sur la paralysie totale, voire le ridicule, ce qui est le pire cas de figure lorsqu'il s'agit de relations internationales. Imaginons les réactions des chancelleries étrangères au spectacle d'un président de la République refusant, par exemple, de signer le décret de nomination d'un ambassadeur ! Ou la consternation que ne manqueraient pas de provoquer chez leurs partenaires européens un François Mitterrand et un M. X, *premier ministre ou* ministre des relations extérieures, défendant des points de vue différents sur les prix agricoles !

Pour avoir quelques chances de fonctionner, la cohabitation en politique étrangère exigera donc des négociations préalables et la conclusion d'un accord sur l'exercice du pouvoir. Là encore, il y a quasi-unanimité parmi les intéressés. Mais ils se gardent pour l'instant de préconiser une recette, un dosage. La formule dépendra en effet du rapport de force qui sortira des urnes.

JACQUES AMALRIC.

*(Lire la suite page 2.)*





LA DISPARITION DE JEAN CASSOU

## L'homme de l'art

**Jean Cassou est mort le jeudi 16 janvier à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Compagnon de la Libération, il avait créé le Musée national d'art moderne.**

par ANDRÉ CHASTEL

On avait un peu oublié cet homme *affable, généreux et merveilleusement cultivé* que l'âge et ses séquelles ont tenu loin de tout depuis des années, loin surtout des commerces amicaux qu'il pratiquait si bien.

*Essayiste, poète, romancier*, il était aussi homme de musée. Conservateur en chef du Musée d'art moderne de l'après-guerre, il y accueillait tout ce qui se pressait alors un peu confusément à Paris. Conscient des immenses lacunes de l'institution, il y faisait entrer de son mieux, par insistance amicale, des dons aussi importants que ceux que fit Picasso en 1948 (avec, en particulier, *l'Atelier de la modiste*, de 1926), ce Picasso qu'il avait curieusement et joliment appelé un « *apollinien spasmodique* ». Il préfaçait avec cordialité et parfois avec indulgence les expositions des grands et celles des plus petits, convaincu, comme il le disait volontiers, que « *le poète n'a jamais tort* ». Mais il enserrait toujours l'objet de sa réflexion d'un discours cordial et précis jusqu'à l'apparition du *mot juste*, du mot clé qu'il ne manquait pratiquement jamais.

Son sérieux et l'ampleur de vues qui l'apparentent à un Focillon se sont manifestés en 1960 à l'occasion d'une grande exposition sur « Les sources du vingtième siècle », une exposition du tout nouveau Conseil de l'Europe. Les sources, c'est-à-dire le jaillissement des trouvailles et la modernité de notre siècle : l'actualité des créations de l'art, c'était là qu'il se sentait chez lui. Et il sut dresser calmement, avec sagacité, le paysage mental qui était et qui reste la *toile de fond de notre temps*. Dans cet ouvrage, il faut relire les pages sur Gaudi et la Sagrada Familia de Barcelone. Elles nous mettent sur la voie de ce qu'il y avait de plus fort et d'original dans la pensée de Jean Cassou.

*(Lire la suite page 23 et l'article de JEAN ROUSSELOT : « Le poète ».)*

# étranger

## DIPLOMATIE

### LA RENCONTRE DE M. MITTERRAND ET DE M. KOHL A BADEN-BADEN

# La décision d'engager la force nucléaire de dissuasion ne peut appartenir qu'à la France

## *rappelle le chef de l'Etat*

**M. François Mitterrand s'est rendu à Baden-Baden, jeudi 16 janvier, pour y assister à une importante revue militaire en compagnie du chancelier Kohl, puis s'y entretenir avec ce dernier. Pour sa visite au quartier général des forces françaises en RFA, il était accompagné du ministre et du secrétaire d'Etat à la défense, M. Paul Quilès et Mme Edwige Avice, ainsi que de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.**

De notre envoyé spécial

Baden-Baden. — Rien n'avait été *négligé pour faire de cette journée* un symbole de la vitalité de la coopération militaire franco-allemande. Et, à part la panne du Transall qui devait transporter les journalistes à Baden-Baden (tout de même un peu ennuyeuse, s'agissant justement de symboles, l'avion étant un pur produit de cette coopération), la démonstration n'aura manqué ni de brio ni de sens. Les hymnes nationaux exécutés chacun par la fanfare de l'autre, un très haut responsable de la Bundeswehr recevant, sur le front des troupes, l'accolade du président français, puis un défilé impressionnant, mettant en œuvre d'innombrables blindés, les camions du système RITA de transmissions automatiques et les hélicoptères de combat du 2e régiment : le grand spectacle offert jeudi à Baden-Baden reléguait aux temps préhistoriques l'époque où les forces françaises en Allemagne pouvaient être dites *« d'occupation »*.

D'ailleurs, en ouvrant la courte conférence de presse qu'il devait tenir en commun avec son hôte en début d'après-midi, le chef de l'Etat n'a pas manqué de souligner que la présence à ses côtés du chef du gouvernement de Bonn, *« devant nos troupes »*, donnait à ce défilé une signification beaucoup plus profonde que s'il s'était simplement agi de rejouer ce vieux rôle du répertoire élyséen : le président aux armées.

L'impression laissée par cette rencontre, la première de l'année entre deux hommes qui, comme l'a indiqué M. Mitterrand au passage — allusion à l'après-mars ? — comptent bien continuer à se voir très fréquemment, est pourtant un peu moins idyllique, malgré la multiplication des protestations d'amitié et une identité de vues réaffirmée sur l'importance de la coopération franco-allemande, en matière militaire comme en toutes choses. En *fait, on a eu une fois de plus* l'impression que cette entente fonctionne mieux dans ses grands principes que dans le détail.

Interrogé sur l'éventualité de voir la coopération militaire étendue au domaine nucléaire, M. Mitterrand s'est ainsi montré amicalement circonspect. Cette coopération, a-t-il répondu, *« est aisée à définir dans le domaine conventionnel. Il s'agit de rencontres entre responsables, d'actions sur le terrain, de manœuvres, d'échanges d'informations, d'études stratégiques ou tactiques. Le problème nucléaire, lui, est plus délicat. Il s'agit d'une arme typiquement nationale, qui relève en l'occurrence du seul commandement français, en particulier du président de la République. »* D'autant plus, a-t-il ajouté, que *« nos deux pays n'ont pas, depuis la fin de la dernière guerre, le même statut sur le plan international »*, la RFA étant interdite d'arme nucléaire propre par les traités. Aussi le chef de l'Etat a-t-il bien fait la distinction entre des *« consultations, qu'il est parfaitement normal de prévoir »*, surtout *« pour toute guerre qui affecterait directement le territoire allemand »* pour des armes *« préstratégiques »* et le partage de la décision d'engager la force française de dissuasion. Ce partage ne lui semble pas envisageable, ne serait-ce que parce cette décision, d'essence nationale seulement, suppose en outre une extrême rapidité. Le chancelier a d'ailleurs assuré en substance qu'il n'en demandait pas tant et qu'il comprenait parfaitement la position française.

De même aura-t-on attendu en vain, dans certains milieux franco-allemands, des précisions sur le projet de formation en commun des futurs cadres de l'armée française et de la Bundeswehr. Il est vrai que le prochain sommet régulier entre les deux pays, fin février à Paris, qui sera principalement consacré aux questions militaires, devrait permettre d'en apprendre davantage à cet égard.

Quant au projet de navette spatiale Hermès, auquel la France ne désespère pas d'intéresser les Allemands malgré leur attitude négative actuelle, M. Kohl a écarté la question qui lui était posée à ce sujet en assurant que celui-ci n'était pas vraiment à l'ordre du jour de la rencontre et qu'aucune conclusion n'était encore arrêtée. M. Mitterrand ajouta que la France, pour sa part, *« continuerait d'avancer dans sa réalisation, en application de ses engagements européens »*. Autrement dit : si la République fédérale n'y participe pas, elle risque de se trouver, le jour venu, exclue du bénéfice d'une opération importante pour le développement technologique et industriel du Vieux Continent. Ce qui, si l'on comprend bien, serait regrettable de la part de nos *« loyaux amis »*, comme devait les qualifier le président français devant la communauté française de Baden-Baden, dans l'après-midi, puisque *« nos civilisations si proches se sont enfin senties complémentaires, pour aborder ensemble les temps qui viennent »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

### Consultation et « targeting »

*M. François Mitterrand, qui se* dit prêt à prévoir des consultations avec l'Allemagne fédérale — sans partager avec elle la décision d'emploi éventuel — sur les armes nucléaires préstratégiques, c'est-à-dire les armes tactiques à bord des missiles Pluton ou des avions Mirage-III et Jaguar, que la France entretient au sein de la Ire armée et de la force aérienne tactique.

Aucune de ces armes, dont la puissance de destruction peut aller de 10 à 25 kilotonnes, n'est stationnée sur le sol ouest-allemand. Mais de telles armes peuvent être amenées à manœuvrer, dans tout conflit qui affecterait l'Allemagne fédérale, au sein des forces françaises outre-Rhin et, de surcroît, certaines de leurs cibles peuvent être en territoire ouest-allemand.

Le chef de l'Etat français estime donc légitime et logique d'en parler avec ses alliés, à commencer par celui dont le territoire pourrait être le lieu de la bataille en Europe. Mais, aussitôt, il prend soin de rappeler, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs à l'Elysée, que les armes nucléaires sont des armes nationales, relevant du seul commandement français. C'est donc, à la fois, fixer les limites d'une telle consultation et bien distinguer la consultation de ce qu'on appelle le *« targeting »*.

En effet, le *« targeting »*, c'est-à-dire la prédétermination des cibles éventuelles des armes nucléaires, est un travail impossible à accomplir en commun, surtout dans le cas des armes préstratégiques. La définition des cibles des armes stratégiques (les missiles du plateau d'Albion et des sous-marins nucléaires), qui sont des agglomérations ou des centres économiques importants de l'adversaire, se fait sous la seule responsabilité des autorités politiques et militaires de la France. Le « ciblage » des armes préstratégiques est un *« targeting »* dit d'opportunité et, donc, variable avec la situation militaire, les objectifs étant militaires (concentrations de forces, dépôts logistiques, « nœuds » de communications, etc.) et, par définition, mobiles ou circonstanciés.

On peut donc instaurer des consultations informelles sur les conditions d'un emploi éventuel : par exemple, on peut convenir d'avance avec un allié que les armes préstratégiques ne seraient pas utilisées, sur son sol, contre des cibles militaires à proximité de villes (au-dessus ou au-dessous de 5 000 habitants). Cependant, la désignation de la cible même ne peut pas être prédéterminée, et, à plus forte raison, la décision de tir d'une arme préstratégique ne peut être programmée à l'avance en collaboration.

J. I.

### LA GAUCHE ET L'OPPOSITION FACE A LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

# Cohabitation

*(Suite de la première page.)*

Un ancien ministre de l'opposition déclare : *« Si nous n'avons qu'une maigre majorité à l'Assemblée, le président sera en bonne position pour conserver pas mal de ses pouvoirs et exercer au moins une sorte de droit de veto sur le choix du ministre des affaires étrangères. Mais si nous disposons d'une large marge de manœuvre, il devra accepter de nombreuses concessions. »* Rares cependant sont les opposants cohabitationnistes (les barristes raisonnent bien sûr différemment) enclins aujourd'hui à transformer M. Mitterrand en «potiche internationale». Qu'on procède à une seconde lecture de la Constitution, soit. Mais cette seconde lecture ne doit pas déboucher sur une négation de la fonction présidentielle et sur l'humiliation de son détenteur. Il serait contre-indiqué de raser la montagne qu'on se propose de gravir et pour le moins maladroit de bloquer le fonctionnement des institutions au risque d'apparaître aux yeux de l'opinion publique comme le mauvais joueur, voire le saboteur, d'une délicate partie.

Même un homme comme M. Giscard d'Estaing, qui pense, aujourd'hui comme en 1981, qu'un président privé d'une majorité parlementaire règne mais ne gouverne pas, fait une exception pour la politique africaine. *« Du fait que les relations franco-africaines ont été construites autour de l'Elysée*, a-t-il déclaré à RFI, *il est souhaitable que l'Elysée continue de participer à cette organisation, mais que les problèmes de ressources soient traités par le gouvernement. (...) Il faut que l'impulsion politique générale continue d'être assumée par la présidence. »*

Autre domaine où prévaut une élémentaire et compréhensible prudence : le droit d'appuyer sur le fameux bouton rouge qui déclenche le feu nucléaire. S'il est un apanage du président de la Ve République, c'est bien celui-là. Un seul homme et un homme seul en effet peut incarner pour l'ennemi qui serait tenté d'avoir recours à l'arme suprême ce facteur essentiel de la dissuasion qu'est l'imprévisibilité. Personne jusqu'à présent n'a proposé que ce pouvoir régalien soit soumis à un scrutin en conseil des ministres... Le silence à ce sujet est révélateur : nous sommes là au cœur de l'absurdité de la notion de cohabitation. Tel ou tel dirigeant de l'actuelle opposition veut bien demain interdire au chef de l'Etat de participer à tel ou tel sommet international, mais il hésitera longtemps avant de contester au chef de l'Etat le droit de presser sur le fatal bouton de Bakélite. Et comme le fait remarquer un responsable influent de l'opposition : *« Maintenant que Mururoa est devenu le Lourdes du régime... »* Il n'empêche, il faudra là aussi trouver une formule de concertation ou conserver celle qui existe déjà et qui implique le premier ministre, le ministre de la défense et celui des relations extérieures.

S'il est en revanche une pratique de M. Mitterrand que tous ses éventuels partenaires récusent, c'est bien celle des «coups» diplomatiques. Deux d'entre eux reviennent régulièrement dans les conversations : la rencontre de Crète avec Kadhafi — *« à laquelle n'assistait même pas le ministre des relations extérieures »*, fait-on remarquer — et l'invitation surprise faite au général Jaruzelski. La liste n'est pas exhaustive, mais ces deux cas sont toujours cités en exemple de ce que M. Mitterrand ne devra plus faire. Il est vrai que les dirigeants étrangers y regarderont à deux fois et attendront de voir exactement comment s'organise le partage des pouvoirs à Paris avant de se prêter à de telles opérations...

Quel frein imposer à M. Mitterrand pour éviter tout dérapage de sa part ? Le premier ministre ne pouvant pas consacrer toute son énergie à «marquer» le président en politique étrangère, l'opinion générale, dans l'opposition, est que cette tâche reviendra au ministre des relations extérieures. D'où l'importance du choix qui sera fait pour diriger le Quai d'Orsay. Mais, là encore, on ne peut faire que des hypothèses : beaucoup dépendra du résultat du 16 mars.

La première question à trancher sera de savoir si on fait appel à un «politique» ou à un «professionnel». Les noms de «politiques» le plus souvent cités sont bien connus : Simone Veil (mais *quid* de la politique arabe ?), Alain Peyrefitte (mais il aurait récemment renoncé), Jean de Lipkowski (mais il inquiète quelque peu ses amis par ses foucades), Jean-François Deniau (mais sa fréquentation assidue des guérillas anti-communistes ne poserait-elle pas de délicats problèmes ?), Jean François-Poncet (mais il n'est guère tenté). On parle aussi d'un jeune loup, François Léotard. Quant à M. Giscard d'Estaing, il affirme catégoriquement que la place ne l'intéresse pas.

Les plus prudents des cohabitationnistes ne sont guère favorables de toutes façons au choix d'un ministre politique. Pour que les choses se passent sans trop d'accrocs, estiment-ils, c'est un grand *ambassadeur ou un grand commis* qu'il faut mettre à la tête du Quai d'Orsay. Le nom qui revient le plus souvent est celui d'Edouard Balladur, proche conseiller de M. Jacques Chirac, ancien secrétaire général de l'Elysée du *temps* de Georges Pompidou. Mais il n'aura ses chances que si l'opposition fait un bon score et si M. Chirac est bien premier ministre. C'est pourquoi on parle aussi de M. Maurice Ulrich, gaulliste patenté, et de quelques ambassadeurs dont il vaut mieux taire les noms pour ne pas faire de jaloux.

Une chose paraît sûre : il faudra aller vite en besogne au lendemain du 16 mars car les rendez-vous internationaux ne peuvent pas être reportés. Le premier sera le sommet des pays industrialisés de Tokyo (en mai), puis viendra le Conseil européen du mois de juin. Qui représentera la France ? Les paris sont ouverts, mais l'humeur, dans l'opposition, n'est pas aujourd'hui d'empêcher M. Mitterrand *de s'y rendre*. Plutôt de l'y accompagner. A conditon bien sûr qu'il ait au préalable accepté de négocier un *modus vivendi* sans lequel la cohabitation tournera vite au règlement de comptes et à la disparition au moins provisoire de la France sur la scène internationale.

JACQUES AMALRIC.

### PARIS DEMANDE LE RAPPEL DE L'ATTACHÉ MILITAIRE D'AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement français a demandé, jeudi 16 janvier, le rappel de l'attaché militaire d'Afrique du Sud à Paris, qui devra avoir quitté la France avant la fin du mois, faute de quoi il sera déclaré *persona non grata*, a annoncé le ministère des relations extérieures. Cette demande entre dans le cadre des *« mesures restrictives »* adoptées en septembre dernier par la Communauté européenne pour amener Pretoria à réviser sa politique de ségrégation raciale.

En octobre dernier, Paris avait rappelé son attaché militaire à *Pretoria*. Les autorités françaises s'attendaient que le gouvernement sud-africain, pour prévenir les sanctions européennes, retire son attaché militaire en poste à Paris. Pretoria ne l'ayant pas fait, Paris en prend l'initiative.

On indiquait jeudi soir à Londres, de source gouvernementale, que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'expulser l'attaché militaire sud-africain, comme l'ont fait Bruxelles, Luxembourg et Paris.

### LES RÉACTIONS AUX PROPOSITIONS DE DÉSARMEMENT DE M. GORBATCHEV

## Washington : M. Reagan se dit « très reconnaissant »

Confirmant et renforçant sa première réaction positive de la veille, M. Reagan s'est déclaré jeudi 16 janvier *« très reconnaissant »* pour les nouvelles propositions de désarmement de M. Gorbatchev. Comme on lui demandait s'il était *« encouragé »* par l'attitude de Moscou, le président américain a répondu : *« Oui, c'est différent de ce que l'on a entendu dans le passé de la part de dirigeants soviétiques. »*

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, la proposition de l'URSS est *« une proposition sérieuse qui mérite d'être étudiée et nous espérons que les Soviétiques y feront suite à Genève par des négociations sérieuses qui produiront des résultats »*. Interrogé sur l'offre d'élimination des missiles à moyenne portée soviétiques et américains en Europe, M. Speakes a relevé que, si Moscou est prêt à renoncer à prendre en compte les forces françaises et britanniques, *« cela serait certainement utile »*. *« C'est aux Britanniques et aux Français de dire ce qu'ils sont prêts à faire »* a-t-il dit, faisant allusion au corollaire que serait le gel par Paris et Londres de leur arsenal au niveau actuel.

On réaffirme parallèlement du côté américain que M. Reagan n'a pas l'intention de renoncer à son Initiative de défense stratégique (IDS) et qu'en ce qui concerne les SS-20 soviétiques, il s'agit de missiles mobiles qui devraient par conséquent être éliminés même s'ils sont stationnés en Asie.

A ce propos, M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré vendredi au cours de sa visite à Tokyo que l'URSS est prête à réduire le nombre de ses SS-20 en Extrême-Orient — lequel, selon lui, aurait déjà été *« gelé »* — à condition que les Etats-Unis diminuent leur propre arsenal atomique dans la région.

A Paris, indique-t-on au Quai d'Orsay, le gouvernement français va examiner avec attention les propositions du numéro un soviétique mais, remarque-t-on, l'idée d'un désarmement général et complet n'est pas nouvelle. Le gouvernement français, ajoute-t-on de même source, relève que le calendrier envisagé par ces propositions — telles qu'elles ont été rapportées — supposerait que les négociations en cours entre les Etats-Unis et l'URSS progressent beaucoup plus rapidement qu'elles ne l'ont fait depuis quinze ans.

Enfin, on rappelle les trois conditions qui permettraient à la France d'apporter sa contribution à un processus effectif et vérifiable de désarmement nucléaire, telles que M. Mitterrand les a fait connaître à plusieurs reprises : d'une part, il faudrait une réduction substantielle de l'écart entre l'arsenal nucléaire des deux Super-Grands d'un côté et celui de la France de l'autre. D'autre part, il faudrait qu'aient été corrigés les importants déséquilibres existant en matière d'armements conventionnels et chimiques. Enfin, il faudrait qu'aucun système nouveau aboutissant à déstabiliser les fondements actuels de la dissuasion, et donc de la paix, n'ait été installé.

Les propositions soviétiques ont été accueillies avec un optimisme prudent par M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, qui s'est dit prêt à *« examiner attentivement avec ses alliés les nouveaux éléments qu'elles contiennent »*, et plus favorablement encore par M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, qui a salué leurs *« idées audacieuses »*. — *(AFP.)*

## Moscou : la presse met en relief l'accueil positif des Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. — Les médias soviétiques ont accordé un écho exceptionnel à la première réaction du président Reagan au vaste plan dévoilé mercredi soir 15 janvier par M. Gorbatchev pour *« libérer la terre de toutes les armes nucléaires avant la fin de ce siècle »*. *La Pravda* de ce vendredi 17 indique que, *« dans sa déclaration publiée par la Maison Blanche, le président Reagan a salué les propositions soviétiques en exprimant l'espoir qu'elles marquent un pas prometteur dans le processus pour obtenir finalement la liquidation totale des armes nucléaires »*. Le quotidien du parti regrette cependant que le chef de l'exécutif américain n'ait pas évoqué la question des armes cosmiques.

La *Pravda* déplore enfin que le président Reagan ait voulu se présenter comme un leader (c'est le terme anglais qui est employé) plus actif que son homologue soviétique dans la recherche de la *« sécurité universelle »*.

Le quotidien du parti se livre en passant à un rapide sondage à Washington. Les habitants de la *capitale américaine auraient été*, selon lui, surpris d'entendre parler russe à la télévision. L'événement lui-même aurait provoqué un certain « embarras », même s'il suscite des réactions « encourageantes ».

Dans un message aux participants au congrès en faveur de la paix qui se tient actuellement à Varsovie, M. Gorbatchev rappelle, de son côté, ses propositions. Dans ce document, également publié vendredi par la *Pravda*, le numéro un soviétique indique que le *« plan concret »* présenté mercredi est une *« perspective bien réelle »*, mais qu'il n'a de chance d'aboutir que si chacun *« renonce à la mise au point des armements cosmiques offensifs »*.

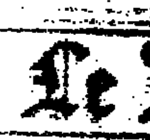
Cette restriction, qui était déjà contenue dans la déclaration de mercredi de M. Gorbatchev, limite évidemment les chances de succès de ce que le numéro un soviétique présente aux congressistes réunis en Pologne comme *« une initiative pacifique de portée historique qui s'adresse aux Etat-Unis d'Amérique et aux autres puissances nucléaires, ainsi qu'à tous les gouvernements et peuples du monde »*. M. Gorbatchev estime une nouvelle fois que la question de l'espace doit être abordée non pas sous l'angle de la « guerre des étoiles », mais en vue d'une *« coopération pacifique des Etats et des peuples »*. *« Un espace pacifique est un début important pour l'élimination de la menace militaire sur la vie des hommes »*, conclut-il.

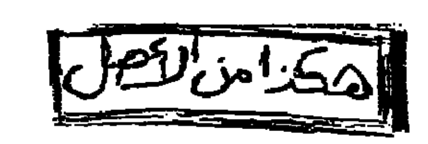
Le commentateur militaire habituel de l'agence Tass reprend les mêmes arguments. *« Au concept américain contradictoire de militarisation de l'espace pour parvenir au désarmement (...), l'URSS oppose un programme pratique »*. Celui-ci *« prévoit une réduction par étapes et finalement la destruction complète des arsenaux nucléaires au bout de quinze ans, à condition que l'espace devienne pacifique. »*

L'agence soviétique, dans une dépêche datée de Washington que publient vendredi la plupart des quotidiens, remarque, elle aussi, que *« la Maison Blanche a passé tout à fait sous silence la question concernant l'interdiction de la mise au point des essais et du déploiement des armes cosmiques offensives »*. Tass estime en outre que M. Shultz, qui, à la différence du président, s'est exprimé à ce sujet, a eu des propos *« ambigus »*. Elle affirme que, *« comme Reagan, Shultz n'a rien dit de l'interdépendance de tous les éléments constituant l'ensemble des armements cosmiques et nucléaires, stratégiques et à moyenne portée »*. La « guerre des étoiles » reste donc la principale pierre d'achoppement dans le dialogue Est-Ouest.

DOMINIQUE DHOMBRES.







# A TRAVERS LE MONDE

## SOUDAN

### Plus de quatre cents soldats tués par les rebelles en 1985

Khartoum. — Les rebelles du sud du Soudan, en lutte depuis trois ans contre le pouvoir central, ont tué quatre cent vingt-cinq soldats de l'armée régulière en 1985, rapporte le quotidien *Al Umma*, organe de la principale formation politique du pays. Ce chiffre traduit une nette augmentation des pertes subies par les troupes gouvernementales dans les combats qui les opposent à l'Armée de libération du peuple du Soudan (ALPS), que dirige le colonel John Garang. Selon *Al Umma*, l'armée avait perdu cent soixante hommes en 1984. Les responsables soudanais ont reconnu, ces derniers mois, que les combats dans le Sud s'étaient intensifiés en dépit d'une « trêve » décrétée par l'ALPS.

De source diplomatique occidentale à Khartoum, on estime que les forces de M. Garang n'ont pas remporté de victoires stratégiques importantes. Elles se sont emparées le mois dernier d'une petite localité, Yirol, à 1 050 kilomètres de Khartoum, et tentent de pousser plus au nord, vers la ville de Rumbeck. L'agence soudanaise de presse, citant des réfugiés de Yirol, affirme que les rebelles ont massacré quatre-vingt-deux civils à leur arrivée dans cette localité. — *(Reuter.)*

## EL SALVADOR

### La guérilla paralyse les transports routiers

San-Salvador *(AFP)*. — Les transports routiers ont été largement paralysés jeudi 16 janvier dans plusieurs régions du Salvador, lors de la première journée d'une nouvelle campagne de blocage de la circulation lancée par la guérilla.

Le FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) a déclenché cette opération, pour une durée illimitée, en riposte à un projet de réformes économiques annoncé par le gouvernement Duarte. Celui-ci projette de dévaluer la monnaie, de restreindre certaines importations, d'augmenter le prix des produits pétroliers, ainsi que les impôts. Ce train de mesures a été critiqué par la guérilla, les syndicats, plusieurs associations, les milieux industriels et l'opposition d'extrême droite.

Parallèlement à cette campagne de paralysie des transports, la radio du FMLN, Radio-Venceremos, a fait état d'opérations de sabotage contre le réseau électrique. Le nord, le centre l'est, mais aussi l'ouest du pays ont été particulièrement touchés jeudi par le blocage des transports et la circulation a été paralysée à 90 % dans plusieurs régions.

## RFA

### Excuses publiques d'un député CSU à la communauté juive

Bonn. — Le jeune député bavarois Herrmann Fellner (CSU), qui avait tenu des propos antisémites au sujet des réparations demandées au groupe Flick pour l'utilisation de travailleurs forcés pendant la guerre, s'en est excusé publiquement le jeudi 16 janvier de la tribune du Bundestag et auprès du président de la communauté juive ouest-allemande, M. Nachmann. Il a indiqué qu'il avait seulement voulu mettre en garde contre le risque d'une *« mauvaise interprétation »* de la demande de réparations effectuée par les organisations juives si tard après la guerre, et que toute idée antisémite lui était étrangère.

M. Fellner, qui est porte-parole du groupe parlementaire CSU pour les questions intérieures, avait estimé dans une interview que cette demande de réparation risquait d'éveiller l'impression que *« les juifs sont toujours à tendre la main dès qu'on entend le son de l'argent dans les caisses allemandes »*. — *(Corresp.)*


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE S.A.**

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

*Changements d'adresse définitifs ou provisoires* (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1984





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.


# PROCHE-ORIENT

## Israël

### *Adieu à l'inflation ?*

De notre correspondant

*Jérusalem.* — Adieu à l'inflation ? La hausse vertigineuse des prix, qui détraquait l'économie israélienne depuis plusieurs années, ne sera peut-être bientôt qu'un mauvais souvenir. Les derniers chiffres publiés cette semaine sont impressionnants. En décembre, les prix ont augmenté seulement de 1,3 % (contre 27,5 % en juillet, par exemple). C'est le meilleur score depuis dix ans pour un mois de décembre. Bien plus : le taux cumulé de l'inflation a atteint 185 % en 1985 contre 445 % l'année précédente. Et il est déjà retombé aujourd'hui au rythme annuel de 30 %.

En agissant simultanément sur tous les facteurs d'inflation — prix, salaires, taux de change, — le plan d'austérité mis en œuvre il y a six mois a donc atteint son principal objectif : ramener à la raison une économie devenue folle. Loin d'être un résultat purement technique lié à des mesures administratives, la désinflation résulte d'une réelle évolution économique due à un tassement de la demande. Austérité et récession vont de pair.

Pour prix de cet assainissement, le public a consenti de gros sacrifices. Les salaires du secteur privé sont revenus à leur niveau de 1977 et ceux des fonctionnaires à celui de 1967. Les Israéliens, traditionnellement gros épargnants, ont amorti le choc en puisant dans leur bas de laine. Le ministre des finances, M. Ytzhak Modaï, bat, quant à lui, des records de popularité, ce qui en dit long sur le degré de lassitude qui accablait le consommateur et sur son désir de stabilité. Deux Israéliens sur trois tiennent le plan gouvernemental pour un succès.

Le pouvoir a d'autres raisons de se réjouir. L'Etat s'est imposé une nouvelle réduction de ses dépenses (400 millions de dollars), qui correspond plus, il est vrai, à un alourdissement de la charge fiscale qu'à une diminution de l'activité gouvernementale. La productivité du travailleur israélien, médiocre de longue date, a légèrement progressé. Le commerce extérieur s'est redressé, la balance des paiements enregistrant même un excédent. La dette extérieure, qui grossissait chaque année de 3 milliards de dollars, s'est enfin stabilisée. Les réserves en devises sont de nouveau confortables.

La « normalisation » durera-t-elle au-delà de la période du gel des prix et des salaires maintenu jusqu'en avril ? Beaucoup dépendra de l'issue des négociations sur le renouvellement des conventions collectives. Le ministre des finances souhaite supprimer une fois pour toutes le système d'indexation automatique des revenus qui a tant nourri l'inflation. La centrale syndicale Histadrout s'oppose à ce projet. La baisse sensible des coûts de production (— 10 % en 1985) — due notamment à la chute des tarifs pétroliers — permettra de contenir les revendications patronales lors du prochain déblocage des prix. Chacun devra y mettre du sien pour transformer ces premiers succès en une victoire durable.

J.-P. LANGELLIER.

## Liban

### LE DÉPART EN EXIL DE M. HOBEIKA

### Les dirigeants chrétiens tentent de définir une politique commune à l'égard de Damas

De notre correspondant

Beyrouth. — Sans la freiner, la Syrie maintient à un niveau limité la pression militaire de ses alliés sur les vainqueurs de la bataille entre chrétiens qui a vu la déroute de M. Hobeika. Les combats demeurent cantonnés à deux « fronts » éloignés de la capitale : le fief de M. Samir Geagea, à la limite nord du secteur chrétien et, à l'est, le village du président Gemayel, Bickfaya, ainsi que ses environs.

Les Forces libanaises, milice chrétienne rénovée entre les mains de M. Geagea, et la fraction chrétienne de l'armée libanaise, ont dépêché des renforts sur les points menacés, arrêtant la progression de leurs adversaires. A Douar, carrefour qui commande l'accès de Bickfaya, l'armée annonce avoir détruit trois véhicules tous terrains et une jeep porte-canon, faisant seize morts dans les rangs des assaillants. Dans les jurds (montagnes) de Batroun, les Forces libanaises affirment avoir reconquis un hameau sur *« les miliciens de la gauche »* accusés d'en avoir massacré les habitants et saccagé l'église.

#### La population déboussolée

Damas n'a fait donner dans ces combats que des milices solidement sous son contrôle, chrétiennes Marada de M. Soliman Frangié, ou non confessionnelles (PS, PSNS, Baas). Sur les lignes de démarcation dites « traditionnelles » de Beyrouth et de Souk-el-Gharb, où stationnent des milices musulmanes, surtout druzes et chiites, la situation n'est plus aussi calme que pendant ces deux derniers mois.

Par ailleurs les médias du camp islamique haussent le ton et l'on évoque dans les milieux bien informés de Beyrouth-Ouest le recours à un boycottage total du président Gemayel, qui se traduirait par la rupture des derniers liens maintenus épisodiquement par le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, et plus régulièrement par le président de la Chambre, M. Hussein Husseini.

En attendant que le camp chrétien, en pleine confusion, définisse clairement sa position à l'égard de la *« paix syrienne »*, codifiée dans l'accord inter-milices du 28 décembre, Damas dose une pression qui, trop brutale, ferait voler en éclats une politique patiemment élaborée et mise en œuvre.

La population chrétienne est en plein désarroi. Déjà déboussolée par un accord qui promettait certes un apaisement dans l'immédiat mais réduisait à terme son rôle politique, elle voit grossir la menace d'une nouvelle phase « dure ». De surcroît, personne n'ignore à Beyrouth-Est que le nouvel homme fort de la milice chrétienne, M. Geagea, n'a envers le président Amine Gemayel, son allié conjoncturel, ni sympathie ni confiance.

Les hommes politiques — notamment le ministre Joseph Hachem pour le compte du chef de l'Etat et M. Camille Chamoun, opposants notoires à l'accord de Damas — s'activent en tous sens pour définir une plate-forme commune inter-chrétienne. C'est la quadrature du cercle, car elle devrait être acceptée par la Syrie.

A Genève, où il est arrivé, via Larnaca et Paris, M. Elie Hobeika a insisté sur le caractère sanglant de la bataille de mercredi, avançant le chiffre de quatre cent trente morts, presque le quadruple de celui qu'on retient à Beyrouth-Est (cent vingt-huit morts). Il a assuré que l'un de *ses deux vainqueurs — sans préciser* lequel — le suivrait bientôt sur le chemin de l'exil.

LUCIEN GEORGE.

● *Un soldat israélien a été blessé* jeudi 16 janvier dans le secteur de Bint-Jbeil, au Liban du Sud, par l'explosion d'un engin piégé lors du passage de son véhicule, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. — *(AFP.)*

## Yémen du Sud

### APRÈS UNE BRÈVE ACCALMIE

### Les combats s'amplifient à Aden et s'étendent à tout le pays

*« La situation empire »* au Yémen du Sud où les combats ont repris avec intensité jeudi, assure ce vendredi matin 17 janvier le ministre *djiboutien des affaires étrangères*, M. Farah. Au cours d'une conférence de presse, le ministre, rapporte notre envoyé spécial à Djibouti, Jacques de Barrin, a expliqué que le conflit opposant depuis lundi dans la capitale rebelles et partisans du président Ali Nasser Mohamed *« semble s'étendre à l'ensemble du pays »*.

Après l'accalmie qui, mercredi, donnait l'impression d'un essoufflement de la rébellion, les combats se sont poursuivis jeudi, plus particulièrement en deux endroits de la capitale : autour de l'aéroport et dans le quartier du palais présidentiel qui serait la proie des flammes. Le principal dépôt de munitions de la capitale aurait sauté. Les bombardements ont fait de très nombreuses victimes civiles, selon le témoignage du commandant d'un cargo replié sur Djibouti. Il a précisé que le ministère de la défense avait été incendié et que les ambulances se succédaient sans interruption dans la ville prise sous les tirs d'artillerie. Il semble que les trois armes — aviation, marine, infanterie — et les milices se soient partagées entre les deux camps.

Toujours selon des témoignages recueillis à Djibouti, les conditions de vie à Aden deviennent de plus en plus précaires : les habitations sont privées d'eau et d'électricité et l'oléoduc du port a sauté, inondant de pétrole tout un quartier. Le ministre djiboutien des affaires étrangères a indiqué qu'il venait de recevoir des demandes de la Grande-Bretagne et de l'URSS, sollicitant l'appui des autorités du petit Etat pour faciliter le transit de leurs ressortissants, évacués d'Aden par voie maritime.

Pour la première fois, des informations font état d'une extension du conflit à d'autres régions que celle de la capitale. Selon le quotidien du Golfe *Al Khalije*, des tribus fidèles au colonel Ali Antar — qui aurait été l'un des auteurs de la tentative de coup d'Etat — se seraient soulevées et prépareraient une offensive dans la région d'El-Dalea, à quelque 200 kilomètres au nord-ouest d'Aden, près de la frontière avec le Yémen du Nord.

Toute la journée de jeudi, des informations confuses ont circulé sur des négociations qui seraient en cours. Une commission de personnalités du Parti socialiste yéménite (le parti unique) aurait été constituée pour amorcer une médiation entre rebelles et partisans du président Ali Nasser Mohamed. Cette commission, selon différentes sources, a été nommée par le bureau politique du parti réuni sous la présidence du chef de l'Etat. Elle serait composée de responsables représentant les diverses tendances qui s'affrontent *sans merci depuis la tentative de* coup d'Etat de lundi dernier.

En revanche, les dernières informations connues ne font plus état des « négociations » qui se seraient ouvertes jeudi à l'ambassade d'Union soviétique à Aden entre le président Ali Nasser Mohamed et les quatre chefs de la rébellion — l'ancien chef de l'Etat Abdel Fatah Ismaïl, le colonel Ali Mohamed Antar, le ministre des collectivités locales Ali Salem Al Beehd et un dirigeant du parti, Ali Shaï. Radio-Aden avait annoncé, dès lundi, que ces quatre hommes avaient été exécutés et elle avait répété cette information mercredi. Mais depuis le début de la crise, une radio-pirate, apparemment installée au nord de la capitale, et contrôlée par les rebelles, assurait que les quatre chefs de la rébellion étaient en vie.

Le rôle de l'Union soviétique — très présente dans l'appareil d'Etat comme dans l'armée sud-yéménite — reste des plus mystérieux. Les Soviétiques appuient-ils un des deux camps ou tentent-ils de favoriser une négociation ? L'agence Tass se bornait jeudi à indiquer qu'il y avait eu un accord de cessez-le-feu : *« Les parties en conflit*, écrit Tass, *n'ont pas réussi à respecter l'accord de cessez-le-feu (...) des mesures ont été prises pour faire cesser les affrontements et normaliser la situation. »*

Le premier ministre sud-yéménite, M. Haider Aboubaker Al Attas, est arrivé jeudi à Moscou, en compagnie de son ministre des affaires étrangères, M. Abdoul Aziz Abdo Al Dali, et du ministre du commerce, M. Ahmed Ubayd Al Fadli. Tous trois ont été surpris par la tentative de coup d'Etat alors qu'il se trouvaient en visite officielle en Inde.

Enfin, il semble que M. Gorbatchev ait adressé un message aux autorités du Yémen du Nord pour les mettre en garde contre toute tentative d'intervention militaire dans les affaires de leur voisin du sud. — *(AFP, AP, Reuter.)*

### PARIS DÉCIDE L'ÉVACUATION DES RESSORTISSANTS FRANÇAIS

La France a décidé d'évacuer ses ressortissants et essaiera de mener les préparatifs de cette opération en concertation avec les autres ambassades a annoncé, vendredi, à Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay.

Aucun des cent trente Français résidant au Yémen n'a été blessé au cours des affrontements de ces derniers jours. La plupart d'entre eux sont regroupés à Aden, dans les locaux de l'ambassade (qui ont été atteints par des obus) et dans un hôtel, une quinzaine seulement travaillant à environ 200 kilomètres au nord de la capitale. Ces opérations d'évacuation, qui seront difficiles à organiser, pourraient être effectuées par des bâtiments de la marine française qui se trouvent dans la région.

# ASIE

## Philippines

### LE FILLEUL DE Mme AQUINO TUÉ ET MUTILÉ

Manille *(AFP, Reuter, UPI)*. — Le filleul de Mme Corazon Aquino, principal rival du président Marcos à l'élection présidentielle du 7 février, a été tué avec son chauffeur dans une embuscade, *mercredi 15 janvier*. Ce double meurtre a eu lieu dans la province natale de la candidate, à Tarlac. Il est perçu par ses partisans comme une tentative d'intimidation. D'une part, la victime, Jeremias De Jésus, âgé de quarante-neuf ans, faisait activement campagne pour Mme Aquino dans la province. D'autre part, selon un ancien parlementaire de Tarlac, M. Jose Yap De Jésus s'était rendu la veille à l'ambassade des Etats-Unis, à Manille, pour dénoncer la *« campagne de terreur »* dirigée contre les partisans de l'opposition et que feraient régner, selon lui, des éléments armés dans la province.

*« Je ne dis pas qu'il a été tué par des éléments armés du KBL* (parti de la nouvelle société de M. Marcos), *mais je ne serais pas surpris que, demain, l'armée accuse les communistes de cet assassinat »*, allusion limpide à la version officielle du meurtre de Bénigno Aquino (époux de la candidate).

On fait remarquer, enfin, que le crime est quasiment signé. En effet, le pouce et l'index de la main gauche de la victime — qui servent notamment aux partisans de Mme Aquino à former la lettre « L », initiale du parti Laban (combat), fondé par son mari — ont été sectionnés... Jeudi, le département d'Etat américain a officiellement *« déploré »* ce meurtre ainsi que la violence politique.

### M. Marcos épuisé

D'autre part, le président Marcos, visiblement épuisé par l'effort que lui impose la campagne, a été l'objet de soins médicaux, jeudi, au cours d'une réunion électorale. Le président, qui paraît souffrir depuis plusieurs années d'une grave affection rénale, a dû être porté sur l'estrade par ses gardes du corps, ses jambes paraissant trop faibles pour le soutenir.

Enfin, selon le premier rapport d'enquête d'une commission du *Sénat américain, le président philippin* et son épouse auraient vraisemblablement accumulé aux Etats-Unis une fortune immobilière d'au moins 250 millions de dollars. *Un banquier Philippin, qui* gère les affaires du président, a été appelé à comparaître.

## Chine

### Les partisans de M. Deng amplifient la lutte contre la corruption

De notre correspondant

Pékin. — Les dirigeants chinois ont sorti la grosse artillerie pour tenter d'endiguer la vague de corruption qui submerge de plus en plus le pays, minant leur autorité et leur image de marque, alors que l'année 1986 s'annonce difficile *(le Monde* du 27 décembre 1985 et du 4 janvier 1986). Les tirs de barrage de la presse contre les *« crimes économiques »* et les *« tendances malsaines »* sont devenus quotidiens. Une conférence sur ce thème regroupant huit mille cadres s'est réunie à Pékin du 6 au 9 janvier.

Convoquée sous l'égide des partisans de M. Deng, elle a été à la fois très ferme dans sa condamnation de la corruption et très prudente dans son évaluation du phénomène, affirmant qu'il n'affecte qu'une *« poignée de cadres hors la loi et dégénérés »*. Il n'en demeure pas moins que cela *« met sérieusement en danger les intérêts de l'Etat et du peuple »*, selon *le Quotidien du peuple*. Un *« groupe dirigeant »* a été mis en place pour mener le combat jusqu'*« en haut »* de la hiérarchie. Il est présidé par M. Qiao Shi, membre du politburo et secrétaire de la commission de sciences politiques et juridiques du comité central ; il a pour adjoint MM. Wang Zhaoguo, membre du secrétariat et directeur du bureau général du comité central, et Qiang Xiaochu, secrétaire de la commission de discipline.

Les partisans de M. Deng ont donc pris l'initiative et le contrôle du *mouvement anticorruption. La commission* de discipline, présidée par M. Chen Yun, que l'on sait réticent devant les réformes économiques, est désormais chapeautée par M. Qiao Shi. L'équipe responsable des réformes, après avoir subi les feux croisés des conservateurs, qui l'accusaient d'être à l'origine des déviances actuelles et qui avaient, par exemple, révélé plusieurs scandales à Haïnan et Shenzhen, a voulu ainsi se donner les moyens de renvoyer la balle dans le camp adverse.

Car chaque bord à ses brebis galeuses. *Le Quotidien du peuple* avait la semaine dernière dénoncé ceux qui répandaient des rumeurs de malversations contre les artisans de la réforme économique. Les conservateurs avaient réussi à stopper le train des réformes au cours des derniers mois de 1985 par leurs critiques et leurs blocages, mais aussi en raison d'un emballement inquiétant de l'économie.

Faisant d'une pierre deux coups, les « dengistes » en ont profité pour mettre sous le feu des projecteurs la nouvelle vague de dirigeants qui devraient graduellement, à compter du XIIIe congrès du PCC prévu pour 1987, assurer la relève du tandem Hu Yaobang-Zhao Ziyang : la conférence était présidée par M. Hu Qili, qui fait figure de dauphin de M. Hu Yaobang, MM. Wang Zhaoguo, *Qiao Shi et Tian Jiyun* y *ont* joué un rôle déterminant ; seul manquait à la tribune M. Li Peng, en visite à Shanghai.

### Quelle sanction ?

Pour donner l'exemple, on peut penser que le couperet tombera bientôt sur un « gros bonnet » du gouvernement ou du parti et il sera intéressant de voir jusqu'où l'on osera frapper. Mais une sanction spectaculaire est désormais indispensable à la fois pour rassurer la population et pour faire, si c'est possible, assez peur aux bureaucrates véreux, sans avoir à recourir aux méthodes expéditives et massives des années 50. *« Nous cherchons »*, nous a dit un officiel. La campagne contre la criminalité de ces dernières années pourrait donc être remplacée par une campagne contre la corruption.

Il fallait, en même temps, rassurer la population sur les réformes, à un moment où on en voit souvent plus les défauts (corruption, inflation) que les avantages. M. Tian, un économiste, a assuré que la réforme des prix allait continuer, que, en dépit de la flambée de 1985, elle avait été bénéfique et que le niveau de vie avait augmenté. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : si la réforme des prix se poursuit, la réforme avec un grand « R », est, elle, toujours en panne et risque de le rester jusqu'au prochain plénum du comité central prévu à l'automne pour évaluer les résultats de la campagne anticorruption, de la situation économique et de l'édification idéologique et spirituelle.

S'adressant aux huit mille cadres, M. Hu Yaobang a donné comme mots d'ordre pour 1986 : *« Consolider, assimiler, compléter et perfectionner »* la réforme. En clair, après l'emballement de 1985, il faut resserrer les boulons, tout revoir pour éviter de nouveaux dérapages, afin de permettre de repartir d'un bon pied avec le vingt-troisième congrès. En attendant, contrairement à ce que l'on avait pu penser après la mise à la retraite massive des « vétérans » lors de la conférence nationale du PCC de septembre dernier, le poids des opposants aux réformes demeure non négligeable.

PATRICE DE BEER.

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### Une commission d'enquête dénonce les « contacts » entre le pouvoir politique et la Mafia

Qui faut-il croire ? M. Reagan, qui affirmait, dans un récent article publié dans le *New York Times*, avoir réussi, pour la première fois aux Etats-Unis, à *« mettre en déroute »* la Mafia, ou les membres d'une commission présidentielle sur le crime organisé qui viennent, dans un rapport, de mettre en cause les *« contacts »* existant, affirment-ils, entre le gouvernement de M. Reagan et le syndicat des transporteurs routiers (les « teamsters »), lui-même accusé de liens avec la Mafia ?

Créée en 1983, à l'initiative de la Maison-Blanche, et présidée par le juge Irving Kaufman, la commission est plutôt sévère pour l'actuelle équipe dirigeante américaine. Le cas de Jackie Presser, le président du syndicat des « teamsters », lui fournissait, à vrai dire, une piste particulièrement intéressante pour tenter de mettre au jour les tendances de la Mafia à rechercher des protections politiques. Accusé de détournement des fonds du syndicat, J. Presser a fait l'objet, l'an dernier, d'une enquête à l'issue de laquelle, étrangement, aucune poursuite n'a été engagée.

Soucieuse de trouver les raisons de cet arrêt des poursuites, la commission a été amenée à se demander si le soutien apporté par le « boss » syndicaliste aux républicains pendant les campagnes électorales de 1980 et 1984 n'avait pas pu influencer le déroulement de l'enquête. Un grand jury fédéral est, du reste, en train d'examiner les circonstances dans lesquelles le département de la justice, après de longs atermoiements, n'avait finalement pas donné suite aux accusations contre Presser.

Selon le rapport de la commission *présidentielle, outre les « teamsters »*, trois autres grands syndicats sont *« influencés ou contrôlés par le crime organisé »*. Il s'agit du syndicat des dockers, de celui des employés d'hôtel et de restaurant, enfin de l'Union internationale des travailleurs d'Amérique du Nord. Déplorant l'*« absence d'une stratégie fédérale cohérente »*, la commission constate l'inefficacité des efforts des départements de la justice et du travail pour combattre la Mafia, et elle affirme sa *« conviction »* que le gouvernement ne pourra *« jamais »* éliminer le crime organisé du marché du travail, *« s'il ne met pas au point un plan national d'ensemble »*.

Notant que M. Reagan et son vice-président, M. Bush, ont rencontré, à plusieurs reprises dans le passé, Jackie Presser, la commission lance une mise en garde au pouvoir politique, en estimant que de tels contacts peuvent *« conduire à affaiblir la confiance de l'opinion et décourager le désir que soit mis fin au racket »*.

Si, sur le fond, les conclusions de la commission n'apportent pas au dossier d'éléments entièrement inédits, elles ont au moins le mérite de la précision. Elles confirment en tout cas l'emprise que conserve le crime organisé aux Etats-Unis, dans les secteurs-clés de l'activité économique. Une réalité qui n'est en rien modifiée par l'augmentation spectaculaire — un quadruplement — des inculpations contre des chefs « mafiosi » depuis 1981.

M. L.



## LES MANIFESTATIONS CONTRE LE SÉNATEUR KENNEDY A SANTIAGO

### Washington critique les autorités chiliennes

Le gouvernement américain a critiqué, jeudi 16 janvier, les autorités chiliennes pour avoir pris des *mesures de sécurité « inadéquates »* lors des manifestations qui ont entouré la visite à Santiago du sénateur Edward Kennedy. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a indiqué que, à la connaissance des autorités américaines, les manifestants *« représentaient une organisation proche du gouvernement chilien »* et que Washington avait fait part de sa « préoccupation » aux autorités de Santiago.

Le sénateur Kennedy a été bloqué mercredi à l'aéroport de Santiago par un groupe de manifestants, et son cortège a été la cible de divers projectiles. Il a dû être évacué de l'aéroport par hélicoptère *(le Monde* du 17 janvier).

Avant de quitter Santiago pour Lima, le sénateur Kennedy s'est déclaré choqué et effrayé par les violations des droits de l'homme au Chili par le régime du général Pinochet.

Il a ajouté qu'il avait rencontré des gens « de grande valeur » engagés dans la lutte pour le changement pacifique au Chili et a une nouvelle fois fait l'éloge de l'accord national pour la transition vers la démocratie, signé le 26 août dernier par onze partis ou mouvements d'opposition, soutenus par l'Eglise catholique. Ceux qui œuvrent dans le cadre de cet accord national doivent savoir que *« des millions de gens à travers le monde partagent leurs préoccupations et appuient leur cause »*, a-t-il ajouté.

A Lima, jeudi soir, le problème de la dette extérieure et la limitation par le Pérou de son remboursement à 10 % de la valeur de ses exportations ont été au centre des deux heures d'entretien entre M. Kennedy et le président péruvien Alan Garcia. Ils ont également évoqué la course aux armements et les conséquences des rivalités des superpuissances en Amérique du Sud. Lors d'une conférence de presse, M. Kennedy s'est déclaré convaincu que la question de la dette requérait la collaboration de tout l'hémisphère. *« Aucun pays ne peut résoudre seul ce problème »*, a-t-il dit.

Il a ajouté que le problème est politique et demande une solution politique. *« Nous ne pouvons pas le laisser aux banquiers*, a-t-il affirmé. *La solution passe par une croissance économique stable et soutenue, et les mesures pour affronter le problème ne peuvent être rigides ni automatiques. »* — *(AFP.)*

# AFRIQUE

## Lesotho

### Incertitude sur le sort du premier ministre

La situation semblait s'être normalisée, jeudi 16 janvier, à Maseru, au lendemain de ce qui est apparu comme une tentative de coup d'Etat. Les rues de la capitale du Lesotho ne sont plus sillonnées par des véhicules militaires, mais on ignore toujours où se trouve le premier ministre, le chef Jonathan.

Le gouvernement a de nouveau démenti une quelconque tentative de putsch, et le ministre de l'information, M. Desmond Sixishe, qui, la veille, avait parlé, à propos des mouvements de troupes observés autour des bureaux du premier ministre de *« manœuvres »* et d'*« exercices »* militaires, a affirmé jeudi que ces mouvements étaient dus à une *« alerte à la bombe »*, précisant toutefois qu'aucun engin explosif n'avait été découvert et démentant, d'autre part, que des membres de la ligue de la jeunesse du Parti national basotho (au pouvoir) aient été arrêtés.

Pour M. Sixishe, les informations relatives à un coup d'Etat sont *« le produit de l'imagination des journalistes étrangers »*. Le gouvernement a également accusé la radio sud-africaine d'avoir alimenté les rumeurs à ce sujet. Le général Lekhanya, commandant des forces paramilitaires (qui, avec environ mille cinq cents hommes, constituent l'armée nationale), a invité la population à conserver son calme et à rester loyale en s'abstenant de prêter l'oreille aux médias étrangers. De son côté, M. Sixishe a déclaré ignorer où se trouvait le premier ministre.

En Afrique du Sud, les journaux font largement état de la « disparition » du premier ministre, qui, selon le *Star*, aurait été écarté du pouvoir à la faveur des événements de mercredi.

S'agissant, d'autre part, du blocus économique imposé par l'Afrique du Sud, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a déclaré que les mesures de *« stricte surveillance »* de la frontière entre les deux pays seraient maintenues jusqu'à nouvel ordre. Pretoria, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, pourrait lever ce blocus si les autorités du Lesotho acceptaient la mise en place d'un dispositif de surveillance de la frontière, visant à interdire les infiltrations des maquisards de l'ANC (Congrès national africain). — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

## Algérie

### Le référendum sur la Charte nationale : 98,37 % de « oui »...

De notre correspondant

Alger. — Le texte de la nouvelle Charte nationale algérienne a été approuvé, jeudi 16 janvier, par référendum, par 98,37 % des suffrages exprimés. La participation électorale a atteint le niveau record de 95,92 %. La Charte de 1976 avait recueilli 98,51 % de suffrages favorables, pour une participation de 91,36 %. Le ministre de l'intérieur, M. Hadj M'Hamed Yala, a annoncé officiellement les résultats à la télévision dans la nuit de jeudi à vendredi. L'agence Algérie presse service (APS), citant les chiffres du ministère, précise qu'il y avait 11 218 395 inscrits et 10 761 402 votants. Le nombre de « oui » atteint 10 504 809, celui des « non » 180 790, soit 1,63 %, et il y a eu 75 803 bulletins nuls. Certaines willayas (départements) ont particulièrement manifesté leur enthousiasme : El Tarf a enregistré 100 % de « oui », devançant à peine Bordj-Arreridj et Annaba (99,99 %). En revanche, dans la capitale, les « oui » n'ont obtenu, si l'on peut dire, que 91,83 %. La communauté algérienne implantée à l'étranger se distingue aussi par un score nettement au-dessous de la moyenne nationale, de 95,57 %.

Dans les bureaux de vote que nous avons visités jeudi, l'ambiance était plutôt bon enfant, reflétant la quiétude d'un jour férié ordinaire. Dans la majorité des centres, les hommes votaient d'un côté, les femmes de l'autre. *Du moins en théorie*, car peu d'entre elles s'étaient déplacées, laissant ce soin aux hommes de la famille.

Il n'était pas rare de voir des adolescents munis de la carte d'électeur de leur mère ou de leur sœur. Les scrutateurs, peu exigeants, ne pratiquaient pas toujours des contrôles d'identité.

Les modalités étaient simplifiées par les couleurs des bulletins de vote : blanc pour « oui », orange vif pour « non ». Le sol des isoloirs était, dès midi, jonché d'une multitude de petits papiers orange. Un jeune Algérois, à la sortie d'un bureau, nous a confié que, même en désaccord avec le texte, il n'aurait pas voté contre, la couleur criarde du bulletin transparaissant au travers de l'enveloppe blanche. Les personnes interrogées sur le contenu de la nouvelle Charte ne l'avaient pas lue, ou très incomplètement. Ils affirmaient faire confiance à la direction politique du pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

## CRÉÉE A DJIBOUTI PAR SIX ÉTATS

### L'Autorité intergouvernementale contre la sécheresse favorise des contacts entre les présidents éthiopien et somalien

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Une nouvelle organisation africaine est née le jeudi 16 janvier à Djibouti : l'Autorité intergouvernementale contre la sécheresse et pour le développement en Afrique de l'Est (IGADD), une région dont *« 80 % des terres sont arides ou semi-arides »* et qui, selon les calculs des experts, a besoin d'une aide d'urgence de 800 millions de dollars. Une conférence des bailleurs de fonds devrait se réunir en septembre prochain. M. François Mitterrand a fait savoir, dans un message adressé aux six chefs d'Etat de l'IGADD, que la France était prête à apporter un *« soutien matériel »* à leur entreprise.

Certes, l'union fait la force et les Nations unies ont encouragé les pays du tiers-monde à se grouper pour combattre les fléaux qui les assaillent. Ainsi l'IGADD a-t-elle été créée sur le modèle du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), qui a vu le jour en 1973 à Ouagadougou. Il n'empêche que, faute de moyens, beaucoup d'organisations interafricaines végètent. L'IGADS vient ajouter ses besoins — largement calculés — à ceux d'autres demandeurs d'aides. Il est à craindre que les donateurs ne se lassent d'être aussi souvent sollicités.

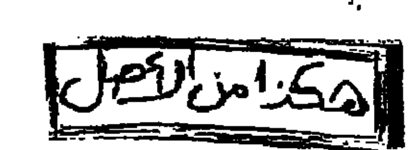
Quoi qu'il en soit, le premier sommet de l'IGADD a eu, comme M. Mitterrand s'est plu à le souligner dans son message, *« une portée politique que nul ne sous-estime »*. Tous les observateurs présents à Djibouti n'avaient d'yeux que pour le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat éthiopien, et le général Syaad Barre, son homologue somalien. Le tête-à-tête tant attendu pour tenter de régler le conflit territorial qui oppose leurs deux pays depuis la guerre de l'Ogaden, en 1978-1979, a finalement eu lieu, le vendredi matin 17 janvier : trois heures de conversation, la plupart du temps seuls l'un en face de l'autre. Les deux hommes ont posé pour la photo de famille et ont même fait ensemble un brin de jardinage en plantant à tour de rôle sur la pelouse du palais un jojoba, un arbre suffisamment robuste pour résister à l'avance du désert.

Heureux présage ? Un Ethiopien, M. Mekonen Kebret, chef de département au ministère de l'agriculture, a été choisi, à l'unanimité, comme secrétaire exécutif de l'IGADD, sans que la Somalie fasse opposition à cette nomination.

A vrai dire, les contacts avaient déjà repris lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en juillet dernier, à Addis-Abeba. Trois fois depuis lors, M. Egal, vice-ministre somalien des finances, s'est rendu dans la capitale éthiopienne pour y discuter avec M. Yilma, directeur du département Afrique-Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères. On confirme, de source djiboutienne, que l'Égypte et l'Italie ont facilité ce dialogue, qui devrait se poursuivre.

D'aucuns ont voulu voir dans l'attentat à l'explosif, qui a eu lieu mardi soir, la main d'opposants somaliens. Cette petite république qui héberge de nombreux exilés politiques, veille à ne pas servir de base arrière contre ses deux voisins et à ne pas être prise dans le champ de leurs rivalités. *Aussi souhaite-t-elle* plus qu'une autre que le lieutenant-colonel Menguistu et le général Barre aient repris goût au dialogue.

JACQUES DE BARRIN.



# EUROPE

## Italie

### Le gouvernement obtient la confiance de la Chambre dans le débat sur l'enseignement religieux

De notre correspondant

Rome. – Une bourrasque inattendue vient de secouer la coalition gouvernementale. L'affaire avait pris corps lorsque le 14 décembre dernier le ministre de l'éducation nationale, Mme Franca Falcucci (démocrate-chrétienne) avait signé avec le cardinal Poletti, président de la Conférence épiscopale italienne, un accord visant à mettre en œuvre l'un des points prévus au nouveau Concordat du 18 février 1984 entre l'Etat italien et le Vatican : l'enseignement de la *religion catholique* dans les écoles.

Très rapidement, le camp laïque a réagi. Une centaine de députés appartenant aussi bien à la majorité qu'à l'opposition ont, dans une motion de défiance, reproché à Mme Falcucci d'avoir en cette affaire *« pris le parti de Dieu au moins autant que celui de César »*, selon l'expression de l'un des principaux organisateurs de la *contre-attaque*.

Aux termes des accords de Latran (1929), *« l'heure de religion »* (1) est *« obligatoire »* dans les établissements primaires et secondaires. Cette formulation implique que les familles qui voudraient en dispenser leurs enfants doivent faire une démarche explicite en ce sens.

#### Concession

Il avait été admis que, en application du nouveau Concordat, l'heure de religion continuerait de figurer au nombre des *« disciplines »* régulièrement enseignées dans le cadre scolaire, – mais serait désormais facultative. Dès lors, seuls les élèves expressément inscrits devraient en suivre les cours.

Un consensus national s'était dégagé sur ce principe, mais c'est à l'heure d'en mettre en œuvre les « détails » que la fracture s'est produite entre laïques intransigeants et démocrates-chrétiens. L'une des dispositions nouvelles les plus mal reçues par les laïques a certainement été l'extension à la maternelle, jusque-là tenue à l'écart de l'enseignement « facultatif » de la religion.

Les adversaires de Mme Falcucci ont, dès lors, imposé la tenue au Parlement d'un débat de fond qui s'est achevé le jeudi 16 janvier par l'approbation d'une motion de confiance au gouvernement (346 votes pour, 231 contre). Mais le côté apparemment aisé de cette victoire ne doit pas faire illusion : il n'a pas fallu moins que la menace de quitter le gouvernement, agitée par la puissante démocratie-chrétienne, en la personne de son secrétaire, M. De Mita, pour rassembler toutes les forces de la majorité – y compris donc des laïques – derrière le ministre de l'éducation nationale. Encore, des concessions ont-elles dû être faites aux adversaires du projet gouvernemental.

Les motions de censure, qui avaient été déposées, visaient pour l'essentiel à assurer que l'inscription à l'enseignement religieux procède bien d'un libre choix, que la marque inévitablement imprimée à de jeunes esprits n'en préserve pas moins pour l'avenir la possibilité d'autres options, et enfin que les élèves ne suivant pas l'heure de religion ne soient pas pénalisés.

Parmi les concessions consenties par le gouvernement, on note que dès l'âge de quatorze ans, ce sont les élèves eux-mêmes et non plus leurs parents qui procéderont à leur inscription en « religion ». Les pouvoirs publics devront organiser soigneusement des activités de substitution pour les adolescents qui ne suivront pas cet enseignement.

La hiérarchie catholique a vivement réagi à cette offensive, estimant que, selon toute apparence, le camp laïque s'efforçait de remettre en cause, dans leur application, les dispositions adoptées lors du vote du nouveau concordat.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En réalité les programmes comprennent aujourd'hui, chaque semaine, une heure et demie d'enseignement de la religion dans les deux premières années du primaire, deux heures dans les trois suivantes et une heure dans le secondaire.

## LA RÉFORME INSTITUTIONNELLE DE LA CEE

### Le Parlement européen se rallie aux positions du Conseil, mais s'inquiète de l'opposition danoise

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Le Parlement européen a, jeudi 16 janvier, sensiblement infléchi sa position sur la réforme de la CEE envisagée par les Etats membres. Le changement de cap de l'Assemblée de Strasbourg devrait permettre au gouvernement italien de lever la réserve émise à l'issue des travaux du conseil européen de décembre dernier à Luxembourg.

La résolution, adoptée par 208 voix contre 63 (élus italiens de toutes tendances, quelques sociaux-démocrates allemands, les représentants danois et deux RPR), avec 40 abstentions (conservateurs britanniques), rappelle le texte voté le 11 décembre, qui déplorait la modestie des résultats obtenus par les chefs d'Etat et de gouvernement ; mais elle est d'une tonalité plus positive. Ainsi, le Parlement s'engage dans le texte de jeudi, *« à exploiter toutes les possibilités offertes »* par les modifications du traité de Rome prévues par le conseil européen. Strasbourg reporte surtout aux élections européennes de 1989 une réforme plus poussée du fonctionnement de la CEE.

Avant le scrutin, M. Van den Broek, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas (qui assurent depuis le 1er janvier la présidence des travaux communautaires), s'est montré confiant en déclarant que son gouvernement avait décidé de *« conclure à bref délai la conférence intergouvernementale, qui a un succès limité mais significatif »*. *« Il n'y a actuellement aucune chance,* a-t-il ajouté, *d'atteindre un autre résultat en jouant les prolongations. »* La Haye estime encore possible que l'*« acte unique »*, élaboré à Luxembourg, soit signé le 27 janvier, à l'occasion de la prochaine rencontre des ministres des affaires étrangères des Douze.

Les autorités ouest-allemandes estiment cependant le délai un peu court. Mais, jeudi, à Strasbourg, c'était surtout le débat politique au Danemark qui suscitait le plus de préoccupations. Les interventions des représentants danois n'ont en aucune manière atténué les craintes suscitées par l'attitude de l'opposition social-démocrate. A telle enseigne que personne ne songeait à écarter l'idée d'un échec du gouvernement devant le Parlement danois et donc de l'organisation d'un référendum (*le Monde* du 16 janvier) qui pourrait avoir lieu au début du mois de mars.

MARCEL SCOTTO.

## URSS

● *Décès de Valerian Zorine.* – Valerian Zorine, l'un des vétérans de la diplomatie soviétique, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a annoncé jeudi 16 janvier l'agence Tass.















# politique

## La « plate-forme pour gouverner ensemble » du RPR et de l'UDF

**Prévue par l'accord conclu par le RPR et l'UDF le 10 avril dernier, la *« plate-forme pour gouverner ensemble »* a été solennellement signée le jeudi 16 janvier devant un parterre de photographes, par MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet, président *respectifs* de ces deux formations.**

**Dans son préambule, M. Chirac a affirmé : *« Il est exclu que le Parti socialiste puisse demain constituer une majorité de gouvernement. L'objectif, le seul, de M. Mitterrand et du Parti socialiste est de nous empêcher de constituer cette majorité en recourant à tous les moyens de la propagande et en manipulant la vérité. »* Il a ajouté que si les électeurs donnaient à l'opposition *« une large et solide majorité »*, alors celle-ci ne se déroberait pas devant ses responsabilités.**

**Quant à M. Lecanuet, il a affirmé que la victoire du RPR et de l'UDF était un enjeu si important qu'il l'emportait sur les considérations relatives à la cohabitation avec M. Mitterrand. Il a aussi dénoncé les listes marginales qui *« font le jeu de M. Mitterrand qui place ses dernières illusions dans l'empêchement de toute majorité »*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a applaudi les deux orateurs et cautionné par sa présence à la tribune la « plate-forme » que les deux partis comptent mettre en œuvre dans l'hypothèse de la cohabitation.**

**Le dirigeant centriste, dont les sympathies « barristes » étaient jusqu'alors affichées, admet-il maintenant une éventuelle cohabitation que refuse avec obstination M. Barre ? Car le nouveau document postule cette solution pour l'après-16 mars. Sa tonalité marque une réelle évolution par rapport à certaines thèses ultralibérales, qualifiées tour à tour de reaganiennes ou de thatchériennes, défendues naguère par l'opposition, bien que M. Chirac assure que ce projet *n'a pas changé* » et qu'il est toujours dans ses lignes essentielles celui que l'opposition défend depuis plusieurs années.**

**Le préambule proclame que *« le socialisme a été un échec »* et qu'il faut *« rompre avec le dirigisme »*, mais le reste du document est dénué de toute agression. Mieux même, RPR et UDF admettent le caractère irréversible de certaines réformes menées à bien par la gauche comme la décentralisation et l'abolition de la peine de mort. *Ils n'évoquent pas la* dénationalisation de la sidérurgie ou de Renault, mais précisent quelles entreprises feront retour au secteur privé pendant la législature. Enfin, les acquis sociaux réalisés depuis 1981 ne sont pas remis en cause ainsi d'ailleurs que l'avait déjà précisé M. Chirac à plusieurs reprises.**

**En resserrant leurs rangs autour d'un programme, les deux partis de l'opposition veulent atténuer l'impression de rivalité interne qu'a pu donner leur négociation sur les investitures. Le bloc exclusif ainsi constitué ne tente-t-il pas de cette façon d'isoler M. Barre, en soulignant qu'il est bien le seul dirigeant partisan de l'anticohabitationnisme ? En adoptant un ton relativement serein, les responsables du RPR et de l'UDF ont sans doute jugé inutile de faire preuve de trop d'arrogance et d'une agressivité prématurée envers un président de la République avec lequel ils seront peut-être contraints de cohabiter dans deux mois.**

**En ne condamnant pas en bloc toutes les réalisations faites depuis 1981, ils n'ont pas voulu rebuter les électeurs déçus par le socialisme en leur proposant un retour pur et simple à un passé rejeté par le pays il y a cinq ans. Ils veulent les convaincre qu'ils n'auront rien à perdre à changer de majorité dans deux mois.**

ANDRÉ PASSERON.

## Économie « libérée » et « progrès social »

### ● PRIX

« L'ensemble des prix sera immédiatement libéré. Les ordonnances du 30 juin 1945 relatives au contrôle économique seront abrogées. Cette abrogation sera complétée par une *refonte et une modernisation de* notre législation sur la concurrence et la consommation. »

### ● CONCURRENCE

« Le droit nouveau de la concurrence, applicable également aux interventions et activités publiques, sanctionnera les pratiques discriminatoires intentionnelles tendant à entraver la concurrence. Il réformera l'actuelle commission de la concurrence au bénéfice d'une nouvelle juridiction relevant des tribunaux de *l'ordre judiciaire*.

Une action de déréglementation s'impose simultanément dans les grands secteurs : l'énergie, où la loi de 1928 sur les produits pétroliers sera abrogée ; les transports, où une concurrence loyale entre la SNCF et les autres moyens de transport, sera *rétablie* ; les télécommunications, où jouera la concurrence sur les liaisons interentreprises et internationales et *sur les services nouveaux. La déré*glementation du secteur des banques et des assurances bénéficiera à l'ensemble de l'économie, en particulier aux petites et moyennes entreprises. »

### ● FISCALITÉ

« La fiscalité doit évoluer vers une moindre taxation des revenus des particuliers, des bénéfices et de la rémunération des risques, vers un allégement des charges assises sur les salaires, vers une fiscalité locale *moderne*. »

I. – *Priorités immédiates :* « Au prix d'économies représentant en 1987 environ 1 % du PIB, il est possible de procéder, dans la première partie de la législature, à un premier allègement de la taxe professionnelle et à des cotisations d'allocations familiales sur les salaires ; à une première diminution de l'impôt sur le revenu garantissant qu'en aucun cas l'impôt n'excédera la moitié du revenu imposable, ramenant la tranche maximale à 60 % puis à 50 % *et mettant fin aux autres péna*lisations abusives ; à une remise en ordre de la fiscalité de l'épargne assurant *sa neutralité ; à la suppres*sion de l'impôt sur les grandes fortunes et au traitement des problèmes posés par la transmission d'entreprises.

Parallèlement seront revues les procédures de contrôle et d'inquisition fiscale et douanière pour les faire revenir dans le droit commun. »

II. – *Au cours de la législature.* – pour les entreprises, « le relais progressif des cotisations d'allocations familiales par d'autres res*sources publiques affectées est une* action essentielle. La taxe professionnelle sera profondément réfor*mée*. Enfin, le *capital-risque* et le développement des fonds propres par la suppression de la double taxation des dividendes seront encouragés »

Pour les particuliers, il s'agit de « revenir à un taux marginal de l'impôt sur le revenu n'excédant pas 50 % et de réduire en conséquence les autres tranches du barème. Les conditions actuelles d'imposition des *patrimoines*, qui découragent l'investissement, seront remises en cause. La constitution d'une *épargne-retraite sera fiscalement* encouragée ».

### ● CHANGES

« L'objectif est de rétablir la liberté totale des changes dans les plus brefs délais. Les opérations courantes des entreprises, notamment *toutes les opérations* liées aux règlements commerciaux, seront libérées immédiatement. »

> ***Le Monde* publiera demain, dans son édition datée dimanche 19-lundi 20 janvier, le texte intégral de la plate-forme RPR-UDF.**

### ● CREDIT

Dotée de l'autonomie par un statut nouveau, la Banque de France *interviendra de manière globale* par des mécanismes de marché. La libre concurrence jouera entre les banques pour la rémunération de l'épargne et l'octroi des prêts.

### ● *DÉNATIONALISATIONS*

« Le cadre juridique permettant d'engager dès 1986 un programme de dénationalisations sera mis en place sans délai.

» La loi dite de démocratisation du secteur public sera immédiatement abrogée ; les modalités de représentation des salariés dans les nouveaux organes sociaux seront définies cas par cas en fonction, notamment, de l'actionnariat salarié potentiel.

» *Au cours de la législature* seront dénationalisés les banques et compagnies financières, les assurances, le secteur de l'audiovisuel, *les grands* groupes industriels (Pechiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, CGE, Bull), et cédées les autres participations de l'Etat susceptibles de trouver preneur sur le marché. A terme, tout le secteur concurrentiel aura vocation à être *dénationalisé*.

» Les dénationalisations se feront directement sur le marché, après avis d'une commission consultative veillant à la transparence et à l'impartialité des procédures ; elles prendront des formes diversifiées (échange de titres ; cessions pures et simples ; augmentation de capital ; ouverture à l'investissement étranger dans le respect de la réglementa*tion qui leur est applicable*).

» Un régime fiscal général mettant fin à la pénalisation des actions, complété par des incitations spécifiques, des encouragements aux souscriptions d'actions par le personnel, des possibilités de paiement différé, permettra au programme de dénationalisation de se dérouler à la mesure des capacités du marché financier. »

### ● INDUSTRIE ET SERVICES

« L'Etat devra veiller à la création d'un climat économique favorable à la reprise de l'investissement productif. Dans les secteurs en difficulté, on aidera aux adaptations né*cessaires par des encouragements* temporaires. Dans les secteurs de haute technologie, le soutien aux grands projets, sous *forme de* contrats publics, devra prendre pleinement en compte la dimension européenne.

» Dans les économies modernes, la création d'emplois s'effectue de plus en plus dans le secteur tertiaire. En concertation avec les professions concernées, seront définies les conditions favorables à l'investissement, à l'emploi et à l'exportations dans ce *secteur*.

» Le développement de formules de concessions permettra le lancement de programmes d'infrastructures collectives. De nouveaux domaines seront ouverts dans les services et les infrastructures à l'initiative privée. »

### ● EPARGNE ET MARCHÉ FINANCIER

« La neutralité de la fiscalité entre actions et obligations et la sup*pression progressive* des bonifications d'intérêts permettront le développement d'un vaste marché de capitaux, *unifié et dynamique, au* service de l'économie tout entière. »

### ● EMPLOIS ET RELATIONS SOCIALES

« La gestion des effectifs doit relever de la seule responsabilité de l'entreprise (...) Les autorisations administratives doivent, quant à elles, être supprimées afin de favori*ser l'embauche sous réserve de* conventions conclues avec le Fonds national pour l'emploi. Les effets de *seuil* qui freinent la création d'emplois seront gelés, c'est-à-dire n'entraîneront pas d'obligations nouvelles tant que la situation de l'emploi ne se sera pas améliorée.

» (...) Les réglementations rela*tives au travail à temps partiel*, au travail intérimaire, aux contrats à durée déterminée seront assouplies.

» Pour le marché de l'emploi, la décentralisation de l'ANPE pourra *contribuer à une plus grande effica*cité du placement. La création d'emplois en régions défavorisées *sera facilitée par la constitution de* zones d'emplois à contraintes allégées.

» L'emploi des jeunes doit être spécifiquement encouragé », notamment par des « contrats à temps partiel et à durée déterminée, combinant formation et emploi » ; et par la réduction des cotisations sociales.

» Les charges entraînées par le lourd fonctionnement des appareils *syndicaux seront revues et les lois* Auroux seront modifiées en ce sens, dans le respect de l'expression directe des *salariés*.

» Un statut allégé pour les petites et moyennes entreprises permettra que s'y développe un dialogue social plus direct.

» La politique contractuelle doit être décentralisée et le champ d'application des accords d'entreprises *élargi. Cette politique a besoin* d'interlocuteurs représentatifs, mais la représentativité ne saurait résulter seulement d'un privilège. Aussi, sans remettre en cause le principe de représentativité, conviendra-t-il d'en moderniser les critères légaux.

» En matière salariale, les vraies réponses sont la décentralisation des négociations, le refus des indexations, le développement de la part *variable ou individualisée de la ré*munération et l'intéressement. Le principe du salaire minimum doit *être préservé, mais son évolution* doit tenir davantage compte des possibilités de l'économie et de la situation des branches et des entreprises.

» Dans les entreprises nationalisées, la loi de démocratisation du secteur public sera immédiatement abrogée (...) Mais la participation sous ses diverses formes permettra d'associer plus étroitement les salariés à la vie de leur entreprise et à son avenir. La vente au personnel d'actions des entreprises dénationalisées, à des conditions préférentielles, *en sera l'un des moyens*. L'intéressement aux résultats ira dans le même sens. Enfin, la participation aux res*ponsabilités se manifestera par le* droit d'expression des salariés et par leur association aux décisions intéressant la vie de l'entreprise. »

### ● PROTECTION SOCIALE

– « Trois principes seront mis en œuvre :

– » Réduire la tutelle excessive de l'Etat.

– » Responsabiliser les profes*sions de santé*, les *gestionnaires* des établissements de soins et des organismes de financement. Un véritable contrôle parlementaire *doit pouvoir* s'exercer chaque année. Les assurés doivent être exactement informés du coût *réel* de leur protection sociale (...). La totalité des cotisations versées en leur nom par leur employeur devra figurer sur les feuilles de paie.

– » Permettre à la liberté de chacun de s'exprimer au cœur même d'un système de solidarité, grâce à la personnalisation des formules de prévoyance.

– » Pour l'assurance-maladie, dans le cadre de la solidarité, qui est *celui de l'assurance-maladie* obligatoire, chacun doit pouvoir s'adresser à l'organisme de son choix pour la *protection complémentaire qu'il sou*haite ; les conditions de prise en charge étant alors définies entre organismes de garantie et dispensateurs de soins.

– » Les établissements de santé doivent disposer d'une plus grande autonomie dans la gestion de leur budget. Les *modalités* de mise en œuvre de la départementalisation seront revues.

» La libération des prix permettra par ailleurs à notre industrie pharmaceutique de retrouver la place qu'elle occupait dans le monde en matière d'innovation et de recherche *ainsi que de production*.

– » *Pour la retraite*, « partir à soixante ans est un droit qui sera maintenu pour tous ceux qui le désirent, mais les conditions d'une vraie retraite à la carte devront être créées.

» (...) La solidarité restera naturellement assurée dans le cadre du régime général *obligatoire, financé* par cotisations et redistribué suivant le principe de répartition.

» (...) Mais il faut encourager la constitution de systèmes de retraite facultatifs fondés sur la capitalisation et sur l'épargne. »

– *Pour la famille, l'objectif est de lutter contre le déclin de la natalité.* « Aussi convient-il d'offrir aux Français, par une politique familiale active, à *l'initiative de l'Etat* ou des collectivités locales, un environnement social et culturel encourageant la naissance du troisième enfant. » *De son côté*, « le système de prestations doit clairement garantir le libre choix par les familles d'un troisième enfant, par exemple grâce au développement de l'allocation parentale d'éducation ou à l'ouverture de droits propres en matière de retraite *au profit des mères de famille*. »

### ● IMMIGRÉS

« *On ne saurait contraindre les* étrangers en situation régulière qui souhaitent rester en France à la quitter. Ce choix doit rester un acte volontaire. De nouvelles conditions au retour doivent cependant en faire une alternative sérieuse (...). Aux étrangers en situation régulière, il est garanti la stabilité du séjour lorsqu'ils remplissent les conditions qui ont conduit à leur délivrer une *carte de séjour et de travail, et à leur* reconnaître l'essentiel des droits sociaux. Quant aux droits civiques et politiques, *ils sont liés à la nationa*lité. Cette dernière devra être demandée et acceptée ; son acquisition ne saurait résulter de mécanismes purement automatiques.

» A ceux qui ne désirent pas s'intégrer, il faut offrir les conditions d'un retour utile dans le cadre d'accords *négociés* avec les pays d'émigration. Pour intéresser tant l'étranger que son Etat d'origine et *provoquer un nombre de retours si*gnificatifs, il faut que les incitations financières à l'aide au retour soient accompagnées par la *mise en œuvre* de formations adaptées aux besoins du pays intéressé. »

### ● AGRICULTURE

« Si l'amélioration des revenus agricoles demeure un objectif prioritaire, une attention soutenue doit être apportée aux problèmes des régions défavorisées, dont les handicaps devront être compensés et les possibilités de revenus complémentaires encouragées.

» Le régime social agricole, dont l'*autonomie de gestion sera préser*vée, devra permettre l'achèvement de la parité et une plus juste partici*pation des agriculteurs au finance*ment des prestations.

» Enfin, l'élargissement de la CEE étant réalisé, les garanties minimales que nos producteurs sont en droit d'attendre devront faire l'objet d'un réexamen. »

### ● LOGEMENT

« Une importante déréglementation sera engagée afin que les entreprises ne soient plus entravées dans leurs initiatives et que leurs coûts cessent d'augmenter du fait de contraintes non économiques. Enfin, aussi souvent que possible, le régime d'autorisation sera remplacé par un *régime de déclaration*. »

*L'investissement immobilier sera encouragé par l'abrogation de la loi Guilliot, remplacée par :* « Un cadre nouveau et conventionnel organisant les relations entre propriétaires et locataires ; en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes ; en retrouvant une rentabilité locative grâce à une libération maîtrisée des loyers ainsi que par une sortie progressive des contraintes de la loi de 1948 dans le respect des droits acquis par les personnes âgées. »

*L'accession à la propriété devra être facilitée par une fiscalité plus incitatrice :* « Il importe que l'aide publique soit recentrée au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin. C'est *ainsi que devront être re*vues les contraintes juridiques et financières qui pèsent sur les orga*nismes* d'HLM. »

*(Lire la suite page 8.)*

## Liberté de changes : une sortie de devises importante

La libération immédiate de toutes les opérations liées aux règlements commerciaux, c'est-à-dire la suppression de l'obligation – coûteuse et gênante – de rapatrier le produit des exportations dans les quinze jours après le départ des marchandises, et la possibilité – actuellement refu*sée aux importateurs – d'ache*ter leurs devises par avance entraîneraient automatiquement une sortie de devises d'une quarantaine de milliards de francs. Pour les opérations en capitaux (investissements français à l'étranger et réciproquement) la libération serait étalée dans le temps pour limiter le risque d'évasion de capitaux.

L'octroi de l'autonomie à la Banque de France prendrait mo*dèle aux Etats-Unis et en Allema*gne fédérale où la banque centrale est, en principe, indépendante des pouvoirs publics, ce qui n'a guère été le cas en France depuis 1936. En ce qui concerne le crédit, la libre concurrence entre les établisse*ments* pour la *rémunération* de l'épargne et l'octroi des prêts, implique leur « banalisation », *c'est-à-dire la suppression* des « privilèges ». Seraient théoriquement visés le livret A de Caisse d'épargne et le livret bleu du Crédit Mutuel dont les revenus sont exonérés d'impôts, de même que les activités bancaires des PTT, avec une déroga*tion à titre transitoire*.

La liberté pour la rémunération de l'épargne impliquerait la disparition des tarifs « administrés », c'est-à-dire fixés uniformément pour tous *les réseaux, notam*ment le taux des comptes sur livrets des banques et ceux des bons de caisse.

En ce qui concerne la fiscalité de l'épargne, l'opposition entend aller bien au-delà de la déréglementation effectuée par le gouvernement actuel. Il s'agirait de « normaliser » et de rééquilibrer le traitement fiscal de cette épargne. Ainsi, les revenus des capitaux à risque (les actions) ne se*raient plus pénalisées par rapport* à ceux des capitaux à revenu fixe. En portant de 50 % à 100 % l'avoir fiscal sur les dividendes des sociétés, comme cela se fait en Allemagne, il s'agirait d'éviter que ces dividendes ne soient taxés deux fois : une pemière fois à 50 % au titre de l'impôt sur les sociétés, une seconde fois au titre de l'im*pôt sur le revenu des personnes* physiques.

*En ce qui concerne les capi*taux à revenu fixe, la « normalisation » de leur régime fiscal consisterait à soumettre leurs revenus au régime général d'imposition des personnes physiques ou à un taux unique qui pourrait être, par exemple, de 33 %, au lieu du prélèvement forfaitaire de 26 % pour ceux des obligations et de 46 % ou même 51 % pour *ceux des produits financiers à* moins de cinq ans d'échéance (*comptes sur livret*, comptes à *terme, bons de caisse,bons du* Trésor, etc.).

F. R.

## Protection sociale : des ambiguïtés

*Rédigée dans un style* abscons qui, par comparaison, fait paraître aisée et élégante la langue de bois des appareils syndicaux, le chapitre de l'opposition sur la protection sociale laisse bien des questions sans réponse. On peut en faire deux lectures, *également valables l'une et* l'autre. Cette ambiguïté s'explique probablement par les divergences entre les partis de l'opposition sur des points importants, comme la gestion de l'assurance-maladie obligatoire ou les moyens de la politique familiale.

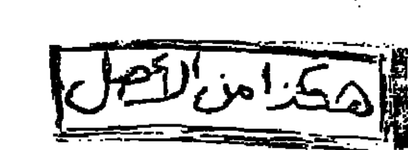
La première traduction respecte la plupart des *« acquis sociaux »* de la gauche. Elle maintient la protection sociale à son niveau et dans son architecture actuels, tout en cherchant à éviter les dérapages financiers ; elle *conserve aussi la retraite à* soixante ans, bien que, légère inflexion, elle prône l'encourage*ment aux formules* de retraite par capitalisation.

*Présentée comme une nou*veauté, en effet, la protection complémentaire facultative, individuelle ou collective, existe déjà en matière de retraite comme de santé. La nécessité de créer un environnement favorable à la famille (logement, modalités de travail) est proclamée par tout le monde. Et la grande politique familiale annoncée paraît aussi limitée que celle des socialistes. Promettre d'alléger la tutelle de l'Etat sur les régimes sociaux ou *les établissements hospitaliers* ne mange pas de pain non plus, comme le coup de chapeau aux *« principes de l'exercice libéral de la médecine »*.

*Mais on peut aussi lire dans le* document la possibilité de s'adresser à l'organisme de son choix pour la protection obligatoire maladie, comme cela existait avant 1945 (sur ce point, une rédaction antérieure distinguait beaucoup plus nettement *l'oligatoire et le facultatif*), *ce qui* correspond au vœu du Parti républicain. Dans ce cas, *« la limitation des charges obligatoires résultant du système »* ne se fera-t-elle pas par renvoi d'une partie des dépenses sur une assurance volontaire ? Où se situera le partage entre *« le régime général obligatoire » (sic)* de retraite et les systèmes facultatifs ? D'autres incertitudes pèsent sur la politique familiale : *« l'environnement favorable à la famille » sera-t-il réservé* aux seuls citoyens français, comme le congé familial rémunéré accordé pour le troisième enfant, que le RPR souhaite développer et qui a été laissé à l'initiative des collectivités locales, par suite de l'opposition du CDS ?

A ces incertitudes, on peut ajouter la question de la libération des prix des médicaments. Se fera-t-elle progressivement, comme l'a dit M. Juppé (*le Monde* du 6 novembre 1985) ou sera-t-elle immédiate ? Dans ce dernier cas, au rythme actuel de progression de la *consomma*tion, il n'y a le choix, à brève échéance, qu'entre une baisse *drastique* des remboursements ou un dérapage incontrôlable de l'assurance-maladie... – G. H.







RÉFLÉCHISSEZ A L'ÉNERGIE.
CE SERAIT TROP BÊTE DE PASSER
DE LA SCIENCE A L'IGNORANCE.
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE
Ce serait trop bête de régresser en passant de la maison à la tanière, de l'agriculture à la friche, des quatre roues aux quatre pattes, de l'industrie à l'âge de pierre.
Ce serait trop bête d'oublier que l'évolution de l'homme passe par la maîtrise de l'énergie.
Aujourd'hui, l'énergie est chère... très chère. Plus que jamais, il faut la maîtriser.
Ce serait trop bête de se laisser vivre sur l'énergie sans y réfléchir.
Rechercher les moyens de maîtriser l'énergie et les mettre en œuvre dans tous les domaines, c'est le rôle de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie.
Ce serait trop bête de ne pas en profiter. Ne rien faire, c'est déjà régresser. Réfléchissez. Agissez.
Maîtriser l'énergie. Pas si bête.
Agence Française
pour la Maîtrise de l'Énergie
27, rue Louis-Vicat
75737 Paris Cedex 15 - Tél. : 46.42.46.42
MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE,
PAS SI BÊTE.

# POLITIQUE

## LA « PLATE-FORME POUR GOUVERNER »

### L'emploi : sans garantie

Il faut rendre grâce à l'opposition de ne pas avoir commis l'erreur commune des partis absents du pouvoir : aucune promesse chiffrée n'est faite en matière d'emploi. L'explication qui justifie un tel silence ? Il n'y a *« pas d'emplois nouveaux sans croissance »*. Laquelle *« croissance est largement déterminée par l'environnement mondial »*. Si la *« crise mondiale est finie »* et la croissance *« repartie dans le monde »*, la France doit d'abord retrouver une progression au moins égale aux autres (3 % par an).

Ensuite ? Pas de recettes, ou presque, le programme évoquant tout en termes vagues. Un seul engagement : on fera plus et mieux pour une France qui bouge.

Une seule certitude : les travailleurs immigrés sont fermement conviés à s'intégrer ou à partir. En situation régulière, il leur *« est garanti la stabilité du séjour lorsqu'ils remplissent les conditions qui ont conduit à leur délivrer une carte de séjour et de travail »*. En cas de chômage, ils pourraient être appelés à quitter le territoire national, tout comme les condamnés de droit commun après avoir purgé leur peine. *« A ceux qui ne désirent pas s'intégrer, il faut offrir les conditions d'un retour utile (...)* et, précise le texte, il convient de *« provoquer un nombre de retours significatifs*. Le style est clair : *« la présence de l'étranger sur notre sol »*, *« l'espace de tolérance »* qui lui est concédé dans une société *« dont il ne saurait remettre en cause l'identité »*, évoquant de fâcheux souvenirs.

Pour le reste, la plate-forme se réfugie derrière des généralités et des termes ambigus qui correspondent bien à la difficulté, rencontrée par ailleurs, de préciser le contenu de certaines formules. Il faut donc rétablir la compétitivité, favoriser *« la flexibilité »* dans la gestion de l'entreprise, dans les formes de travail et sur le marché de l'emploi.

Pêle-mêle, on trouve là des mesures qui existent déjà ou qui ont parfois fait l'objet d'un accord contractuel entre les partenaires sociaux, comme pour le temps partiel, les contrats à durée déterminée et le travail intérimaire. Il est question de *« zones d'emplois à contraintes allégées »*, selon une expression qui rappelera à M. Yvon Gattaz (CNPF) ses emplois nouveaux à contraintes allégées — les ENCA — et à certains socialistes leur idée de *« zones franches »*, envisagées pour renforcer les pôles de conversions. A mi-chemin de la privatisation de l'ANPE, parfois réclamée, on se satisfera d'une *« décentralisation »* et, en une formule mystérieuse, on proposera *« une meilleure intégration des dispositifs d'indemnisation »*.

A propos des jeunes, dont il est beaucoup question, les mesures se révèlent également floues. S'il s'agit bien d'alléger les charges sociales pour favoriser leur emploi, il n'est pas dit si les TUC — travaux d'utilité collective — seront étendus aux entreprises privées ou si la contrepartie en formation d'un contrat limité dans le temps ne s'apparentera pas aux stages de formation en alternance, déjà mis en place avec le soutien actif du CNPF.

En revanche, rien n'est dit sur l'aménagement du temps de travail, la réduction du temps de travail ou le partage de l'emploi. Il apparaît même que, faute d'indication contraire, l'opposition en est venue à accepter les risques d'un partage en deux du marché du travail, les précaires d'un côté, les stables de l'autre.

A. Le.

### Syndicats : imprécisions

Pour tout ce qui concerne la négociation collective, la participation des salariés et la vie syndicale, la plate-forme RPR-UDF a indéniablement édulcoré certaines propositions initiales des deux formations.

Sur plusieurs points cependant, des risques de conflits subsistent avec les syndicats. D'emblée, la plate-forme commune se prononce pour l'abrogation de la loi du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public. Cela se traduira concrètement par la sortie des conseils d'administration des représentants des salariés élus en 1984. On aurait pu imaginer une démarche plus souple. Les obligations de la loi de démocratisation qui ne concernent que le secteur public cesseront d'ailleurs de s'appliquer lors de la dénationalisation des entreprises... Le 24 octobre 1985, en recevant la CGC, M. Chirac avait pourtant semblé favorable au maintien de la représentation des salariés dans les conseils d'administration.

Cette abrogation, politiquement symbolique, ne constituera peut-être pas le lever de rideau idéal pour la relance de la participation souhaitée par ailleurs. Au demeurant, seules la CGC et la CFTC sont intéressées par un développement de la participation « *aux responsabilités* », FO et la CGT y demeurant opposées. La CFDT vient peu à peu sur ce terrain.

Il n'est plus question, en revanche, d'une abrogation des lois Auroux, que le patronat lui-même ne demande plus. Mais la volonté de modifier ces lois pour revoir *« les charges entraînées par le lourd fonctionnement des appareils syndicaux »* — diminution du crédit d'heures accordé aux représentants syndicaux ? suppression d'un niveau de représentation du personnel ? — va là aussi se heurter à une opposition syndicale.

Le souci de « décentraliser » la politique contractuelle n'est pas en soi une nouveauté mais la formulation choisie est ambiguë et en tout cas imprécise. Elargir *« le champ d'application des accords d'entreprise »* signifie-t-il que les entreprises pourront directement déroger au code du travail, sans qu'il y ait eu au préalable négociation de branche ? La plate-forme renvoie à un débat qu'a illustré le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Sans dédaigner les branches, le patronat souhaite que les entreprises aient cette possibilité, alors que les syndicats s'y refusent. Mais M. Chotard n'a-t-il pas suggéré que les partenaires sociaux devraient se mettre au préalable d'accord sur un *« ordre public social »* sur lequel on ne pourrait déroger ?

L'opposition a également fait un pas en arrière sur la mise en cause du *« monopole syndical »*. Il n'est plus explicitement question de mettre en pièces *« la présomption irréfragable de représentativité pour les élections professionnelles »* accordée aux cinq confédérations représentatives de droit. Il est seulement suggéré de *« moderniser les critères légaux »* de représentativité, certains parmi les cinq retenus, comme *« l'attitude patriotique pendant l'occupation »*, pouvant paraître peu adaptés aujourd'hui. Une modernisation déjà esquissée par la jurisprudence.

Un autre pas en arrière concerne le SMIC qui doit être *« préservé »*, moyennant quelques aménagements sur son mode d'évolution. Le récent projet du CNPF pourrait servir de base à une telle réforme.

M. N.

### Politique industrielle : des aides publiques peu libérales

Des aides seront accordées aux secteurs industriels en difficulté : voilà une proposition peu libérale. Ne faut-il pas, selon les tenants du libéralisme, ne jamais porter secours aux souffrants sous peine de perturber irrémédiablement les lois du marché et d'altérer la santé des bien-portants ? Sans doute ces « encouragements » doivent-ils être *« provisoires et dégressifs »*. Mais le contribuable a pu constater avec la sidérugie qu'une mesure provisoire peut durer dix ans...

La droite écorne ses principes à cause du nombre important des secteurs malades de l'industrie française : chantiers navals, sidérurgie, charbonnages... Il était difficile d'annoncer la suppression des aides publiques destinées à des secteurs qui comptent encore des milliers de salariés-électeurs.

En outre, personne ne peut raisonnablement se faire l'avocat d'une disparition de ces industries traditionnelles. Les aides sont économiquement inévitable. L'important était de les chiffres mais sur ce point le programme est muet.

Plus innovateur est l'affirmation que dans les économies modernes, seul le tertiaire — les services — crée des emplois. Il s'agit là d'un vrai débat : faut-il privilégier l'industrie, comme le prônent les socialistes, ou bien le tertiaire ?

Beaucoup d'économistes estiment que les services ne peuvent se développer que s'ils « s'articulent » très intimement sur une industrie forte. Donc prioritaire.

E. L. B.

## Une société de libertés

Au chapitre intitulé « promouvoir une société de libertés », l'UDF et le RPR exposent la conception qu'ils se font de l'Etat. Ils dénoncent *« l'omniprésence »* et *« l'impotence »* de l'Etat dont les missions doivent être selon eux *« recentrées sur l'essentiel »* : souveraineté, solidarité et sécurité.

Ils réaffirment leur attachement à l'appartenace des DOM-TOM à la République, y compris la Nouvelle-Calédonie. Ils souhaitent, en ce qui concerne la décentralisation, que *« l'exercice des compétences transférées aux échelons locaux »* soit *« clarifié »*, notamment à l'échelon de la commune et du département.

#### ● SÉCURITÉ, POLICE, TERRORISME

Afin d'assurer la sécurité de tous, ils proposent de *« renforcer les moyens en personnel, matériels* (armement et transmission) *et juridiques* (vérification et contrôle d'identité) *des services de police et de gendarmerie »*. Ils prônent une meilleure utilisation des forces de police (redéfinition des affectations des policiers, répartition géographique des forces). En matière de répression, l'UDF et le RPR veulent favoriser les peines de substitution aux peines d'emprisonnement ; veiller à l'exécution et à l'incompressibilité des peines. Ils souhaitent développer les garanties des justiciables notamment dans les enquêtes douanières et fiscales.

Pour mieux lutter contre le terrorisme, ils souhaitent qu'au nom du droit d'asile des réfugiés politiques *« parfois membres d'un réseau international »* ne puissent pas retrouver *« une terre de repli ou un nouveau champ d'action »*. Ils veulent moderniser les conventions d'extradition et, dans le cadre européen, que soient accélérées les procédures d'extradition.

Ils défendent une *« politique responsable de prévention »*, qui comprendrait notamment la mise en place d'un *« plan anti-drogue »*, avec des peines *« plus sérieuses »* à l'encontre des pourvoyeurs et trafiquants.

#### ● FAMILLE, ÉCOLE

L'UDF et le RPR veulent développer une *« politique familiale active »* qui garantisse notamment aux familles le libre choix d'un troisième enfant (développement de l'allocation parentale d'éducation, droits propres aux mères de famille en matière de retraite).

Les deux formations souhaitent garantir la liberté de choix de l'école (modifier les règles actuelles sur la sectorisation) et l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, qui pourront délivrer leurs propres diplômes (suppression de la loi Savary et possibilité de création d'établissements privés). Des *« test de niveau »* interviendront avant chaque passage dans un cycle supérieur. Les résultats des établissements scolaires seront rendus publics par une *« instance nationale d'évaluation »*.

#### ● PRESSE ÉCRITE, AUDIOVISUEL

Le RPR et l'UDF s'engagent à abroger *« immédiatement »* la loi du 23 octobre 1984 sur la presse écrite ; à transformer la direction générale des télécommunications en une entreprise à statut public et à assurer une *« véritable libéralisation de l'audiovisuel »* qui implique *« l'abolition des monopoles de droit et de fait et institue une liberté de programmation de réception et de diffusion des émissions »*. Une autorité indépendante sera chargée de garantir la liberté de communication audiovisuelle. Elle sera soumise au contrôle de la Cour de cassation. *« L'Etat n'a pas vocation à octroyer ou concéder des autorisations dans le domaine de la communication. Il doit donc se désengager en vue de se rassembler sur un secteur public rénové. »* Ce secteur gérera une société nationale de radio et une de télévision, qui ne pourront pas avoir de recours à la publicité. La taxe sur les magnétoscopes sera supprimée.

L'Etat devra se désengager de toutes les autres activités (deux chaînes de télévisions, Canal Plus, stations périphériques, nouvelles télévisions, radio locales de service public, SFP...).

#### ● IMMIGRATION

Pour maîtriser les flux migratoires, le gouvernement mettra en place un dispositif strict de contrôle de la situation des étrangers et des sanctions *« sans faiblesse »* pour les clandestins et ceux qui les aident. Les étrangers en situation irrégulière et ceux condamnés, après avoir purgés leur peine, *« seront reconduits à la frontière »*. L'ouverture des droits sociaux sera réservée aux personnes en situation régulière. *« L'acquisition de la nationalité française ne saurait résulter de mécanismes purement automatiques. »* De nouvelles incitations au retour seront mises en place, ainsi que des formations adaptées aux besoins des pays intéressés.

## La place de la France

#### ● DÉFENSE

L'UDF et le RPR envisagent la *« diversification sans délai »* de la force nucléaire stratégique.

Une négociation sera engagée avec les partenaires européens pour une position commune sur la participation à l'IDS. *« La défense de la France*, estiment l'UDF et le RPR, *ne se conçoit pas hors de la défense de l'Europe (...). L'évolution de la menace exige que l'espace européen dans son ensemble soit aujourd'hui mieux pris en compte dans notre concept stratégique. La France devra prendre dès 1986 l'initiative du vrai dialogue de la défense entre Européens, qui inclut en particulier les conditions d'emploi de l'arme nucléaire tactique. Dans un premier temps, cette ouverture se fera vers la RFA et la Grande-Bretagne en consultation étroite avec l'allié américain en vue d'arriver si possible à une stratégie commune en Europe. »* Les signataires réaffirment leur attachement au service national. Ils se donnent pour objectif de parvenir à un effort de défense dont la part dans le budget général de l'Etat représentera 4 % du PIB marchand.

#### ● RAPPORTS EST-OUEST

Les deux parties se prononcent pour une *« solidarité étroite »* entre la France et les Etats-Unis et, à l'égard de l'Union soviétique, pour une politique *« vigilante »* et de *« fermeté »*.

## LES RÉACTIONS

### M. Fabius : démolir

M. Laurent Fabius a commenté, le jeudi 16 janvier, à Thann (Haut-Rhin), la plate-forme présentée par le RPR et l'UDF. *« A un moment où la France doit, avant tout, former sa jeunesse, créer des emplois, moderniser son économie et sa société, construire le futur, je suis frappé que ce programme — qui est aussi imprécis, d'ailleurs — vise, surtout, à démolir*, a déclaré le premier ministre. *Démolir oui, avec un D comme droit des travailleurs, que nous avons étendus par les lois Auroux et que la droite voudrait remettre en cause. Démolir avec un E, comme entreprises nationales (...), avec un M, comme maîtrise budgétaire (...), avec un O, comme ondes publiques de télévision (...), avec un L, comme licenciements (...), avec un R, enfin, comme régime de protection sociale. »*

### M. Jospin : « un 1945 et même un 1936 à l'envers »

Au cours d'un meeting, à Nice, le jeudi 16 janvier, M. Lionel Jospin a déclaré : *« Je trouve étrange que ce programme prétendument unitaire ne porte pas la signature de la personnalité qui caracole en tête des sondages, M. Raymond Barre. Ou bien ce document, qui n'a pas été signé par M. Barre, n'a pas d'importance. Ou il a de l'importance, et c'est M. Barre qui n'en a plus. »*

Après avoir noté que le nouveau programme de l'opposition était *« en retrait »* par rapport aux moutures précédentes, M. Jospin a estimé qu'il faisait, néanmoins *« un tantinet froid dans le dos. J'aurais presque envie de demander aux militants socialistes de le diffuser avec le nôtre parce que*, a contrario, *il sera presque aussi efficace »*.

Le premier secrétaire du PS a ensuite passé en revue les principales propositions rendues publiques par MM. Chirac et Lecanuet. *« Libération immédiate des prix? C'est la reprise assurée de l'inflation. Liberté totale des changes? C'est démanteler un dispositif utile quand on vit dans un système monétaire international délabré. Déréglementation des secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications, des banques, de l'assurance? Cela veut dire la privatisation partout, le retour aux lois du capital. Abrogation de la loi de démocratisation du secteur public? Les travailleurs des entreprises publiques auront, désormais, le droit de se taire et non plus de participer. Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes? On est injuste lorsqu'on dit que la droite n'a pas de réforme fiscale. Elle en a une, mais c'est pour les riches. Préservation du principe du salaire minimum? Cela veut dire un SMIC ajusté selon les situations dans les entreprises. Encouragement des contrats à durée déterminée? Cela, c'est la légalisation de la précarité de l'emploi. Suppression de l'autorisation administrative de licenciement? C'est l'incitation à débaucher parce que, paraît-il, cela provoquerait l'embauche. Abrogation de la loi Quilliot? C'est l'augmentation des charges des locataires. Suppression du monopole d'émission et de diffusion? En clair, la privatisation de deux chaînes publiques de télévision, de TDF, de l'agence Havas, de la Régie de publicité (...). Si ce programme a été adouci, a conclu M. Jospin, qu'était-il avant qu'on ne songe à l'adoucir? Certains commentateurs disent que les responsables de la droite veulent faire un 1981 à l'envers. Je pense qu'ils veulent faire aussi 1945 à l'envers et puis même pour le cinquantenaire du Front populaire, un 1936 à l'envers. »*



### L'herbe sous le pied

La publication du programme économique et social commun au RPR et à l'UDF confirme ce que l'on savait déjà : entre la droite et la gauche les divergences de vues se sont considérablement réduites ces dernières années, aussi bien les divergences portant sur les objectifs à atteindre que celles portant sur les moyens à employer.

Confrontés aux dures réalités du pouvoir, à la nécessité d'être efficace et de gérer quotidiennement une économie complexe, industrialisée et ouverte sur l'extérieur, la gauche mène, depuis 1983, une politique qui s'est *grosso modo* alignée sur celle des grands pays industrialisés, sur celle de l'Allemagne fédérale en particulier. Le choix fait en mars 1983 par M. Mitterrand de rester dans le SME (système monétaire européen) a été déterminant à cet égard.

Toutefois la gauche ne s'est pas contentée de subir. Elle a intelligemment — et il y fallait un certain courage — pris les devants, lançant à partir de 1984 des réformes qui, dans certains domaines, innovent et vont plus loin que ce qui est fait à l'étranger.

La droite s'est ainsi vu couper l'herbe sous le pied, notamment dans le domaine financier, où les réformes introduites par M. Bérégovoy et son équipe sont approuvées par presque tous les spécialistes, qu'ils soient de droite ou de gauche, banquiers exceptés. C'est un peu la raison pour laquelle le RPR et l'UDF en rajoutent un peu, prennent certains risques — on pense aux prix, aux changes et à la fiscalité notamment, — cherchant à effacer ces symboles que sont les contrôles, réglementations et taxations. Sans y parvenir toujours, comme en témoigne, par exemple, la tâche laissée au ministère de l'économie et des finances — au Trésor en particulier — de contrôler les acquisitions par l'étranger du capital des sociétés dénationalisées.

Reste l'essentiel : l'annonce de mesures spectaculaires de libéralisation en matière de prix, de marge, de change et le retrait de l'Etat de l'économie peuvent dégeler les comportements, accélérer les investissements, bref provoquer un choc et relancer l'activité. Mais une question essentielle se pose alors : comment maîtriser l'inflation dans un contexte de croissance économique retrouvé ? Comment conserver dans le domaine des prix et des salaires les incontestables acquis de la gestion socialiste ?

La réponse semble d'autant plus difficile à trouver que la France n'a aucune expérience récente sur ce point, l'activité économique ayant été faible depuis quatre ans. Interrogation d'autant plus grave que la période qui s'ouvre risque d'être celle d'une certaine facilité avec la baisse des prix de l'énergie et des matières premières.

ALAIN VERNHOLES.

### Politique pétrolière : symbole et sécurité

Faute de pouvoir proposer une politique économique réellement différente, l'opposition a choisi de s'attaquer aux symboles : la loi de 1928 en est l'un des plus fameux.

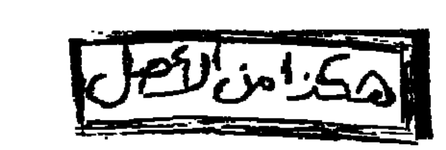
Fondement légal de la politique pétrolière du pays depuis plus d'un demi-siècle, cette loi a été promulguée par le gouvernement d'« Union nationale » de Raymond Poincaré. Sensibilisé aux problèmes de l'approvisionnement pétrolier par l'expérience de la première guerre mondiale, le *« sauveur du franc »* voulait doter l'Etat d'un outil de contrôle de ce secteur stratégique.

Selon le texte-cadre, l'Etat confère le monopole de l'importation du pétrole et de ses dérivés à un certain nombre d'entreprises, moyennant certaines obligations précises. Obligations modifiées au fil des ans par des décrets d'application. Les plus importantes concernent la présentation d'un plan précis d'approvisionnement, la capacité de constituer des stocks stratégiques, le raffinage sur le territoire national de 90 % des produits vendus par les grandes compagnies, le transport sous pavillon français d'une part importante du pétrole importé, l'exécution de contrats d'approvisionnement ou de recherches jugés d'intérêt national, etc.

Dans la pratique, cette loi n'est quasiment plus appliquée. Outre la libération récente par le gouvernement socialiste des importations de produits pétroliers faites par les petits négociants, « indépendants » des grandes compagnies (*le Monde* du 6 décembre 1985), ces dernières ont trouvé maintes voies pour tourner les contraintes. Il est vrai que la situation actuelle du marché international, où la pénurie a fait place aux excédents, autorise un certain relâchement des contrôles et pousse dans le sens d'une libéralisation de l'approvisionnement pétrolier du pays.

Est-il, pour autant, nécessaire d'abroger un texte qui permet au gouvernement en cas de besoin de reprendre les rênes ? L'expérience des deux chocs pétroliers de 1974 et 1979 montre que le marché pétrolier est sujet à de prompts retournements qui touchent durement la France, dépendante à 90 % de l'extérieur pour son approvisionnement en hydrocarbures. Dans l'immédiat, la suppression de la loi de 1928 n'aurait sans doute guère de conséquence majeure, sinon peut-être une fermeture plus rapide des raffineries françaises. Mais les pouvoirs publics pourraient se mordre les doigts d'avoir pris une telle décision lorsque le marché se retournera au début des années 90, comme le prévoient la plupart des experts. Car la législation européenne ne permettra plus de faire marche arrière...

V. M.



## ENSEMBLE » DU RPR ET DE L'UDF

### Vingt engagements

Voici les « vingt engagements fondamentaux » de l'UDF et du RPR :

1) Renforcer les garanties constitutionnelles des libertés fondamentales : liberté de l'information, libre choix de l'école, droit de propriété, libertés d'entreprendre, de travailler et d'échanger.

2) Permettre à l'électeur de choisir son député par le retour au scrutin majoritaire.

3) Assurer la sécurité en renforçant les moyens de prévention et de police, en assurant l'exécution des décisions de justice et en organisant la lutte contre le terrorisme.

4) Garantir le développement et la sécurité des DOM-TOM dans l'unité de la République.

5) Rénover l'enseignement par la liberté et la responsabilité : libre choix de l'école, décentralisation progressive du système scolaire et autonomie des universités.

6) Libérer la communication : rendre l'audiovisuel à l'initiative privée dans le cadre de règles claires et impartiales afin d'élargir la liberté de choix du téléspectateur ; désengager l'Etat, qui gèrera une chaîne de télévision et une société de radio, garantir la liberté de la presse par un statut modernisé.

7) Diversifier les initiatives culturelles en développant le rôle des collectivités locales, celui des actions privées et en recentrant l'Etat sur ses missions propres.

8) Affermir notre identité nationale en luttant contre l'immigration clandestine, en agissant avec fermeté contre les étrangers qui s'affranchissent des lois de la République, en facilitant l'intégration pour ceux qui le souhaitent, en développant, pour ceux qui le choisissent, l'aide au retour et en réformant le code de la nationalité.

9) Favoriser la création d'emplois en libérant l'économie : libération des prix par l'abrogation des ordonnances de 1945 ; libération progressive des changes ; développement de la concurrence par la modernisation de la législation et par la déréglementation des secteurs de base.

10) Favoriser la création d'emplois en luttant contre les rigidités qui freinent l'embauche : incitation à l'emploi des jeunes dans le secteur productif, en particulier par des contrats d'insertion ; statut allégé des PME-PMI, notamment par l'effacement des effets de seuil ; suppression de l'autorisation administrative de licenciement dans le respect des mécanismes contractuels ; incitation au travail à temps partiel et assouplissement des formules de travail intérimaire et des contrats à durée déterminée.

11) Développer et diversifier l'effort de recherche et de formation permanente de façon à assurer le maintien du haut niveau scientifique et technique de notre pays et à permettre l'adaptation continue des qualifications.

12) Assurer la stabilité de la monnaie : garantir l'autonomie de la Banque de France ; permettre la constitution d'un grand marché des capitaux pour développer l'épargne et l'investissement.

13) Rendre à l'initiative privée, comme dans toutes les démocraties occidentales, les entreprises du secteur concurrentiel : dénationaliser au cours de la législature notamment l'ensemble des banques et des assurances, le secteur de l'information et les entreprises nationalisées en 1982.

14) Remettre en ordre les finances publiques par un collectif budgétaire 1986 rétablissant la vérité des comptes et un budget 1987 freinant énergiquement les dépenses publiques, réduisant les déficits et procédant à de premiers allégements fiscaux notamment sur l'impôt sur le revenu et les charges des entreprises.

15) Créer les conditions d'une reprise de l'activité du logement et des travaux publics.

16) Sauvegarder la Sécurité sociale grâce à la croissance retrouvée et au développement des valeurs de responsabilité dans la gestion des organismes de protection sociale et dans les comportements individuels.

17) Engager une politique familiale ambitieuse ; favoriser l'accueil du troisième enfant, par exemple par le développement d'une allocation parentale d'éducation et l'ouverture de droits propres en matière de retraite aux mères de famille nombreuse.

18) Remettre à niveau notre défense nationale en lui donnant les moyens d'adapter ses forces tant stratégiques que conventionnelles aux données technologiques et géopolitiques du monde d'aujourd'hui.

19) Reprendre l'initiative en Europe pour accélérer la construction européenne ; créer un grand marché européen unifié ; progresser dans l'achèvement du système monétaire européen ; développer la coopération en matière de défense et de technologie ; relancer la politique agricole commune pour donner à notre agriculture de nouveaux débouchés ; assurer, par une réforme institutionnelle, une efficacité accrue de l'Europe élargie.

20) Retrouver les conditions d'une politique étrangère cohérente et crédible, fondée sur la fidélité à nos alliances, la défense active des droits de l'homme et un effort diplomatique incessant pour aider à résoudre les différents conflits qui surgissent dans le monde.

## Une mise à jour incomplète

*(Suite de la première page.)*

On nous promet une abolition progressive des bonifications d'intérêts et le développement d'« *un vaste marché de capitaux unifié et dynamique* ». Tout cela aurait été impossible sans l'œuvre accomplie par la Rue de Rivoli.

La volonté de doter la France d'un « *droit nouveau de la concurrence* », qui devrait s'appuyer sur une extention de la compétence des tribunaux de l'ordre judiciaire, apparaît positive. Voilà une intention qui tranche avec la politique systématiquement favorable aux cartels et à la constitution des grands monopoles privés et publics suivie par les auteurs successifs de la politique dite industrielle, avant comme après 1981.

### Rapatrier les capitaux

Quant à l'arme secrète, à laquelle M. Méhaignerie a fait allusion, c'est une politique de large amnistie fiscale visant au rapatriement des capitaux. Si ce retour se produisait en masse, le remboursement de la dette extérieure s'en trouverait beaucoup facilité. La Bourse jouirait aussi d'une plus grande aisance pour financer la privatisation du secteur public.

La « plate-forme » n'y fait qu'indirectement allusion, encore qu'une partie des dispositions fiscales et douanières qu'elle contient ne peuvent que favoriser l'opération. C'est le cas pour la suppression des pouvoirs exorbitants et contestables dont jouit en France l'administration des douanes, et cela depuis bien avant l'avènement de la gauche (encore que celle-ci en ait fait un usage particulièrement abusif pendant les deux premières années de son règne). Peut-on espérer que sur ce terrain et sur quelques autres la France fasse dans l'avenir la part moins belle à la raison d'Etat ? Il reste que le retour des capitaux ne se produira qu'à une condition : si la politique suivie garantit la solidité du franc. La « plate-forme » ne fournit pas cette assurance.

C'est, d'une façon générale, sur le terrain de la fiscalité que la volonté de rupture avec l'actuelle majorité s'est manifestée de la façon la plus nette. MM. Chirac, Lecanuet et Giscard d'Estaing sont d'accord pour supprimer dans les deux ans l'IGF (impôt sur les grandes fortunes) et pour fixer à leur niveau antérieur les droits de succession qui ont été, *grosso modo*, doublés par les socialistes. Enfin, l'avoir fiscal devrait être porté à 100 %, une mesure que, il y a une vingtaine d'années, le gouvernement de M. Pompidou n'avait pas osé prendre. Mais la crise du capitalisme, qui est plutôt la crise résultant de l'insuffisance du capital, rend possible aujourd'ui des décisions qui auraient parues réactionnaires il y a encore moins de quinze ans.

« *La fiscalité doit évoluer vers une moindre taxation des revenus des particuliers, des bénéfices et de la rémunération des risques, vers un allégement des charges assises sur les salaires, vers une fiscalité locale moderne* », affirme le texte. Ces promesses peuvent-elles être simultanément tenues alors que, entre autres choses, la Sécurité sociale pourrait bien connaître dès cette année un déficit important ? Les auteurs de la « plate-forme » ne sont-ils pas en contradiction avec eux-mêmes puisqu'ils laissent entendre que les socialistes pourraient bien avoir laissé une situation budgétaire beaucoup plus détériorée que ne le laissent apparaître les chiffres ?

### Trompe-l'œil

Si l'« état des lieux » auquel ils vont procéder révélait effectivement qu'il en est ainsi, comment pourrait-on diminuer à la fois pratiquement tous les impôts, à l'exception de la TVA, dont le relèvement, logique dans l'optique choisie, comporterait beaucoup de risques, l'extension du travail noir *notamment ? Pour les* auteurs de la « plate-forme », les économies budgétaires et les allégements fiscaux doivent aller de pair, alors que M. Raymond Barre affirme que la priorité doit être donnée à la réduction du déficit budgétaire.

L'opposition de points de vue est encore plus grande qu'il n'y paraît si l'on s'avise que les 40 milliards d'économie promis pour 1987 par MM. Chirac, Lecanuet et Giscard d'Estaing sont, au vu des chiffres qu'ils citent, en partie un trompe-l'œil. N'incluent-ils pas dans le chiffre des économies les recettes à attendre de la vente des entreprises dénationalisées ? Mme Thatcher a succombé avant eux à la tentation d'assimiler ces ressources au produit des impôts. La « dame de fer » y a perdu une partie de sa réputation de gestionnaire rigoureux. M. Barre, pour sa part, préconise que les recettes en question servent à désendetter l'Etat. En aucun cas, selon lui, elles ne doivent être considérées comme la contrepartie d'allègements fiscaux. On s'étonne que ce raisonnement ne soit pas admis par tous.

Avec une modestie qu'on n'attendait guère de leur part, les auteurs de la « plate-forme » assurent : « *La croissance est largement déterminée par l'environnement international.* » Il est possible qu'effectivement les futurs gouvernants, quels qu'ils soient, soient favorisés par une conjoncture plus dynamique en Europe. Cependant, la scène économique et financière du monde continue à être dominée par de puissantes forces déflationnistes. Celles-ci resteront à l'œuvre aussi longtemps qu'on n'aura pas, dans le monde, discipliné le crédit. Car la déflation n'est pas autre chose que la liquidation plus ou moins forcée des dettes qui continuent à s'accumuler. Cependant, on peut lire dans la « plate-forme » : « *Aujourd'hui, la crise mondiale est finie.* » Jugement péremptoire que M. Giscard d'Estaing avait prononcé au début de l'année dernière.

### Une conjoncture plus dynamique

En réalité, l'insuffisance persistante de la croissance pour résorber le chômage rend particulièrement nécessaire une politique qui vise à lever des obstacles à l'activité. C'est ainsi que les auteurs de la « plate-forme » ont raison de préconiser, pour stimuler le secteur de la construction, « *une sortie progressive des contraintes de la loi de 1948* », déjà amorcée par M. Quilès. En revanche, toute politique visant à détériorer un peu plus la situation financière de l'Etat, et donc de l'endettement, ne va certainement pas dans le bon sens.

PAUL FABRA.

# POLITIQUE

UN BILAN GOUVERNEMENTAL

## L'économie française vue de la Rue de Rivoli

**Le ministère de l'économie, des finances et du budget a publié jeudi 16 janvier un tableau de « l'économie française début 1986 ». Cette publication coïncide avec l'annonce de la plate-forme commune RPR-UDF.**

**Nous publions ci-dessous l'essentiel de la description faite par le ministère de l'état de l'économie française.**

**• Prix à la consommation : 1985 meilleur résultat depuis 1967.**

1. – La hausse des prix à la consommation est de 4,7 % en 1985. C'est le meilleur résultat depuis 1967. En 1980, elle était de 13,6 %.

L'objectif pour 1986 est de ramener la hausse des prix à 2,5 %.

2. – *Le ralentissement de l'inflation est plus prononcé en France qu'à l'étranger.*

Le différentiel d'inflation avec l'Allemagne est de 2,9 points fin 1985. Il avait toujours dépassé 4 points depuis 1974 et atteint un maximum de 8 points en 1980.

3. – Les prix sont progressivement libérés depuis novembre 1982. D'ores et déjà, 88 % des prix industriels ont été libérés.

52 % des prix de l'indice INSEE sont libérés.

**• Pouvoir d'achat : + 5 % entre 1981 et 1985.**

1) Le pouvoir d'achat a progressé d'environ 5 % sur la période 1981-1985.

Le revenu disponible des Français, qui représente la somme des revenus salariaux et non salariaux et des prestations sociales, déduction faite des impôts directs et des cotisations, a connu une augmentation substantielle au début de la législature. Cet acquis a été conservé pour l'essentiel au cours de la phase d'ajustement de 1983-1984. En 1985, le pouvoir d'achat a repris sa progression à un rythme voisin de 1 %.

2) L'augmentation cumulée sur cinq ans est *la plus forte des pays européens*. Plusieurs d'entre eux (Allemagne, Belgique, Pays-Bas) ont même connu une baisse de pouvoir d'achat entre 1980 et 1985.

3) Un effort important de solidarité a été réalisé. Le SMIC et les prestations aux plus défavorisés ont été fortement revalorisés en termes réels.

*La revalorisation très importante* des allocations familiales a notamment permis de combler le retard pris par les allocations aux familles de deux enfants.

**• Épargne des ménages : rémunération positive.**

1) Le livret A bénéficie depuis deux ans d'une rémunération réelle positive, pour la première fois depuis dix-huit ans.

2) Le livret d'épargne populaire (LEP) a été créé en 1982. Il est réservé aux personnes qui paient moins de 1 420 F d'impôt sur le revenu. Fin 1985, 2,9 millions de personnes en bénéficiaient.

3) L'épargne financière des ménages est mieux rémunérée.

**• Fiscalité des ménages : allégement.**

1) La politique suivie de 1981 à 1985 a permis d'alléger l'impôt sur le revenu pour la très grande majorité des ménages. Cet allégement a été d'autant plus important que les revenus concernés étaient faibles.

Par rapport à 1981, le nombre des non-imposables est passé de 6,4 à 9,1 millions ; le poids de l'impôt a été réduit pour environ 15 millions de contribuables, il a augmenté pour 200 000 à *300 000 contribuables disposant* des revenus les plus élevés.

2) Les contribuables modestes ont été exonérés ou ont vu leur impôt très sensiblement allégé :

3) Seuls les titulaires de très hauts revenus et de grandes fortunes ont vu leur impôt augmenter à la suite des réformes intervenues depuis 1981 :

– L'impôt sur les grandes fortunes concerne environ 103 000 contribuables qui détiennent un patrimoine (hors outil de travail) supérieur à 3,6 millions de francs.

– Relèvement des droits de succession au-delà de 3,4 millions de francs par héritier. (Cette mesure concerne quelques centaines de successions chaque année.)

– La tranche d'impôt sur le revenu à 65 % touche 129 000 contribuables qui perçoivent un revenu annuel supérieur à 646 000 F (1) pour deux parts ou plus.

– Le plafonnement de la réduction d'impôt résultant du quotient familial à 10 520 F par demi-part affecte environ 176 000 contribuables qui perçoivent également des revenus élevés (plus de 464 000 F pour un ménage avec deux enfants) *salaire brut.*

**• Chômage : en baisse**

1) Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué en 1985, pour la première fois depuis 1969.

Le chômage touche 2 322 000 personnes en décembre 1985 (en données corrigées), soit 10 % de la population active.

2) Depuis 1980, l'augmentation du chômage a été moins forte en France que dans tous les autres pays européens.

**• Croissance : comparable à la moyenne de la CEE.**

De 1981 à 1985, le PIB a augmenté en France de 5,9 %.

La croissance économique a été en France comparable à la moyenne de celle des pays de la Communauté européenne et légère*ment supérieure à celle de l'Allemagne* fédérale.

**• Comptabilité des entreprises : amélioration rapide.**

1) La situation financière des entreprises connaît une amélioration rapide depuis trois ans.

2) Le poids des charges fiscales et sociales a diminué en 1985. Les charges fiscales et sociales des sociétés représentent en 1985 29,4 % de leur valeur ajoutée, en recul de 0,5 point par rapport à 1984.

Entre 1973 et 1980, le poids de ces charges avait régulièrement augmenté sous l'effet de majorations de cotisations et d'impôts : il était passé de 26,2 % à 29,2 %.

3) La modernisation de la fiscalité d'entreprises a été engagée pour rendre celle-ci plus incitative.

4) Les créations d'entreprises se sont accélérées en 1984 et surtout en 1985. De 1980 à 1985, leur augmentation est supérieure à 40 %.

**• Investissement industriel : forte reprise.**

L'investissement industriel connaît une forte reprise depuis 1984 : il a augmenté d'environ 20 % en deux ans (10 % en 1984 ; 9 % en 1985).

**• Finances publiques : déficit inférieur à la moyenne OCDE.**

1) Le déficit des administrations (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) est stabilisé à un peu moins de 3 % du PIB, c'est-à-dire à un niveau nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE.

2) Le taux des prélèvements obligatoires diminue en 1985 pour la première fois depuis 1971. Cette baisse met un coup d'arrêt à plus de dix années de croissance rapide et régulière.

**• Budget de l'Etat : réduction possible du déficit.**

Une augmentation limitée du déficit budgétaire a été acceptée pour assurer une croissance régulière de l'économie et freiner la progression du chômage.

Le déficit moyen est ainsi passé de 1,51 % du PIB pour la période 1975-1980 à 3,07 % pour la période 1981-1985.

**• Sécurité sociale : excédentaire depuis trois ans.**

1) Pour la troisième année consécutive, le solde du régime général est excédentaire d'environ 10 milliards de francs en 1985, *après 16 milliards en 1984 et* 11 milliards en 1983.

2) La progression en volume des dépenses du régime général a été réduite de moitié entre 1981 et 1985 par rapport à la décennie 70 : 3,4 % contre 6,8 %. En 1985, elle est de 1,2 %.

3) Les cotisations sociales ont été progressivement stabilisées.

**• Comptes extérieurs : paie*ments courants rééquilibrés.***

1) La balance des paiements courants est rééquilibrée, pour la première fois depuis 1979, grâce à l'amélioration du commerce extérieur et des échanges de services.

Davantage que la balance commerciale, limitée aux seuls échanges de marchandises, c'est la balance des paiements courants (marchandises plus invisibles) qui donne la véritable mesure du redressement de nos comptes exté*rieurs.*

2) Le redressement de la balance commerciale s'est poursuivi en 1985 : le déficit sera de l'ordre de 20 milliards.

**• Bourse : forte progression.**

1) La Bourse de Paris a poursuivi en 1985 sa forte progression : + 41 % contre 26 % pour celle de New-York, 21 % pour Londres et 17 % pour Tokyo. Depuis 1981, elle a été largement supérieure à celle des autres places.

2) Les émissions de valeurs mobilières ont à nouveau fortement progressé en 1985 : 36 % pour les actions et 24 % pour les obligations. Elles ont atteint respectivement 69,9 milliards et 300 milliards de francs. Les unes comme les autres ont augmenté d'environ 170 % depuis 1980.

## Le Haut Conseil de la population : pas de discrimination envers les étrangers

Au cours de sa dernière réunion, le mardi 14 janvier, le Haut Conseil de la population et de la famille, composé de seize membres, dont MM. Pierre Laroque, ancien président de la section sociale du Conseil d'Etat, Alfred Sauvy, Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, Mme Evelyne Sullerot, sociologue, et M. Françoise Héritier, professeur au Collège de France, a adopté, à l'unanimité, une mise au point assez sévère sur la politique d'immigration.

« *La présence de fortes communautés étrangères sur notre sol,* déclare-t-il, *constitue un facteur essentiel de la politique familiale et démographique pour les années à venir – étant rappelé que la France s'est constituée, tout au long de son histoire, par l'apport renouvelé d'étrangers d'origines les plus diverses.*

» *Le Haut Conseil se félicite de la prise de conscience de l'importance de ce problème au double point de vue de l'équilibre démographique et de l'identité culturelle de la France.* »

Il « *estime, cependant, de son devoir de mettre en garde contre certaines solutions parfois avancées concernant, notamment, la réforme en un sens restrictif de notre droit traditionnel de la nationalité et l'instauration d'une discrimination entre Français et étrangers en matière de prestations sociales* ».

« *Le Haut Conseil rappelle, solennellement, que de telles mesures, quelles que soient les intentions de leurs auteurs, auraient des effets défavorables sur l'insertion des familles étrangères qu'il s'agit au contraire de faciliter au maximum, car cette politique est seule conforme à l'intérêt national, au respect des droits de l'homme et de la famille et au respect des multiples engagements internationaux de notre pays.* »

«RASSEMBLEMENT» AUTOUR DE M. MITTERRAND EN SEINE-MARITIME

## Sur les terres de M. Fabius

**Le président de la République devait prononcer un discours, le vendredi 17 janvier dans la soirée, au cours d'un « rassemblement » au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, dans l'ancienne circonscription électorale de M. Laurent Fabius, qui conduit les listes du PS aux élections législatives et régionales dans ce département.**

**Le premier ministre s'est rendu, jeudi, en Alsace, où, après un bref entretien avec le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa (UDF), il a visité le Centre d'exploitation de télématique par satellite des PTT, puis s'est adressé à environ deux mille militants et sympathisants socialistes du Haut-Rhin réunis à Thann.**

**M. Fabius, qu'accompagnait M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, tête de la liste socialiste pour les élections législatives dans le Haut-Rhin, s'est rendu ensuite à Strasbourg, où l'attendait M. Jack Lang, ministre de la culture, pour faire, devant quelque trois mille personnes et plusieurs représentants du monde artistique, un bilan de la politique culturelle du gouvernement.**

**MM. Fabius, Lang et leurs invités ont, après cela, participé à un bal auquel la fédération socialiste avait invité douze mille personnes.**

De notre envoyé spécial

Rouen. – Six ans avant d'être « *le jeune premier ministre* » que le président de la République a « *donné à la France* », M. Laurent Fabius était devenu le jeune député que M. Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste, avait donné à la Seine-Maritime. Ou, plutôt, au Grand-Quevilly. Et, d'abord, à M. Tony Larue, maire de cette ville depuis 1935.

Plus que son maire, M. Larue est le père de cette cité de la banlieue rouennaise, qu'il a construite au long de cinquante ans de règne et qu'il continue d'administrer, à quatre-vingt-un ans, avec la passion et l'autorité d'un patron incontesté. En 1977, après plus de vingt ans passés à l'Assemblée nationale, M. Larue aspirait à la tranquillité du Sénat et se cherchait un successeur comme député. Il s'en était ouvert à M. Mitterrand, qui, en lui proposant son *collaborateur de tous les jours*, au palmarès universitaire brillant, ne pouvait faire davantage honneur au maire du Grand-Quevilly.

M. Fabius est, aujourd'hui, chez lui en Seine-Maritime. Il fait partie du paysage. Résultat d'un travail attentif et méthodique, cet enracinement, dont M. Mitterrand – comme Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing – a toujours fait le gage du véritable engagement politique, tient une place importante dans l'activité de M. Fabius. Ayant cédé son siège de député à son suppléant, M. Marc Massion, lorsqu'il était entré au gouvernement, en juin 1981, M. Fabius n'en continue pas moins de se rendre chaque semaine, presque toujours le samedi, dans ce qui était sa circonscription jusqu'au changement de la loi électorale.

Les élections de 1981 ayant donné à la gauche la majorité au conseil régional de la Haute-Normandie, M. Fabius, qui y siégeait en tant que représentant du Grand-Quevilly, en avait assuré la présidence jusqu'au moment où M. Mitterrand avait estimé que les ministres ne pouvaient cumuler leur portefeuille avec la direction d'une région. M. Fabius avait alors laissé la place à M. Larue, puis les élections cantonales de mars 1982 avaient ramené une majorité de droite au conseil régional. Ministre délégué au budget, ministre de l'industrie et de la recherche, premier ministre, M. Fabius a apporté à la région, au département et à sa circonscription une attention constante.

### La visite à Matignon

Une petite équipe est chargée, à l'hôtel Matignon, de la liaison entre le premier ministre et son « terrain ». Les innombrables demandes d'intervention en tous genres sont *traitées et suivies à Paris*. Chaque semaine des habitants du Grand-Quevilly et de ses environs sont reçus dans la capitale, visitent l'hôtel Matignon, rencontrent M. Fabius. Celui-ci veille lui-même aux réponses que reçoivent les lettres adressées à l'élu de la Seine-Maritime. Cette gestion quotidienne prolonge et amplifie un travail qui, à l'arrivée de la gauche au pouvoir, avait permis au « parachuté » de 1978 d'être, trois ans après, réélu au premier tour avec près de 55 % des voix.

Membre, puis chef du gouvernement, M. Fabius a fait bénéficier la Seine-Maritime des avantages que peut procurer à un département de cette importance le fait d'être représenté au plus haut niveau de décision. Pas toute la Seine-Maritime, disent les adversaires et même certains des « amis » du premier ministre, qui observent que les deux usines implantées grâce à son action l'ont été dans sa circonscription. Ils ajoutent que le coûteux sauvetage des papeteries La Chapelle-Darblay, en 1984, doit beaucoup à la localisation de cette entreprise dans cette même circonscription.

### Face à M. Lecanuet

Les efforts faits pour la formation, dans un département où les retards, dans ce domaine, étaient considérables à tous les niveaux, échappent, en revanche, à cette critique. M. Fabius, en outre, n'a pas attendu le passage au scrutin départemental pour s'intéresser à d'autres secteurs du département, en décidant, par exemple, la création d'une université au Havre – qui n'est pas précisément une place forte socialiste, – projet que M. Antoine Rufenacht, député (RPR) jusqu'en 1981, n'était pas parvenu à faire aboutir sous le septennat précédent.

M. Fabius était devenu rapidement, après son arrivée en 1977, l'une des trois principales personnalités politiques du département. M. Pierre Bolotte, préfet de 1977 à 1982, qui, aujourd'hui, anime une association de présidents de conseil général d'opposition, parle avec admiration du « *talent* » que le jeune député montrait au conseil régional. Le dialogue entre les deux hommes, *empreint de « la plus grande courtoisie »*, se rappelle M. Bolotte, agaçait passablement les chefs de file de la majorité d'alors, à commencer par M. Jean Lecanuet, le maire de Rouen, président du conseil régional. Lorsqu'on lui demande son avis sur le renflouement de la Chapelle-Darblay, l'ancien préfet, aujourd'hui à la Cour des comptes, approuve une décision que, dit-il, il avait, en son temps, réclamée.

La campagne pour les élections de mars met aux prises M. Fabius et M. Lecanuet, ce dernier ayant décidé de conduire la bataille de l'opposition avant de revenir probablement, au Sénat en septembre. M. Fabius dénonce en M. Lecanuet un vieux politicien usé, mais il hésite devant le débat à la télévision régionale que lui a proposé le président de l'UDF. M. Lecanuet voit en M. Fabius l'incarnation d'une gauche qui ne suscite des rêves que pour, finalement, les décevoir, mais il n'est pas acquis qu'il puisse ramener le PS au-dessous de son niveau électoral d'avant 1981.

Les communistes, qui étaient après la droite, jusqu'en 1981, la deuxième force politique du département, s'inquiètent de voir la campagne tourner au duel. M. Roland Leroy, patron du PCF en Seine-Maritime, a retrouvé sans peine, depuis 1984, son langage des années 1978-1981 pour attaquer en M. Fabius le maître-d'œuvre d'une politique de droite, préparant les compromis de l'après-mars. Le premier ministre a eu droit, en décembre dernier, à Elbeuf, à une manifestation de type « commando » de la CGT, qui, comme le PCF, tente d'entamer la représentativité ouvrière que M. Fabius a acquise dans sa circonscription d'origine.

Personnalité dominante du Parti socialiste dans le département, sans en être encore le « patron », comme *M. Pierre Mauroy dans le Nord, ou* M. Mitterrand dans la Nièvre, M. Fabius a mis en place, à des postes clés – la préfecture, la direction du Crédit Industriel de Normandie, celle du Crédit Agricole –, des dirigeants qui lui sont favorables ou mêmes proches, mais l'adjoint au maire du Grand-Quevilly n'a pas fini de consolider ses bases.

PATRICK JARREAU.



## Laurent ou Jack ? Va pour Jean-Marie !

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Les paris étaient ouverts. Qui ouvrirait le bal avec Françoise Sagan, accourue de Paris en Mystère-20 du GLAM pour assister à la présentation du bilan culturel de cinq ans de gouvernement de gauche ? Jack Lang fut fidèle à sa femme Monique, et « Fafa », bien sûr, à sa Françoise à lui. Au diable la hiérarchie, ce fut donc Jean-Marie Bocquel, secrétaire d'Etat au tourisme et régional de l'étape, qui fit tourner dans ses bras *l'auteur extasié de Bonjour tristesse.*

Rock ou valse ? Personne ne put, dans la cohue joyeuse qui avait envahi le vaste dancing-entrepôt, vraiment discerner. « *Je dirais plutôt du cha-cha-cha,* confiait la cavalière. *Et la foule m'a rappelé le Festival de Cannes dans les années 60, quand Sophia Loren arrivait.* » Le but du *compositeur, il est vrai, était de* « *déstructurer les rythmes musicaux* ». « *Et nous, nous sommes plutôt structurés* », soupirait Laurent Fabius, qui, pourtant, s'en tira bien, malgré un handicap : Françoise boitait légèrement, une chaise lui étant tombée sur le pied au cours d'un chahut avec ses enfants. Il la fit pourtant « rocker » avec ardeur.

La belle soirée ! les jolies heures de néo-état de grâce culturel !

« *Le bilan de Jack est fantastique,* s'enthousiasme le comédien Richard Berry. *Au début, on le trouvait seulement sympa. Maintenant, en plus, on le prend au sérieux.* » Et, s'il vous plaît, pas un mot sur Berlusconi : « *C'est une erreur de la gauche,* reconnaît Richard Berry. *Mais ce n'est pas la faute de Jack. C'est Fillioud. Il ne faut pas confondre.* » « *Et d'ailleurs,* renchérit la chanteuse Catherine Lara, *cinq chaînes ou six ou sept, je suis pour. Pourquoi accepter* a priori *la culture américaine et pas la culture italienne ?* »

« *Bienvenue à Laurent et Françoise* », lisait-on, en écriture laser, sur le mur de l'entrepôt. Oui, une belle soirée où l'on put se permettre d'être socialiste tout naturellement, comme on respire « *Alors, vous êtes socialiste ?* », demande ingénument un confrère à Françoise Sagan. Et la dame, quelques instants après, encore interloquée : « *Il m'a demandé ça comme si j'étais albinos !* »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

En Nouvelle-Calédonie

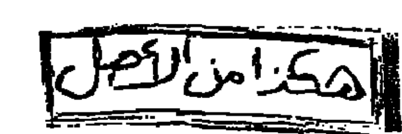
### ATTENTAT AU DOMICILE D'UN INDÉPENDANTISTE

*(De notre envoyé spécial)*

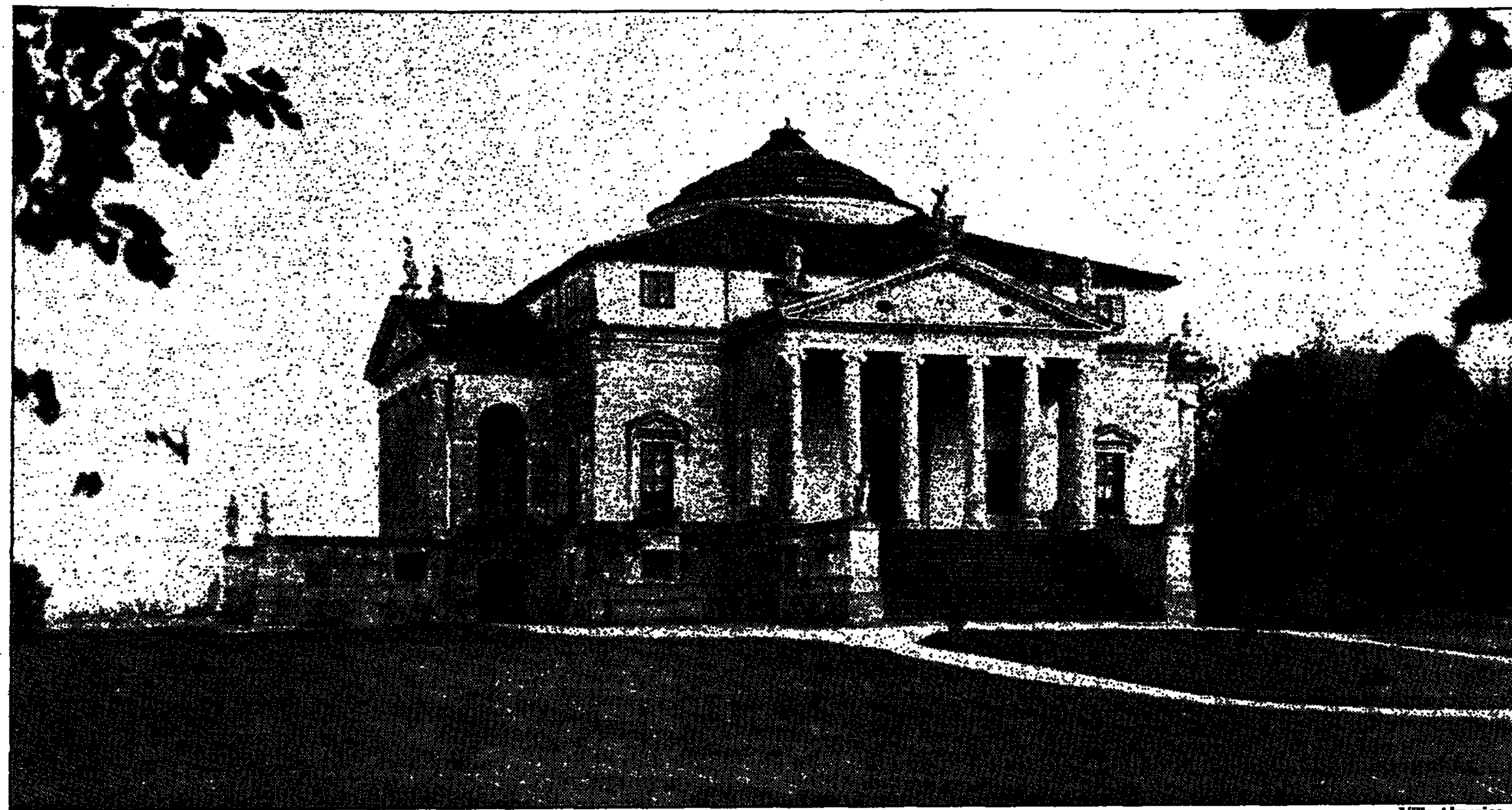
Nouméa. – Le scénario de l'attentat commis, ce vendredi 17 janvier, au domicile de M. Norbert Caffa, l'un des responsables du Parti socialiste de Kanaky (PSK), est ici une première. En plein jour, deux Européens portant lunettes et perruque sont entrés, pistolet au poing, dans la villa de M. Caffa, métropolitain résidant sur le territoire depuis une dizaine d'années, animateur d'une petite formation indépendantiste issue du Parti socialiste calédonien.

Trois Mélanésiens qui gardaient la maison en l'absence de M. Caffa, actuellement en congé en métropole, ont été obligés de quitter les lieux. Pendant ce temps, en effet, un engin explosif était placé au premier étage de la villa. Les dégâts matériels sont assez importants.

La veille de l'attentat, deux autres personnalités indépendantistes ont reçu d'inquiétants messages : Me Gustave Téhio, connu pour être le défenseur des indépendantistes, a trouvé un cercueil miniature devant sa voiture, dont les vitres avaient été brisées, tandis que le véhicule de M. Jean-Jacques Bourdinat, président de la Ligue des droits de l'homme locale, était endommagée par un cocktail Molotov. – E. P.



# LOISIRS



D. R.

Villa Almerico, dite « la Rotonde », près de Vicence.

# Les marches de Venise

## Au-delà des canaux, les villas palladiennes.

LES enfants jouent au football Campo San Stefano ; à deux pas de la Faculté de lettres, les gosses de Venise tirent des coups-francs dans les volets d'un palais aveugle. L'hiver, la ville reprend ses airs de petite provinciale. Dans les *calle* désertées par la foule estivale, les distances diminuent. C'est le moment de s'offrir de longues balades. Le meilleur remède contre l'overdose d'émotions artistiques qui guette le visiteur.

Quand on n'a pas le souffle lyrique de Goethe, ni le talent raffiné et vaguement mélancolique de Paul Morand, Venise, au quotidien, réserve cependant d'agréables compensations. Il suffit de laisser vagabonder le regard. Les plaques de cuivre sur les portes, les volets décorés aux étages supérieurs de certaines maisons, les grilles de fer forgé, les chats qui semblent partout chez eux dans cette ville féline, les échoppes des artisans. Car on travaille aussi, à Venise ; mais discrètement, comme pour ne pas déranger le bel ordonnancement touristico-commercial qui régit la vie de la cité, en vitrine. Près du Camp San Zaninovo, en passant le sotoportego de la Stua, on découvre, dans la pénombre, le minuscule atelier d'un vieil ébéniste. Quant au dernier fabricant de gondoles, c'est au bord du Rio di San Trovaso, près des Zattere, qu'il continue à construire ses barques asymétriques.

Sur la route du continent, avant de quitter les canaux pour la *terra firma*, le chemin passe par la lagune. Inutile de s'engouffrer bêtement dans une de ces vedettes qui, depuis la Riva degli Schiavoni, assurent le service Murano-Burano-Torcello. Outre son prix élevé, le circuit offre le désagrément d'une longue halte à Murano où l'industrie du tourisme a tué l'artisanat du verre. Aux déplacements guidés, le voyageur préférera donc la découverte personnelle.

Il suffit d'imiter les Vénitiens et d'emprunter le vaporetto de la ligne 12 qui part des Fondamente Nuove. Un regard pour l'île de San Michele, le cimetière chic de Venise où sont ensevelis quelques étrangers illustres : Stravinsky, Diaghilev, Ezra Pound, et un petit arrêt à Murano, avant de descendre à Burano.

Sous le ciel plombé de l'hiver, les maisons multicolores donnent à la ville une allure nordique. L'individualisme latin en plus. Du jaune au mauve, toute la palette y passe. Couleurs vives étalées sur les façades, maison par maison, étage par étage. Ici, chaque habitant affiche sa personnalité sur les murs qui lui appartiennent. Pas question de choisir les mêmes teintes que son voisin... Sur la place qui porte le nom du plus célèbre enfant de Burano, Baldassare Galupi, la Scuola dei Merletti abrite des collections de cette dentelle qui fit la réputation de l'île. Aujourd'hui, le point de Venise est « made in Hongkong ».

### Echapper aux barbares

A dix kilomètres seulement de Venise, Torcello est au bout du monde. Difficile d'imaginer que ce morceau de terre entouré de joncs a hébergé les premières colonies de réfugiés qui cherchaient à échapper aux barbares. Seul souvenir de la splendeur passée, la cathédrale, construite au huitième siècle d'après le modèle des premières églises chrétiennes de Ravenne. Elle abrite de superbes mozaïques byzantines dont une madonna du XIII[e] siècle. L'été, les cent derniers habitants du lieu se terrent dans leurs maisons lorsque déferlent les vagues de visiteurs transpirants.

A part la cathédrale et un minuscule musée, l'île n'a pas grand-chose à leur offrir, et, en attendant la prochaine navette, ils traînent à la terrasse du petit restaurant « 1 600 » qui s'est ouvert face à la Locanda Cipriani. Annexe du *Harry's Bar*, la *Locanda* garde le souvenir des visiteurs célèbres qui s'y sont succédé. Et, bien sûr, d'Hemingway, dont la légende veut qu'il ait inventé, ici, la recette du Montgomery à 15 contre 1. Un cocktail composé de quinze mesures de gin et d'une de Martini... Le soir, pour quelques rares privilégiés, Torcello redevient une oasis de calme. Un coin de campagne itlienne à l'écart de la ville étouffante.

C'est de l'autre côté de la lagune, dans la campagne de la Vénétie, que se cachent les villas palladiennes. Pendant la saison chaude, le bateau qui remonte la Brenta, de Venise à Padoue, s'arrête devant quelques édifices parmi les plus représentatifs. Mais la voiture reste le meilleur moyen d'accéder à la vingtaine de villas construites par Andrea Palladio pour les aristocrates de Venise. Dans « Venises », Paul Morand constate tristement que « la Brenta n'est plus la rivière d'été dont les eaux alpines rafraîchissaient les estivants vénitiens ; pas d'arbres, des cabanes pavoisées de haillons, une eau couleur d'olive où flotte l'outre gonflée des chats morts, des cageots et des bidons crevés... »

A quelques mètres de ce canal nauséabond, protégée par un rideau de saules, la Malcontenta dresse fièrement le haut portique ionique qui la fait ressembler à un temple. Dessinée au milieu du XVI[e] siècle pour les deux frères, Alvise et Niccolo Foscari, la villa a été restaurée par le propriétaire actuel, le comte Antonio Foscari. Ce surnom de Malcontenta lui aurait été donné en souvenir d'une jeune femme au caractère irascible, dont le portrait orne encore le mur d'une des petites pièces de la villa.

Mais c'est plus à ses proportions extérieures et à ses fresques murales réalisées par Giovani Battista Zelotti et Giovanni Battista Franco, que la villa Foscari doit sa renommée. Malgré l'environnement industriel dans lequel elle se trouve aujourd'hui (coincée entre un entrepôt de matériaux de construction et une voie ferrée), la Malcontenta demeure un lieu exceptionnel.

### Les patins de feutre

Dans un autre style, la villa Barbaro, à Maser, près de Montebelluna, représente l'exemple le plus achevé des villas agricoles conçues par Palladio. Au rez-de-chaussée, de chaque côté de la partie centrale, avec sa façade à portique, des ailes à arcades qui abritaient les bêtes. A l'étage, une série de pièces décorées de fresques de Paolo Véronèse. Sur les patins de feutre destinés à protéger le dallage, les visiteurs glissent silencieusement d'un mur à l'autre. Les portraits en trompe-l'œil renvoient les images plus vraies que nature, des membres de la famille Barbaro et des domestiques. Derrière la villa, la chapelle en forme de temple corynthien est la seule église palladienne construite en dehors de Venise.

Andrea Palladio a marqué la Vénétie de son empreinte. De Venise à Lugo, en passant par Fanzolo, sa trace s'arrête à son point de départ, Vicence. C'est dans la ville natale que l'architecte a bâti sa dernière œuvre, le Theatro Olympico. Entrepris l'année de sa mort, en 1580, l'édifice a conservé ce qui faisait son originalité il y a quatre siècles : une scène en perspective, dessinée par Scamozzi. Pas question ici, de suivre le guide. Le jeu consiste à le regarder évoluer, étrange petit lutin sorti d'un film de Fellini, à travers les décors de bois peint.

Au nord-ouest de Venise, Asolo, la ville aux cent horizons, offre l'un des plus beaux panoramas d'Italie du Nord. Au pied de la Rocca, la forteresse qui domine la cité, les petites ruelles bordées d'arcades partent à l'assaut des collines parsemées de cyprès et de vignobles ; s'arrêtant aux villas limitées par leurs jardins en étages. Catherine Cornaro, la reine de Chypre déposée par Venise, y a vécu un exil doré, en compagnie d'artistes et de poètes. Parmi eux, Pietro Bembo, qui a inventé le verbe « asolare » : laisser passer le temps sans rien faire. Ce climat qui incite à la rêverie, a attiré également le poète Robert Browning, dont le dernier ouvrage, *Asolando*, est dédié à Asolo.

La marche trévisane ne se contente pas d'être un arrière-pays plein de charme. Elle fait partie des grandes régions vinicoles de la péninsule. Trois « routes des vins » la sillonnent. De Valdobbiadene à Conegliano, la route du prosecco, un vin blanc pétillant au parfum de pomme et de glycine ; d'Asolo à Montebelluna, la route du Montello et des collines asolanes ; et, plus au nord, la route des vins de la Piave : tocai, pinot bianco, merlot, et l'étonnant raboso. Depuis 1980, les vignes du comte Loredan-Gasparini produisent le venegazzu. Un « bordeaux » local issu de raisins élevés sur les collines de Montebelluna. Encore un peu riche pour un palais sensible, le venegazzu est à l'image de la région : chaleureux et exubérant.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

## Clins d'œil

PRATIQUES (ils tiennent dans la poche), agréablement mis en page, les *Carnets du voyageur*, édités par Gallimard, ne s'adressent pas seulement aux touristes. Ils ont l'ambition de devenir les compagnons indispensables de tous ceux qui cherchent à approcher d'un peu plus près la réalité d'une ville ou d'un pays.

Les événements historiques et culturels y sont répertoriés, de même que des programmes de découvertes, des balades et une foule de bonnes adresses. L'originalité de la démarche des éditions Gallimard réside dans la profusion des clins d'œil littéraires qui émaillent ces ouvrages. On visite Paris avec Flaubert, Mac Orlan, Victor Hugo...

Huit guides ont déjà été édités dans cette nouvelle série : *Californie*, *New-York*, Londres, Grèce, Florence, Rome, Paris et Venise. Ce dernier offre un aperçu très complet de la ville, de la lagune à l'arrière-pays. Le charme des collines vénétiennes à Asolo, la beauté saisissante de la vallée de la Brenta, à Bassano del Grappa, là où la rivière débouche des montagnes, le style des villas de Palladio qui parsèment la Vénétie. Et, bien sûr, les vins. Car cette région n'est pas seulement la plus moderne d'Italie en matière vinicole, elle est aussi la plus féconde.

*Ch.-L. P.*

● *Les Carnets du voyageur*. Gallimard, 78 F.

# Sonnez les matines !

LA tradition hospitalière de certaines communautés n'est pas un mythe en Italie. Pour dormir dans les couvents, il n'est pas nécessaire de connaître la messe en latin ou de présenter un certificat de baptême. L'essentiel est de se montrer respectueux. L'hébergement s'effectue, en principe, dans des chambres communes, généralement des cellules monacales de cinq ou six lits. Logement individuel assez rare.

Cette forme d'hébergement est des plus agréables, surtout si vous avez la chance d'être reçu dans un ravissant monastère du dix-huitième siècle ou dans un séminaire classé monument historique (la plupart le sont !).

Deux légers inconvénients cependant. Vous serez réveillés dès 5 ou 6 heures du matin par les cloches ou les chants religieux. Mais les matines en grégorien seront un souvenir extraordinaire, à condition de vous être couchés tôt. Le second handicap vous y aidera car bon nombre de ces communautés ont pour règle de fermer leur porte à une heure très précise, et mieux vaut ne pas être en retard, ne serait-ce que de cinq minutes.

Quant au coût de l'hébergement, il est variable mais toujours modique.

● **Quelques couvents à Venise :**

– *Istituto Cannociane :* Giudecca, 428. Magnifiquement situé sur l'île de Giudecca. Panorama superbe sur la place Saint-Marc et le palais ducal, juste en face. En sortant de la gare centrale, traverser le Grand Canal et prendre le vaporetto nº 5. Tenu par des religieuses adorables. Seules les femmes sont acceptées. Dortoirs de sept lits, assez spartiates mais bien tenus. Le bureau d'inscription est fermé de 8 h 30 à 16 h et les portes closes à 22 h !

– *Fosteria Valdese :* Castello, 5170. Juste derrière la place Saint-Marc. Ancien palais vénitien appartenant à une congrégation religieuse. Assez vieillot d'aspect (c'est tout son charme !) et façade recouverte de glycine. Du Campo Santa-Maria-Formosa, prendre la calle Lunga Santa-Maria-Formosa. On est accueilli par un brave homme qui adore bavarder en français. Bureau ouvert de 11 h à 13 h et de 18 h à 20 h 30. Chambres simples, doubles ou petits dortoirs.

– *Domus Civica :* San Polo, 3082. Tél. : (041) 243-32. A l'est de la piazzale di Roma, à 5 mn à pied de la gare principale. Femmes uniquement. Immeuble cossu du siècle dernier mais intérieur assez triste. Tenu par des religieuses.

● **Quelques couvents à Rome :**

– *Sœurs oblates de l'Assomption :* via Andrea-Doria, 42. Tél. : (06) 38-53-37. Merveilleusement situé à proximité du Vatican. Mixte. Ambiance un peu pincée mais chambres très propres. La porte ferme à 22 h 30 tapantes.

– *Couvent des Sœurs Elisabeth :* via dell'Olmata, 9. Confortable et tout à fait abordable.

Ph. G.

# Cap sur les gondoles

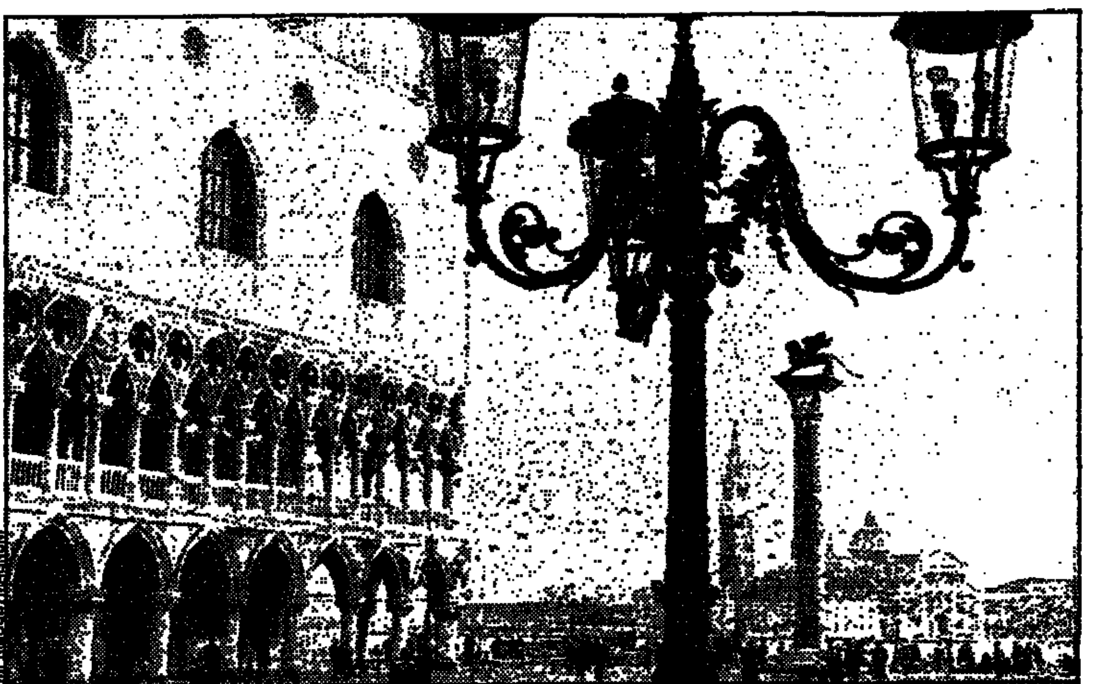
**Trousseau de clefs pour la cité des Dogés.**

LES plus économes, les plus craintifs ou les moins pressés opteront pour le train : 890 F A/R en deuxième classe, 1 412 F en première classe, 142 F le supplément couchette. Les plus raffinés gagneront Venise par l'*Orient-Express* via Zurich et Innsbruck pour 4 800 F, repas compris, jusqu'au 30 avril.

Côté avion, *Air France* et *Alitalia* proposent un vol vacances A/R à 1 690 F (1 390 F jusqu'au 28 février). *Nouvelles Frontières* invite à rallier Vérone en avion puis Venise en train pour 1 100 F A/R et propose des vols directs sur Venise pour 1 540 F avec une réduction de 300 F en janvier et février.

Pour ce qui est des forfaits, *Intermezzo* propose l'avion et deux nuits d'hôtel à partir de 2 185 F et une semaine à partir de 3 300 F avec réduction de 300 F en janvier et février ; *CIT Evasion*, des week-ends train ou avion plus deux nuits à partir de 985 F et 1 970 F ; *Donatello*, un week-end avion plus deux nuits au *Danieli* à 3 160 F (moins 300 F en janvier et février) ou un combiné *Orient-Express* plus deux nuits avec retour en avion pour 5 980 F ; *Tourisme/SNCF*, une formule train plus trois nuits (standard) à partir de 1 516 F et deux jours, avion plus une nuit (première catégorie) à partir de 2 520 F ; *Nouvelles Frontières*, avec ses vols, un forfait de trois nuits à partir de 360 F.

A signaler enfin, parmi les week-ends en Europe proposés par *Jet Tours*, un forfait trois jours/deux nuits dans un quatre étoiles (chambre et petit déjeuner) avec transport en avion pour 2 250 F jusqu'au 24 janvier, 2 550 F du 31 janvier au 7 février, 2 250 F du 14 au 21 février, 2 310 F du 28 février au 14 mars et 3 110 F du 21 au 28 mars.


M. RIBOUD/MAGNUM

## Pour y vivre le carnaval

Plusieurs voyagistes proposent, pour cette occasion, des programmes spéciaux. *Nouvelles Frontières* (en avion et avec un accompagnateur) du 5 au 12 février (2 500 F) ou du 6 au 13 février (2 720 F). *CIT Evasion* du 7 au 13 février à partir de 2 750 F (en train) et de 5 150 F (en avion). *Tourisme/SNCF*, du 5 au 10 février (train-couchettes) pour 2 670 F. *Donatello* (train et six nuits) à partir de 2 030 F ou en avion, à partir de 2 960 F. *Eden-Voyages*, du 5 au 10 ou du 8 au 13 pour 2 295 F (en train-couchettes) ou 2 975 F en avion. *Arcus*, du 31 janvier au 4 février pour 5 250 F, comprenant l'avion, l'hébergement en catégorie supérieure en demi-pension, les visites et un bal masqué au palais Dario. A signaler également *Clio, les amis de l'histoire*, du 7 au 11 février, *Intermezzo* et *Vacances pour tous*.

## Pour s'y loger

*El Toula* à Paderno-di-Ponzano près d'Asolo (Trévise). Tél. : (0422) 96023/96191. Un cadre raffiné pour les amoureux de nature et de bonne cuisine. Ce relais de campagne choisi par la chaîne des Châteaux-Hôtels offre l'hospitalité des grandes villas de la campagne vénétienne.

*Beccherie* à Trévise. Piazza Ancilotto 11. Tél. : (0422) 40871. Au cœur de la ville, à deux pas du Palais des 300 avec ses tours crénelées, l'auberge Beccherie a conservé les lignes, les couleurs et l'ameublement caractéristiques des nobles maisons de la Vénétie.

*Hôtel Villa Cipriani* à Asolo, via Canova 298. Tél. : (0422) 55444. Un havre de tranquillité dans un décor grandiose. Les chambres et le jardin envahi de rosiers offrent une vue unique sur la vallée et les collines.

*Hôtel Metropole*, à Venise. Riva degli Schiavoni 4149. Tél. : 705044. Directement sur la lagune. Aussi bien situé que le *Danieli* dont il est voisin, mais moins snob. Service discret et efficace.

*Hôtel Guerrini*, à Venise. Lista di Spagna 265. Tél. : 52 (7) 153 33. Pas cher mais bien tenu. Un hôtel calme au fond d'une ruelle dans le quartier de la gare ferroviaire.

## Pour s'y restaurer

*All'Antica Torre. Da Reis*, à Trévise, via Inferiore 55. Tél. : (0422) 53-694. Restaurant traditionnel italien où l'on propose des plats typiques de la cuisine trévisane. Ne pas oublier de déguster les vins de la région, car l'établissement fait aussi office de bistrot à vins, ce que les Italiens baptisent un peu pompeusement *enoteca*.

*Tajer d'Oro*, à Chiarano (près de Trévise) via Roma. Tél. : (0422) 746392. Ennio Giacomazzi a fait de son établissement l'un des meilleurs restaurants de poisson de la région. Chaque soir, l'endroit est pris d'assaut par tout ce que Trévise compte de connaisseurs. Réservation indispensable.

*Harry's Bar*, à Venise. 1323 San-Marco. Tél. : (52) 85331/5236797. Impossible de venir à Venise sans pousser la porte du restaurant rendu célèbre par Hemingway. Malgré sa réputation, l'endroit demeure l'une des meilleures tables de la ville. Les jours d'affluence, il est conseillé de se replier sur la salle du premier étage. On y est moins bousculé, et la vue sur la Salute et sur San Giorggio Maggiore aide à faire avaler l'addition.

*Al Teatro*, à Venise. 1916 San-Marco, Campo San-Fantin. Tél. : 5221052. L'établissement préféré de Paul Morand. Et certainement le meilleur endroit pour finir une soirée commencée en musique à la Fenice, à deux pas.

*Al Graspo de Ua*, à Venise. 5093 San-Marco, calle dei Bombaseri. Tél. : (52) 700150/5223647. La campagne à la ville. Ce restaurant centenaire a su garder l'atmosphère des auberges provinciales. On y trouve toutes les spécialités régionales.

*La Trattoria Agnoletti*, à Giavera del Montello (Trévise). Tél. : (0422) 876009. Une auberge rurale sur la route des vins.

## Adresses utiles

Office du tourisme italien, 23, rue de la Paix, 75001 Paris. Tél. : 42-66-66-68.

Air France, 119, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-99-23-64.

Alitalia, 140, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-56-66-33.

Orient-Express, 11, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-36-28.

Intermezzo, dans les agences de voyages.

CIT Evasion, 3, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Tél. : 42-66-00-90.

Donatello, 11, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 42-33-24-82.

Tourisme SNCF, 16, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Tél. : 43-21-49-44.

Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.

Jet Tours, dans les agences de voyages, agences Air France ou au 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.

Eden-Voyages, 11, rue Molière, 75002 Paris. Tél. : 42-96-21-37.

Arcus, 62, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 42-22-39-89.

Clio, 40, rue Blomet, 75015 Paris. Tél. : 47-34-36-63.

Vacances pour tous, 21, rue Saint-Fargeau, 75989 Paris. Tél. : 43-58-95-66.

# PHILATÉLIE nº 1931

## Le professeur Alfred Kastler...

...ne figurera pas dans la série des « personnages célèbres ». En raison de la « non-ressemblance » de l'effigie du physicien, la famille Kastler a demandé le retrait pur et simple du timbre déjà imprimé, en feuille et en carnet.

C'est un coup dur dans les deux cas. La série sera ainsi réduite à cinq timbres, imprimés en feuille. Et, le carnet réimprimé avec cinq timbres se tenant, le sixième sera remplacé, au début du carnet, par une vignette avec « guillochis ».

Souhaitons que, mises à part les pièces réservées pour le Musée, tous les timbres soient détruits, et surtout qu'il n'y ait pas de fuite vers le commerce...

L'émission étant prévue pour le 22 février, nous donnerons prochainement tous les détails sur la série.

## Compléments au programme...

... pour 1986. – Les émissions de l'année ont à peine débuté qu'on nous annonce déjà « compléments au programme » de sept timbres.

● **Série « artistique ».** – Œuvres d'Alberto Magnelli et Pierre Soulages.

● **Commémoratifs et divers.** – Cinquantenaire de la création du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes ; championnats du monde de volley-ball ; bicentenaire de la première ascension du Mont-Blanc ; Pierre Cot (1895-1977) ; cinquantenaire de la cinémathèque française.

Le programme 1986, annoncé le 22 juin 1985, comprenait trente-huit timbres.

## Le Festival des paras...

...sur Paris. C'est l'impression qu'on éprouve. Heureusement, une inscription juste au-dessus de la mention « République française » nous apprend qu'il s'agit, tout bonnement, de... « Carnaval – Venise à Paris ». Pourtant tout laisse croire, plutôt, à des parachutages massifs sur la capitale.

Nos lecteurs vont encore s'interroger : « Qui est responsable, qui choisit les artistes ? » (1).

Nous déplorons qu'un sujet plaisant comme le « Carnaval – Venise à Paris » s'exprime par l'image d'un futur champ de bataille ! Existe-t-il d'autres maquettes ? Si, oui, qu'on nous autorise à les publier ! Pour voir si nous avons raison ou si nous imposons (1) notre point de vue personnel !

La sortie du timbre est prévue pour le 10 février en « P.J. », nous y reviendrons.

(1) Voir « *le Monde Loisirs* », du 14 octobre 1985, page IX.

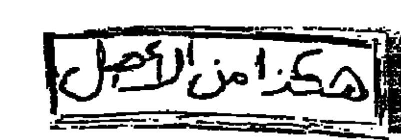
● **RETRAITS :** les six timbres, avec surtaxe, de la série des « Personnages célèbres » seront retirés de la vente le 14 février, R. Rolland, J.-P. Sartre, J. Romains à 1,70 + 0,40 F et F. Mauriac. V. Hugo, R. Dorgelès à 2,10 + 0,50 F, ainsi que le 5,00 F, vitrail de la Cathédrale de Strasbourg.

● **ALGÉRIE :** série des « sites touristiques », 0,80 DA, Chetaibli ; 2,00 DA, El Menisa ; 2,40 DA, Bounoura.

● **MICRONÉSIE :** bicentenaire de la naissance de J.-J. Audubon, quatre timbres de 22 cents se tenant et un de 44 cents, sujets : divers oiseaux.

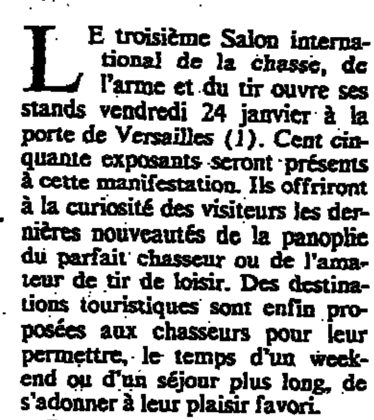
ADALBERT VITALYOS.





# A bout de souffle

**Au rendez-vous de la chasse et des armes, le retour de la sarbacane.**



LE troisième Salon international de la *chasse*, de l'arme et du tir ouvre ses stands vendredi 24 janvier à la porte de Versailles (*1*). Cent cinquante exposants seront présents à cette manifestation. Ils offriront à la curiosité des visiteurs les dernières nouveautés de la panoplie du parfait chasseur ou de l'amateur de tir de loisir. Des destinations touristiques sont enfin proposées aux chasseurs pour leur permettre, le temps d'un week-end ou d'un séjour plus long, de s'adonner à leur plaisir favori.

Parmi les innovations de ce Salon, on distingue « le village des animaliers » où sont exposées des aquarelles, peintures, gravures et sculptures inspirées par la nature et la chasse. Le « coin des inventeurs » propose, lui, les meilleurs « trucs » et inventions imaginés et mis au point pour mieux tirer ou mieux chasser. Sans oublier le *rendez-vous des fanatiques de la* cartouche.

Rappelons que la France compte aujourd'hui près de deux millions de chasseurs et un peu plus de cent vingt-six mille tireurs *licenciés*. On comprend mieux, ainsi, que les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie, la Hongrie et *l'URSS, notamment, grands* pays producteurs d'armes de chasse et de tir, soient présents à ce Salon.

A côté des *fusils*, pistolets, carabines, arbalètes, lance-billes et autres revolvers, la grande surprise du Salon, c'est l'arrivée, ou plutôt le retour, d'une arme plus que millénaire : la sarbacane ! Est-ce d'ailleurs une arme véritable, ou un bel objet ? La question *peut se poser, au même titre que* pour un arc ou un boomerang...



J.-C. COUTAUSSE/VU

Cet « intrument à vent » étonne en effet beaucoup, de prime abord. Comme le remarque le peintre Henri Rey, amateur averti d'art et d'armes, « *la sarbacane requiert exactement le même « coup de langue » que la trompette. Dans les deux cas, il faut provoquer une arrivée d'air très brutale* ».

La sarbacane possède d'autres *qualités, qui expliquent son retour* au premier plan. D'abord, c'est une arme précise. On la tient au *centre de la bouche, qui doit former*, avec les yeux, un triangle isocèle. Cette visée des deux yeux, *unique en matière de tir*, donne des résultats époustouflants. Un débutant peut espérer raisonnablement, au bout d'une demi-heure, grouper à 10 mètres toutes ses flèches dans l'espace d'une carte à jouer ! A condition d'avoir de bons poumons et de bonnes joues, la sarbacane reste précise jusqu'à une trentaine de mètres.

Cette précision est liée à la longueur de l'instrument, qui varie entre 75 cm et 1,50 m. Les flèches, d'un diamètre de 8 à 10 millimètres, sont formées à l'arrière d'un cône de plastique qui joue le rôle d'empennage et, à l'avant, d'une pointe en acier. Ce sport, dont le premier championnat de France vient d'avoir lieu et qui progresse partout dans le monde, est sans doute l'activité de tir la moins onéreuse. Une excellente sarbacane coûte entre 100 et 300 F et, pour 20 F, on dispose de six flèches, réutilisables pratiquement tout le temps.

A côté de cette arme insolite, les arcs Barnett exposés sur le stand PS Diffusion paraissent presque classiques, malgré les excroissances étranges dont les hérissent les progrès technologiques. Ils constituent pourtant une petite révolution dans ce milieu plutôt traditionaliste : l'entrée de cette firme britannique au sein de l'*aristocratie* de l'archerie, où, jusqu'à présent, l'américain Hoyt et le japonais Yamaha tenaient le haut du pavé. La gamme Barnett se limite toutefois à l'arc *compound*, c'est-à-dire l'arc à poulies qui permet de démultiplier l'effort, de viser mieux et d'imprimer à la flèche une accélération plus progressive. Le *compound*, en résumé, permet, à force physique égale, de tirer avec un arc plus puissant. Or, plus un arc est puissant, plus il pardonne les erreurs.

Ces arcs « haut de gamme », adaptables sur mesure en quarante-huit heures, et que l'on trouve à des prix abordables (de 1 800 F à 3 600 F pour les modèles de compétition), devraient favoriser la pratique d'un sport qui depuis quelques années connaît un renouveau.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Salon international de la chasse, de l'arme et du tir. Du 24 au 28 janvier, Parc des expositions, porte de Versailles. Prix d'entrée : 55 F. Le lundi 27 et le mardi 28 janvier sont réservés aux professionnels.

● *Réunies sous l'égide de la Fédération interdépartementale des chasseurs de Paris, onze associations spécialisées dans les différents types de chasse mettront en place, durant la période du Salon, un centre d'information sur la chasse et l'environnement.*

*En appelant le 45-30-49-92, il sera ainsi possible de se renseigner sur tout problème de législation, d'équipement ou de technique de chasse. Ce service fonctionnera le vendredi 24 janvier de 15 heures à 20 heures, les samedi 25 et dimanche 26, de 9 heures à 19 heures ou en se rendant directement sur le stand C 35 dans le hall 7.*

# Canons d'orfèvre

**Douze mois pour ciseler un Browning.**

LORSQU'IL a assemblé les bouts de bois qui ont composé Pinocchio, le bon Gepetto, l'ébéniste de la fable, devait être aussi amoureusement attentif *que ce vieil ouvrier* belge *qui finit* sa journée dans un atelier de la banlieue liégeoise.

Il est fascinant, le bougre. A hauteur du ventre, sur un établi s'amoncellent gouges, limes, poinçons, ciseaux de tailles et de formes les plus diverses. Sur cet étalage d'outils dont certains feraient la joie d'un brocanteur s'accumulent encore toutes sortes de papiers de verre, de chiffons, d'objets sans nom façonnés pour l'usage exclusif de leur propriétaire.

Dans ses gros doigts noircis par la poussière, il manipule deux pièces métalliques comme de la porcelaine précieuse. Après avoir longuement inspecté leurs contours, il en passe une sur une lampe à pétrole. Quand le noir de fumée recouvre entièrement cette pièce, il l'emboîte en force dans l'autre puis la retire d'un coup sec. Au point de friction, l'acier apparaît à nu. Le bonhomme farfouille alors dans son fourbi pour en extraire l'outil adéquat et commence à faire disparaître l'excroissance.

Dans une centaine d'heures peut-être la bascule du fusil qu'il est en train de confectionner jouera parfaitement sans qu'il y ait plus d'un millième de millimètre entre les deux blocs d'acier. Et dans une douzaine de mois l'arme sera prête à être livrée à son propriétaire, après que chaque pièce aura été traitée avec le même soin, en chaque point de la chaîne *d'assemblage. Jusqu'à l'atelier* de gravure fine où des fils d'or seront incrustés dans les ciselures *cynégétiques*.

Tel est le cérémonial, presque surréaliste à l'époque de la robotique, qui entoure la fabrication d'une carabine qui sera bientôt un objet de collection plus qu'un engin de mort. *Les Beretta italiens*, les Purdey anglais, les Ploton Barret français ou les Remington américains, *les Browning haut de* gamme sont des armes et un peu plus que des armes, des objets de luxe que les amateurs *convoitent* comme les bibliophiles convoitent des éditions originales.



G. DESCAMPS/VU

Mais les raisons pour lesquelles les ouvriers belges, héritiers d'antiques traditions artisanales, peaufinent des armes imaginées au début du siècle par un mormon américain ne sont pas banales. John Moses Browning n'était d'ailleurs pas un personnage ordinaire. Dans l'Amérique de la conquête de l'Ouest, le gamin était déjà un bricoleur de génie.

Il savait tout réparer dans la maison de ses parents, et ses dons firent rapidement merveille dans l'atelier de son père, qui récupérait les pétoires des chercheurs d'or et des coureurs de prairie. A treize ans, il fabriqua entièrement sa propre carabine. Ce fut lorsqu'il eut une trentaine d'années qu'il inventa une carabine à répétition à levier. Mais son atelier d'Ogden, dans l'Utah, était trop modeste pour la commercialiser. Il céda donc le brevet à la firme Winchester, sous la marque de laquelle elle deviendra la carabine la plus célèbre de l'Ouest.

*John Moses Browning* eut beaucoup d'autres inventions de même nature à son compte : carabines automatiques, *mitrailleuses*, pistolets... Il inventa à un rythme tellement soutenu que les fabricants américains n'arrivèrent plus à suivre la cadence. Ils achetaient ses brevets *mais* ne *les* produisaient pas. Alors qu'il venait de concevoir le premier pistolet automatique *7,65* en *1897*, John Moses Browning rencontra dans les bureaux de Colt, auquel il pro*posait son dernier-né, un représen*tant de la Fabrique nationale de Belgique. Cette raison sociale recouvrait en fait un groupe d'armuriers liégeois qui s'étaient constitués quelques années auparavant en société pour assurer une très grosse commande de fusils de guerre Mauser.

Ils cherchaient de nouveaux débouchés. L'accord fut rapidement conclu : en 1899 sortaient des ateliers Stahl les premiers pistolets automatiques qui allaient établir la renommée mondiale de Browning. Puis, en 1912, c'était un fusil de chasse automatique à cinq coups qu'imagina le prolifique John Moses Browning. A l'époque des transatlantiques, il franchissait soixante et une fois l'océan pour se rendre en Belgique, où il mourut en 1926. Plusieurs années après sa mort, les croquis qu'il avait laissés devaient encore servir à produire des armes nouvelles.

Longtemps la société Browning des Etats-Unis, dont le siège était *dans l'Utah*, et la Fabrique nationale vont fournir aux chasseurs et aux tireurs une large gamme *d'armes de grande qualité. Les* deux sociétés prospérèrent parallèlement jusqu'en 1977. Cette *année-là*, la *Fabrique nationale* lança une OPA pour devenir l'actionnaire majoritaire de Browning, dont la marque allait s'imposer à l'ensemble des articles de sport (armes, chasse, tir, tennis, planche à *voile*) du groupe, ayant aussi des activités militaires et aéronautiques.

*Voilà comment dans la* banlieue liégeoise de vieux ouvriers flamands continuent de façonner *des armes de tradition* pour le plus grand plaisir des collectionneurs.

ALAIN GIRAUDO.

# échecs

N° 1160

## Une leçon de stratégie

(Championnat du monde par équipes, Lucerne, 1985)

Blancs : Kortchnoï (Suisse)
Noirs : Panno (Argentine).

*Double fianchetto.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. Cf3 | Cf6 | | 15. f4 | Ta7 |
| 2. ç4 | b6 | | 16. Ta-d1 | b5! (k) |
| 3. g3 | ç5 | | 17. ç×b5 | Db6 |
| 4. Fg2 | Fb7 | | 18. d×é6! | d×é6 (l) |
| 5. 0-0 | g6 (a) | | 19. b×a6 (m) | Td8 (n) |
| 6. Cç3 | Fg7 | | 20. f5! (o) | T×a6 (p) |
| 7. d4 (b) | Cé4 (ç) | | 21. Dç4 | é5 (q) |
| 8. C×é4! (d) | F×é4 | | 22. Fg5! (r) | Tf8 (s) |
| 9. d5! | 0-0 | | 23. Fé7 | Té8 |
| 10. Fh3! (é) | F×f3 | | 24. f6 | D×b2 |
| 11. é×f3 | é6 (f) | | 25. Té2 | Db6 (t) |
| 12. Té1! (g) | Fd4 (h) | | 26. Dç1! (u) | Rh8 |
| 13. Fh6 | Té8 | | 27. Dh6! | |
| 14. Da4! (i) | a6 (j) | | | abandon (v) |

### NOTES

*a)* Le double fianchetto jouit actuellement d'une grande mode mais n'a pas encore supplanté la continuation classique : 5..., é6 ; 6. Cç3, Fé7 ; 7. d4,ç×d4 ; 8. D×d4, d6 ; 9. Fg5, 0-0 ; 10. Tf-d1, Cb-d7 ; 11. Cb5, d5 ; 12. ç×d5, F×d5 ; 13. Cç3, Fç6 ; 14. Dç4! (Kortchnoï-Ftacnik, Bielle, 1984) ou 7. b3, 0-0 ; 8. Fb2, a6 ; 9. é3, d5 ; 10. d3, Cb-d7 ; 11. Dé2, Dç7 ; 12. Ta-ç1, Fç6 ; 13. é4, d4? ; 14. Cd5! (Plaskett-Short, 1985).

*b)* 7. b3 est une autre possibilité.

*ç)* Devant la menace 8. d5, les Noirs n'ont pas d'autre choix que l'échange 7..., ç×d4 avec les suites : 8. C×d4, F×g2 ; 9. R×g2, 0-0 ; 10. é4, Dç7 ; 11. Dé2, Cç6 ou 11. b3, C×é4 ; 12. C×é4, Dé5. 8. D×d4 est moins usuel mais n'est pas à sous-estimer comme l'a montré la partie Ribli-Kouatly de Lucerne 1985 (notre chronique n° 1159) : 8..., Cç6 ; 9. Df4, Tç8 ; 10. Td1, d6 ; 12. b3, Cé4 ; 13. C×é4! Ici le grand maître argentin tente de sortir des sentiers battus.

*d)* Dans la partie Ivanov-Miles (Lucerne, 1982), les Noirs obtinrent satisfaction après 8. Dd3, C×ç3.

*é)* La conception stratégique des Blancs (C×é4-d5-Fh3) équivaut à une réfutation de l'essai 7..., C×é4. La menace 11. Cd2 force les Noirs à abandonner la paire de F et à affaiblir leurs cases blanches.

*f)* Après 11..., d6 le pion é7 ne peut plus avancer. On sent bien les difficultés des Noirs dans cette ouverture.

*g)* L'avantage positionnel des Blancs est manifeste : paire de F, domination spatiale.

*h)* Quel plan pour les Noirs ? 12..., é×d5 perd un pion après 13. D×d5. 12..., d6 perd le pion é6. 12..., Ca6 n'a pas grand sens. Le coup du texte est original mais ne résout pas tous les problèmes.

*i)* A partir de maintenant, les Blancs vont sacrifier sans cesse le pion b2 au prix d'un gain de temps dans l'attaque.

*j)* Si 14..., F×b2 ; 15. Ta-d1, Fd4 ; 16. d×é6, d×é6 ; 17. Fg5! ou 16..., f×é6 ; 17. f4.

*k)* La prise du pion b2 reste interdite : si 16..., F×b2 ; 17. d×é6, f×é6 ; 18. F×é6+, Rh8 ; 19. Ff7.

*l)* Et non 18..., a×b5 ; 19. é×d7!

*m)* Attaquant la Té8.

*n)* Si 19..., Cd7 ; 20. b4!, ç×b4 ; 21. T×d4, D×d4 ; 22. Td1, et si 19..., Cç6 ; 20. f5.

*o)* Se débarassant du pion doublé avec élégance et efficacité.

*p)* Si 20..., é×f5 ; 21. Té8+ avec mat. Si 20..., g×f5 ; 21. Dç2, T×a6 ; 22. Dç1!, f6 ; 23. F×f5!

*q)* Si 21..., é×f5 ; 22. Té7 et si 21..., g×f5 ; 22. Dç1.

*r)* Un joli coup intermédiaire ! qui prévoit la suite 22..., Té8 ; 23. b4!

*s)* Une réponse inférieure à 22..., Té8.

*t)* Si 25..., Db4 ; 26. Dç1!

*u)* Le mat approche.

*v)* Car si 27..., Tg8 ; 28. Té4 menaçant 29. D×h7+.

### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1159

**R.G. Atchurov, 1951**

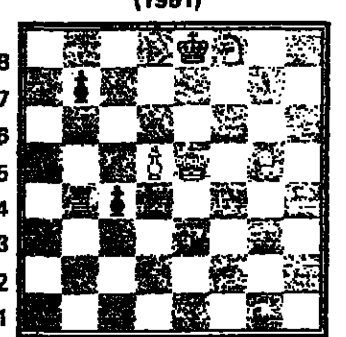
(Blancs : Ra1, Th3 et ç6, Ch4, Pa2, b7, d3, f7. Noirs : Rg7, Da7, Fh7, Pa3, g6.)

1. Cf5+!, g×f5, une réponse forcée : si 1..., R×f7 ; 2. T×h7+, Rg8 ; 3. Tg7+ et si 1..., Rf8 ; 2. Tç8+ et 3. b8=D) : 2. T×h7+! un magnifique sacrifice de T inattendu, R×h7 ; 3. Th6+!! la pointe de la combinaison dans ce troisième sacrifice, Rg7 (si 3..., R×h6 ; 4. f8=D+ et les Blancs gagnent) ; 4. f8=D+! un quatrième sacrifice, R×f8 ; 5. b8=D+! un cinquième, D×b8 ; 6. Th8+ suivi de 7. T×b8 et les Blancs gagnent.

Un sacrifice de C, deux de T et deux de D, ce n'est pas si mal.

### ÉTUDE

**A.R. KAUFMANN (1951)**



BLANCS (4) : Ré5, Fg5, Cf8, Pd5.
NOIRS (4) : Ré8, Tb4, Pb7, ç4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

# bridge

N° 1158

## Le chelem de Bucarest

Ce chelem réussi par un jeune joueur dans un tournoi à Bucarest paraissait infaisable car le Roi de Pique était mal placé. Mais les enchères avaient éclairé le déclarant sur la composition des mains, et une bonne technique lui permit d'éviter l'impasse à Pique.

Nord : ♠ A 9 2 ♡ D 8 5 ♢ 10 9 3 ♣ A R 10 5
Ouest : ♠ 10 7 4 3 ♡ 6 4 2 ♢ V 5 ♣ 6 4 3 2
Est : ♠ R 6 ♡ 7 ♢ A 8 7 6 4 ♣ D V 9 8 7
Sud : ♠ D V 8 5 ♡ A R V 10 9 3 ♢ R D 2 ♣ –

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| – | – | 2 SA | 3 ♡ |
| passe | 4 ♣ | passe | 4 ♢ |
| passe | 4 SA | passe | 6 ♣ |
| passe | 6 ♡ | passe | passe... |

(2 SA : ouverture conventionnelle d'un bicolore de mineures ; enchères à Trèfle : cue bids.)

Ouest ayant cru bon d'entamer le Valet de Carreau, Est a pris avec l'As et Sud a débloqué la Dame de Carreau (pour pouvoir utiliser la reprise du 10 de Carreau). Est ayant rejoué Carreau, *comment Serbeau, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Le Roi de Pique étant normalement en Est dans la main de l'ouvreur, il fallait donc *squeezer Est* à Pique et Trèfle et, contrairement à une fausse croyance, ce n'est pas parce qu'Est défaussera après le mort que ce squeeze n'est pas possible, mais il fallait connaître le mécanisme assez particulier du squeeze « par la coupe » qui exige une communication dans chaque main.

Après cinq coups d'atout (et la défausse du 2 de Pique et du 9 de Pique du mort), Sud a joué son dernier Carreau pour le 10 de Carreau du mort :

♠ A ♢ 10 ♣ A R 10 5 — ♠ R 6 ♣ D V 9 8
♠ D V 8 5 ♡ 10 ♢ 2

Sur le 10 de Carreau Est jeta un Trèfle car son seul espoir était que le déclarant se trompe et décide qu'Est avait six Trèfles et par conséquent le Roi de Pique sec. Mais le déclarant, qui avait bien reconstitué la main, tira As Roi de Trèfle (Est fournissant le 9 de Trèfle et le Valet de Trèfle), puis *il coupa le 5 de Trèfle* pour affranchir le 10 de Trèfle (l'As de Pique servant ensuite de rentrée).

Seule l'entame à Pique aurait empêché cette fin de coup.

## La main qui doit couper

Cette donne instructive a été jouée au cours du Championnat du monde de Stockholm. A une des tables la manche à Carreau a chuté alors qu'elle aurait pu réussir.

Nord : ♠ – ♡ D 9 4 2 ♢ A R 9 2 ♣ A R 10 7 3
Ouest : ♠ A 10 7 2 ♡ A 10 3 ♢ 10 5 3 ♣ D V 5
Est : ♠ R D V 4 ♡ R V 8 7 6 5 ♢ V ♣ 6 4
Sud : ♠ 9 8 6 5 3 ♡ – ♢ D 8 7 6 4 ♣ 9 8 2

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

| *Ouest* Gothe | *Nord* Mayer | *Est* Gullberg | *Sud* Wright |
|---|---|---|---|
| – | 1 ♣ | 1 ♡ | passe |
| 2 ♡ | passe | 2 ♠ | passe |
| 4 ♡ | 4 SA | passe | 5 ♢ |
| contre | passe | passe | passe... |

Ouest ayant entamé l'As de Cœur, *comment Wright, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

*A une autre table*, le déroulement du coup avait été différent :

| *Ouest* AtaUllah | *Nord* Chagas | *Est* Fasli | *Sud* Branco |
|---|---|---|---|
| – | 1 ♣ | 1 ♡ | 1 ♠ |
| 2 ♡ | 3 ♢ | 3 ♡ | 5 ♢ |
| contre | surc. | passe | passe... |

Est ayant entamé le Roi de Pique, *comment Chagas, en Nord, aurait-il dû jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

On notera, à la première table, le « Passe » de Nord sur « 2 Cœurs », une couleur d'atout qui lui plaît. Mais, au tour suivant, quand il a la certitude que Sud a une chicane à Cœur, il pense qu'une manche deviendra possible dans une des mineures et il déclare « 4 SA » qui n'est évidemment pas un BW Blackwood, mais une sorte de relais pour renvoyer la balle au partenaire...

On remarquera, *à la seconde table*, que Nord est intervenu librement à « 1 Pique » avec deux points d'honneur, une tactique qui n'est pas très recommandable et qui a incité Nord à surcontrer le contrat final.

PHILIPPE BRUGNON.

# scrabble ®

N° 233

## Sûrement mais lentement

Monty, ordinateur de poche jouant au scrabble, a un excellent programme qui lui permet tous les coups techniques, y compris les plus imbriqués, et une étonnante mémoire de 108 000 mots, alors que le Larousse du Scrabble n'en contient que 81 000. Ce jeune prodige va-t-il ridiculiser le scrabbleur moyen aux doigts fébriles et au front moite ? Voire...

Monty, en fait, a une tête bien faite plutôt que bien pleine. Son listing (made in USA, hélas) n'inclut que la grande majorité des mots de sept lettres et moins. Ses seuls « huit-lettres » (et plus) sont des flexions de mots plus courts : féminins, pluriels, formes de conjugaison, qui ne « coûtent rien » en mémoire. Son ignorance des « vrais » huit-lettres ne l'a pas empêché de réaliser 95 % au dernier championnat francophone, ce qui le met à la 27e place (sur 104) ; elle l'a davantage desservi dans la partie ci-contre, où il ne réalise que 84 %.

Si vous jouez en tête à tête avec lui, c'est vraisemblablement à l'usure qu'il va vous battre : il lui faut souvent plus de six minutes par coup pour terminer sa recherche. Vous pouvez lui imposer de jouer en trois minutes, mais son pourcentage en souffrira. Vous pouvez aussi le connecter à un frère jumeau : son temps de réflexion sera divisé par deux... et votre dépense multipliée d'autant.

Monty joue aussi en partie libre, tirant ses propres lettres ou vous proposant de les tirer pour lui ; dans les deux cas, il n'a aucune notion de stratégie : tirez-lui AEINPQU au 1er coup, il jouera PANIQUE en H8, vous permettant de tripler ce mot au deuxième coup avec un E, un R, un S ou un Z. Par ailleurs, il ne conteste les mots illégitimes que s'ils sont courts : à partir de sept lettres, il trouvera « géniales » toutes vos trouvailles, fussent-elles les plus loufoques.

Monty a une bonne présentation, mais son écran noir et blanc de 4 cm sur 2,5 n'affiche qu'une partie de la grille et requiert de nombreuses manipulations.

Si vous aimez les gadgets sophistiqués et conviviaux, offrez-vous la compagnie de Monty pour quelque 1700 francs ; sinon, préférez-lui les parties publiées par la presse écrite.

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | CCOOORS | | | |
| 2 | AEEILTV | ROCOCOS (a) | H 8 | 78 |
| 3 | ABDEHLS | RELEVAIT | 8 H | 95 |
| 4 | B+DEEOSU | HADALES (b) | M 7 | 34 |
| 5 | GHNQTX | DEBOULES | J 3 | 65 |
| 6 | –FFNRUUW | TAXI | 10 L | 33 |
| 7 | FFNRU+AS | WUS | 14 F | 32 |
| 8 | FR+EEIMT | INFUSA | O 10 | 39 |
| 9 | EMRT+AEL | FELIN (c) | 11 K | 29 |
| 10 | BEEINUU | MARTELEE | 4 C | 70 |
| 11 | UU+AENZ? | BINEE | 5 B | 25 |
| 12 | UU+AAENS | AN(I)MIEZ | C 1 | 52 |
| 13 | U+ILMPSU | NASEAU | 15 A | 32 |
| 14 | UU+JMNOT | AMPLIS | 1 C | 33 |
| 15 | MNOU+GKT | JOUET (d) | 9 G | 26 |
| 16 | GMNOTU+Q | TEK | F 4 | 32 |
| 17 | GT+AEERY | MOQUONS | 13 G | 30 |
| 18 | T+HILOP? | EGAYERA | B 9 | 42 |
| 19 | AEINRTV | PHOLI(O)TE (e) | D 8 | 80 |
| 20 | DGIRR | RIVETANT (f) | O 1 | 86 |
| 21 | | GIS | C 13 | 19 |
| | | | | 932 |

**Scrabble Etoile, 7, rue La Sueur, 75116 Paris.**
**Lundi 23 décembre 1985. Tournois lundi, vendredi et samedi à 21 h ; mercredi, vendredi et samedi à 14 h 30 et 17 h.**

**Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.**

(a) peu au fait du règlement, Monty s'arrête au singulier : –52.

(b) relatif aux profondeurs océaniques.

(c) collante avec double appui : un jeu d'enfant pour Monty.

(d) ou JOMON, 11 E, joué par Monty.

(e) vrai huit-lettres, donc inconnu de Monty qui trouve le sous-top PYTHI(E), 12 A, 44.

(f) démoralisé, Monty préfère jouer ENIVRAI, N 2, 29.

(g) ce troisième faux pas ne coûte qu'un point à Monty : TERNIR, L 10, 18.

1. Imbert, 891. 2. Pluven, 872, 3. Levart, 869... 8. (sur 35) Monty, 782.

* Tournois homologables de février : le 9 : Bordeaux, tél. 56-45-47-15. – Chalon-sur-Saône, 85-93-13-56. Du 10 au 16 : Festival de Cannes, 43-80-40-36. – Le 23 : Grenoble, 76-49-59-47.

MICHEL CHARLEMAGNE.

* *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.*

# MOTS CROISÉS

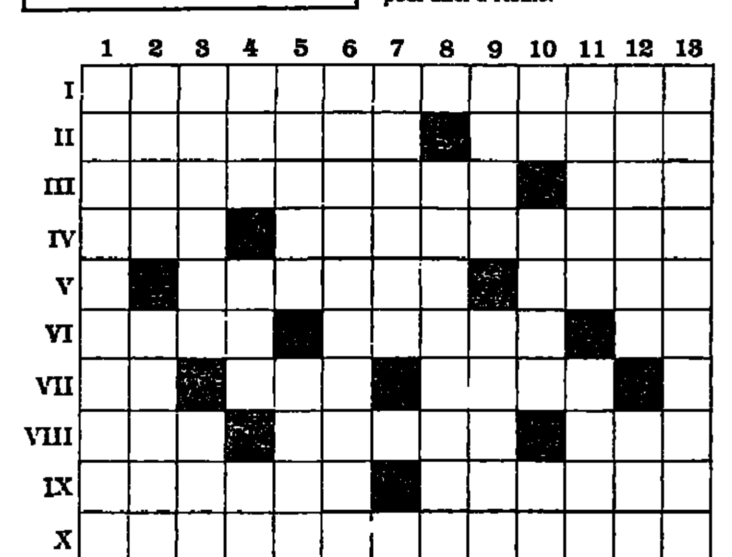
N° 389

**Horizontalement**

I. Ils sont toujours entre cul et chemise. – II. Bien en harmonie. Va mener à la poubelle. – III. On ne peut pas dire qu'ils faisaient double emploi. Un atome, plus ou moins. – IV. Un bout de temps. Elles ne peuvent servir qu'à un seul. – V. Pour tenir la route. Pas vraiment du soin. – VI. Demande de l'exactitude. On dit qu'il est anthropophage. Conjonction. – VII. Conjonction. En cellule. Drôle de marchandise, en un sens. – VIII. Donne le choix. Fera disparaître. On y a droit, mais seulement de droite à gauche. – IX. Bien épaté. Bien abîmé. – X. Les plus courts chemins mais pas pour aller à Rome.

**Verticalement**

1. En cure. – 2. Prendre un risque. Bien machiné. – 3. Mousses. Elles tiennent un peu de l'imaginaire. – 4. Bien envoyé par Cyrano. Entoure nos voisins. Se respecte si on est de son temps. – 5. N'ont rien à voir avec l'imaginaire. L'a été fait pour la pilule. – 6. Ce qu'elles font les intéresse, espérons-le. – 7. Oh, hisse ! – 8. Quand il faut citer tout un chacun. – 9. Le comble du chic. Ecrivain. – 10. Préposition. Certains refusent d'en changer. Voyelles. – 11. On en a vu de belles ! C'est comme on vous l'écrit, ni plus ni moins. – 12. On peut en planter. Finie la cérémonie. – 13. Toutes en nerfs, mais bien gentilles.



**SOLUTION DU N° 388**

**Horizontalement**

I. Transmissions. – II. Rapace. Pontée. – III. Impie. Gausser. – IV. Certain. Peu. – V. Ocre. Utopie. Fi. – VI. Tact. Ouïr. Ils. – VII. Iasu. Laurés. – VIII. Usent. Confite. – IX. SDEC. Partisan. – X. Ensevelissent.

**Verticalement**

1. Tricoteuse. – 2. Ramera. SDN. – 3. Appréciées. – 4. Naît. Tance. – 5. Sceau. St. – 6. Me. Itou. Pe. – 7. Gnou. Cal. – 8. Spa. Pilori. – 9. Soupirants. – 10. INSEE. Ufis. – 11. Ousu. Irise. – 12. Née. Flétan. – 13. Sertissent.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS ®

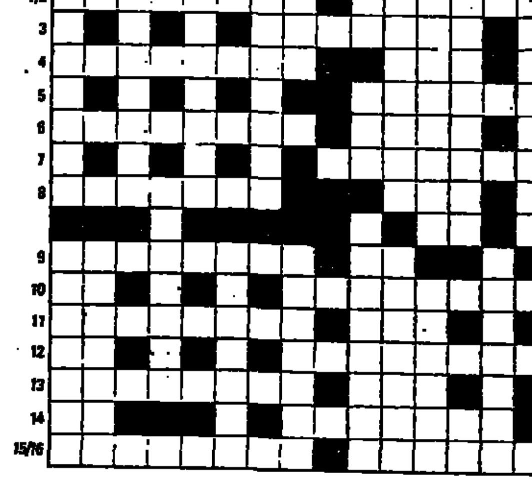
N° 389

**Horizontalement**

1. AEIINTTV. – 2. AILNOP. – 3. AEGORTU (+ 3). – 4. AEERRSTU (+ 1). – 5. ABEORT (+ 2). – 6. ADIINNOT (+ 1). – 7. ACEIPTV. – 8. EEENRRS. – 9. ACENOSUV. – 10. EFGILOOU. – 11. AAINNRSV (+ 1). – 12. AAELNPRT (+ 4). – 13. AEEEFIRR (+ 1). – 14. ACEIRSS (+ 4). – 15. EEENPRST (+ 6). – 16. EEISSU (+ 1).

**Verticalement**

17. DEEEINR. – 18. ADEEENN. – 19. EEIOSSV. – 20. ORSSSTU. – 21. AACEIVX. – 22. ADEINRV (+ 5). – 23. EEINORR. – 24. DEIOPRT (+ 4). – 25. CEPSSTU. – 26. EELOPPRS. – 27. AENOPPR (+ 1). – 28. AEILNOS. – 29. AAEGMRTU (+ 1). – 30. AEOSTU (+ 1). – 31. AEEILLTT. – 32. ACEIIMS (+ 1). – 33. EEILNRUV.



**SOLUTION DU N° 388**

**Horizontalement**

1. IMMISCE. – 2. STOPPER. – 3. NEUVAINE. – 4. TUBULURE. – 5. RENOVEE. – 6. OLEFINE (FELONIE). – 7. GESTUELS. – 8. ENTOILEE. – 9. DEMENTEZ. – 10. SURSAUT (SUTURAS). – 11. REDEVENU (REVENDUE). – 12. POUSSAH, jouet. – 13. TILLEUL. – 14. HERSEES. – 15. RAINURE (REUNIRA, RUINERA, URINERA). – 16. TRETEAU. – 17. SECHEUR (RUCHEES).

**Verticalement**

18. INERTIE. – 19. PRELART (PLATRER). – 20. EUNUQUE. – 21. IVROGNE. – 22. DEPEINT. – 23. SAUVEUR. – 24. VOULUE. – 25. RASEUR (RUERAS, RUSERA, SAURER). – 26. ENTETEE. – 27. BOETTES, appâts (BOTTEES). – 28. TRULLO, construction conique. – 29. MACHISTE (CHEMISAT, TACHISME). – 30. LESINEUR. – 31. LENTILLE. – 32. PURINE (PRUINE, RUPINE). – 33. SIESTE (TISSEE). – 34. ENIEMES. – 35. AZEROLE, fruit jaune ≃ cerise.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# TELEVISION

## « Mini Journal » est devenu grand

### Un style copain mais rigoureux, une audience qui a quadruplé.

« *J'AI rêvé d'un autre monde...* » Symbolique, la célèbre petite phrase de Martin Luther King, scandée par le groupe rock Telephone, annonce le « Mini Journal »... Il est 18 h 30. Les jeunes téléspectateurs de la première chaîne sont conviés à prendre connaissance des principales nouvelles du jour. En moins de quinze minutes, du lundi au vendredi, Patrice Drevet propose des clés pour mieux comprendre les grandes éditions des journaux du soir. Sa manière, qui plaît aux moins de dix-huit ans, n'agace pas forcément les autres...

Patrice Drevet, trente-huit ans, côté rue ou côté studio, est décontracté, chaleureux et direct — un ami. Il brise la glace d'entrée de jeu. Avec son enthousiasme, son allure « branchée », il avait de bonnes chances de gagner son pari : faire du « Mini Journal » un rendez-vous apprécié. Tout a commencé à la mi-septembre 1984. Patrice Drevet allait réintégrer la rédaction après avoir animé plusieurs mois l'émission « Presse-citron » lorsque *Alain Denvers, responsable de l'information*, lui demande ce qu'il souhaite faire. Réponse : un journal pour les jeunes. « *Dans la demi-heure qui a suivi*, dit Patrice Drevet, *j'ai eu un bureau et mon équipe. Quinze jours plus tard, j'ai démarré.* » Ascension irrésistible. L'audience a plus que quadruplé en quinze mois : elle est passée de 4,2 % au mois d'octobre 1984 à 13,2 % un an plus tard, pour atteindre 18,4 % en décembre dernier (1).

Une réussite qui tient au choix des sujets, à leur angle d'attaque, au ton employé. « *On ne peut pas tricher avec les adolescents*, explique Patrice Drevet, *je leur parle en adulte et non en enfant.* » Les circonlocutions, les messages de maître à élèves, les propos moralisateurs sont donc proscrits au profit d'un style « copain », qui sacrifie parfois même aux sabirs à la mode.


M. BARADJIAN/TF1

*« On ne peut pas tricher avec les adolescents, explique Patrice Drevet, je leur parle en adulte et non en enfant. »*

Aucun sujet n'est tabou pour Patrice Drevet. Le « Mini Journal » n'hésite pas à présenter des dossiers aussi épineux que celui de l'insémination artificielle ou des mères porteuses... Plus de trois minutes (dans une émission qui en dure à peine douze) ont été consacrées au SIDA avec des images, des graphiques, des explications. « *On a surtout tenté de replacer cette terrible maladie dans son contexte, et de le faire avec des mots simples.* » Les adultes qui ont par hasard regardé cette séquence en ont certainement appris autant que leur progéniture.

Replacer les événements dans leur contexte est la préoccupation majeure du présentateur-vedette. Il parle rarement d'un pays sans le situer sur une mappemonde ou en préciser les grandes données géopolitiques. Toutes les occasions sont bonnes pour apporter un éclairage différent (il ne s'agit pas de doublonner) sur un événement qui sera traité dans les éditions du soir. Il mélange des mini-dossiers, des sujets culture (rock, B.D., jeux vidéo, très demandés) et des images spectaculaires, insolites — ainsi l'hilarante séquence sur les poignées de main des hommes politiques après le débat Fabius-Chirac, — montées par l'équipe ou rapportées par des journalistes de la « grande » rédaction. « *Les échanges se font bien entre eux et nous* », se félicite Patrice Drevet.

Il reçoit un courrier « monstre » — surtout depuis qu'on peut lui adresser des messages par Minitel (2). Installé dans deux petites pièces aux murs couverts de graffiti — œuvres de ses visiteurs ! — Patrice Drevet est rayonnant : son équipe — moyenne d'âge vingt-cinq ans — travaille dans une ambiance « *relax* ». Mais il ne faut pas s'y tromper, derrière l'air rigolard l'animateur du « Mini Journal » ne laisse rien au hasard : dossiers et reportages sont établis chaque semaine ; quant aux nouvelles, on les sélectionne au *jour le jour*. Ni costume, *ni* cravate, certes. Pas de laisser-aller pour autant.

ANITA RIND.

● **« Mini Journal », du lundi au vendredi, 18 h 20, TF 1.**

(1) Moyenne Audimat (1 % Audimat = 185 000 foyers).

(2) 36-15-91-77. Tapez TV INFO puis ENVOI et MINI.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 19 JANVIER

**Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ ■**

Film français de Jean Yanne (1982), avec Coluche, M. Serrault, J. Yanne, F. Fabian, M. Auclair, M. Coutelier.
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

*Garagiste d'une colonie romaine d'Afrique du Nord, Ben Hur Marcel est manipulé par le conseil qui monte un faux complot contre César. Cette parodie de l'histoire antique s'inspire des livrets d'opérette d'Offenbach et des bandes dessinées. Jean Yanne et ses acteurs ont cultivé l'esprit de dérision.*

**Le Paquebot Tenacity ■**

Film français de Julien Duvivier (1933), avec A. Préjean, M. Glory, H. Prelier, P. Laurel, N. Alvarez (N.)
FR3, 22 h 30 (75 mn).

*Deux ouvriers parisiens en chômage attendent, au Havre, un paquebot qui doit les emmener en Canada. Ils s'éprennent tous deux de la servante de l'hôtel. Transposition, avec extérieurs réels d'une pièce intimiste de Charles Vildrac. Atmosphère populiste et... « réalisme poétique » déjà. Un Duvivier très rare.*

### LUNDI 20 JANVIER

**Un grand patron ■**

Film français d'Yves Ciampi (1951), avec P. Fresnay, R. Devillers, M. André, C. Duhamel, J.-C. Pascal (N.)
TF1, 15 h 25 (95 mn).

*Un grand chirurgien ne vit que pour son métier et gâche l'existence de son entourage. Etude de mœurs et réalisme psychologique très typiques du cinéma français des années 50. Comme la composition de Pierre Fresnay.*

**Un chien dans un jeu de quilles ■**

Film français de Bernard Guillou (1982), avec P. Richard, J. Carmet, J.-Guiomar, S. Joly, B. Camurat, D. Minazzoli.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

*Un psychologue parisien vient au secours de son demi-frère, petit fermier breton menacé d'expulsion par la châtelain. Atmosphère rurale véridique, humour en demi-teintes, Comédie au régionalisme de bon aloi.*

**Les Gladiateurs ■**

Film américain de Delmer Daves (1954), avec V. Mature, S. Hayward, M. Rennie, D. Paget, A. Bancroft.
FR3, 16 h 07 (95 mn).

*L'esclave Demetrius, qui a recueilli la tunique du Christ, devient gladiateur, perd la foi, est choisi pour amant par Messaline. Suite de* la Tunique *de Henry Koster, plus portée vers le style peplum (jeux du cirque, décadence de Rome) que vers l'imagerie religieuse.*

**Je vais craquer ■**

Film français de François Leterrier (1980), avec C. Clavier, N. Baye, M. Kerwin, Anémone, M. Porel, J.-P. Zehnacker.
FR3, 20 h 35 (85 mn).

*Un jeune cadre bien tranquille est entraîné dans la vie parisienne nocturne et croit découvrir la liberté sexuelle. Adaptation fidèle d'une bande dessinée de Lauzier, avec des acteurs ressemblant bien aux personnages.*

### MARDI 21 JANVIER

**L'espion qui m'aimait ■**

Film anglais de Lewis Gilbert (1977), avec R. Moore, B. Bach, C. Jurgens, R. Kiel, C. Munro, W. Gotell.
A2, 20 h 35 (90 mn).

*James Bond, agent secret britannique et une belle espionne soviétique luttent ensemble contre un redoutable illuminé et un tueur aux mâchoires d'acier. Dixième film de la série. Un déluge de super-effets spéciaux.*

**Les Pièges de la passion ■**

Film américain de Charles Vidor (1954), avec D. Day, J. Cagney, C. Mitchell, R. Keith, T. Tully.
FR 3, 20 h 45 (120 mn).

*Chicago, années 20. Un homme riche et vieillissant aide une jeune chanteuse à devenir vedette de music-hall. Elle l'épouse par reconnaissance, mais en préfère un autre. James Cagney souffre à cause de Doris Day. Elle a, une fois n'est pas coutume, une présence érotique.*

**13, rue Madeleine ■**

Film américain de Henry Hathaway (1947), avec J. Cagney, Annabella, R. Conte, F. Latimore (v.o. sous-titrée, N.)
FR3, 23 h 40 (90 mn).

*Pendant la deuxième guerre mondiale, l'organisation par les Américains d'un service d'espionnage antinazi, qui va opérer en France occupée. Des faits vrais, romancés, un style semi-documentaire. Et Cagney...*

### MERCREDI 22 JANVIER

**La Taverne de la Nouvelle-Orléans**

Film franco-américain de William Marshall (1951), avec E. Flynn, M. Presle, V. Price, A. Moorehead (N.).
A2, 14 h (95 mn).

*Une créole et un aventurier se vengent d'une famille d'armateurs de la Nouvelle-Orléans. Décadence d'Errol Flynn.*

**L'Homme blessé ■ ■**

Film français de Patrice Chéreau (1983), avec J.-H. Anglade, V. Mezzogiorno, R. Bertin, L. Kreuzer, A. Alane.
FR3, 22 h 40 (105 mn).

*Dans une ville de province, un adolescent est pris d'une passion foudroyante pour un voyou d'une trentaine d'années, rencontré à la gare. Traversée des « enfers » de certains milieux homosexuels et, surtout, tragédie de l'amour et du désir impossible à réaliser même dans la transgression. Une œuvre admirable. Un choc.*

### JEUDI 23 JANVIER

**Le Grand Blond avec une chaussure noire ■**

Film français d'Yves Robert (1972), avec P. Richard, B. Blier, J. Rochefort, M. Darc, J. Carmet
A2, 20 h 35 (90 mn).

*Un violoniste distrait est choisi comme « hameçon » par le chef des services secrets, qui veut lancer son adjoint sur une fausse piste. Brillant, amusant pastiche de film d'espionnage, avec une fine équipe.*

**A nos amours ■ ■**

Film français de Maurice Pialat (1983), avec S. Bonnaire, D. Besnehard, M. Pialat, E. Kerr, A.-S. Maillé.
FR3, 20 h 35 (95 mn).

*Une fille de quinze ans, vivant dans une famille désunie, fait l'expérience de la sexualité sans parvenir à connaître l'amour. L'étude d'une conduite moderne. Une adolescente entre la liberté et le désarroi. Violence et disputes, mise en scène qui débusque les névroses mais aussi la tendresse cachée. Le couronnement de Pialat. La révélation de Sandrine Bonnaire.*

### VENDREDI 24 JANVIER

**Rio Bravo ■ ■**

Film américain de Howard Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan (v.o. sous-titrée).
A 2, 22 h 55 (135 mn).

*Dans une petite ville du Texas, un shérif tient tête à une bande de tueurs, avec son ancien adjoint, ivrogne. L'art du western dans toute sa rigueur, sa pureté. L'histoire compte moins que le parti cinématographique pris par Hawks, et les acteurs sont magnifiques.*

## Samedi
### 18 janvier

#### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**7.45** RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 15 janvier) ; 11.00 Haut-de-gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique ; 12.00 Tournez... manège (et à 12 h 35).
**13.00** Journal.
**13.50** La séquence du spectateur.
**14.20** Série : Matt Houston.
**15.10** Dessin animé : Astro le petit robot.
**15.40** Tiercé en direct de Vincennes.
**15.50** Temps X, magazine de la science-fiction.
*Spécial Avoriaz. Un panorama des films présentés au 14e Festival du film fantastique.*
**16.50** Série : Marie-Pervenche (redif.).
**17.50** Trente millions d'amis.
**18.25** La Route bleue, magazine de la route.
**18.30** Auto-moto.
**18.55** D'accord, pas d'accord (INC).
**19.00** Les trois premières minutes.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.35** Tirage du Loto.
**20.40** Théâtre : l'Entourloupe.
Pièce d'Alain Reynaud-Fourton, mise en scène M. Modo, enregistré au Théâtre des Nouveautés. Avec M. Galabru, P. Roberts, A. Chevalier, I. Le Cann...
*Un bon père apparemment tranquille... l'obscur industriel Paul Gensac organise le meurtre de son associé, qui a mis au point un radar révolutionnaire et dont il veut vendre le prototype à un agent des services secrets soviétiques.*
**22.55** Droit de réponse : Chic et toc ?
Emission de Michel Polac.
*Les nouvelles revues culturelles, avec G.-M. Benamou (directeur du Globe), A. Buhler (rédacteur en chef des* Nouvelles littéraires*), M. Butel (rédacteur en chef de* l'Autre Journal*), M.-A. Burnier (rédacteur en chef d'*Actuel*), J.-E. Allier (conseiller littéraire de* l'Eventail*), L. Adler (journaliste et productrice des « Nuits magnétiques » de France-Culture), des étudiants et des acteurs.*
**0.25** Journal.
**0.40** Ouvert la nuit. Série : Coup par coup (redif.).

#### ANTENNE 2

**10.40** Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1935 ; 12.00 A nous deux.
**12.45** Journal.
**13.25** Série : Cosmos 1999.
**14.15** Récré A2. *Les mondes engloutis ; Téléchat.*
**14.50** Les jeux du stade.
*Rugby : Tournoi des cinq nations (Ecosse-France, Angleterre-Galles).*
**17.00** Les carnets de l'aventure.
*« Up » (l'homme et l'oiseau : l'aventure d'un homme en aile-delta et d'un aigle).*
**18.00** Série : L'homme de fer.
**18.50** Jeu : des chiffres et des lettres.
**19.10** D'accord, pas d'accord (INC).
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : La trappe.
**20.00** Journal.
**20.35** **Variétés : Champs-Elysées.**
C'est le retour officiel de Michel Drucker — on l'avait aperçu samedi dernier en compagnie de Guy Bedos ! Le « gentil » frère du PDG reprend en main l'émission qu'il avait interrompue suite à la chute d'audience due à la concurrence sévère de « Disney Channel » sur FR3. Il y aura Johnny Halliday, Gilbert Bécaud, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Jean-Jacques Goldman, Sophie Marceau, et beaucoup d'autres. Georges Cravenne annoncera les nominations pour les Césars 1986 dans les catégories : meilleur acteur, meilleure actrice, deuxièmes rôles féminin et masculin et meilleur film.
**21.55** Série : Alfred Hitchcock présente.
*... « Vengeance », de R. Young. Rediffusion d'une série dans laquelle le maître du suspense présente de petites énigmes.*
**22.25** Journal.
**22.45** Sport : tennis.
*Le tournoi des Masters, en direct de New-York (demi-finales).*

#### FRANCE RÉGIONS 3

**11.45** Espace 3 : *Samedivision* : concours à Flaine (1 séjour pour 2 personnes)... ; 12 h 30 Les pieds sur terre : chauffeurs de poids lourds ; 13.00 Label entreprise ; 13.20 Connexions, *de l'ANPE et l'ONISEP* ; 15.35 *Métiers d'avenir* : les secrétaires font peau neuve.
**16.15** Liberté 3. Magazine des associations.
**17.30** Emissions régionales.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau* la Panthère rose ; *à 19.55,* les recettes de Gil et Julie.
**20.05** Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel.
*La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années, sans oublier la nouveauté 86 : le feuilleton Davy Crockett.*
**22.00** Journal.
**22.26** Feuilleton : Dynastie.
*De nouvelles fâcheries au sein de la famille Carrington. Blake refuse de reconnaître Dominique comme quelqu'un du « clan ».*
**23.10** Musiclub.
*Gala lyrique à Sofia.*

#### PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *René la canne,* film de F. Girod, ou *le Jules de Londres,* film de C. Owen ; 22 h 45, Eddy Mitchell.
● TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Série : Anno Domini ; 22 h 40, Monte-Carlo zoom ; 23 h 25, Sky trax.
● RTB, 20 h 5, Le jardin extraordinaire ; 20 h 45, *Tremblement de terre,* film de M. Robson ; 22 h 40, Jeu : Le mot de la fin.
● RTB - TÉLÉ 2, 18 h 30, Tennis : tournoi des Masters de New-York (demi-finales).
● TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 35, Le polar du samedi soir : *Adieu la vie* ; 22 h 25, Sports ; 23 h 15, Tennis : tournoi des Masters de New-York.

# TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

## Dimanche 19 janvier

**8.00** Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 11.00 Le jour du Seigneur. Messe célébrée avec la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Paris.
**12.00** Télé-foot 1.
**13.00** Journal.
**13.25** Série : Starsky et Hutch.
**14.30** Sports dimanche.
*Automobile : Rallye de Monte-Carlo ; tiercé à Vincennes ; Coupe du monde de ski à Kitzbuhel ; tennis : le Tournoi des Masters, en différé de New-York.*
**16.40** Scoop à la une.
*Invité : Patrick Sébastien.*
**17.30** Les animaux du monde : Les funambules de la montagne (les chamois des Alpes).
**18.00** Série : Pour l'amour du risque.
**19.00** Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
*Invitée : Nicole Garcia, la célèbre comédienne qui interprète actuellement la pièce de William Gibson : « Deux sur la balançoire. »*
**20.00** Journal.
**20.35** **Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.**
Film de Jean Yanne.
**22.15** Journal.
**22.30** Tennis : finale des Masters.
En direct de New-York.

## Lundi 20 janvier

**11.15** Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.50** Série : Dallas.
**14.35** La maison de TF1.
*Le droit des handicapés ; les arbustes couvre-sol ; l'andouillette à la moutarde...*
**15.25** **Cinéma : Un grand patron.**
Film d'Yves Ciampi.
**17.00** La chance aux chansons.
**17.25** Série : Billet doux.
**18.25** Mini Journal pour les jeunes.
(Lire notre article.)
**18.40** Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
**18.45** Feuilleton : Santa-Barbara.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.35** **Cinéma : Un chien dans un jeu de quilles.**
Film de Bernard Guillou.
**22.25** **Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : Ernst Lubitsch (avec des extraits de ses films, *Carmen, To be or not to be...*) ; Oliver Stone (le scénariste de *l'Année du dragon* et de *Midnight Express*). Le magazine d'un mordu du cinéma.
**23.10** Journal.
**23.25** C'est à lire.
**23.40** Régie française d'espace (RFE).

## Mardi 21 janvier

**10.25** Régie française d'espace (RFE) ; 10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 11.15 ANTIOPE ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.50** Série : Dallas.
**14.35** Transcontinental. *Les Indiens aux Etats-Unis.*
**15.46** **Reprise : Barbie.**
Rediffusion de l'émission diffusée le 8 janvier. Une enquête minutieuse, sérieuse sur l'ancien SS nazi – dit « le Boucher de Lyon » – Klaus Barbie. Ladislas de Hoyos a recueilli les témoignages des deux camps.
**17.00** La chance aux chansons.
**17.25** Série : Billet doux.
**18.25** Mini Journal pour les jeunes.
**18.40** Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
**18.45** Feuilleton : Santa Barbara.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** Les grands écrans de TF1 : le Commissaire Moulin.
Scénario de S. Joubert, réal. J. Kerchbron. Avec Y. Renier, C. Jade, C. Michu... (redif.)
*Une poursuite infernale entre un fou et le commissaire Moulin, installé depuis peu dans son nouvel appartement. Celui-ci saura bien sûr rétablir le calme dans le quartier.*
**22.10** Voyages intérieurs : La psychanalyse, côté fauteuil.
Dernière émission d'une série de trois de Dominique Frischer.
*Sept psychanalystes « sur le divan » se confessent, sans esquiver les questions taboues : leurs relations avec les patients, le problème de l'argent, la durée de la cure comme celle des séances. Une première.*
**23.05** Journal.
**23.20** C'est à lire.

# ANTENNE 2

## Dimanche 19 janvier

**9.05** Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 (Candy ; Bibifoc ; Mafalda ; L'empire des cinq...) ; 11.30 Dimanche Martin (Entrez les artistes).
**12.45** Journal.
**14.30** Série : Magnum.
**15.20** L'école des fans.
**16.15** Kiosque à musique.
**17.00** Les cinq dernières minutes : le Parfum d'angélique.
*Le commissaire Cabrol enquête chez les pâtissiers de Niort.*
**18.30** Stade 2.
**19.30** Feuilleton : Maguy.
**20.00** Journal.
**20.35** Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et la grande perche.
Série d'après Simenon, réal. C. Barma. Avec J. Richard, M. Renaud, J. Morel.
*Le commissaire enquête sur un crime... sans cadavre, dans un pavillon bourgeois de Neuilly.*
**22.05** Magazine : Projection privée.
*Le comédien Jacques Weber est l'invité de Marcel Jullian. Tous deux parleront de l'actualité culturelle de la semaine.*
**22.55** Musiques au cœur : Kiri Te Kanawa.
Magazine d'E. Ruggieri (2e partie).
*La diva néo-zélandaise interprète des mélodies de Duparc et des arrangements sur les « chants d'Auvergne » de Canteloube. Ce portrait sera suivi d'un point sur l'actualité musicale.*
**23.35** Journal.
**0.00** Bonsoir les clips.

## Lundi 20 janvier

**6.45** Télématin ; 9.30 ANTIOPE ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Nats et Bouddhas, en Birmanie ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf ;
**12.45** Journal.
**13.30** Feuilleton : La vallée des peupliers.
**14.00** Aujourd'hui la vie.
*L'éducation en question : hors l'école, point de salut.*
*Après l'étude de la famille et de son influence (ou pas), Valérie Manuel, Isabelle Chicot et Annie Zorz ont enquêté sur le rôle de l'école. Ses grands principes ont-ils marqué nos contemporains ?*
**15.00** Feuilleton : Chateauvallon.
**16.00** C'est encore mieux l'après-midi.
**17.30** Récré A2. *Latulu et Lireli ; Téléchat ; Cobra.*
**18.00** Anna et le Roi.
**18.30** C'est la vie.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.10** D'accord, pas d'accord (INC).
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : La trappe.
**20.00** Journal.
**20.30** Loto sportif.
**20.35** Les portes de l'espoir : Ellis Island
Série américaine d'après l'œuvre de F. Mustard Stewart ; réal. J. London. Avec F. Dunaway, R. Burton, P. Riegert...
*Une série américaine qui raconte l'histoire de quatre personnages qui ont fui, l'un les pogroms en Russie, l'autre la misère italienne, deux sœurs la répression en Irlande, et débarquent avec leurs rêves au début du siècle aux Etats-Unis.*
**22.20** **Série : Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi.**
Réal. Bertrand Tavernier et Robert Parrish.
Troisième volet de cette promenade dans la culture noire du sud des Etats-Unis. L'équipe a quitté Oxford pour se rendre dans le Delta, à Greenville et Clarksdale, où sont nés les plus grands noms du blues, de BB King à John Lee Hooker. Mais il s'agit plutôt de retrouver l'esprit de cette musique, de filmer les rues à l'apparence désolée, de trouver les anonymes qui improvisent d'étonnantes variations.
**23.15** Journal.
**23.40** Bonsoir les clips.

## Mardi 21 janvier

**6.45** Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (L'oiseau rare) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.30** Feuilleton : la vallée des peupliers.
**14.00** Aujourd'hui la vie.
*Composez le programme.*
**15.00** Feuilleton : Chateauvallon.
**16.00** C'est encore mieux l'après-midi.
**17.30** Récré A 2.
*Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis.*
**18.00** Série : Anna et le Roi.
**18.30** C'est la vie.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : la Trappe.
**20.00** Journal.
**20.30** Loto sportif.
**20.35** **Cinéma : l'Espion qui m'aimait.**
Film de Lewis Gilbert.
**22.20** **Cinéma-cinémas.**
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura...
Au sommaire : Portrait de Gene Tierney ; Le commentaire de Robert Altman sur une séquence de son dernier film « Secret Honor » ; Les premières photos de Marilyn Monroe ; Dolce cinéma (témoignages d'acteurs et d'actrices américains ayant tourné en Italie) ; Les essais de Béatrice Dalle, interprète du prochain film de J.-J. Beineix ; Le magazine de luxe du cinéma.
**23.35** Journal.
**0.05** Bonsoir les clips.

# FRANCE RÉGIONS 3

## Dimanche 19 janvier

**9.00** Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : France-Yougoslavie ; 12.00 Espace 3.
**13.00** Emissions en langues régionales.
**14.30** Rallye 85.
*Rétrospective des rallyes de Monte-Carlo, du Tour de Corse, de Milan...*
**15.15** Emissions pour les jeunes.
**17.30** Décibels.
*Avec London Cowboys, Gamine, Kick...*
**18.00** Culture clap.
*Un magazine culturel signé Populus. Avec Agnès Varda, réalisatrice de « Sans toit ni loi ». Des reportages sur la vie qui bouge.*
**18.30** Jeu : Documents secrets.
De Pierre Bellemare.
**19.10** Emissions pour les jeunes.
**19.30** RFO hebdo.
**20.00** Série : Benny Hill.
**20.35** **Série : l'Archipel Aquitaine.**
N° 2 : Des rêves et des jeux, émission de J.-C. Bringuier.
Jean-Claude Bringuier excelle à créer le climat de confiance absolue sans lequel un être n'oserait totalement se confier. Ce deuxième volet d'une série consacrée au Sud-Ouest, à ses paysages, ses hommes, sa civilisation, nous fait découvrir le sport favori de la région. Avec un morceau de bravoure, celui où un fanatique de rugby raconte sa passion avec un lyrisme inoubliable : presque du Proust !
**21.30** Aspects du court-métrage français.
*« Terminus, ma plus belle histoire d'amour »*, de J.-L. Gros.
**21.55** Journal.
**22.30** **Cinéma de minuit : le paquebot « Tenacity ».**
Film de Julien Duvivier.
**23.50** Prélude à la nuit.
*« Density 21,5 pour flûte solo » d'Edgar Varèse, par Kathy Chastain.*

## Lundi 20 janvier

**16.00** Télévision régionale.
*Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau* les Gladiateurs, *film de D. Daves ; à 17 h 30,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les jeux.
**20.35** **Cinéma : Je vais craquer.**
Film de François Leterrier (cycle : le cinéma français et ses stars).
**22.05** Journal.
**22.30** Boîte aux lettres : spécial Henri Troyat.
Magazine littéraire de J. Garcin.
*C'est dans son appartement parisien qu'Henri Troyat reçoit Jérôme Garcin pour parler de sa vie, de son œuvre. Un document illustré de fiches d'archives et de différents reportages.*
**23.30** Prélude à la nuit.
*Chansons d'Israël, par le duo Dudaim.*

## Mardi 21 janvier

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.00, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton :* l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** Dessin animé : Les entrechats.
**20.05** Les jeux.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** La dernière séance : soirée James Cagney.
Emission d'E. Mitchell et J. Jourd'hui.
*Actualités 1955 ; Jacques Villeret annonce le film ; à 22.40, réclames de l'époque ; Dessin animé : Tom et Jerry ; Tex Avery ; Attraction.*
**20.45** **Premier film : les Pièges de la passion.**
Film de Charles Vidor.
**23.15** Journal.
**23.40** **Deuxième film : 13, rue Madeleine.**
Film d'Henri Hathaway.

# PÉRIPHÉRIE

## Dimanche 19 janvier

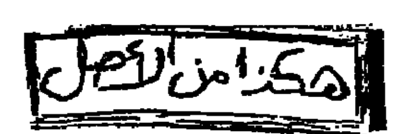
- RTL, 20 h, *les Louves* ; 21 h, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Série : Anno Domini ; 22 h 50, Forum RMC ; 23 h 35, Sky trax.
- RTB, 20 h 10, Swing ; 21 h 15, Téléfilm : *Calamity Jane.*
- RTB - TÉLÉ 2, 18 h 30, Tennis : tournoi des Masters de New-York.
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 55, Tennis : tournoi des Masters de New-York.

## Lundi 20 janvier

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Le rouge est mis,* film de G. Grangier.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Voyage*, film d'A. Litvak ; 23 h 10, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *C'est ma vie après tout*, film de J. Badham, suivi d'un débat sur l'acharnement thérapeutique.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Chansons souvenirs ; 21 h 10, Théâtre wallon : *Trio* ; 22 h 15, PME : des tremplins pour l'expansion.
- TSR, 20 h 15, *la Maîtresse du lieutenant français*, film de K. Reisz ; 22 h, L'actualité cinématographique ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

## Mardi 21 janvier

- RTL, 20 h, Cinémania : *la Baraka*, film de J. Valère ; 21 h 55, *Mission ultra-secrète*, film de L. Salca.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *l'Homme aux colts d'or*, film de E. Dmytryck ; 23 h 10, Sky trax.
- RTB, 20 h 10, Billet de faveur : *la Prétentaine*, comédie de J. Deval ; 22 h 15, Série documentaire : Le Louvre.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club (itinéraire nippon) : *les Sept Samouraïs*, film de A. Kurosawa.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, La piste des gitans ; 22 h, Ballet : Cadences ; 22 h 35, Hockey sur glace.



# Mercredi
**22 janvier**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**7.15** Régie Française d'Espace (RFE) ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.50** Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
**16.05** Série : La petite maison dans la prairie.
**17.00** La chance aux chansons.
**17.25** Série : Billet doux.
**18.25** Mini-journal pour les jeunes.
**18.40** Série : la vie des Botes (et à 19 h 10).
**18.45** Feuilleton : Santa-Barbara.
**19.30** Loto sportif.
**19.40** Cocoricocoboy.
**19.53** Tirage du Tac-O-Tac.
**20.00** Journal.

### 20.40 Série : La guerre du cochon.
Scénario de J. L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, G. Goupil, H. Laborit...
Deuxième épisode : suite d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, à sa famille...

### 21.40 Football : Lille - Paris-Saint-Germain.
**23.15** Performances.
Magazine de l'actualité de M. Cardoze.
*Au sommaire : Tardi, de pied en cap (en avant-première du Festival de la BD à Angoulême, le dessinateur Tardi s'est prêté au jeu des portraits). Jeux de rôles (qui sont ces jeunes déguisés en chevaliers moyenâgeux ?) : Entretien avec le doyen du collège de France, Georges Dumezil ; les youpies (les nouveaux conseils en entreprise).*
**23.45** Journal.
**0.00** C'est à lire.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi ; Tchaou... ; les carnets de bord... ; 12.00 Journal et météo. 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.30** Feuilleton : la Vallée des peupliers.
**14.00** Cinéma : la Taverne de La Nouvelle-Orléans.
Film de William Marshall.
**15.40** Récré A 2.
*Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.*
**17.00** Magazine : Terre des bêtes.
*Haro sur le renard d'Australie ; les crapauds.*
**17.30** Super Platine.
*Avec Citizen's ; Cock Robin ; Elégance ; Francis Cabrel ; Katrina and the Waves ; Gold.*
**18.00** Série : Anna et le roi.
**18.30** C'est la vie.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.10** D'accord pas d'accord (INC).
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : la Trappe.
**20.00** Journal.

### 20.35 L'heure de vérité : Georges Marchais.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le secrétaire général du PCF répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy et à celles des téléspectateurs. Taisez-vous, sondages !
**21.55** Le dossier d'Alain Decaux : Ibn Seoud... ou l'épopée du désert.
*Pour évoquer le destin fabuleux du fondateur de l'Arabie moderne, l'historien du petit écran est allé sur place : de la ville de Darala à celle de Ryad, en passant par le désert, où grandit Ibn Seoud, né dans le dénuement, et devenu l'un des hommes les plus riches du monde.*
**23.10** Journal.
**23.30** Bonsoir les clips.

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton :* L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Variétés : les totems du Bataclan.
de J.-L. Foulquier.
*Avec Sophie Marceau, Jean-Pierre Mader, les Communards, Anne Pigalle, Jean-Louis Mahjun...*
**21.35** Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
*Super-classes : une nouvelle forme de découverte, les classes de mer.*
**22.15** Journal.

### 22.40 Cinéma : l'Homme blessé.
Film de Patrice Chereau.
**0.25** Prélude à la nuit.
*Musique ancienne, par les Cambride Buskers.*

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *le Fils de Caroline chérie*, film de J. Devaivre.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *la Maîtresse-Femme*, film de R. Nelson et V. Sherman ; 22 h 40, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Magazine : C'est à voir ; 21 h, Série : Miami Vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Série : Les enfants de septembre ; 20 h 30, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Agora : le tabagisme.

# Jeudi
**23 janvier**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.50** Série : Dallas.
**14.35** Reprise : les animaux du monde.
*Les éléphants de Sri-Lanka.*
**15.05** A votre service.
**15.25** Quarté en direct de Vincennes.
**15.35** A cœur ou à raison.
*L'âme des poètes. Jean Le Poulain. (Redif.)*
**17.00** La chance aux chansons.
**17.25** Série : Marion (redif.).
**18.25** Mini-journal pour les jeunes.
**18.40** La vie des Botes (et à 19 h 10).
**18.45** Feuilleton : Santa Barbara.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.

### 20.35 Questions à domicile : Jack Lang.
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Jack Lang, ministre de la culture, répondra aux questions des journalistes en direct de son appartement de la place des Vosges. La cinquième chaîne, les nouvelles installations de la Bibliothèque nationale, la galerie Colbert récemment inaugurée, seront sans doute évoquées parmi d'autres sujets.
**21.50** Série : Columbo.
*Le témoin d'un meurtre, Helen Stewart revient sur ses affirmations. Le travail de l'inspecteur se complique.*
**23.05** Journal.
**23.20** Automobile.
En direct du col de Turini, le rallye de Monte-Carlo.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.30** Feuilleton : La vallée des peupliers.
**14.00** Aujourd'hui la vie.
*Chicane et zizanie : les quêtes publiques.*
**15.00** Feuilleton : Chateauvallon.
**16.00** C'est encore mieux l'après-midi.
**17.30** Récré A2.
*Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis.*
**18.00** Série : Ma sorcière bien-aimée.
Reprise d'un feuilleton américain diffusé en 1979.
**18.30** C'est la vie.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : la Trappe.
**20.00** Journal.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC).

### 20.35 Cinéma : le Grand Blond avec une chaussure noire.
Film d'Yves Robert. Cycle cinéma pour rire.
**22.05** Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
*Parlons d'argent : le fisc préfère-t-il les concubins ou les couples mariés ? Titres en jeu : les investissements boursiers ; coup de pouce... à l'inventeur d'un trimaran réputé insubmersible. L'accord d'entreprise du mois.*
**23.20** Journal.
**23.45** Bonsoir les clips.

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton* L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les Jeux.

### 20.35 Cinéma : A nos amours.
Film de Maurice Pialat.
**22.10** Journal.
**22.35** Petite histoire, grande histoire.
Série de Gérard Moitrieux. Réal. : Fred de Waele.
*Une série en trois parties qui raconte l'histoire de trois familles — belge, allemande et française — de 1935 à 1945. Ce n'est pas une rétrospective de grands événements mais trois tranches de vie étonnamment ressemblantes malgré les frontières.*
**23.15** Prélude à la nuit.
*Extraits de* Roméo et Juliette, *de Prokofiev, par Michaël Rudy, piano.*

- RTL, 20 h, Le petit docteur ; 21 h, *le Procès*, film d'O. Welles.
- TMC, 20 h, Jeu : Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la menace ; 21 h : *Attila, le fléau de Dieu*, film de P. Francisci ; 23 h 15, 54e Rallye de Monte-Carlo (en direct).
- RTB, 20 h 5, Autant savoir : le feu à l'école ; 20 h 30, *Pour la peau d'un flic*, film de A. Delon ; 22 h 20, Le monde du cinéma.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : la collaboration.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : paradis pour tous ; 21 h 15, Série : Dynastie ; 22 h 20 : Nocturne : Heimat.

# Vendredi
**24 janvier**

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.15** ANTIOPE 1 ; 10.45 La Une chez vous ; 10.55 Ski, en direct de Megève, Coupe du monde féminine ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.50** Série : Dallas.
**14.35** Temps libres à... la BD (et à 16 h 25).
*L'émission est retransmise en direct du Salon de la bande dessinée à Angoulême.*
**16.00** Série : Au nom de la loi.
**17.00** La chance aux chansons.
**17.25** Série : Marion (redif.).
**18.25** Mini-journal pour les jeunes.
**18.40** Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
**18.45** Série : Santa Barbara.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.

### 20.35 Le jeu de la vérité : Michel Piccoli.
Patrick Sabatier a invité cette semaine le comédien Michel Piccoli. Le grand acteur intimiste nous réserve sans doute des surprises.
**22.00** Téléfilm : l'Ombre des bateaux sur la ville.
De J. Krier, avec J. Franval, T. Trani, A. Moya...
*Des coups de feu ont été tirés vers la ville. On a vu un jeune homme armé grimper dans le pont basculant du port. C'est Max, (qui a tiré sur le chien Bibiche), maintenant retranché. On essaye de lui parler, de le calmer, son père, sa mère. Des retours en arrière découvrent les couches successives des secrets qui ont motivé la démarche de Max.*
**23.10** Journal.
**23.30** Ouvert la nuit.
Emission de G. Foucaud.
*TSF ou télévision sans frontières.*

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.30** Feuilleton : La vallée des peupliers.
**14.00** Aujourd'hui la vie.
*Femmes flics. On recense aujourd'hui sept cent soixante-seize inspecteurs du sexe féminin alors qu'elles n'étaient que cent trente-sept en 1974. Mille cent quarante-huit « gardiens de la paix » alors qu'elles n'étaient que soixante-dix-huit en 1973. Qu'est-ce qui les motive ? Les réactions des autres policiers, du public...*
**15.00** Feuilleton : Chateauvallon.
**16.00** C'est encore mieux l'après-midi.
**17.30** Récré A2.
*Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Shera.*
**18.00** Série : Ma sorcière bien-aimée.
**18.30** C'est la vie.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : la Trappe.
**20.00** Journal.
**20.30** Loto sportif.
**20.35** Série : Fort Saganne.
D'après le roman de L. Gardel, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
*Troisième épisode : Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée très légèrement différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma.*
**21.30** Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « les désordres de l'amour », sont invités : Karine Berriot* (Louise Labé), *Patrick Grainville* (le Paradis des orages), *Rauda Jamis* (Frida Kahlo), *François Nourissier* (la Fête des pères ; l'Eau grise), *et Robert Mallet (pour : « le Journal particulier » de Paul Léautaud et « Entretiens » avec P. Léautaud).*
**22.45** Journal.

### 22.55 Ciné-club : Rio Bravo.
Film de Howard Hawks (cycle western).

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton* L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les jeux de 20 heures.
**20.30** D'accord pas d'accord (INC).

### 20.35 Vendredi : Face à la 3.
Emission politique par Geneviève Guicheney, André Campana, Christian Dauriac et J.-L. Servan-Schreiber.
M. Raymond Barre, ancien premier ministre, en direct de Lyon. Le revoilà ! On l'a vu, il y a moins d'une semaine, à Sept sur Sept.
**21.35** Quelques mots pour le dire.
Emission de la sécurité routière.
**21.40** Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de Raymond Chandler.
*Shannon est retrouvé mort dans sa voiture au fond d'un ravin. Un meurtre ?*
**22.35** Journal.
**22.55** Bleu outre-mer.
*Les grands ballets de Martinique.*
**23.50** Prélude à la nuit.
Piano variations, *de Copeland, par David Northington.*

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *l'Ecole, ras-le-bol*, film de S. Narizzano.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, Téléfilm : *Scandale à la une* ; 22 h 50, Film de la nuit : *Police puissance 7*, film de P. d'Antoni.
- RTB, 20 h 10, Feuilleton : Shogun ; 21 h, Grand Ecran (Philippe Noiret) : *Un nuage entre les dents*, film de M. Pico.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Ecritures ; 21 30, Vidéographie.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *les Comancheros*, film de M. Curtiz ; 22 h 25 : Les visiteurs du soir : Paul Garbani ; 23 h 10, Gainsbourg on the beat.

# CANAL+

## Abêtissement

Quand on veut injurier un homme, on l'affuble d'un nom d'animal. Or, à choisir entre l'homme et la bête, n'est pas forcément le plus féroce — ou le plus « bête » — celui qu'on pense... L'animal tue pour manger et s'accouple pour survivre, mais ce n'est que par instinct. L'homme, lui, tue par plaisir, pimente l'amour avec de la perversion et, si le rire lui est propre, le sadisme aussi !

Pour s'en convaincre, il n'est que d'observer hommes et bêtes ensemble. C'est ce que propose le document réalisé par Serge Dubor sur les animaux domestiques. Domestiques, façon de parler... Car, si un foyer français sur deux possède au moins un animal familier, l'appellation inclut les rats, les serpents, les singes et aussi perroquets, furets, aigles, chèvres, crocodiles, voire lions, tigres et ours...

On est confondu devant tant de bêtise, celle des propriétaires s'entend ! Entre la jeune fille qui a élevé, répertorié et câliné plus de trois mille rats, le couple qui joue avec un python de 4 mètres (et 40 kilos !), l'homme qui veut donner aux chats de gouttière carte d'identité, carnet de santé et compte en banque ou la dame qui s'abêtit devant ses « bébés » (des chihuahuas de 400 grammes), il est difficile de décerner la palme. Quant au trafic d'animaux sauvages, plus lucratif, paraît-il, que celui de la drogue, une seule solution : n'en achetez plus !

ALAIN WOODROW.

● **Documentaire : *Bêtes d'amour*, samedi 18 à 16 h 45, lundi 20 à 14 h 40.**

## Sélection

### SÉRIES, TÉLÉFILMS

**Anarchistes, grâce à Dieu.** Le style un peu familialo-sentimental, propre aux télé-novelas brésiliennes, gâche ce qui pourrait être une chronique formidable de la vie des immigrants italiens au début du siècle. Troisième épisode : le 19 à 19 h 35, le 21 à 10 h 45, le nuit du 23-24 à 2 h 15, nuit du 24-25 à 5 h 40.

**Lili, petit à petit.** L'ascension d'une petite coiffeuse de banlieue, style « soap » mais français. Un épisode chaque jour du lundi au vendredi, entre 8 heures et 8 h 30.

### SPORT

**Football** (en direct de Monaco), le 18 à 20 h 5. **Football américain**, le 19 à 16 h 30, le 20 à 23 h 40. **Superstars du catch**, nuit du 19-20 à 1 h 50, le 22 à 16 h 15. **Coupe d'Europe de basket** (Stade français-Juventud de Badalona), le 21 à 22 h 15.

### DOCUMENTAIRES

**A la recherche des guerriers Nouba**, le 19 à 6 h 50, le 24 à 16 heures.

**Joris Ivens**, portrait du grand documentariste, nuit du 21 au 22 à 2 h 5.

## Les films

**FRISSONS**. — Film canadien de David Cronenberg (1974), avec P. Hampton, F. Doerderling. Le 18 à 0 h 15, le 20 à 1 h 15, le 24, 25 à 4 h 15.

Un médecin répand dans un grand ensemble des parasites libérant le désir sexuel. Moralité : le résultat n'est pas beau à voir.

**LES NANAS** ■. — Film français d'Annick Lanoe (1985), avec M.-F. Pisier, Anémone. Le 19 à 18 h 5, le 21 à 23 h 50, le 23 à 10 h 30.

Des femmes d'aujourd'hui tentent de se libérer des hommes (qu'on ne voit pas sur l'écran). De bons dialogues, de bonnes comédiennes.

**LES GRANDS FONDS** ■. — Film américain de Peter Yates (1977), avec R. Shaw, J. Bisset. Le 19 à 20 h 35, le 22 à 22 h 45, le 24/25 à 2 h 10.

Un jeune couple en vacances aux Bermudes découvre une épave et l'horreur des bas-fonds sous-marins. Aventures, exotisme et mythes d'après un roman de l'auteur des *Dents de la mer*.

**LA FEMME DE MON POTE**. — Film français de Bertrand Blier (1983), avec Coluche, I. Huppert. Le 21 à 20 h 35, le 23 à 8 h 55.

A Courchevel, une femme provoque la zizanie entre deux amis. Coluche n'est pas drôle, le film est misogyne. Le talent d'Isabelle Huppert résiste.

**L'EXECUTEUR**. — Film italien de Maurizio Lucidi (1976), avec R. Moore, S. Keach. Le 22 à 21 h.

Enquête sur un trafic de drogue aux Etats-Unis par un policier d'origine sicilienne. La Mafia est dans le coup. Produit hybride. Sans intérêt.

**ROUGE-GORGE** ■. — Film français de Pierre Zucca (1984), avec P. Leotard, L. Léotard. Le 23 à 20 h 30.

Une jeune fille fouille le bureau de son père et découvre des secrets. Comédie poétique, jeux de l'imagination, fantastique social. Pour rêver.

**QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ?** ■. — Film américain de Robert Aldrich (1962), avec B. Davis, J. Crawford. Le 24 à 21 h.

Une femme vieillie, ancienne enfant-vedette, persécute sa sœur infirme, ancienne star. Duel monstrueux ? Angoisse psychologique conduisant à l'horreur.

**REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**LA FEMME ET LE PANTIN**. — Film français de J. Duvivier (1959). Le 18 à 8 h 45, nuit du 19/20 à 0 h 15, le 24 à 23 h 15.

**PALACE** ■. — Film américain d'E. Molinaro (1984). Le 18 à 10 h 25, le 20 à 16 h 15, le 21 à 9 h.

**LE REPTILE** ■. — Film américain de J.-L. Mankiewicz (1970). Le 18/19 à 1 h 40, le 19 à 8 h, le 22 à 9 h 10, le 23 à 0 h 15.

**THE TERROR** ■. — Film américain de R. Corman (1963). Le 18/19 à 3 h 40, le 23 à 22 h 25, le 24 à 0 h 50.

**ROLLING THUNDER** (Légitime violence). — Film américain de J. Flynn (1977). Le 18/19 à 5 h, le 21 à 14 h.

**LA FUGUE** ■. — Film américain d'A. Penn (1975). Le 19 à 22 h 40, le 21 à 15 h 30, le 22 à 0 h 45.

**LES AMANTS TERRIBLES** ■. — Film français de D. Dubroux (1984). Le 20 à 8 h 20, le 24 à 10 h 25.

**LUKE, LA MAIN FROIDE** ■. — Film américain de S. Rosenberg (1967). Le 20 à 9 h 50, le 23 à 15 h 45.

**JEUX D'ESPIONS**. — Film américain de R. Neame (1980). Le 20 à 20 h 35, le 23 à 14 h, le 24 à 8 h 40.

## Les soirées du prochain week-end

### SAMEDI 25 JANVIER

**TF1.** — 20 h 40, Série noire : Adieu la vie ; 22 h 10, Droit de réponse (les erreurs judiciaires) ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

**A2.** — 20 h 35, Variétés : Champs-Elysées ; 21 h 55, Alfred Hitchcock ; 22 h 25, Les enfants du rock.

**FR3.** — 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 05, Festival de la BD, en direct d'Angoulême.

### DIMANCHE 26 JANVIER

**TF1.** — 20 h 35, Le Guignolo, film de G. Lautner ; 22 h 20, Sports dimanche soir ; 23 h 35, Eurovision : Gala du MIDEM, à Cannes.

**A2.** — 20 h 35, Téléfilm : les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h 10, Projection privée ; 22 h 55, Musiques au cœur.

**FR3.** — 20 h 35, Archipel Aquitaine ; 21 h 35, Court métrage français ; 222 h 30, Cinéma de minuit : la Bandera.

# France-Culture

### SAMEDI 18 JANVIER

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : « l'Autel des morts », de Henry James.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : deux contes hiéroglyphiques.
9.05 Les temps modernes : Klaus Barbie ; à 10 h, Voix du silence : l'Afrique du Sud.
10.30 La mémoire en chantant : le train bleu.
11.00 Grand angle : à Budapest, les paradoxes de la deuxième économie.
12.00 Panorama : Avoriaz.
14.00 Vargas Llosa, écrivain du Pérou.
15.30 Le bon plaisir de... Yves Coppens.
19.30 Samedi soir : encore les banques.
20.00 Musique : Francis Lemarque, ou la ballade d'un Parisien.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « le Coup de l'ange », de Jean-Pierre Leonardini, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22.10 Démarches avec... Frank Venaille (Trieste).
22.30 Musique : Scenaria, « Stars et loups », ou comment faire profession de musique en 1986. Avec C. Ivaldi, C. Dumay, V. Stuppel, G. Causse, P. Meyer et Y. Berchot (œuvres de Bach, Mozart, Rachmaninov, Brahms, Berio, Chostakovitch, Fauré).
0.05 Clair de nuit, avec Agnès de Gouvion-Saint-Cyr.

### DIMANCHE 19 JANVIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Jean Prasteau.
7.45 Dits et récits : extraits des « Contes de Gascogne ».
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France.
10.00 Messe, dans la chapelle des franciscaines de l'avenue de Villiers (Paris).
11.00 Mémoires du siècle : entretien avec Albert Lohier, dit Cotis Capel.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 La peinture à bras le corps : entretien avec Jacques Doucet.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie-Française : « Capitaine Schelle, capitaine Eçço », de Serge Rezvani. Avec F. Chaumette, S. Eine, T. Torrens...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec Pierre Arditi ; histoire-actualité : qu'est-ce que la France ?
18.10 Microfilms : Sidiki Bakaba, acteur africain.
20.00 Chroniques italiennes : Florence.
20.30 Atelier de création radiophonique : Champsecret.
22.30 Radio-France, Année de l'Inde : concert enregistré à Madras.
0.00 Clair de nuit.

### LUNDI 20 JANVIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les troubadours, l'amour de loin (et à 10.50 : variations paysagères).
9.05 Les lundis de l'histoire : Galilée hérétique.
10.30 Musique : miroirs (et à 17.00).
11.10 Passeport pour l'avenir : la formation permanente à l'université.
11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
12.00 Panorama : à 12.45, Enfants et psychanalyse.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « les Châtaignes », de Jean Cayrol.
14.30 Une femme, une ville : Sarah Bernhardt à Paris.
15.30 Les arts et les gens ; à 16.15, le sculpteur Jean-Baptiste Pigalle.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : nouveau musée de la Résistance nationale à Champigny.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : l'infographie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jean-Baptiste Forqueray, ou le courage de l'échec.
20.30 Witkiewicz, l'inassouvissement ou le fantôme torturé par un psychanalyste amateur.
21.30 Latitudes.
22.30 La nuit sur un plateau.

### MARDI 21 JANVIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les troubadours, l'amour de loin (et à 10 h 50 : variations paysagères).
9.05 La matinée des autres : le yoga et les voix de l'évolution.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la maladie... en famille.
11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané magazine musical, l'actualité lyrique.
14.00 Un livre, des voix : « la Goutte d'or », de Michel Tournier.
14.30 « Transfusions », de Vera Feyder.
15.30 Mardis du cinéma : l'Ange bleu.
17.10 Le pays d'ici, à Cannes.
18.00 Subjectif : Agora, avec André Fontaine, directeur du « Monde ».
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jean-Baptiste Forqueray ou le courage de l'échec.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; profession témoin.
0.10 Du jour au lendemain.

### MERCREDI 22 JANVIER

6.00 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les troubadours, l'amour de loin (et à 10.50 : variations paysagères).
9.05 Matinée : la science et les hommes : revue de presse ; la terre et ses natures, un coup d'œil sur quelques aspects de l'univers du vivant.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : l'humour, avec Xavier Armange.
11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : « Jeff » à L'espace Gaîté.
14.00 Un livre, des voix : « la Salade du chômeur », d'Olivier Todd.
14.30 Reportage à Budapest : les paradoxes de la deuxième économie.
16.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici ; à Cannes.
18.00 Subjectif : agora, avec Serge July, directeur de « Libération ».
19.30 Perspectives scientifiques : l'arpenteur du désert : l'épigraphie.
20.00 Musique, mode d'emploi : J.-B. Forqueray ou le courage de l'échec.
20.30 Pour ainsi dire.
21.30 Pulsations : Festival Django Reinhardt.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.
0.10 Du jour au lendemain.

### JEUDI 23 JANVIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les troubadours, l'amour de loin (et à 10.50 : variations paysagères).
9.05 Matinée une vie, une œuvre : Galileo Galilei.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : quand les écoles vont rencontrer Gauguin au musée.
11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Gérard Delafosse.
14.00 Un livre, des voix : « le Fils de Babel », de Frédérick Tristan.
14.30 Radio-Canada : la table québécoise.
15.00 Agora, avec Jean Chalon.
15.30 Musicomania : autour de deux portraits de Gesualdo.
17.10 Le pays d'ici : à Cannes.
18.00 Subjectif : agora, avec Yves Cuau, directeur de la rédaction à l'Expansion.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : France-transplant.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jean-Baptiste Forqueray ou le courage de l'échec.
20.30 Witkiewicz : L'inassouvissement ou le fantôme torturé par un psychanalyste amateur.
21.30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : théâtre instrumental de Georges Aperghis, avec B. Sylvestre, harpe, et G. Sylvestre, percussions.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

### VENDREDI 24 JANVIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les troubadours, l'amour de loin (et à 10 h 50 : variations paysagères).
9.05 Matinée du temps qui change : le consensus modernisateur.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : centres aérés, parkings ou tremplins ?
11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... deux créations, avec Andreas Voutsinas.
14.00 Un livre, des voix : « Le dit de Marguerite », de Suzanne Prou.
14.30 Sélection prix Italia : « A propos d'une messe de minuit », d'Alexandre Baloud.
15.30 L'échappée belle : l'Eté antarctique.
17.10 Le pays d'ici : à Cannes.
18.00 Subjectif : agora.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
20.00 Musique, mode d'emploi : Jean-Baptiste Forqueray.
20.30 Le grand débat : télé caviar ou télé salami, avec Michèle Cotta, Jean-Denis Bredin, Christophe Riboud, Bertrand Tavernier et Marcel Bluwal.
21.30 Black and blue : Naissance de l'orchestre national du jazz.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

# France-Musique

### SAMEDI 18 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : la nuit de l'alto.
7.02 Avis de recherche : œuvres de Mozart, Franck, Cassado et Stenhammar.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Moment musical, œuvres de Grieg, Vivaldi, Pierné, Schumann.
12.05 Désaccord parfait, débat autour de T. Tallis et la musique anglicane, à 14 heures concert : Motets de Tallis par le Hilliard Ensemble.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
16.00 Opéra « Aïda » de Verdi.
19.05 Les cinglés du music-hall : Ultraphones ultra-chics.
20.04 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 11 janvier) : Quatuor à cordes nº 3 en la mineur, de Mendelssohn, Quatuor à cordes nº 1 de Janacek, Quatuor à cordes de Hersant, Quatuor à cordes en mi mineur de Smetana, « La nuit transfigurée, pour sextuor à cordes », de Schoenberg, par le Quatuor Talich, M. Skampa, 2ᵉ alto, V. Bernasek, 2ᵉ violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, les introuvables de Nathan Milstein ; à 1 h Champ d'étoiles.

### DIMANCHE 19 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : nuit napolitaine.
7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées : œuvres de Scarlatti.
10.00 Mozart : 1791-1985, de Don Giovanni à Don Juan.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts, œuvres de Wagner, Liszt, Ravel, Tchaïkovski, Fauré, Debussy.
17.00 Comment l'entendez-vous ? l'archéologue et l'astronaute.
19.05 Jazz vivant : Freddie Hubbard.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Severance Hall, Cleveland, le 4 octobre 1967) : « Egmont, ouverture en fa mineur », Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur de Beethoven, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol., R. Serkin, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h Bing Crosby et les crooners.

### LUNDI 20 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : nuits exotiques.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Richard Strauss, enfance et adolescence ; à 10 h, un auteur, un livre ; à 11 h 10, symphonie en fa mineur, de Strauss, par l'Orchestre symphonique de Vienne.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert ; œuvres de Saint-Saëns, Debussy, Ravel par le Trio Blumenthal, D. Blumenthal, piano, P. Zazofsky, violon, V. Despalj, violoncelle.
14.02 Repères contemporains : Existe-t-il une musique contemporaine chinoise ?
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : opérette, « Coups de roulis » de Messager, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : Miguel Villabella, œuvres de Gounod, Verdi, Lalo, Puccini.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau) : « les Quatre Saisons » de Bodin de Boismortier, Sonate pour flûte et continuo de Blavet ; Extrait des « Nations » : « l'Espagnole » de Couperin, par A. Mellon et I. Poulenard, sopranos, G. de Mey, ténor, G. Reinhart, baryton, F. Malgoire, violon, P. Allain-Dupré, flûte, M. Muller, viole de gambe, A. Zilberrajch, clavecin.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov, premier voyage aux États-Unis ; à 1 h Bing Crosby et les crooners.

### MARDI 21 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Christian Ferras.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Richard Strauss, la grande période du lied et des poèmes symphoniques.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de Foerster, Mozart, Bartok par l'Orchestre de chambre suisse.
14.02 Repères contemporains : existe-t-il une musique contemporaine chinoise ?
14.30 Les enfants d'Orphée : faiseurs de sons.
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Charles Koechlin, œuvres de Fauré, Koechlin, Sauguet : à 17 h 30, les grands interprètes : Gabriel Bacquier, œuvres de Rossini, Gounod, Berlioz...
19.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.00 Concert (donné le 16 mai 1985 au Festival de Schwetzingen) : « Il Trionfo dell'onore », opéra comique en trois actes, livret de F.A. Tullio, de Scarlatti, par la Capella Clementina, dir. H. Mueller-Bruehl, sol. A. Faes, M. Schaefer, B. Balmelli....
23.00 Les soirées de France-Musique : le livre du souvenir : Maria Callas.

### MERCREDI 22 JANVIER

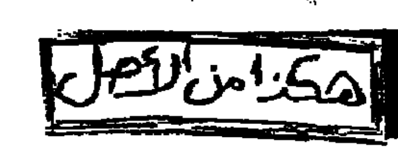
6.00 Musique légère : œuvres de Luypaerts, Walberg, Gabriel.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Richard Strauss, les grandes années ; à 10 h : Un auteur, deux textes ; à 11 h, La légende de Joseph.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert Hommage à Jacques Leguerney, œuvres de Gounod, Chabrier, Chausson, Fauré, Hahn, Leguerney par L. Bonenfant, soprano, K. Ollmann, baryton, M. Dibbern, piano.
14.02 Tempo primo ; Raiko Nakaoki, piano, œuvres de Debussy, Ravel, Dutilleux.
15.00 Acousmathèque : pré-écho, post-écho, ou les images du corps.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Charles Koechlin ; à 17 h 30, les grands interprètes : Gabriel Bacquier, œuvres de Mozart.
19.12 Interlude.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (hommage à Henri Dutilleux en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Figures de résonances », « Deux préludes pour piano », « Trois strophes, pour violoncelle seul » For Aldeburgh 85 pour hautbois, clavecin et percussions », Quatuor « Ainsi la nuit » de Dutilleux « Children's corner » Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur de Debussy, par le Quatuor Via Nova, M. Bourgue, hautbois, H. Dreyfus, clavecin, M. A. Estrella, piano, S. Gualda, percussions, M. Rostropovitch, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du « New Morning ».

### JEUDI 23 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Leopold Stokowski.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Richard Strauss, la période intérimaire ; à 10 h, Un auteur, un livre ; à 11 h, œuvres de Rossi et Couperin.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de J.-S. Bach, par l'Ensemble instrumental de France, sol. P. Pelissier, hautbois, P. Bride, C. Crenne, violons.
14.02 Repères contemporains : Existe-t-il une musique contemporaine chinoise ?
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les grands interprètes soviétiques, œuvres de Bach, Mozart, Haydn ; à 17 h 30, les grands interprètes : Gabriel Bacquier, œuvres de Donizetti.
19.30 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Giuliani, Papagregorio, Moussorgski.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (en direct de l'église de la Madeleine à Paris) : « Sortie en mi bémol majeur », de Lefébure-Wely, « Prélude et fugue en si majeur » de Saint-Saëns, « Marche des rois mages », de Dubois, « Nocturne nº 10 », de Fauré, « Troisième invocation à la Vierge », de Dallier, « Toccata médiévale », de Mignan, « Chorals », de Demessieux, « Zemyorka », de Houbart, par François-Henri Houbart à l'orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov, la fin du monde ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

### VENDREDI 24 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Hanns Eisler.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Richard Strauss, l'été indien ; à 10 h, Signification et place de Richard Strauss dans le XXᵉ siècle musical.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert-lecture : Debussy par les esquisses, par C. Halffter et R. Howat, piano.
14.02 Repères contemporains : Existe-t-il une musique contemporaine chinoise ?
14.30 Les enfants d'Orphée : faiseurs de sons.
15.00 Histoire de la musique.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Toru Takemitsu ; à 17 h 30, Les grands interprètes : Gabriel Bacquier, œuvres de Puccini, Ravel, Hahn, Offenbach...
19.10 Les muses en dialogue : magazine de la musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg, « Dante-symphonie » de Liszt par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir., M. Bamert, Sol. Y. Horigome, violon et le Chœur wurtembourgeois de Stuttgart.
22.20 Les soirées de France-Musique : « Les pêcheurs de perles » ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.



# La crème des pâtes

## Ah, les tagliatelles de Salvatore !

LE client français occasionnel aborde les pâtes d'une façon amusée, parce qu'il s'agit là pour lui de quelque chose d'insolite. En Italie, le cérémonial qui entoure la consommation de ce plat a toujours quelque chose de sacré, explique Mino Colao en préface du livre de Giuliano Bugialli : *le Goût de l'Italie* (Flammarion, édit.). Mais, parallèlement, je lisais le délicieux bouquin d'Henri Tisot, *le Fils du pâtissier* (Plon, édit.), lui-même d'origine italienne, et avouant : *« Les Italiens ont un peu la manie de dire que chez eux tout est mieux. »* Et, évoquant le barbera pétillant dont ses cousins d'Alassio régalaient son père, il ajoute : *« Les Italiens vous font croire que c'est du champagne rouge. En fait, c'est de la bibine. »*

Revenons à la cuisine italienne, l'une *« des plus riches en couleurs lorsqu'on la voit dans son décor naturel »*, dit justement Colao. Las ! en France, on la trouve trop souvent dans un décor artificiel. Et l'offensive actuelle des pizzerias n'est pas pour nous réconcilier avec une cuisine d'ailleurs résumée en quelques plats passe-partout (car il existe aussi une cuisine régionaliste, souvent merveilleuse — le vitello tonato, par exemple !). Voilà donc un beau livre qui permettra chez soi de « manger italien ».

Mais restent les restaurants ! On nous donne une liste de ceux, parisiens et des environs, qui, pour être restreinte, est encore bien longue. Le *Gault-Millau* 1986 nous en propose une trentaine (encore y a-t-il là-dedans, sinon les ineffables bistrots romains, où l'on mange de moins en moins bien mais qui *attirent de plus en plus de monde !*) et quelques pizzerias Velloni dont les cuisiniers sont antillais et canadiens. A peine une quinzaine au *Bottin-Gourmand* qui, incompréhensiblement, oublie deux des meilleurs : *La Main à la pâte* et *Il Tiepolo !*

Alors, si vous le permettez, voici ma liste à partir de celle de Colao : *La Main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré. Tél. : 45-08-85-73), surtout pour ses vins inconnus et quelques plats inhabituels. *Il Tiepolo* (7, rue des Ecoles. Tél. : 43-26-83-59), où Germana Dalla Turca cuisine le Frioul de son époux en habile ménagère. Vins inconnus à découvrir en accord avec ces plats. *Sormani* (4, rue du Général-Lanrezac. Tél. : 43-80-13-91), en vogue à juste titre. *Beato* (8, rue Malar. Tél. : 47-05-94-27). *Piniochio* (124, avenue du Maine. Tél. : 43-21-26-10), gentil, pas cher et de bonnes pâtes (ah ! les tagliatelles de Salvatore Bruno !). *Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez. Tél. : 45-89-08-15), un italien « de quartier » sympathique et bon. *Gildo* (153, rue de Grenelle. Tél. : 45-51-54-12), un classique, et *l'Auberge de la Tour* (6, rue Desaix. Tél. : 43-06-58-37), ses antipasti, son ossobuco et ses prix doux.

Enfin, ne pas oublier (ce qu'a fait Colao) la *Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchard. Tél. : 47-23-76-84). Sans doute la carte propose aussi des plats français mais les dîners, avec la guitare d'appoint pour l'*ambiance, sont* italianissimes et savoureux (menu 140 F, vin compris).

Le prix Marco-Polo-Casanova, qui récompense le meilleur restaurant de cuisine étrangère à Paris, vient d'être décerné, au Fouquet's, pour la dixième fois. Le lauréat fut le libanais *Fakhr El Dine* (30, rue de Longchamp). Le prix littéraire se devait de couronner l'admirable ouvrage de Jacques Puisais (*le Goût juste*, paru chez Flammarion). De plus, il fut, en l'honneur de ces dix années d'existence, créé un Prix de la pérennité (le lauréat des prix antérieurs ayant gardé sa qualité constante). Ce fut *le Vieux Berlin* (32, avenue George-V. Tél. : 47-20-88-96) qui, peut-être mieux qu'il y a dix ans, défend sa cuisine. J'en reparlerai.

Il reste que le *Sormani* a eu plusieurs voix ; seul le fait que son cuisinier-animateur officiait il y a six ans au Conti l'empêcha d'en avoir plus. Mon goût de l'Italie m'a fait voter pour lui.

LA REYNIÈRE.

# Les Tables de la Semaine

## Chez Tante Louise

Une salle, une mezzanine, un salon au fond, dans un décor rassurant, je veux dire qui ne retire rien à l'assiette. Et une assiette qui vient de mériter une toque au *Gault-Millau* 1986. Le lecteur connaît la cuisine élégante mais sincère et sage de M. Fiorito. Un bon point de plus pour son effort sur les prix avec un menu à 160 F vin compris, d'où j'extrais, pour vous allécher, le haddock au citron et baies roses, le sauté de lapereau aux marrons et la tarte aux poires. Excellent service et bon sommelier. A découvrir le soir, au calme.

**● Chez Tante Louise, 41, rue Boissy-d'Anglas (8e). Tél. : 42-65-06-85. Fermé le dimanche.**

## La Boule d'Or

Vieille enseigne de la place d'Aligre, transplantée ici puis un peu oubliée. Elle ressuscite en *un cadre neuf, très élégant*, discret, et à l'heure où dans le quartier Chez les Anges et le Quai d'Orsay changent de propriétaires. Célébrons alors la pérennité de cette maison dont le jeune chef, Patrick Dubois, est habile. En entrée, entre la soupe *d'étrilles et le feuilleté d'escargots*, le persillé de Bourgogne et les petites bouchées d'huîtres aux œufs de saumon, une très *belle assiette de tête de veau* gribiche (avec langue et cervelle mais aussi, hélas ! petits légumes). Saint-jacques sur lit de *pistou, blanc de barbue, selle* d'agneau à l'embeurrée d'endives, etc. Desserts de choix.

Petite carte des vins avec un bordeaux en carafe à 56 F, excellent sancerre rouge à 110 F. Comptez 250-300 F. Un *« travail qui manque de brio »* (dit un pseudo-gastronome) mais honnête ! Eh bien il y a trop de plats de brio malhonnêtes dans la nouvelle cuisine pour ne pas donner ici la meilleure note du quartier ! Même si les portions sont minces.

**● La Boule d'Or, 13, bd de Latour-Maubourg (7e). Tél. : 47-05-50-18. Fermé lundi et samedi.**

## Le Camélia...

Ce n'est qu'un « revenir » pour saluer la neuve carte de ce merveilleux fou de Jean Delaveyne dont le saumon « frais de pêche » est fumé sur glace (*inoubliable !*), avec aussi ses beignets d'huîtres sauce citron-miel, et ses classiques de la table et de la chasse (râble de lièvre à la crème, rognon « jamais mieux » ou canard à la « grenouillère »). Fromages normands au lait cru bien affinés, desserts succulents, cave remarquable.

Les fêtes sont passées, mais c'est toujours fête qu'un repas chez Delaveyne. Comptez 400-500 F.

**● Le Camélia, 7, quai Clemenceau à Bougival (78380). Tél. : 39-69-03-02. Fermé dimanche soir et lundi.**

## ...et L'Huître et la Tarte à Bougival

C'est tout neuf, tout beau, tout couru déjà ! Pensez ! Delaveyne s'agrandit ! A vrai dire il y a longtemps qu'il rêvait d'une boutique traiteur (on l'avait même vu associé à un épicier de la Madeleine, mais comment ce perfectionniste pouvait-il supporter une tutelle ?)

Donc le voici chez lui, traiteur et produits à emporter avec aussi, au premier étage, une formule de restauration moderne — et modique — de plats permettant une dégustation sur le pouce ou un repas complet. Huîtres, coquillages en tête (cinq variétés) et pouvant être accompagnés de crépinettes, saucisses au cumin, petits boudins blancs grillés ou encore « grêles » de poitrine de porc ou rillettes-pain grillé. Coquillages en tourtières. Petites entrées (de 29 F à 37 F), potages, omelette plate dieppoise, aïoli de morue, beignets de volaille sauce ananas (de 39 F à 58 F), fromage au lait cru (14 F) et un beau choix de pâtisseries (29 F). Prix nets comme les vins (de 10 à 16 F le verre) ou, en bouteilles et demi-bouteilles, d'honnête provenance en général. Cidre fermier (29 F) qui peut faire merveille sur la petite potiche d'anchois « à la bigoudène accompagnée d'une salade de pommes en crème relevée », par exemple.

Une réussite de l'amitié pour ce Meilleur Ouvrier de France 1952. *Une époque où la cuisine* s'apprenait sérieusement et non en épluchant six mois les petits légumes d'une toque enflée !

**● L'Huître et la Tarte, 6, quai Clemenceau à Bougival. Tél. : 39-18-45-55. Fermé dimanche et lundi.**

L. R.

MAISON

# La guerre du feu

## L'art d'emprisonner les calories.

LE feu pétillant dans l'âtre est un spectacle toujours fascinant. Mais on souhaite à présent qu'une cheminée puisse, aussi, *chauffer une pièce*.

Dans une cheminée classique, dite à foyer ouvert et raccordée à un conduit de large diamètre, 80 % des calories s'échappent avec la fumée. Il y a dix ans est apparu le premier foyer fermé, qui permet à une cheminée de chauffer comme un poêle. Dans la terminologie des fabricants, le « foyer fermé » se distingue de l'*« insert ». Autour du foyer* fermé, chacun peut faire le décor de cheminée de son choix. Le foyer « insert », lui, s'encastre dans une cheminée existante.

Le corps de chauffe d'un foyer fermé est en fonte, d'un bon rendement calorifique, avec réglage de la combustion. Un bac-tiroir facilite le vidage des cendres. Avantage appréciable dans un appartement, *le foyer se raccorde* — par un tuyau de faible section — à un conduit de fumée ordinaire. La porte fermant le foyer assure une bonne combustion du bois (d'où une économie de bûches), et elle protège aussi les abords de la cheminée des jets de braises incandescentes. Revers de la médaille : cette porte, bien que vitrée, limite le contact visuel avec les flammes. Il est possible, cependant, d'ouvrir la porte du foyer pour profiter du traditionnel plaisir du feu.

Deux spécialistes du chauffage au bois présentent de nouveaux foyers fermés. Celui de Deville est vendu avec deux portes en fonte (pour un feu continu) et une porte vitrée qui s'escamote, pour une vision totale du feu, dans la hotte de la cheminée. L'allure de combustion du bois se règle par un thermostat (foyer n° 7865, Deville, 6 500 F environ). Supra, pionnier des foyer fermés, sort un modèle équipé d'une porte vitrée à double système d'ouverture : elle s'escamote verticalement ou s'ouvre latéralement (foyer n° 160, Supra, 5 650 F environ).

Tous les foyers fermés s'entourent d'un habillage de cheminée, généralement de style rustique. Pour un coin de feu dans un séjour meublé en contemporain, la solution la plus discrète est un encastrement du foyer dans le mur, souligné d'un cadre. Celui proposé par Supra est en pierre blonde ; il convient au foyer fermé Supra n° 150, dont la porte vitrée s'ouvre latéralement. La cheminée « Mercure » de Roustan-Paros est encadrée d'un bandeau en laiton, finement mouluré ; elle *peut être à foyer ouvert ou équipée* d'un foyer fermé, 10 250 F.

Une nouvelle génération de *cheminées séduit les amateurs de* lignes très épurées. A foyer ouvert ou fermé, ces cheminées en acier d'un noir mat se suspendent au plafond, près d'un mur ou vers le milieu de la pièce. Sous le nom générique de « Focus », Dominique *Imbert présente une gamme* de cheminées-poêles de formes arrondies. Parmi ses dernières créations, « Arénafocus » a un foyer de 95 cm de diamètre — totalement ceinturé de verre pour voir le feu — avec une double porte vitrée, *19 805 F*.

Egalement en acier noir, les cheminées Don-Bar sont à foyers *ouverts ou mixtes. Ces derniers*, posés au sol, ont une porte pleine, à laisser fermée ou à ouvrir. Le foyer mixte n° 6800 est de forme octogonale (8 700 F). Il a une double porte en acier et possède une réserve de bûches sous le foyer.

JANY AUJAME.

**● Deville, 76, rue Forest, 08102 Charleville-Mézières. Tél. : 24-33-91-54. Supra, B.P. 22, 67210 Obernai. Tél. : 88-95-61-36. Roustan-Paros, route de Gabian, Laurens, 34480 Magalas. Tél. : 67-90-28-29. (Focus) Atelier Dominique Imbert, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : 67-55-01-93. Don-Bar, route nationale 10, 197 (Village Expo ouest), 78310 Coignières. Tél. : 30-50-00-99.**

# société

## Six vieilles dames assassinées en moins d'un mois à Paris

La série noire continue pour les dames âgées seules à Paris : deux d'entre elles ont encore été retrouvées assassinées mercredi 15 et jeudi 16 janvier dans les cinquième et douxième arrondissements, ce qui porte à six en moins d'un mois les victimes du tueur – ou des tueurs – de vieillards (*le Monde* du 17 janvier).

Cette nouvelle vague d'assassinats se produit un peu plus d'un an après la série sanglante de la fin de 1984 : neuf morts dans le nord de Paris en cinq semaines.

La sixième victime est Mme Françoise Vendome, une ancienne bibliothécaire du musée du Louvre, âgée de quatre-vingt-deux ans. Son corps a été retrouvé, jeudi matin, à son domicile, 68, rue de Charenton (12e), un immeuble modeste où elle vivait depuis plus de quarante ans, mais sa mort remonterait à plusieurs jours.

Pour ces six nouveaux meurtres, les enquêteurs constatent qu'on ne retrouve pas les mêmes rituels sadiques et la violence extrême qui caractérisait les tueurs de 1984. La grande caractéristique de cette nouvelle série est que les victimes ont toutes été étranglées ou étouffées soit avec des matelas, des coussins ou même avec un sac en plastique. Pour opérer, les tueurs ont également attendu que leurs victimes revenant de leurs courses se trouvent sur leur palier avant de les pousser à l'intérieur de leur appartement. Il ne leur avait pas été très difficile de vérifier qu'elles vivaient seules, notamment en les suivant sur les marchés.

● *Mort accidentelle en URSS de deux hommes d'affaires français.* – Deux cadres français de la firme Newman de Cholet ont été tués et un troisième a été grièvement blessé dans un accident de voiture qui s'est produit mardi dernier 14 janvier, en URSS, a-t-on appris à l'ambassade de France à Moscou. Michel Bazonnet et Georges Gloukoviezoff ont été tués sur le coup, tandis que M. Michel Muller, employé par la même entreprise, a été grièvement blessé était jeudi soir dans le coma. Un fonctionnaire soviétique qui se trouvait à bord du même véhicule a également été tué et un autre a été grièvement blessé. L'accident s'est produit mardi soir sur la route Vladimir–Moscou. Les cinq hommes voyageaient à bord d'une Volga qui a percuté un camion. Les trois Français accompagnaient la délégation officielle dirigée par le ministre français du commerce extérieur, Mme Édith Cresson.

### ROGER KNOBELSPIESS DEVANT LES ASSISES DE L'ESSONNE

## Le télégramme mystérieux était l'œuvre d'un détenu atteint de troubles mentaux

*Le président de la cour a renoncé à ordonner un supplément d'information. Au moment du hold-up l'auteur du télégramme visant à innocenter Roger Knobelspiess était déjà en prison.*

Pour être exceptionnel, l'inattendu, quand il arrive dans les procès au long cours, y parvient dans les dernières journées. Jeudi 16 janvier, au procès de Roger Knobelspiess et de ses coaccusés, la parole devait être donnée aux avocats des parties civiles puis à l'avocat général, M. Norbert Gurtner. Mais toute la journée s'est écoulée à attendre les suites qu'il convenait de donner à un télégramme adressé de Marseille au garde des sceaux (*le Monde* du 17 janvier) le 9 janvier. Ce télégramme, les services de la chancellerie – en l'occurrence la direction des affaires criminelles et des grâces dont M. Bruno Cotte a la charge – l'avaient finalement communiqué le 15 par télécopieur au parquet d'Evry.

Le texte concernait assurément le procès en cours, et plus particulièrement Roger Knobelspiess, puisqu'il était ainsi libellé, et nous en respectons strictement l'orthographe : *« Knobelpièce innocent. C'est moi qui les avaient comis »*. Suivait une signature : Moulay M...

Dès lors, que pouvait faire le président de la cour d'assises, M. Saurel, sinon, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, chercher à en savoir davantage ? Il annonça qu'il chargeait M. Gérard Bon, chef de l'antenne de police judiciaire d'Evry, d'« essayer d'identifier l'auteur de ce message ».

### L'itinéraire pénitentiaire de Moulay

La journée se passa dans l'attente du résultat de ces recherches avec des allées et venues en coulisse, des réunions entre les magistrats de la cour et les avocats de l'affaire. Ce fut aussi le temps des soupçons, des rumeurs et des atermoiements. Allait-on vers un renvoi du procès avec un supplément d'information ? Cette éventualité, après bientôt deux semaines de débat, ne souriait nullement aux défenseurs et pas davantage au ministère public. En revanche, du côté des magistrats de la cour, on hésitait.

Finalement, après six bonnes heures passées à battre la semelle sur le faux marbre blanc d'une salle des pas perdus jamais si bien nommée, on devait apprendre ceci : une enquête menée depuis Evry par téléphone avait abouti à découvrir l'existence, au centre médico-psychologique de la prison des Baumettes à Marseille, d'un détenu nommé Moulay et prénommé Malik. Né le 12 juillet 1961 à Paris, il avait été arrêté et écroué à Fleury-Mérogis le 7 mars 1981. Le 23 juin 1983, la cour d'assises de Paris l'avait condamné à douze ans de réclusion criminelle pour vols qualifiés et tentatives de vols qualifiés. Son itinéraire pénitentiaire le conduisit d'abord au centre national d'orientation de Fresnes, le 9 décembre 1983, et, de là, à la maison centrale de Muret (Haute-Garonne), où il était effectivement incarcéré le 12 avril 1984. C'est de là, en raison de troubles psychiques, qu'il devait être transféré au centre médico-psychologique des Baumettes à Marseille.

La même enquête apportait une autre certitude : Malik Moulay ne s'est pas évadé et n'a pas davantage bénéficié de la moindre permission de sortir entre le moment de son arrestation en 1981 et les premiers jours de 1986. Autrement dit, et ce n'est pas sans importance, il se trouvait bien en prison au moment où se produisit l'attaque du fourgon à Massy, le 24 mai, qui est au centre du procès d'Evry et dont l'auteur du télégramme semble vouloir revendiquer la paternité.

Un autre point a été établi. Un télégramme fut effectivement envoyé par un détenu des Baumettes le 9 janvier. Comme toute correspondance de détenu, il devait être visé par l'administration pénitentiaire. Le visa a été porté effectivement par le sous-directeur de la prison des Baumettes, et le télégramme fut ensuite remis au bureau central des PTT du 9e arrondissement de Marseille, où il fut enregistré à 8 h 45. Dès lors, il ne restait plus qu'à savoir si le détenu Malik Moulay est bien le Moulay M., signataire du télégramme visant à innocenter Roger Knobelspiess. Autrement dit, l'idée d'un renvoi était abandonnée.

Finalement Malik Moulay, dont le président Saurel avait demandé jeudi qu'il soit amené devant la cour d'assises n'est pas venu, vendredi 17 janvier comme prévu. L'avocat général a fait savoir, en effet, qu'il avait reçu une attestation des médecins du centre médico-psychologique de la prison des Baumettes selon laquelle le détenu était intransportable en raison de son état psychique. En outre, il a été produit un manuscrit de la main de l'intéressé, ce qui établissait qu'il était bien l'auteur du télégramme. Or à l'époque des faits il était en détention. Dans ces conditions le procès a repris son cours normal. Me Thierry Levy a estimé cet incident « *regrettable s'agissant d'une information fantaisiste que l'on aurait pu vérifier beaucoup plus tôt si la chancellerie n'avait pas tardé à transmettre le document* ».

Journée perdue ? On peut assurément en discuter. Le procès de Roger Knobelspiess et des ses coaccusés est ce qu'il est. Prototype d'une affaire difficile dans laquelle les accusés s'opposent entre eux, il mérite d'être mené avec minutie et scrupules. Depuis neuf jours, il en a été ainsi. Roger Knobelspiess lui-même, dans sa déclaration du mercredi 15 janvier, avait tenu à déclarer qu'il rendait témoignage au président Saurel « *d'avoir mené les débats avec objectivité, même si j'ai pu, à l'occasion, vous énerver quelque peu* ».

J.-M. THÉOLLEYRE.

### LE « PARISIEN LIBÉRÉ » CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION

Le directeur du *Parisien libéré*, M. Philippe Amaury, devra verser 5 000 F de dommages et intérêts à Roger Knobelspiess en réparation de la diffamation commise à son encontre par des articles parus les 1er et 2 décembre 1984 et où sa culpabilité dans l'attaque du fourgon de la SPS était considérée comme établie.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, dans un jugement rendu jeudi 16 janvier, a en outre condamné M. Amaury à 10 000 F d'amende en observant : « *Le journaliste s'est abusivement substitué au juge d'instruction et à la juridiction de répression (...) En admettant qu'une condamnation intervienne, il demeure que le prévenu a commis une faute en déclarant Roger Knobelspiess coupable alors qu'il n'était qu'inculpé.* »

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

## Thérèse et Elisabeth

ÉLISABETH CONS-BOUTBOUL, c'est Thérèse Humbert ; une histoire de juges, de coffres et de millions ; un matriarcat de l'embrouille.

Depuis que Simone Signoret a prêté son visage et sa tournure au magnifique feuilleton télévisé de Marcel Bluwal, la France entière sait par le menu comment la belle-fille d'une honnête et naïf garde des sceaux dupa, vingt années durant et plus, notaires, banquiers, magistrats, dirigeants politiques ; et jusqu'au fameux Louis Lépine, préfet de police, qui se défendit si mal, lors des audiences d'août 1903, d'avoir reçu « la grande Thérèse », venue lui demander conseil pour fonder un journal. A cette énumération, il ne manque, et encore ! que des ecclésiastiques.

A dire vrai, Marcel Bluwal a arrangé les choses de manière à les rendre trop belles. Ne serait-ce qu'en choisissant Simone Signoret pour incarner Thérèse Humbert. « *Je suis laide* », disait spontanément la véritable héroïne lors de son procès ; et les journalistes ne virent en elle qu'« *une petite-bourgeoise proprette* » chez qui on s'ennuyait ferme.

Mais à part cela, racontée ou vécue, l'histoire de Thérèse, c'est l'image photographique, autrement dit renversée, d'Elisabeth : de vrais jugements et un litige simulé pour la première, un vrai litige et des jugements simulés pour la seconde ; pour l'une, un mari bien vivant qu'elle fait croire mort ; pour l'autre, des cousins qui naissent au gré des nécessités. Pour les deux, des millions à la pelle.

Dix, douze ou quatorze passent entre les mains de l'ancienne avocate. Des centaines pour Thérèse, qui n'en peut cependant retenir qu'une partie au profit de sa tribu. Pour elle-même aussi, afin de régler Worth, ou Doucet, ou Mlle Reboul, « modiste rue de la Paix », ou dépenser « en trois mois », 534 F chez son gantier ! A titre de comparaison, Léon-Albert Boussac, son tapissier permanent, touchait un salaire mensuel de 300 F.

Les ecclésiastiques, qui sont à foison dans l'aventure d'Elisabeth, le hasard veut qu'on les trouve en ouverture du procès de Thérèse, le 8 août 1903. Ce jour-là, en première page, le journal *le Temps* se fait l'écho des difficultés financières du Vatican auxquelles ne parvient pas à remédier le cardinal Gotti, préfet de la propagande, « *ancien professeur de mathématiques qui a le don des chiffres* ».

∴

LE rapprochement était fortuit, mais on murmure aujourd'hui, nouveau Croquemitaine, le nom de Mgr Marcinkus, autre financier vatican, en arrière-arrière-plan du meurtre de l'avocat Jacques Perrot. Ce dernier pourrait être Paul Deschanel, comme lui homme à bonnes fortunes, mais qui n'épousa pas, bien qu'il eût fait une cour assidue à la jeune sœur de la terrible Thérèse. Jacques Perrot épousa.

Restent en commun aux deux femmes l'aveuglement des victimes (certaines d'entre elles peu innocentes), les millions dont nombre furent refaites, et l'involontaire concours fourni par la justice pour rendre leurs inventions crédibles. Soit qu'on ait imputé à la justice des jugements dont elle ignorait tout puisqu'elle ne les avait pas prononcés, soit qu'elle en ait prononcé, mais en ignorant ce qu'elle rendait authentique.

Car le génie de Thérèse Humbert et de son poète de mari (« *génie du mensonge* », commente *le Temps* du 24 août après les condamnations), c'est d'avoir amené l'appareil judiciaire à prendre une pluie de décisions de toute nature à propos d'un litige qui, très précisément, était dépourvu de la moindre existence. Et Dieu sait qu'au chapitre des décisions la justice dispose d'un formidable assortiment !

Mais il ne suffisait pas pour cela d'inventer de « fausses entreprises », de « *faire naître l'espérance d'un succès ou de tout autre événement chimérique* » (code pénal), de faire croire à la réalité d'un testament américain qui consentait 100 millions à la chère filleule d'un incertain M. Crawford. Il fallait qu'il fût contesté, et que de cette contestation portée en justice, accueillie comme sérieuse, jugée sérieuse, naquissent sa vraisemblance puis sa vérité.

Et c'est ainsi que « *pendant dix-sept ans* [on fit] *retentir les échos des salles d'audience des voix les plus éloquentes qui venaient plaider pour des plaideurs imaginaires* ». Tel avait été, au procès, le résumé de l'escroquerie par l'avocat général Blondel. Mme Cons-Boutboul ne concourut pas, elle, à encombrer l'espace sonore des tribunaux. On le lui reprocha.

AVEC les Missions étrangères, Mme Cons-Boutboul s'inspira à rebours de sa grandiose devancière. Le litige étant bien réel – une sombre affaire, encore, – point n'était besoin de le simuler. Ce sont les jugements qui subiront ce traitement pour faire croire à de fausses diligences, à d'illusoires résultats, justifiant de vraies rémunérations. Comme cent ans auparavant, des titres d'illusion permettaient d'obtenir des avances très authentiques.

Les deux femmes adopteront le même système de défense en protestant de leur candeur, afin de mieux souligner le teint olivâtre des accusateurs. Une partie de ceux qui, finalement, poursuivaient Thérèse se trouvaient effectivement en position délicate. Pour un prêteur intègre comme le notaire Dumort, qui sans jeu de mots y laissa la vie, combien d'usuriers qui fournissaient 5 millions et s'en faisaient reconnaître 6, le tout assorti de taux d'intérêt voisins de ceux qui se pratiquaient sous le Directoire.

« *Nous sommes les gens les plus honnêtes de France* », ne cesse de clamer Thérèse Humbert qui, pour une fois, ne parle pas d'elle à la troisième personne. Je n'ai pas failli, dit Mme Cons-Boutboul, qui fait plus que laisser entendre qu'elle était le rouage contraint d'une plus vaste manigance.

Mais ni l'une ni l'autre ne vont au-delà, l'une et l'autre gémissant qu'elles sont tenues au mutisme. « *Je sens, monsieur le président, que je ne puis parler* », dit Thérèse au conseiller Bonnet qui dirige les débats de la cour d'assises. Je compromettrais ma vie en rompant le silence, réplique l'autre à qui s'intéresse aux transferts de capitaux vers la Suisse, ou plutôt à leurs bénéficiaires.

∴

L'EXTRAVAGANT pot aux roses est bien sûr découvert à partir d'une broutille. Ces fameux cousins Crawford qui interdisent de mettre un terme à la querelle successorale, eh bien ils n'ont pas d'adresse légale ! Depuis vingt ans, la justice s'applique à donner tort à des gens qui sont pour ainsi dire des vagabonds puisqu'ils n'ont pas de domicile fixe.

Pour être tout à fait précis, lorsque la justice s'avise de cela, elle joue l'innocente. Dès juin 1898, à l'occasion d'une plaidoirie devant le tribunal de commerce d'Elbeuf, Waldeck-Rousseau, farouche adversaire des Humbert, ardent dreyfusard (1), président du conseil l'année suivante, avait relevé ce point. « *Qu'est-ce donc*, demandait-il, *que ces deux millionnaires qui n'ont point de domicile fixe ?* »

C'est en tout cas cette histoire de domicile qui amènera à l'ouverture du coffre de l'hôtel des Humbert, avenue de la Grande-Armée, et qui apparut vide comme l'espace intersidéral. Le matin même, les compères avaient fui vers l'Espagne, via Bordeaux.

S'agissant de Mme Cons-Boutboul, c'est un peu plus qu'une broutille qui est à l'origine de ses difficultés présentes. Si son gendre n'avait pas été assassiné comme l'on sait (ou plutôt comme on ne sait pas), sa radiation du barreau de Paris, prononcée contre elle en novembre 1981, ne serait pas venue à la connaissance du public. Pas plus qu'elle n'arriva jamais, utilement, au parquet général de Paris.

En 1903, cette discrétion judiciaire, l'avocat général Blondel l'expliquera (2) dans le long réquisitoire qu'il commencera le 18 août : « *On a fait au ministère public*, dit-il, *le reproche d'avoir ouvert l'instruction trop tard.* » Mais, « *de nos jours, on se plaint des pouvoirs exorbitants qui sont attribués aux procureurs de la République (...). Or voici une affaire dans laquelle tous les intéressés restent dans l'inaction ; une affaire où des créanciers se bornent à formuler des points d'interrogation sans saisir le parquet, et l'on est surpris que le parquet attende une plainte. Il est vraiment très facile d'être prophète après l'événement !* »

Les époux Humbert furent, chacun, condamnés à cinq ans de réclusion, le samedi 22 août. Hasard ou facéties, trois jours plus tard, *le Temps* rapportait, sous le titre « Les successions fictives », un procès devant la 10e chambre correctionnelle de Paris. « *Une femme Jolivet, dite Marquis, avait fondé avec un pseudo-notaire nommé Flusin une entreprise d'escroquerie basée sur le système de l'héritage fictif (...). Les deux acolytes avaient dressé une liste des personnes charitables* [à solliciter] *qu'ils avaient fait précéder du titre « Bottin des poires »*.

∴

La loi qui libère et la liberté qui opprime, non, ce n'est pas de Lamennais comme croyait pouvoir l'écrire l'« amateur » du 11 janvier (1830). M. Joseph Escoffier, de Chambéry, fort courtoisement, écrit : « *La petite phrase, comme on ne disait pas alors, a été prononcée par Lacordaire en 1846 dans sa cinquante-deuxième conférence à Notre-Dame, intitulée « Du double travail de l'homme ». Lacordaire ferraille pour que soit reconnu le droit au repos hebdomadaire du dimanche. Les libéraux assurent que l'ouvrier est libre de travailler ou non ce jour-là. « C'est » ajouter à la réalité de la servitude l'hypocri- » sie de l'affranchissement », s'écrie Lacordaire. Et après avoir fustigé ceux qui condamnent l'ouvrier à travailler sans relâche, « car l'homme a besoin de la fête », Lacordaire lancera : « Sachent donc ceux qui l'ignorent, » sachent les ennemis de Dieu et du genre » humain, quelque nom qu'ils prennent, » qu'entre le fort et le faible, entre le riche et » le pauvre, entre le maître et le serviteur, » c'est la liberté qui opprime et la loi qui » affranchit.* »

(1) Fernand Labori, avocat d'Alfred Dreyfus, fut aussi celui des époux Humbert. *Le Temps* est, non sans motif, très critique sur son système de défense en faveur des Humbert.

(2) *Le Temps* avait fait sténographier les débats.

## DÉFENSE

### NOMINATIONS MILITAIRES

## Le général Houdet reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseil des ministres du mercredi 15 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée Furcy Houdet, commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne fédérale.

[Né le 19 mars 1927 à Nantes (Loire-Atlantique) et ancien saint-cyrien, Furcy Houdet a servi en Extrême-Orient et en Algérie. De 1972 à 1974, il commande le 12e régiment de cuirassiers et, en 1978, il commande l'Ecole nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). En 1981, le général Houdet commande la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, avant d'être nommé, en 1983, adjoint du général gouverneur militaire de Strasbourg et commandant la Ire armée. Le général Houdet commande le 2e corps d'armée et les forces françaises outre-Rhin depuis juin 1984.]

Sont promus : général de division, le général de brigade Jean Grenouilleau ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade Paul Raynal, nommé directeur général de l'économat de l'armée ; général de brigade, les colonels Jacques Vidal et Christian de Germay ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jean-Pierre Petit.

Est nommé directeur du service central d'études et de réalisations du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de division Gabriel Carette.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur en chef Gérard Delbauffe.

● **Armement.** – Est promu ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Claude Capelier.

Est nommé adjoint au directeur du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe François-Xavier Cance.

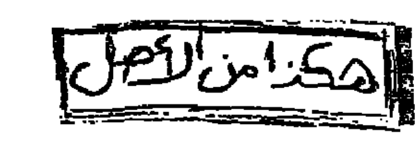
● **Gendarmerie nationale.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Jacques Chanard ; général de brigade, le colonel Joseph Cario.

● **Service des essences.** – Est promu ingénieur général militaire de deuxième classe, l'ingénieur en chef militaire de première classe François Constantini.

## ENVIRONNEMENT

● *Nouvelle réserve naturelle en Gironde.* – Le *Journal officiel* du 14 janvier annonce la création de la réserve naturelle du Banc d'Arguin, en Gironde. Cette réserve, qui sert de gîte d'étape aux oiseaux migrateurs, est située sur la commune de La Teste-de-Buch mais appartient au domaine public maritime, dans le chenal du bassin d'Arcachon.





SEPT PEINES DE PRISON REQUISES AU PROCÈS DU « CORAL »

## Le poids de la pudeur

Finalement, Michel est venu témoigner. Quinze ans au moment des faits, dix-neuf aujourd'hui, il a répété, jeudi 16 janvier, avec des mots brefs, hésitants ce qu'avaient raconté à la dernière audience quatre autres jeunes : oui, les éducateurs du Coral, ce centre d'accueil pour enfants et adolescents difficiles, avaient des relations sexuelles avec des mineurs placés sous leur autorité. Des histoires de sodomie et de fellation, de caresses et de baisers volés.

*Des histoires dites* par un jeune intellectuellement limité, impressionné par le tribunal et son décorum, incapable de préciser les dates des faits qu'il rapporte. Claude Sigala, responsable du Coral, principal prévenu, se lève : *« Michel, je ne t'en veux absolument pas... que ce que tu racontes soit vrai ou faux. »* Et à l'adresse des magistrats de la dixième chambre correctionnelle : *« C'est très important de le lui dire, pour lui,* dans sa tête (geste). *Si, si, monsieur le président. »*

Ainsi va le procès du Coral. Procès-passion, procès-pagaille où un prévenu peut se permettre *de donner l'absolution au témoin* ou invectiver, en la tutoyant, une avocate, Mᵉ Elisabeth Auerbacher (*« Faut pas emmerder Michel sur les dates, merde »*, qui répondra illico (*« C'est la justice qui l'emmerde »*). Bref, un procès avec des ruptures de tension, des éclats de rire et des éclats de voix.

Le réquisitoire serré de Mᵐᵉ Jacqueline Le Mouël devait cependant faire taire les uns et les autres. Elle commençait doucement *par rendre hommage au* Coral, une *« expérience qui a soulevé un immense espoir il y a une dizaine d'années »*. En achetant un mas aux confins de la Camargue, dans le Gard, en décidant d'y accueillir six ou sept enfants « différents » (psychotiques, autistiques, drogués ou fugueurs), Claude et Marie Sigala, *parents* de trois enfants, ont, de fait, accepté d'offrir une famille à des jeunes rejetés, souvent promis à l'hôpital psychiatrique.

*Mais l'hommage*, appuyé et sincère, a rapidement fait place à des remarques sévères. Mᵐᵉ Le Mouël a rappelé la mort d'un jeune garçon de dix ans au *Coral, en 1977*, qui fut retrouvé la tête dans un seau d'eau usée, et dont l'autopsie devait révéler qu'il avait été sodomisé. Elle a noté au passage, qu'un adolescent avait *téléphoné en 1981* à « son » juge pour lui dire sur le ton « rien à signaler » : *« Je me trouve bien au Coral. J'ai des relations sexuelles avec Sigala »*. Elle a enfin souligné que deux mineurs de quatorze et quinze ans avaient bien raconté, à la même époque, ce qui leur était arrivé au Coral, sans que les autorités ne s'en inquiètent outre mesure.

### Minute de gravité

Alors, Mᵐᵉ Le Mouël s'est étonnée de tous *« ces incidents sans suite »*. Elle s'est interrogée sur l'entourage de Claude Sigala, ses éducateurs sans diplôme, *mais non sans pulsion pédophile. « Vous connaissiez les penchants de Jean Patrick Lanez, de Jean-Noël Bardy et de Dominique Labaume »*, insiste-t-elle.

C'est la minute de gravité. Mᵐᵉ Le Mouël s'adresse à Sigala : *« La pudeur existe. Vous vous rappelez cette photographie de votre petite fille de trois ans que vous ne vouliez pas que la police saisisse. Elle était nue, elle s'était aperçue qu'elle était photographiée, elle avait mis sa main sur son sexe. Vous avez porté atteinte à la pudeur des enfants qui vous ont été confiés alors que vous étiez leur éducateur. Il y a des limites que l'on ne doit pas franchir, des passages à l'acte que l'on doit s'interdire »*.

Sans hausser le ton, sans effet de manches, le substitut a donné *lecture d'une lettre d'un ancien* pensionnaire du Coral, aujourd'hui prostitué homosexuel et accusé d'extorsion de fonds contre un client. La lettre, saisie par la justice, *était adressée à Claude* Sigala : *« Je n'ai rien dit au juge d'instruction. Je ne suis pas une balance. Ne t'inquiète pas pour mon affaire, elle est moins grave que le Coral ». Une de ces lettres* qui, en cours d'assises, devant les jurés, font mal. Mᵐᵉ Le Mouël, après avoir précisé que les inculpés sont passibles de *condamnations allant jusqu'à dix* ans de prison, a alors requis contre Claude Sigala *« une peine d'emprisonnement dissuasive »* et une peine d'amende.

Ce n'était pas fini. Le substitut a demandé au tribunal de sanctionner, par des peines de prison ferme, Roger Cortes, éducateur, et Jean-Patrick Lanes, que les experts désignent comme un *« grand caractériel »* et un *« déséquilibré instable »*. Le ministère public a requis contre Jean-Noël Bardy, éducateur, une peine d'emprisonnement, et contre Yves Renard, marin, une peine comprenant un sursis. Contre Gérard Durand, professeur de *flûte à bec, et Raymond Huryta*, ancien directeur de colonie de vacances, Mᵐᵉ Le Mouël a demandé *« de lourdes peines d'emprisonnement »*.

Dominique Labaume, autre éducateur inculpé, a pris la fuite depuis longtemps. On a appris, au cours des débats, que M. Bertrand Boulin avait présenté à ce *« pédophile notoire »* au moins deux adolescents, Fabrice et Régis. Mᵐᵉ Le Mouël a prié le tribunal de délivrer un mandat *d'arrêt international à son encontre*. Elle a, enfin, suggéré la relaxe de Marie Sigala, épouse de Claude Sigala, et du docteur Alain Chapello, psychiatre, absent lors des débats pour des raisons médicales.

LAURENT GREILSAMER.

A LA 30ᵉ CHAMBRE CORRECTIONNELLE DE PARIS

## L'Association professionnelle des magistrats ne peut se substituer au ministère public

L'Association professionnelle des magistrats (APM), syndicat proche de l'opposition, a été déclarée irrecevable, jeudi 16 janvier, dans l'action qu'elle avait engagée devant la 30ᵉ chambre correctionnelle de Paris contre M. Raymond Forni, en l'accusant d'avoir jeté le discrédit sur une décision de justice.

Poursuivi sur l'initiative de M. Dick Ukeiwé, alors président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, avait été condamné, le 24 mai 1985, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, à un an de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour avoir *« entrepris de porter atteinte à l'intégrité du territoire national »*.

Le soir même du jugement, M. Raymond Forni déclarait au micro d'Europe 1 : *« En tant que président de la commission des lois, je me refuse toujours à commenter une décision de justice, même si je la trouve, à l'instant, absurde et imbécile, et je me réjouis que le parquet ait fait appel de cette décision de la 17ᵉ chambre, ce qui permettra, j'en suis persuadé, de rétablir les choses. »*

L'APM avait vu dans ces propos la réalisation de deux délits. L'un prévu par l'article 226 du Code pénal, qui punit ceux qui auront *« cherché à jeter le discrédit sur une décision de justice »*. L'autre qui sanctionne quiconque aura publié des commentaires *« tendant à exercer des pressions »* sur des juridictions de jugement. M. Forni, à l'époque député PS du Territoire de Belfort, devenu depuis membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, fut donc cité directement devant la 30ᵉ chambre correctionnelle par l'APM.

Entre-temps, la cour d'appel s'était penchée sur le jugement de la 17ᵉ chambre condamnant M. Tjibaou. L'arrêt sera rendu le 28 janvier. A l'audience, l'avocat général, M. Galibert d'Aucque, avait donné son avis en des termes peut-être moins directs que M. Forni, mais largement aussi sévères. Cette opinion d'un magistrat ne blanchissait par pour autant M. Forni, mais avant de juger le fond, le tribunal devait se prononcer sur des obstacles soulevés à l'audience : l'immunité parlementaire éventuelle du prévenu, la qualité pour agir de l'APM et, surtout, le fait que les délits invoqués feraient partie du domaine réservé du parquet, seul habilité à engager des poursuites dans le cas précis.

### « Pas de préjudice direct »

Dans son jugement, Mᵐᵉ Jacqueline Chevalier, présidente de la 30ᵉ chambre correctionnelle, rejette l'immunité parlementaire évoquée et déclare : *« Si l'article 227 du code pénal, au-delà de la personne des magistrats et de leur statut professionnel, protège le fonctionnement de la justice en tant qu'institution, le ministère public étant alors seul habilité à en assurer le respect, on ne peut considérer que la violation de cet article n'est en aucun cas susceptible de faire naître un préjudice direct aux intérêts d'une partie civile (...). Une partie à un procès dans l'attente d'une décision, peut, en cas de transgression de l'article 227, se constituer partie civile. »*

Mais les juges ajoutent : *« Des magistrats, représentés par leur organisation syndicale, ne peuvent prétendre subir un préjudice quelconque en étant influencés ou trompés dans leur conviction, alors qu'il est dans la nature de leurs fonctions de rendre des décisions au vu d'éléments qu'ils ont pour mission d'évaluer et d'apprécier »*, avant de conclure : *« En l'espèce, s'agissant de la défense d'un intérêt supérieur, distinct de l'intérêt général de la profession, l'APM ne peut se substituer au ministère public, garant de l'intérêt social, seul habilité à protéger la justice en tant qu'institution »*.

M. P.

## AÉRONAUTIQUE

### Pas de super-Concorde avant trente ans

Il n'est pas question de lancer à l'heure actuelle, en collaboration avec la Grande-Bretagne, un programme de nouvel avion supersonique de transport civil pour succéder à Concorde. C'est ce que précise la société Aérospatiale après la diffusion d'informations par France-Inter selon lesquelles la France et le Royaume-Uni s'apprêtaient à lancer la fabrication d'un super-Concorde.

A quelques jours de la célébration, par Air France, du dixième anniversaire de l'ouverture de ses lignes supersoniques à travers l'Atlantique, l'Aérospatiale précise qu'elle se contente pour l'instant de maintenir, depuis des années, *« une veille technologique »* de savoir-faire dans ce domaine, et que sa mission est de réfléchir, à l'avenir, non pas à trois ans mais à trente ans. On ajoute, d'autre part, que depuis 1984, le budget des transports ne prévoit aucun crédit spécialement affecté à un tel projet qui concerne la mise au point d'un avion pouvant voler à trois fois la vitesse du son pour transporter jusqu'à 300 passagers.

D'autres constructeurs aéronautiques, tels Boeing, Douglas ou North American Rockwell aux Etats-Unis, ont également dans leurs cartons des projets similaires depuis plusieurs années.

# RELIGION

## Jean-Paul II invite les Européens à « accélérer » l'œcuménisme

**A l'occasion de la Semaine annuelle de prières pour l'unité des chrétiens (18-25 janvier), le pape a adressé un message aux présidents des conférences épiscopales d'Europe, souhaitant une intensification du dialogue œcuménique. *« Nul ne peut ignorer,* dit Jean-Paul II, *quel sérieux obstacle constitue une telle situation de division pour l'effort d'évangélisation du monde contemporain. Il convient donc que chacun s'attache de toute son énergie à la cause de l'œcuménisme, afin que la marche vers l'unité connaisse l'accélération à laquelle aspirent les âmes les plus ferventes. »* L'Europe, ajoute-t-il, est la « patrie » des divisions religieuses : elle a donc le devoir de chercher à les surmonter.**

**Jean-Paul II rendra visite, début octobre, au cours de son voyage dans la région Rhône-Alpes, à la communauté œcuménique de Taizé.**

### La longue marche de Taizé

Taizé : une colline et deux syllabes. La petite flamme qui vacille depuis la guerre en Saône-et-Loire, sur la route heurtée de l'œcuménisme, change de cap. Hier, c'est le monde qui allait à Taizé ; aujourd'hui c'est Taizé qui va au monde... Les uns parlent de mégalomanie, les autres de foi qui soulève les montagnes.

Historiquement, les Frères de Taizé, chrétiens indifférenciés – sur quatre-vingt, ils ne savent pas combien sont protestants, combien sont catholiques, – ont tenté de répondre à trois types de défi : celui de la division des chrétiens, celui de l'angoisse des jeunes et celui de la solidarité internationale. C'est le troisième aspect qui devient prépondérant.

Sans que le succès des rencontres d'été sur la colline de Taizé se démente – trois à quatre mille jeunes chaque semaine de juillet à septembre derniers, – les plus grands rassemblements ont désormais lieu loin de la base : ils étaient 15 000 à Madras en Inde la semaine de Noël, 20 000 à Barcelone du 1er au 3 janvier 1986. Retour à Taizé, combien seront-ils début octobre autour de Frère Roger et de Jean-Paul II ?

Quarante-cinq pays étaient représentés à Madras : Tamouls et Cinghalais se trouvaient côte à côte, et mille jeunes Indiens avaient fait le voyage de deux jours en train du Bihar, au nord. La rencontre européenne de Barcelone obéissait au rite traditionnel : moments de prières prolongés autour de Frère Roger, captant paroles et regards, méditation de ses textes et de l'Ecriture, accueil dans les paroisses et les familles, rencontres et vie partagée avec les plus démunis.

#### Partager des doutes

Le *« pèlerinage international de réconciliation »* n'a pas commencé à Barcelone et à Madras : visites au Liban à Noël 1982, à Haïti en 1983, à Calcutta, à Dublin avec cinq mille jeunes Irlandais du Nord et du Sud en mai dernier, à l'ONU avec le secrétaire général de l'organisation en juillet. Il ne s'arrêtera pas là : le grand projet à venir est celui d'un *« conseil intercontinental de partage »*, pour mobiliser les énergies en faveur du tiers-monde, et mettre en commun les compétences et les efforts des générations (jeunes, pré-retraités) et des différentes régions du monde.

Il ne s'agit pas de créer un organisme supplémentaire de développement, mais de soutenir ce qui existe. De même que le souci des Frères de Taizé a toujours été de renvoyer les jeunes dans leurs paroisses traditionnelles, pour faire tomber les cloisons et réveiller les structures endormies, de même le projet de conseil intercontinental de partage n'est pas de créer de nouveaux circuits de collecte et de distribution, mais d'orienter ceux qui veulent donner et distribuer.

Taizé n'est jamais en panne d'idées. Mais, plus que la jalousie, son succès suscite la curiosité. Il existe pourtant une cohérence évidente entre ces trois objectifs, qui ont, pendant près d'un demi-siècle, marqué son existence : l'unité des chrétiens, la foi des jeunes et la solidarité internationale.

Ce n'est un secret pour personne : le premier marque le pas, le plus souvent dans l'indifférence même des jeunes, pour qui la division entre les chrétiens est un événement archaïque et sa suppression un idéal impossible. Les attentes proprement dites ont aussi beaucoup évolué : à la recherche de fraternité et de prière qui attirait les jeunes sur la colline a succédé une sorte de partage des solitudes, des doutes et des impuissances.

Les Frères de Taizé proposent donc cette troisième phase qui ressort de *la Lettre de Madras* de Frère Roger : montrer aux jeunes que l'éclaircie est possible, canaliser leurs énergies non plus sur des objectifs globaux qui ne mobilisent plus – *« leur foi n'est plus planétaire »*, – mais sur des formes de solidarité internationale concrètes et limitées.

La clé du succès de Taizé est peut-être dans cette capacité de saisir à temps des évolutions et de leur donner un contenu.

HENRI TINCQ.

# SPORTS

## LE RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR APRÈS LE DRAME

### A risques aplanis

**Tandis que les corps des cinq victimes de l'accident d'hélicoptère étaient rapatriés à Paris, le Rallye Paris-Alger-Dakar a du observer, ce vendredi 17 janvier, une journée de repos forcé, à Labé (Guinée). A huit heures du matin, heure à laquelle les concurrents auraient du reprendre la piste, trente-deux voitures et vingt-quatre motos, soit le tiers des équipages encore en course seulement, étaient arrivés. On attendait encore les camions d'assistance et l'essentiel des moyens médicaux et de sécurité du Rallye.**

**L'étape Labé-Kayes (Mali) a été repoussée au samedi 18. Ce décalage sera rattrapé dimanche 19, où seront regroupées les étapes Kayes-Kiffa (281 km) et Kiffa-Tdjikda (280 km).**

**Seul à s'être prononcé pour l'interruption du Rallye, Cyril Neveu (Honda), leader de la course des motos, a cassé une roue jeudi 16 janvier au cours de l'étape Bamako-Dakota, remportée par l'Italien Andrea Marinoni (Yamaha). Il est désormais menacé au classement par son coéquipier Gilles Lalay, à 18 minutes.**

**L'étape Bamako-Labé (960 km) a été gagnée par Patrick Zaniroli (Pajero-Mitsubischi) et Andréa Marinoni (Yamaha-600). Au classement général autos, René Metge (Porsche-959) précède son coéquipier Jacky Ickx de 2 h 8 mn 25 s, et Albert Rigal (Pajero-Mitsubischi) de 6 h 17 mn 18 s. En motos, Cyril Neveu est désormais talonné à 18 mn par son coéquipier Gilles Lalay (Honda).**

**Au cours de la journée, un avion de tourisme Cessna 182, avec trois personnes à bord, à court de carburant, avait dû effectuer un atterrissage d'urgence dans la brousse. Les recherches pour le repérer devaient reprendre ce vendredi.**

De notre envoyé spécial

Labé (Guinée). – Le capitaine Adji Kante, préfet de région à Labé, avait donné le ton en multipliant les va-et-vient dès le matin pour accueillir ses premiers visiteurs à l'aéroport. Toute la journée, la ville avait pris un air de fête, avec ses femmes parées de boubous aux couleurs vives et ses gosses endimanchés. A la tombée de la nuit, c'est à coups de matraque que les policiers devaient dégager la ligne d'arrivée pour les concurrents.

Longtemps repliée sur elle-même et fermée au tourisme sous la dictature du président Sekou Touré, la Guinée a manifesté un intérêt exceptionnel pour le passage du huitième Rallye Paris-Dakar, au point de rouvrir spécialement ses frontières provisoirement fermées pour mener à bien une réévaluation monétaire.

Cette ferveur populaire contrastait en tout cas avec l'atmosphère pesante dans laquelle baigne le Rallye depuis le tragique accident d'hélicoptère. La disparition de Thierry Sabine a provoqué une démobilisation aussi sensible chez les organisateurs et les accompagnateurs que chez les concurrents. Plusieurs d'entre eux, comme l'Allemand de l'Ouest Volker Capito, vainqueur l'an dernier de la course poids-lourds, ou Marc Joineau, pilote officiel (Suzuki-France), avaient préféré renoncer à poursuivre le Rallye, ne laissant partir pour Labé que trente-cinq motos et cent cinq voitures et camions.

Patrick Verdoy, adjoint de Thierry Sabine, plus particulièrement chargé des problèmes de gestion, n'a rien du meneur d'hommes qui aurait pu regonfler le moral défaillant des concurrents lors du briefing matinal. Surtout avant une étape annoncée comme le « deuxième temps fort » du Rallye, avec une spéciale chronométrée de 713 kilomètres hors pistes à travers une savane aux herbes à hauteur d'hommes.

Mais c'est en revenant sur les belles résolutions de la veille, où ils avaient annoncé que le Rallye se poursuivrait jusqu'à Dakar sur le parcours initialement prévu par Thierry Sabine, que les organisateurs risquent d'accentuer encore plus ce phénomène de démobilisation. Afin de limiter les risques d'égarement, la grande étape du désert de Mauritanie, entre Kiffa et Chinguetti, sera amputée de sa partie la plus dangereuse et s'arrêtera à Tidjikda (280 kilomètres).

L'avenir du Rallye Paris-Alger-Dakar semble d'ailleurs plus menacé que jamais. L'équipe de Thierry Sabine Organisation a décidé de mener à bien les opérations en cours. L'Enduro du Touquet, en février, et le Raid blanc, en mars. *« Les héritiers de Thierry Sabine jugeront ensuite ce qu'ils feront de la société »*, a annoncé Patrick Verdoy. A moins d'un sauveur qui saurait gagner la confiance des concurrents, on voit mal, désormais, comment le Rallye pourrait survivre à son créateur.

GÉRARD ALBOUY.

# MÉDECINE

## LES RECHERCHES SUR L'ORIGINE DU SIDA

### Le mystère de la Trinidad

**Comme les autres îles des Caraïbes, Trinidad n'a pas été épargnée par le SIDA. Elle n'en constitue pas moins une énigme : ce sont essentiellement des personnes d'origine africaine qui sont touchées, aucun habitant originaire d'Inde n'ayant, semble-t-il, été atteint. Cela signifierait-il que cette maladie a une composante génétique ?**

*L'île de la Trinidad constitue une énigme pour les chercheurs : le SIDA touche surtout les personnes originaires d'Afrique; jamais, semble-t-il, celles d'origine indienne.*

De notre envoyé spécial

Port-of-Spain. – La capitale de Trinidad brûle d'impatience. Dans quelques semaines, toute une ville, toute une île devrait-on dire, va se trouver plongée dans la plus extraordinaire des fêtes, le carnaval de Trinidad. Signe des temps : cette année, on dansera sur l'Aids Calypso, une chanson pleine de gaieté, qui s'en prend, avec une ironie touchante, à ce *« satané virus »*.

Car à Trinidad, le SIDA, on connaît. Dans cette île de 5 125 kilomètres carrés, découverte en 1498 par Christophe Colomb, à quelques brasses du Venezuela, soixante cas ont été répertoriés. Un chiffre bien faible, qui ne permet pas à lui seul d'expliquer l'intérêt tout particulier que les spécialistes du SIDA portent à cette île.

Trinidad, qui compte environ 1 300 000 habitants, est composée d'une extraordinaire mosaïque de races, de cultures et de religions. 40 % des habitants sont d'origine africaine, 40 % d'origine indienne, le reste étant composé de métisses et de personnes d'origine chinoise ou européenne. *« Deux grands courants de population se sont succédé,* explique le professeur Courtenay Bartholomew (University of West Indies, Port-of-Spain) : *les Africains, qui, aux alentours de 1680, ont été amenés ici par des esclavagistes portugais ; et des Indiens, qui, par milliers, sont arrivés d'Inde en 1845. »*

Cette spécificité de la composition de la population de Trinidad explique en grande partie pourquoi le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda) estime qu'*« une des clés de l'énigme du SIDA se trouve peut-être sur cette île »*. Selon une étude menée en 1985 par le professeur Bartholomew, 0,4 % de la population présente une séropositivité pour le virus du SIDA, le fameux LAV. Dans la population homosexuelle (il y a, paraît-il, autant d'homosexuels parmi les gens d'origine africaine que parmi ceux d'origine indienne), le pourcentage de séropositifs passe à 40 % : 44 % des homosexuels africains sont positifs, contre 30 % chez les homosexuels indiens. Or 54 cas cliniquement avérés ont été observés chez des Africains, 4 chez des métisses, 1 sur une personne de race blanche, et aucun dans la communauté indienne (il subsiste un doute pour un cas). *« Il se pourrait,* indique le professeur Bartholomew, *qu'un facteur génétique soit nécessaire à l'apparition du SIDA. Les Indiens pourraient ne pas l'avoir, ou, au contraire, avoir un facteur génétique protecteur. »*

#### Les femmes à Haïti

Dès lors, on imagine pourquoi les scientifiques observent avec une telle minutie ce qui se passe à Trinidad. D'autant que la situation dans les autres îles des Caraïbes, est à bien des égards, différente. Ainsi, à Haïti, où 363 cas de SIDA ont été officiellement répertoriés, on est surtout frappé par l'augmentation très sensible des cas au sein de la population féminine. En 1980, le pourcentage de femmes atteintes était de 14 %. Il est aujourd'hui de 30 %. *« A ce rythme,* indique le docteur Jean Pape (Pétion-Ville), *en 1988, 40 % à 45 % des personnes atteintes à Haïti seront des femmes. »*

A la Jamaïque, où le virus du SIDA commence seulement à causer ses premiers dégâts, le docteur Nigel Gibbs (Kingston) estime que 10 % des homosexuels vivant sur l'île présentent déjà une séropositivité pour le virus LAV.

Il en va tout autrement à Fort-de-France, où une vaste étude épidémiologique, faite sous la direction du docteur Nicole Monplaisir, a montré que sur 3 311 donneurs de sang, 0,45 % des personnes étaient séropositives (0,67 % chez les hommes, 0,20 % chez les femmes). Chez les moins de trente-cinq ans, ce pourcentage est de 0,6 %, ce qui pourrait signifier que l'infection n'est arrivée que récemment en Martinique.

Une étude similaire a été menée chez 244 personnes qui venaient consulter dans un dispensaire spécialisé dans les maladies sexuellement transmissibles. La fréquence de la séropositivité était de 3,6 % parmi les hétérosexuels et de 50 % chez les homosexuels. Enfin, dans une enquête faite chez quinze prostituées, ont a retrouvé un pourcentage de positivité de 33 %.

Ces études montrent, que, dans ces régions déjà touchées depuis longtemps par un autre rétrovirus, le HTLV I, responsable de leucémies et de lymphomes cellules T, le virus du SIDA commence à poser de redoutables problèmes de santé publique. Les autorités sanitaires des différentes îles commencent à réagir, en mettant sur pied des programmes d'information et de prévention. Elles ont sans doute été rassurées d'entendre le professeur Howard Temin, Prix Nobel de médecine en 1975 – l'homme qui, il y a près de vingt ans, a eu l'intuition géniale de l'existence des rétrovirus – déclarer le 11 janvier, alors qu'il venait de recevoir à Port-of-Spain le prix Emmanuel-Amoroso des mains du président de la République de Trinidad, qu'*« un jour viendrait où l'on pourrait venir à bout des maladies causées par ces virus »*. *« Plus encore,* a-t-il ajouté, *dans quelques années, nous saurons fabriquer des rétrovirus artificiels capables de servir de vecteurs à des gènes normaux destinés à remplacer des gènes défectueux »* (*le Monde* du 6 novembre 1985).

Ainsi, dans leurs laboratoires, des scientifiques s'apprêtent-ils déjà à utiliser des rétrovirus à des fins thérapeutiques dans l'espoir de guérir un jour les quelque deux mille maladies génétiques déjà répertoriées.

FRANCK NOUCHI.

### Le Dr Jonathan Mann sera le « Monsieur SIDA » de l'OMS

Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient d'approuver la nomination au poste de « Monsieur SIDA » du Dr Jonathan Mann, un médecin américain qui, jusqu'à présent exerçait, pour le compte du Center for Disease Control (CDC), les fonctions de directeur de recherche à Kinshasa (Zaïre). Le Dr Mann, qui prendra ses fonctions fin juin, a déclaré, au cours d'une conférence de presse à Genève, que sa *« tâche prioritaire sera d'informer le public, car, en l'absence de tout vaccin ou médicament, c'est le seul moyen dont nous disposons pour une action préventive »*.

Selon les dernières statistiques publiées par l'OMS au 10 janvier dernier, 20 088 cas de SIDA avaient été répertoriés dans le monde : 18 264 sur le continent américain, 1 617 en Europe, 153 en Océanie, 31 en Afrique et 23 en Asie. D'autre part, selon une étude qui doit paraître ces jours-ci aux Etats-Unis, 1 750 000 Américains auraient dores et déjà été infectés par le virus du SIDA. Ce nombre augmenterait de plus de 1 000 unités par jour.

Enfin, en ce qui concerne le pronostic des personnes séropositives – c'est-à-dire celles qui sans présenter de signe clinique de SIDA, ont été en contact avec le virus – il semble que le risque d'être atteint par la maladie doive être revu à la hausse : selon plusieurs études, dont celle menée en particulier par le Dr William Blattner (National Cancer Institute), ce risque serait aujourd'hui évalué entre 25 % et 40 %.

**Quelques jours après la mise en cause (*le Monde* du 11 janvier) par de prestigieux chercheurs américains et européens du rôle « peu constructif » joué en Afrique par les responsables du CDC, la désignation par l'OMS au poste hautement stratégique de « Monsieur SIDA » du Dr Mann a de quoi surprendre. Ce dernier était, en effet, jusqu'à ce jour, avec le Dr Joseph Mac Cormick, le principal représentant du CDC sur le continent noir. Son souci d'information du grand public est certes louable. Mais les statistiques diffusées par l'OMS comme par le CDC sur la situation en Afrique – 31 cas ! – semblent hélas confirmer sa volonté de nier l'évidence d'une endémie de SIDA dans les pays d'Afrique centrale.**

F. N.



## TENNIS

### LE TOURNOI DES MAITRES

### Trois aces dans une manche

**New-York. – BG Boris Becker a fait la plus vive impression en se qualifiant jeudi 16 janvier pour les demi-finales du Tournoi des maîtres aux dépens de Mats Wilander (6-4, 4-6, 6-3). Auparavant Johan Kriek n'avait pas offert la même résistance au « repêché » Andres Gomez (6-3, 6-2).**

De notre envoyé spécial

Après avoir été battu au premier tour du Masters par son compatriote Brad Gilbert, John McEnroe a pleurniché. L'ancien champion du monde a notamment entonné une de ses rengaines favorites, en cas d'échec : *« Si je ne suis pas en forme,* a-t-il dit en substance, *c'est que je n'ai pas le cœur à m'entraîner, mais comment l'aurais-je puisque je n'ai plus d'adversaire capable de me lancer un défi à ma mesure. »*

Après ce qui s'est passé jeudi soir au Madison Square Garden, il va falloir que le numéro 2 mondial change de refrain s'il veut encore être pris au sérieux. Parce que, si Boris Becker n'est pas un rival digne de lui, alors il peut prendre dès aujourd'hui sa retraite anticipée pour cause de mégalomanie.

En quarts de finale du Tournoi des maîtres, le jeune Allemand de l'Ouest a en effet montré qu'il a bien toutes les qualités d'un grand champion. Ce n'était pas évident contre un Mats Wilander manifestement déterminé à effacer les affronts subis en finale de la Coupe Davis à Munich, puis du Masters des moins de vingt et un ans à Berlin-Ouest.

Becker avait alors l'avantage de jouer devant un public à son entière dévotion. A New-York, les champions de Roland-Garros et de Wimbledon se retrouvaient sur terrain neutre. Et le Suédois avait tiré la leçon de ses précédents revers pour mettre au point une stratégie propre à mettre en difficulté le protégé d'Ion Tiriac. Cela se révéla au demeurant assez payant puisqu'il réussit à prendre d'entrée de jeu le service de « Boum-Boum » pour mener bientôt 3-1. En ralentissant les échanges et en pilonnant le revers de Becker, Wilander paraissait donc en mesure d'obtenir un succès aussi net qu'au deuxième tour de Roland-Garros l'année dernière.

Mais la réaction du jeune Allemand a été superbe : il a gagné son service en réussissant trois aces et il a égalisé à 3-3 en montant au filet, comme un tigre se jette sur une chèvre, sur les deuxièmes balles d'engagement de Wilander. A dix-huit ans, il a encore une marge de progression physique et technique considérable. Qui pourra l'arrêter dans quelques années, sachant que, dès à présent, il a les nerfs assez solides pour voir une ampoule, tombée du plafond, exploser à ses pieds et derechef, boucler le set en prenant le service de son rival, qui a pourtant eu deux balles de 5-5 ?

La manière dont Wilander a arraché la deuxième manche après avoir eu deux balles de break contre lui au quatrième jeu indiquait bien qu'il faisait tout ce qui était humainement possible pour faire toucher des épaules à ce jeune colosse.

Poussé dans ses derniers retranchements par un Wilander déterminé à interrompre une série de défaites humiliantes, Becker a donné une réplique qui devrait non seulement faire réfléchir McEnroe mais aussi inquiéter Ivan Lendl, l'actuel numéro un mondial. Qui en doutait sincèrement depuis Wimbledon ?

ALAIN GIRAUDO.

# culture

## BARBARA-DEPARDIEU AU ZÉNITH

# *Il tue, elle chante, on aime*

A quatre jours de la première représentation de *Lily Passion*, le Zénith est un camp retranché, une grosse bulle de mystère, plantée sur un vague terrain d'après la bombe. Près des grilles tirées, des portes closes, se dresse un arbre de béton où s'accroche l'épave d'un avion orange. Rien à voir avec le spectacle, dont on ne sait pas grand-chose si ce n'est qu'il s'agit de la rencontre de deux tempéraments fiévreux, d'*un rendez-vous mille fois remis*, d'elle et de lui. L'affiche, les flancs des autobus n'en disent pas beaucoup plus, Barbara-Depardieu, il *tue, elle chante*...

Badgé comme pour un concert rock (KCP est l'organisateur), on pénètre enfin dans la grande salle. Noir, tout est noir. Sauf les trois mille fauteuils rouges. La scène entièrement rebâtie, vaste piste d'atterrissage tempérée par une pente de 3 %, s'avance vers le public absent et crée, même dans ce vide froid, une promesse d'intimité. A chaque extrémité, un piano à queue noir, et au milieu, évoquant le monolithe de 2001, un gros ballon. Noir. Au fond, deux murailles d'un gris de mâchefer. Et dans ce no man's land endeuillé que les lumières d'André Diot et Jacques Rouveyrollis vont tout à l'heure réveiller, voici la dame qu'on attendait. Il y a cinq ans, sous un chapiteau, *ici même à Pantin*, à ceux qui lui chantaient tous briquets allumés elle avait promis : *« Dis quand reviendras-tu ? » : « Je reviendrai. »*

La voilà, d'un piano l'autre arpentant l'espace d'une démarche oblique, altière, condottiere câline, prompte à l'étreinte comme au courroux, prenant sa troupe de cinquante personnes, musiciens, techniciens, assistants, décorateurs, costumiers, avec la séduction d'une hétaïre et l'autorité d'un adjudant. Elle chante :

*« De quelle nouvelle Babylone*
*» Viennent ces belles amazones... ?*
*» Qui est qui ?*
*» On ne sait plus qui on suit... »*

Ode compatissante aux travestis, elle chante avec cette intensité totale dès la première note, ce paroxysme doux dans le moindre fredonnement, cette façon de changer les comptines en cantates. Elle chante, puis mime à reculons un tango de fin du monde, avec des gestes d'invectives et des cris muets sur les temps forts. Puis lance : *« Chéri, tu m'avais promis deux sons blancs, tu peux me les faire tourner ? »*

Les « sons blancs » sortent déchaînés d'un synthétiseur, un tonnerre de superbombardiers prêts à l'attaque. Régine, sa sœur, tout juste arrivée de Tel-Aviv, où elle réside, n'apprécie pas trop ce que rappelle ce fracas. Barbara non plus : *« Non, chéri, voyons, on dirait une baignoire qui fuit. »* Il s'agit en fait d'évoquer des vagues qui se brisent, la tempête. Ce sera pour plus tard.

### Angoisses enfouies

Plus tard, dans sa loge, emmaillotée comme à l'accoutumée dans un feuilletage de châles, d'écharpes, d'étoles, haillons d'aristocrate ruinée, bottines fines, dentelles noires, noires bien sûr comme ses cachous, son zan, ses serpentins de réglisse entortillés qu'elle suçote en permanence (peut-on l'imaginer grignotant des friandises roses, pralines, dragées ?) : *« C'est quoi, cette* Lily ? *Peut-être une chanson plus longue que les autres. On est deux, animés par des forces qui nous dépassent. Lui, c'est un assassin qui ne tue que dans les villes où elle chante. Où je chante. Il est le tueur qui est en nous. En moi ? »*

A peine le gouffre ouvert sur des angoisses enfouies, elle le referme de son rire imprévisible et raconte vite, vite, la longue, longue aventure de *Lily Passion : « Nous étions à un dîner. Gérard et moi, il y a six ans. Je lui ai dit ça, c'est tout : « Je » chante, il tue ». Et aussitôt lui : « C'est pour nous. » Je voulais un dialoguiste. On le cherche, jusqu'au jour où Gérard m'ordonne : « Main- » tenant, c'est toi qui écris. » J'essaie, le temps passe. Il part pour la Mauritanie tourner* Fort Saganne, *je lui envoie des cassettes afin que le contact demeure. En six ans, j'en ai enregistré plus de quatre cents, tapé moi-même soixante scripts différents... Gérard rentre. Planchon nous rejoint. Le travail commence. Dérape. Capote. Le temps passe. Hans Peter Klaus prend la relève. Le travail recommence, dérape... »*

Oui, le temps passe mais le rêve dure, et s'épure. On passe du Casino de Paris à *Huis clos*. Au départ ? Des décors à foison (*« C'était Orly »*, rit Barbara. *« Elle me voyait débarquer à moto »*, rit Depardieu). Des personnages nombreux : Sébastien, le confident, deux petits funambules incarnant la conscience de David et de Lily, une habilleuse juste un peu ronde... Les costumes ? *Il était question de cent trente.* De perruques multicolores. Le costumier Agostino Cavalca témoigne. Il porte en guise de clip sur son long foulard de cachemire (noir) une grappe d'épingles de nourrice, il est très chic, à bout de nerfs : *« Tout, elle a tout refusé,* gémit-il, *les robes les plus somptueuses. Vous savez ce que finalement elle a exigé que je lui recopie à l'identique ? Son vieux peignoir de répétition ! »*

Barbara voulait aussi que son piano descendît du ciel. Elle n'en aura qu'un qui marche tout seul...

### Une complicité de tranchée

Le temps passe et devient dur, Barbara souffre de disphonie, une blessure des cordes vocales. *« Ça ne fait rien, on fera de Lily une femme qui a perdu sa voix. »* Puis des ennuis vertébraux, une jambe la trahit. *« Ça ne fait rien, on fera de Lily une femme qui ne marche pas. »*

Rien ne peut l'arrêter, et, volant de film en film, jouant Tartuffe, le tournant, Depardieu n'abandonne pas davantage, jure de se rendre disponible le jour venu, de faire le cadeau de trois mois de sa vie de star à cette *« femme qui s'expose... »*

Le jour est venu. Un nouveau metteur en scène, issu de l'Opéra, Pierre Strosser, discret, patient, est à la barre. Mais les songes d'abondance sont désormais à traduire dans la réalité des chiffres. Le spectacle – trente représentations à Paris, quarante-cinq en province – est, avant de naître, un enfant très cher. Le ministère de la culture et RTL, *coproduisent* avec Albert Koski, un peu pâle dans son long cache-poussière (noir) : *« Tout le monde me dit que c'est une folie complète, mais on finit par se demander si ce n'est pas la seule sagesse. »* Bonne question lorsque le budget atteint 12 millions de francs.

Voilà Gérard Depardieu, débarquant du studio où il tourne toute la journée *Tenue de soirée*, de Bertrand Blier. Il a la fatigue gaie, la canadienne de cuir (noir) ouverte sur une poitrine nue et tatouée. Barbara et lui se sont rejoints. Comme des enfants à la récré, on les entend chuchoter et pouffer derrière le mur, une complicité de tranchée les unit. Le filetage peut commencer.

Il va neiger, et la mer va rouler sur cette scène avec de beaux effets dramatiques voulus par le décorateur Jean Hass. Elle lui dira : *« Sois pas méchant, reste vivant. »* Il lui dira : *« Ta drôle de voix, ta brisure de voix qui me griffe... On ne peut pas tuer cette voix-là. »*

*Lily Passion*, ce frisson de fiction délivre Barbara d'elle-même mais la déguise à peine. Et Depardieu, le justicier de la nuit, soutient et protège de sa force d'acteur rare cette femme phare qui s'abandonne à la vérité, plus seule et offerte que jamais.

Disant : *« J'ai passé plus de nuits à chanter que dans les bras d'un homme. »* Chantant : *« J'ai peur mais j'avance quand même, car j'aime, j'aime. »*

A la fin, il y aura la mer encore, et l'écume, et les vagues. Mais ne disons plus rien. Sinon qu'il faudra aller voir ces deux voleurs d'émotion danser tous les soirs, main dans la main, leur dernier tango à Pantin.

DANIÈLE HEYMANN.

★ Du 21 janvier au 19 février au Zénith.

## LETTRES

## LA DISPARITION DE JEAN CASSOU

# Le poète

par JEAN ROUSSELOT (*)

Né à Deusto, près de Bilbao, en 1897, c'est-à-dire, à peu de chose près, en même temps que Lorca son ami et toute la fameuse génération poétique espagnole dite de 1898, Jean Cassou aimait volontiers *dire que son nom est celui du* chêne au Pays basque. *« Appelez-moi M. Duchêne. »* Rien d'étonnant que j'aie toujours pensé à lui comme au plus puissant des arbres et ne puisse me résigner à le croire abattu.

D'autres diront quel merveilleux éclaireur de l'art contemporain il fut, rappelleront que, grâce à lui, comme l'écrivit Georges Salles, prit fin « le divorce entre l'État et le génie ». Peut-être aussi rappelleront-ils ses démêlés avec André Malraux, son ministre, plus pressé, *me disait-il dans son bureau* du Musée d'art moderne, où il n'y avait qu'un seul tableau, un Redon, de voler outre-Atlantique acheter une statuette précolombienne que de faire réparer la toiture d'un de nos musées de province.

D'autres encore évoqueront son œuvre d'hispanisant, de traducteur de Cervantès, de Machado ou de Lorca, ses travaux d'historien d'art et d'historien tout court. A moi, *dont il fut l'un des tout premiers* maîtres en poésie, de tenter de dire *quelle immense perte viennent de* faire la poésie et la langue françaises. Un peu avant la seconde guerre, ses articles sur la poésie parus dans *les Nouvelles littéraires surprenaient par leur ferveur*, la perspicacité de leurs rapprochements apparemment insolites entre des *poètes de différents siècles* et de différents pays, mais aussi par l'audace avec laquelle leur auteur voyait poindre « l'ordre » sous « l'aventure », une aventure qui était alors – qui est encore – le surréalisme.

Quand il les réunit en un volume, *Pour la poésie*, en 1935, nous disposâmes d'une sorte d'étrange Bible où les guirlandes de Gongora *s'illuminaient d'éclairs éluardiens*, où Whitman et Hugo prophétisaient ensemble, où Milosz, Agrippa d'Aubigné et Tagore dansaient devant la même arche, où André Breton et Chateaubriand chantaient le *Cantique des cantiques* d'une même voix de velours.

Et les poèmes de Cassou ? Il n'en écrivait guère, ou plutôt il les différait. Il allait falloir que ce champion de l'Espagne républicaine, ce marxiste entré dès la première heure dans le combat contre le *nazisme, connût la solitude et* l'angoisse dans un cachot où il n'avait pas de quoi écrire pour laisser monter en lui sa véritable voix. Ce furent les admirables trente-trois *sonnets composés au secret, rimés* de tête, appris par cœur, qu'il allait publier dans la clandestinité en 1944 sous le pseudonyme de Jean Noir. Poésie de la Résistance ? Oui, mais *surtout chant profond et éternel* de l'homme captif et menacé de mort qui se rappelle, sinon découvre, l'essence même de sa vie. Ce seul petit livre aurait suffi à montrer en Cassou un poète comparable à Louise Labé pour la musique d'âme et la fermeté prosodique, à Gérard de Nerval pour le mystère, à Milosz pour les sinuosités et les brumes, à Rilke pour l'amour universel et la nécessité de se préparer à mourir.

Allaient suivre de trop rares petits volumes : *la Folie d'Amadis, la Rose et le Pin, Recueil, Ballade, Musique mise en parole*, qui n'ont pas encore été réunis, du moins en France, car un éditeur germanique en a groupé les traductions allemandes. Sa poésie, peu lui importait au demeurant qu'elle prît la forme de poèmes. Elle sourdait de lui pour s'épandre dans tout ce qu'il écrivait. Elle fournit leur couleur et leur parfum aussi bien à des romans de caractère social comme *le Centre du monde* ou *les Massacres de Paris*, qu'à un roman d'amour, *le Bel Automne*, dont Turner est le héros, ou encore à ses délicieuses *Harmonies viennoises* et à ses nouvelles fantastiques.

Les feuilles de ce chêne étaient innombrables ; l'une avait nom Humour. Un singulier roman, *Ah ! si j'étais un truand*, en fit la preuve quelques années avant que cet homme si lucide ne devînt aveugle.

*(*) De l'Académie Mallarmé.*

### Ouvrages disponibles

- *Les Harmonies viennoises* (Albin-Michel).
- *La Découverte du Nouveau-Monde* (Albin-Michel).
- *Trente-Trois Sonnets composés au secret* (La Baconnière).
- *De l'Étoile au Jardin des plantes* (Gallimard).
- *Dernières pensées d'un amoureux* (Albin-Michel).
- *Le Voisinage des cavernes* (Albin-Michel).
- *Si j'étais un caïd* (Garnier).
- *Parti pris* (Albin-Michel).
- *Pablo Picasso* (Somogy).
- *Panorama des arts plastiques contemporains* (Gallimard).
- *Musique mise en paroles* (Rougerie).
- *Chagall* (Somogy).
- *Une vie pour la liberté* (Robert Laffont).

On pourra également se reporter aux *Entretiens avec Jean Cassou*, publiés par Jean Rousselot (Albin Michel, 1965) et au volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui », dû à Pierre Georgel (Seghers, 1967).

# L'homme de l'art

*(Suite de la première page)*

Une autre fois, commentant l'œuvre d'Ensor en 1957, il déclarait tout simplement qu'il convenait de détacher ce génie nordique, sur lequel veille à jamais l'Ange du bizarre, de l'histoire pour le saisir « en son privé ». Il nous arriva d'en parler : Cassou était prêt à tout accepter, même outrancier et malvenu, pour recueillir l'étrangeté saisissante de l'œuvre. Du même élan il associait, en 1936, auprès de Malraux, et un peu follement comme on faisait *alors, poésie et révolution*, génie et bouleversement. C'est qu'il trouvait les mêmes résonances chez ses auteurs favoris, Greco, Gongora, et surtout dans ce qu'il appelait « l'éternel baroque », cette instance privilégiée où, disait-il, *« l'imagination et la gratuité ont des droits supérieurs à la raison »*.

Il représentait ainsi parmi nous, avec une séduisante autorité, la dimension nécessaire de la vie de *« l'hispanité »*, *c'est-à-dire* une ardeur et une méditation très espagnoles sur l'art et la poésie.

Très tôt, dès 1923, il avait publié dans *le Mercure de France* un article qui – fait notable – fut remarqué par Maurice Barrès ; il y parlait des « fins de carrière » où certains artistes se dépassent vertigineusement eux-mêmes, et il donnait comme exemple le Greco. C'est à un commentateur de cette qualité et au bel écrivain qu'il sut être que s'adresse l'hommage qu'on lui doit aujourd'hui.

ANDRÉ CHASTEL.

## REPRÉSENTATIONS ANNULÉES À LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Les représentations des 19 et 27 janvier en soirée, du 22 janvier en matinée, doivent être annulées à la Comédie-Française, à la suite d'une grève des personnels techniques, observée depuis le 8 janvier afin d'obtenir la parité des salaires avec le palais Garnier.

L'organisation des horaires a permis jusqu'à présent de maintenir le calendrier, mais rend impossible les répétitions du prochain spectacle, *le Menteur*, dans la mise en scène d'Alain Françon. Si le mouvement devait se poursuivre, la programmation pourrait connaître d'importants bouleversements.

● *Le Grand Prix national de l'architecture à MM. M. Andrault et Parat.* – Le Grand Prix national de l'architecture 1985 est décerné à Michel Andrault et Pierre Parat, bien connus pour le Centre omnisports de Bercy. Parmi leurs autres réalisations à Paris figure la tour Totem, sur le front de Seine.

# L'éditeur Alex Grall est mort

## *Un sourire dans l'ombre*

M. Alex Grall, éditeur, ancien président-directeur général des Éditions Fayard, est mort le mardi 14 janvier. Il était âgé de soixante-treize ans. Il a été inhumé jeudi à Nîmes.

*Les médias ne rendent pas justice aux éditeurs. Toute la lumière va aux écrivains. Le public ignore jusqu'au nom des conseillers de l'ombre sans qui bien des auteurs n'auraient pas vu le jour.*

*Alex Grall était de ces accoucheurs discrets. Seul le milieu connaissait sa mèche joyeuse, ses cravates de cow-boy, son sourire accueillant, sa présence éblouie et tendre au bras de Françoise Giroud.*

*C'était un fou de livres, un puits d'érudition, un lecteur sagace et, ce qui est rare en France, ouvert au domaine étranger. Avec Robert Kanters disparu il y a quelques mois il a été l'artisan du renouveau de Denoël dans les années 50.*

*Un matin il m'a téléphoné* « Je vous l'ai trouvé, votre titre ! ». *C'était vrai. Il avait bien lu et il co-inventait. Il était ravi d'aider les livres à naître.*

*Alex Grall incarnait une passion qui se perd : l'amour du livre pour le livre.*

B. P.-D.

[Né le 10 janvier 1913 au Mans, Alex Grall, après des études à Montpellier, aux États-Unis et au Canada, prend la direction des Éditions Calmann-Lévy en 1951. De 1959 à 1970, il est directeur aux Éditions Denoël. En 1971, il prend la direction du secteur des ouvrages de littérature générale chez Hachette, secteur qui deviendra en octobre de cette même année Hachette-Littérature. En 1974 enfin, il devient PDG de la Librairie Fayard ; atteint en 1980 par la limite d'âge, il quitte ses fonctions et il est remplacé par Claude Durand. Alex Grall a également traduit de nombreux ouvrages de langue anglaise : V. Woolf, H. Miller...]








# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

1951, LES TRACES : American Center 1951 (43-35-21-50), 21 h.
ARSÈNE ET CLÉOPATRE : Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
MÉTAMORPHOSE : Lucernaire (45-44-57-34), 18 h.
DEUX TROUS ROUGES AU COTÉ DROIT : Porte de Gentilly (45-80-20-20), 20 h 30.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.
BRITANNICUS : Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30.
IL TRIONFO DELL'AMORE (en italien) : Chaillot Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.
LETTRES D'UN INCULPÉ : Cité, grande salle (45-89-38-69), 20 h 30.
FAISONS UN RÊVE : Saint Georges (47-78-63-47), 20 h 45.
LE VEILLEUR DE NUIT : Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.
LE TOMBEUR : Porte Saint Martin (46-07-37-53), 20 h 30.
LES DÉGOURDIS DE LA 11e : Variétés (42-33-09-92), 20 h 30.
JEFF : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

### Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : 18 h 30 : 39 Bis de mémoire (chor. W. Piollet ; J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Spectacle I (La ; On doute la nuit ; Pelouse interdite).
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Il trionfo dell'amore, de Marivaux (en italien).
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : de 12 h à 22 h : Démonstration de logiciels de recherche documentaire ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, de E. Cozarinsky ; Vidéo-Musique : 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; Concerts-Spectacles : 20 h 30 : « Les deux cousines », de Italo Svevo, mise en scène de Laurence Février ; Cinéma : Trieste : un aspect du cinéma italien : voir rubrique Festival de Cinéma.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 ; Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Esther Lemandier ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or : 20 h 45 ; le Saperlean ; Th. des Champs-Elysées : Danse : à 20 h 45 : Rossignol par la Compagnie Régine Chopinot.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, Bajazet.

### Les autres salles

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : 1951, les traces.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Ucello.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, Y'en a marr...ez vous.
☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre 20 h 30 : Tuss. – Galerie 20 h 30 : Voyages d'hiver.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.
ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : la Dispute.
ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 30 : le Saperleau.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

### *Vendredi 17 janvier*

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) 21 h : la Nuit d'Irlande.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15, Savage Love ; 22 h 15, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : Britannicus.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Toi et tes nuages.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), 21 h : Madrapour.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th. 21 h : le Ramayana.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
☞ ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent - le Menteur ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : l'Esprit qui mord.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : S. Killer.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

### Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand orchestre du Splendid.
CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : R. Bahri.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (42-37-41-56), 20 h 30 : Walkyrie ou Bécassine.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Les musiciens du Nil.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : S. Reggiani.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.
PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.

### Les concerts

La Table verte, 22 h : N. Govande, E. Grissoni.
Eglise des Billettes, 20 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque, Quintette Nielsen.
Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Scharapan, I. Grandet.
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Atelier instrumental de Genève, dir. J.-M. Curti (Vivaldi, Lully, Scarlatti).
FIAP, 20 h 30 : D. Fontaine, L. Gee.
Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : F. Daudet (Schubert, Schumann, Chopin).
Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Storojev.

### La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Electric Zinc, J. Alberca.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h 30 : Opérette de luxe.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : M. Vossen, 22 h 15 : Dupuy.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Lettre de Juliette à Teresa, 22 h : Barbaric.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 45 : Cie R. Chopinot.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

16 h, Chérie recommençons, de S. Donen ; 19 h, Take Care of my Little Girl, de J. Negulesco ; 21 h, Un pont trop loin, de R. Attenborough.

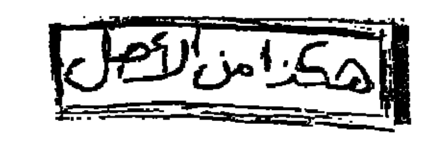
**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une guillotine pour deux, de W. Conrad ; 17 h, Dr Jekyll et Mr Hyde, de J.S. Robertson ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : le Chemin du ciel, de A. Sjoberg.

### Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).
EXPLORERS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37).
LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount City, 8e (45-62-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HAREM (Fr., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).
INVASION (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03).
KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-





# SPECTACLES

25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LUNE DE MIEL** (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

**LE MEDECIN DE GAFIRE** (Malien-Nigérien, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**MOI VOULOIR TOI** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

**LES NOCES DE FIGARO** (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

**LA NUIT PORTE JARRETELLES** (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**ON NE MEURT QUE DEUX FOIS** (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**ORIANE** (Fr.-Vénéz., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

**OURAGAN SUR L'EAU PLATE** (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**ROUGE BAISER** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

**SANS TOIT NI LOI** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**SANTA CLAUS** (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

**SHOAH** (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

**SILVERADO** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**LE SOULIER DE SATIN** (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

**STOP MAKING SENSE** (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**SUBWAY** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

**TANGOS, L'EXIL DE GARDEL** (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

## LES FILMS NOUVEAUX

**CHINESE BOXES**, film allemand de Christopher Petit (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

**L'EXÉCUTRICE** (**), film français de Michel Caputo : Paramount Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**HAUT LES FLINGUES**, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES INTERDITS DU MONDE** (**), film français de Chantal Lasbats : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**MORT SUR LE GRIL**, film américain de Sam Raimi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

**PEUR BLEUE** (*), film américain de Daniel Attias (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**PLENTY**, film américain de Fred Schepisi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

**SOLEIL DE NUIT**, film américain de Taylor Hackford (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES** (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LA PARTIE DE CHASSE** (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

**PASSAGE SECRET** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**PIZZAIOLO ET MOZZAREL** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

**PROFS** (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

**RAMBO II** (A., v.f.) : Paramount : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

**RAN** (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

**RASPOUTINE, L'AGONIE** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT** (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

**RETOUR VERS LE FUTUR** (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

**LES RIPOUX** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**RIO ZONE NORD** (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

**LA ROSE POURPRE DU CAIRE** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

**TARGET** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**THE SHOP AROUND THE CORNER** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

**TOKYO GA** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

**TONNERRES LOINTAINS** (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**TROIS HOMMES ET UN COUFFIN** (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**UNE SAISON ITALIENNE** (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

**LE VOYAGE A PAIMPOL** (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

**VERTIGES** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

**WITNESS** (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).



# COMMUNICATION

## LA CINQUIÈME CHAINE

# L'avis de la Haute Autorité place le gouvernement devant un choix délicat

L'avis rendu par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle sur la cinquième chaîne a été accueilli avec satisfaction dans les milieux professionnels et artistiques, qui se battent depuis plusieurs semaines contre les avantages accordés à MM. Jérôme Seydoux, Christophe Riboud et Silvio Berlusconi. On sait gré aux « neuf sages » d'avoir pris en compte la défense du cinéma et de la production audiovisuelle française. Mais on les félicite surtout d'avoir, au-delà du cahier des charges, fermement condamné le contrat de concession de la « 5 » en rappelant les conditions de la concurrence et les équilibres de base du marché. Une telle prise de position ne peut que renforcer le poids des recours en Conseil d'État déposés par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, les sociétés d'auteurs et les professionnels du cinéma.

Le gouvernement est maintenant devant un *choix délicat. Soit il tient compte* de l'avis qu'il a lui-même sollicité, de la désapprobation muette de son ministre de la culture, des inquiétudes grandissantes du ministère des finances devant les garanties dont bénéficie la « 5 ». Il renégocie alors le contrat, mais se retrouve devant les responsables de la « 5 » qui, *forts du premier accord signé, ne céderont* pas facilement sur les avantages qui leur ont été accordés.

Soit, comme l'a laissé entendre, dès hier, M. Geoges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, le gouvernement passe outre l'avis purement consultatif de la Haute Autorité. *Il signe* alors très rapidement avec la société France 5 un nouveau texte, déjà légèrement remanié dans la version soumise aux « neuf sages », ce qui rend caduques les recours déposés devant le Conseil d'État. Certes, on peut s'attendre à ce que de nouveaux recours soient immédiatement déposés, mais il est peu probable que le Conseil d'État statue rapidement à l'approche des échéances électorales.

La manœuvre aurait, dans ce cas, permis de gagner un temps précieux pour assurer le lancement de la « 5 ». Mais elle aurait l'inconvénient politique de démontrer *de facto* l'impuissance de la Haute Autorité, institution créée par le gouvernement pour garantir l'indépendance de la communication audiovisuelle.

M. Jérôme Seydoux, lui, ne semble pas affecté par ces polémiques ni par la guerre de harcèlement que mène la mairie de Paris autour de la tour Eiffel. Le président-directeur général de la « 5 » a déclaré à l'agence Reuter que sa chaîne émettrait, comme prévu, le 20 février et que l'augmentation de capital de la société France 5 serait bouclée le 4 février. On connaîtra alors l'identité des nouveaux actionnaires. Selon M. Seydoux, l'entrée de Radio-Monte-Carlo dans la « 5 » est déjà acquise et celle d'Europe 1 en bonne voie.

J.-F. L.

# *La bataille du saucissonnage*

La polémique sur l'interruption des programmes par la publicité qui agite depuis un mois les créateurs français, a traversé aussi la Haute Autorité. Un des « neuf sages », M. Gilbert Comte, a même voté contre l'avis du 16 janvier pour manifester son opposition à la coupure publicitaire. « *Je considère*, nous a-t-il déclaré, *que c'est une brèche importante dans la liberté des téléspectateurs et j'ai voulu m'y opposer au nom du plus grand nombre des usagers de la télévision, dont je pense qu'ils sont eux aussi irréductiblement hostiles à la dictature publicitaire*. »

En recommandant le principe d'une coupure unique, sous forme d'entracte, dans les œuvres de fiction, la Haute Autorité a cherché un compromis « réaliste » entre les contraintes de l'économie et les exigences culturelles. Entre le respect de l'œuvre pratiqué par les télévisions publiques et le saucissonnage systématique des chaînes commerciales italiennes ou américaines, l'« entrate publicitaire » dessinerait un modèle de télévision privée à la française, déjà pratiqué par RTL-Télévision et Télé-Monte-Carlo. Mais, en même temps, la Haute Autorité se réfugie derrière la loi sur les droits des créateurs qui permet à chaque auteur de refuser la mutilation de son œuvre par un spot publicitaire. Une manière élégante de se débarrasser de cet épineux problème sur les sociétés d'auteurs.

La manœuvre n'est pas du goût de tout le monde. Et d'abord du réalisateur Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité, qui tout en ayant approuvé le texte, s'en démarque *immédiatement par une déclaration* officielle. Expliquant que sociétés d'auteurs et Haute Autorité ont tenté de se défausser de leurs responsabilités pendant les négociations, il conclut : « *Dans le pays de la plus ancienne et la plus vigoureuse tradition du droit des auteurs, ils est certain que, tôt ou tard, on respectera à nouveau le principe sacré de non-interruption des œuvres même s'il est momentanément battu en brèche dans les temps qui s'annoncent. La Haute Autorité se serait grandie en étant la première institution de la République à inscrire ce principe dans un texte.* »

Les créateurs, eux, ne désarment pas, forts d'un évident soutien de l'opinion publique reflété par de récents sondages. La Société des réalisateurs de film a fait connaître sa déception devant la « tiédeur » de l'avis des « neuf sages » sur ce sujet, et se dit « *irréductiblement opposée à toute fragmentation des œuvres* ». Même son de cloche à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), où l'on met en avant une pétition qui a déjà recueilli plus de deux mille signatures dans le monde du cinéma et du spectacle. Les signataires se sont engagés à refuser la coupure de leurs œuvres et à réagir collectivement contre ces procédés.

Pour prouver sa combativité, la SACD a écrit le 14 janvier aux responsables de RTL-Télévision et de Télé-Monte-Carlo pour les mettres en demeure de se conformer à la loi française en demandandant les autorisations nécessaires aux auteurs. La bataille risque donc d'être rude et le rapport de forces est loin d'être favorable aux créateurs. Dans une démarche unitaire, les sociétés d'auteurs ont averti officiellement *M. Jérome Seydoux que* « France 5 » ne pourrait diffuser de programmes sans avoir, auparavant, signé avec elles les conventions nécessaires. La toute-puissante SACEM gérant les droits de l'ensemble du répertoire musical national et international, on voit mal comment les responsables de la « 5 » pourraient échapper à la table de négociations.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## LA FUTURE CHAINE MUSICALE

# L'un des candidats (Hit TV) s'associe avec CBS

Hit TV, candidat à la sixième chaîne à dominante musicale, réunit *le groupe cinématographique* UGC, l'agence de publicité Roux-Séguéla-Caysac-Goudard (RSCG) et est soutenu financièrement par Paribas et la banque OBC. De tous ces partenaires, aucun n'a de compétences particulières en matière de programmation musicale ni même de télévision. C'est sans doute ce qui a poussé *les responsables du projet* à rechercher, très récemment, une association avec la filiale française de CBS et le groupe britannique Virgin pour lancer la future chaîne. Deux sociétés qui ont des activités aussi bien dans le disque que dans l'audiovisuel (Virgin est un des partenaires de la chaîne musicale britannique *Music Box*).

CBS France a accepté de se charger de la logistique de programmation de la future télévision, si Hit TV *obtient* la *concession* de la sixième chaîne. Virgin, à l'inverse, se montre beaucoup plus prudent et reste en contact avec tous les candidats. Cet accord avec la filiale d'une grande télévision américaine provoque un certain émoi dans les milieux professionnels, d'autant qu'Hit TV paraissait *depuis quelques semaines* le candidat le mieux placé pour gagner la compétition. Déjà choqué par l'alliance entre M. Jérôme Seydoux et M. Silvio Berlusconi sur la cinquième chaîne, les professionnels de l'audiovisuel craignent qu'Hit TV ne devienne le « cheval de Troie » de l'industrie américaine, et qu'un simple accord de collaboration ne se transforme rapidement en partenariat. Dans les milieux musicaux, on n'est guère ravi que l'un des « leaders » mondiaux du marché du disque puisse être en position d'opérateur sur une future chaîne musicale.

Les responsables d'Hit TV affirment, *pour leur part, qu'il ne s'agit* que d'un accord conclu pour une période de six mois correspondant au démarrage de la chaîne. Ils précisent qu'Hit TV ne demande à CBS et à Virgin qu'une « *aide logistique, les choix de programmation restant sous le contrôle d'UGC et de RSCG* ».

J.-F. L.

# Innovation dans le groupe Bayard-Presse

*Panorama, mensuel chrétien* succède à *Panorama-Aujourd'hui*, à l'occasion de la sortie en janvier de son deux centième numéro, marqué par d'autres innovations de formule, de présentation et une plus grande place faite à la couleur. Créé en 1968, *Panorama*, coédité par le groupe catholique Bayard-Presse et la SPER (Société des publications éditrices réunies), tire à 97 000 exemplaires.

Bimensuel de 33 000 exemplaires, *la Documentation catholique*, qui publie intégralement les grands textes de l'Eglise, innove également dans sa présentation avec l'introduction de la quadrichromie en couverture. A son initiative, le groupe Bayard-Presse lance une banque de données d'informations religieuses, IRIS (Informations religieuses internationales services), conservant en mémoire tous les textes de l'Eglise depuis le début du pontificat de Jean-Paul II en 1978. La commercialisation est en cours.

# COMMUNICATION

## A VOIR

## La mort, dernier tabou

Etes-vous seul, isolé, à tendances suicidaires ? Gravement malade et tenté de mettre fin à vos souffrances en vous tuant ? Et si vous décidez de passer à l'acte, souhaitez-vous être incinéré ? Veuillez excuser le caractère brutal de questions tabouées que notre société — moins prompte à faire la fine bouche dans d'autres domaines — n'aime pas voir poser en de termes aussi crus. Elle préfère recourir aux euphémismes : « se supprimer », « disparaître », « maladie terminale », « euthanasie », « crémation ».

Un des mérites de l'émission « Liberté 3 », qui fête ses dix ans d'existence, est de donner la parole, librement, aux Français. Née en 1975, sous le titre de « Tribune libre », cette émission, hebdomadaire depuis 1983, offre soixante-quinze minutes chaque samedi aux différentes associations, à raison de deux cents séquences de quinze minutes par an. *Le choix des mouvements*, réglementé par la Haute Autorité, se fait selon des critères de représentativité et des préoccupations du public.

La prochaine émission regroupe cinq associations qui ont la particularité de traiter des angoisses et des détresses, souvent cachées, de la vie moderne. Deux d'entre elles viennent en aide à l'isolement et à la solitude (l'Orée et SOS-Amitié), une autre, composée d'hommes et de femmes qui ont un jour tenté de se suicider, lutte contre cette tentation dont personne n'est à l'abri (Phénix), la quatrième milite en faveur de l'euthanasie sur demande (Association pour le droit de mourir dans la dignité) et *la dernière promeut l'incinération* (Fédération française de crémation).

La séquence sur l'euthanasie — *littéralement « la mort douce »* — montre bien l'hypocrisie de nos pays, surtout latins, qui refusent de regarder en face le problème de la souffrance et de la mort. Alors que la nouvelle jurisprudence aux Pays-Bas — où la population est favorable pour 87 % à l'euthanasie active ou *passive — rend possibles de six* mille à dix mille euthanasies sur demande par an, la législation restrictive en France enlève même au mourant la possibilité de faire respecter ses dernières volontés. Ceux qui recourent à l'euthanasie — parents, amis, médecins, — et *ils existent* (1), *sont passibles* de non-assistance à personne en danger, voire d'homicide volontaire.

Les témoignages sont éloquents. Cette femme de quatre-vingt-quatre ans, encore en parfaite santé, qui dit : *« Je veux mourir bien, c'est-à-dire sereinement, avec le sourire ! »* Ce gynécologue, qui définit la vie comme *« un matériau à gérer, dont la mort forme les contours. Car la vie est ce que les vivants en font »*. Ou encore la présidente de l'association, qui met en garde contre *« un vide juridique qui permettrait à d'autres de nous « euthanasier » sans notre accord, tout aussi odieux que l'imparfaite loi actuelle qui permet à d'autres de nous prolonger sans notre accord, avec tout ce que cela peut comporter de souffrances et de dégradation »*.

ALAIN WOODROW.

(1) Lire les témoignages recueillis dans *Cris pour une mort civilisée*, par Simone Cruchon et Odette Thibault, Ed. Alain Moreau, 49 F.

★ *Liberté 3*, samedi 18 janvier, 16 h 15, FR 3.

## Vendredi 17 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Le jeu de la vérité : Régine.**
Emission de Patrick Sabatier.
*Autour de Régine : Gilbert Montagné, Catherine Lara, Super-Tramp, Herbert Léonard, Simphy Red.*

**22 h 10 Destinatin Zénith.**
En direct du Zénith avec le concours du ministère de la culture, réal. J.-L. Cap.
*Avec Michel Berger, Kim Wilde, Renaud, Jean-Jacques Goldman, Catherine Lara, Indochine, Téléphone, Kid Creole, Mike Oldfields, Ub 40, P. Young.*

**23 h 30 Journal.**

**23 h 45 Tennis.**
Tournoi des masters en direct de New-York (quarts de finale).

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Fort Saganne.**
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
*Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée un peu différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma. Deuxième épisode : Saganne est éloigné de la garnison.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Femmes enfermées », sont invitées : Isabelle Bricard* (Saintes ou pouliches), *Anise Postel-Vinay pour le livre de Margarete Buber-Neumann* (Milena), *Clara Morange* (Dix-sept ans, porte 57), *Yannick Ripa* (la Ronde des folles), *Marie Rousseau* (A l'ombre de Claire). *Il y a d'autres moyens que le tchador islamique pour « enfermer » la femme. Des camps de la mort aux couvents pour jeunes filles de bonne famille, il y a prison et prison. Pivot reconnaîtra les siennes...*

**22 h 45 Journal.**

**22 h 55 Ciné-club** (cycle western) **: Duel au soleil.**
Film américain de King Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barry-More, L. Gish (v.o. sous-titrée).
*Une métisse, élevée dans une grande ville texane, se trouve partagée entre deux frères, l'un honnête homme, l'autre devenu un bandit. Ce western baroque doit autant à son producteur, David O. Selznik, qu'au réalisateur, King Vidor, remplacé, d'ailleurs, avant la fin du tournage. Le spectacle est superbe. Jennifer Jones fascine par sa passion, son caractère indomptable, son érotisme.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Série : Marlowe, détective privé.**
D'après le roman de Raymond Chandler.
*Le lieutenant Magee confie à Philip Marlowe une mission sans nul doute délicate et dangereuse. Vaccaro, ancien comptable de la Mafia, est sur la liste noire. Marlowe établit son plan de bataille.*

**21 h 30 Quelques mots pour le dire de la Sécurité routière.**

**21 h 35 Vendredi : l'Afrique du Sud.**
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
*L'Afrique du Sud : quatre portraits. Soweto, le plus grand ghetto noir en Afrique du Sud : Un bantoustan moderne : le Bophuthatswana, un véritable Etat indépendant ou un vaste camp de réfugiés ? ; Les Blancs : un portrait de la société afrikaner ; Bata chez les Zoulous : portrait de la multinationale canadienne dont les usines ne connaissent ni code du travail, ni salaire minimum.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Mach 3.**
Magazine de l'air et de l'espace, de F. et M. Armanet.
*Invité : Gérard Perrin, directeur du fret à Air Inter, président de la Fédération nationale d'aéronautique, et les rubriques habituelles.*

**23 h 50 Prélude à la nuit.**
Le Caprice en forme de valse, *de Saint-Saëns, par Kyoto Shikata, violon, et Dominique My au piano.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h**, Feuilleton : l'Age en fleur ; **17 h 15**, Ile de Transe ; **17 h 30**, Un naturaliste en campagne ; **17 h 55**, Tout sur la région ; **18 h**, Action 3 ; **18 h 55**, La Panthère rose ; **19 h 5**, Atout Pic ; **19 h 15**, *Informations* ; **19 h 35**, *Un journaliste un peu trop voyant.*

### CANAL PLUS

**20 h 35**, Superstars : **21 h**, **Luke, la main froide**, film de S. Rosenberg ; **23 h 10**, **Rolling Thunder** (légitime violence), film de J. Flynn ; **0 h 40**, **Emmanuelle IV**, film de F. Leroi ; **2 h 25**, **Palace**, film d'E. Molinaro ; **3 h 55**, Boxe ; **4 h 55**, **The Terror**, film de R. Corman.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Le grand débat** : télé-caviar ou télé-salami, avec Michèle Cotta, Jean-Denis Bredin, Christophe Riboud, Bertrand Tavernier.

**21 h 30 Black and blue** : jazz en compact.

**22 h 30 Nuits magnétiques** : la nuit et le moment.

**0 h 10 Du jour au lendemain** : le Pérou.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 21 février 1985) : *Symphonie n° 3 en ré mineur*, de Mahler, par l'Orchestre national de France, les chœurs et la maîtrise de Radio-France ; dir., V. Neumann ; chef des chœurs, J. Jouineau ; chef de la maîtrise, M. Lasserre ; sol., B. Finnilae, contralto.

**22 h 20 Les soirées de France-Musique** : « les Pêcheurs de perles » ; à 23 h 5, œuvres de Schubert et de Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.

Les programmes du samedi 18 et du dimanche 19 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

## « L'Union » de Reims : le parquet fait appel

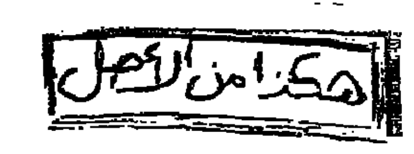
Reims. — Le parquet a fait appel du jugement, rendu le 3 janvier par *le tribunal de commerce de Reims*, accordant à la société France-Antilles, dirigée par M. Philippe Hersant, la location-gérance du quotidien régional *l'Union* pour une période de six mois.

Le 9 janvier, la commission Caillavet avait conclu que, sous cette forme également, la reprise du journal portait atteinte au pluralisme et elle avait transmis un avis au ministère public. Ce dernier se fonde sur le fait que le tribunal de commerce a rejeté sa demande de sursis à statuer, précisément formulée dans l'attente d'une décision de la commission Caillavet.

D'autre part, M. Bruno Bertez, PDG du groupe AGEFI-la Vie Française-la Tribune de l'Economie, a déposé une requête en tierce opposition. Elle sera examinée le 18 février par le tribunal de commerce. La cour d'appel de Reims statuera le 21 janvier sur les appels interjetés contre le jugement du 29 octobre 1985, retenant la candidature de M. Philippe Hersant pour la reprise du quotidien, formulés par M. Bertez, M. Thirion, *un industriel* d'Epinal, ainsi que par deux associations propriétaires de *l'Union* (le Parti socialiste de la Marne et le mouvement Libération-Nord.

D. L.

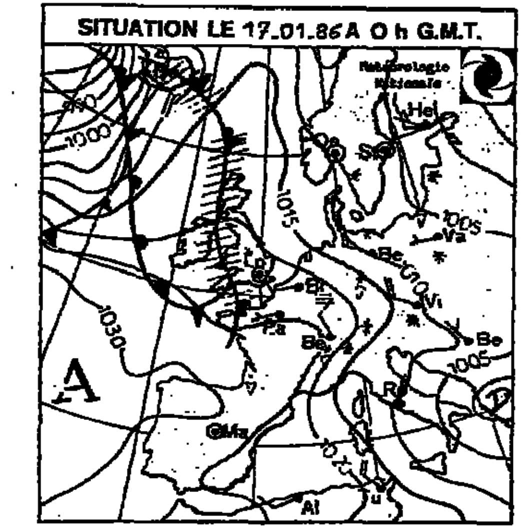




# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.01.86 A 0 h G.M.T.




PRÉVISIONS POUR LE 18.01.86 DÉBUT DE MATINÉE

1015
1020
1025
Li
Bo
To
x1020
1025
▼ Averse
/// Pluie
* Neige
≡ Brouillard
~ Verglas
dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 janvier à 0 heure et le samedi 18 janvier à minuit.**

Le courant perturbé circule suivant un flux zonal apportant des masses d'air doux et humide.

**Samedi.** – Dans le Sud-Est le ciel sera peu nuageux avec prédominance de soleil. Dans le Sud-Ouest, la matinée sera assez nuageuse, puis éclaircies et nuages alterneront. Ailleurs, le temps sera très nuageux à couvert. En liaison avec un front chaud puis un secteur chaud, on observera le matin des pluies et bruines modérées de la Bretagne à la Normandie et au Nord, l'après-midi et en soirée de la Normandie et de la Picardie au Bassin parisien au Nord-Est et au nord des Alpes avec de la neige à partir de 1500 mètres d'abord, puis progressivement au-dessus de 1500 mètres.

Dans l'après-midi, le vent de sud-ouest deviendra modéré à assez fort près de la Manche.

Les températures minimales seront de 0 à –1 degré du Nord-Est au Centre-Est, de l'ordre de 2 degrés dans le Sud-Ouest, 4 à 5 degrés du Nord au Bassin parisien, 10 degrés en Bretagne, 2 à 3 degrés en Corse, 0 à 1 sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales seront de 12 à 13 degrés près de l'Atlantique, 11 à 12 degrés près de la Méditerranée, 6 à 7 degrés du Nord-Est aux Alpes, 9 degrés ailleurs.

**Evolution pour le dimanche 19 janvier :**

Le temps couvert et pluvieux traversera toute la France, atteignant le soir la Méditerranée. Il sera suivi d'un ciel variable. Les averses de traîne se produiront essentiellement de la Manche au Nord-Est et aux Alpes. Les éclaircies seront plus durables dans le Sud-Ouest en fin de journée.

Près de la Manche et dans le Nord, le vent sera assez fort de sud-ouest le matin. Il y deviendra modéré d'ouest en cours de journée.

Les températures minimales seront nettement positives partout en plaine. Les maximales seront en baisse d'environ 3 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 16 janvier, le second le minimum de la nuit du 16 janvier au 17 janvier) : Ajaccio, 13 et 1 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bréhat, 8 et 6 ; Brest, 8 et 5 ; Cannes, 15 et 1 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 5 et –3 ; Dijon, 4 et – 2 ; Dinard, 8 et 5 ; Embrun, 4 et – 6 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et – 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et – 2 ; La Rochelle, 9 et 5 ; Lille, 5 et – 2 ; Limoges, 5 et 0 ; Lorient, 9 et 2 ; Lyon, 5 et – 1 ; Marseille-Marignane, 9 et 4 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 8 et 3 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Montsouris, 5 et 1 ; Paris-Orly, 5 et – 1 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 7 et 4 ; Rouen, 5 et – 1 ; Saint-Etienne, 3 et – 1 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Toulouse, 8 et 2 ; Tours, 6 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Genève, 4 et – 3 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 5 et – 2 ; Madrid, 13 et – 2 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, – 11 et – 19.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

**Voici les hauteurs d'enneigement au 9 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.**

***Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.***

**SAVOIE, HAUTE-SAVOIE**

Les Arcs : 110-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-140 ; Bonneval-sur-Arc, 60-120 ; Carroz-d'Araches : 75-150 ; Chamonix : 90-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 75-140 ; Chatel : 100-170 ; La Clusaz : 90-200 ; Combloux : 80-180 ; Les Contamines-Montjoie : 80-220 ; Le Corbier, 60-100 ; Courchevel : 140-180 ; Crest-Voland : 85-165 ; Flaine : 110-140 ; Flumet : 90-140 ; Les Gêts : 90-180 ; Le Grand-Bornand, 100-140 ; Les Houches, 70-160 ; Megève : 85-190 ; Les Ménuires : 80-140 ; Méribel : 80-110 ; Morzine-Avoriaz : 65-160 ; La Plagne : 170-170 ; Pralognan-La Vanoise : 105-160 ; Praz-sur-Arly : 90-140 ; La Rosière : 140-250 ; St-François-Longchamp : 80-130 ; St-Gervais-le Bettex : 30-190 ; Samoëns : 60-220 ; Thollon-les-Mémises : 55-85 ; Tignes : 130-220 ; La Toussuire : 100-150 ; Val-Cenis : 60-120 ; Val-d'Isère : 100-120 ; Valfréjus, 50-90 ; Valloire-Galibier, 80-120 ; Valmorel : 150-220 ; Val-Thorens : 200-300.

**ISERE**

Alpe-d'Huez : 90-180 ; Alpe du Grand-Serre : 50-70 ; Auris-en-Oisans : 75-110 ; Autrans : 50-100 ; Chamrousse : 100-120 ; Lans-en-Vercors : 90-100 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 100-190 ; Les Sept-Laux : 60-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-120 ; Villard-de-Lans - Corrençon : 70-90.

**ALPES DU SUD**

Allos-le-Seignus, 85-105 ; Auron : 80-130 ; La Colmiane-Valdeblore : 50-70 ; La Foux-d'Allos : 100-110 ; Isola 2000 : 95-110 ; Orcières-Merlette : 90-180 ; Les Orres : 70-120 ; Pra-Loup : 80-100 ; Risoul 1850 : 75-120 ; Le Sauze : 30-150 ; Serre-Chevalier : 60-120 ; Superdévoluy : 70-90 ; Valberg : 50-60 ; Vars : 80-110.

**PYRÉNÉES**

Les Agudes : 40-80 ; Les Angles : 20-60 ; Ax-les-Thermes : 30-80 ; Cauterets-Lys : 110-170 ; Font-Romeu : 35-40 ; Gourette : 45-160 ; Luchon-Superbagnères, 40-90 ; Saint-Lary-Soulan : 60-100.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore : 40-65 ; Super-Besse : 40-80 ; Super-Lioran : 30-60.

**JURA**

Métabief : 30-120.

**VOSGES**

Le Bonhomme : 40-60 ; La Bresse : 60-110 ; Gérardmer : 15-50 ; St-Maurice-sur-Moselle : 40-60.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Nouveau Drouot,** samedi 18 janvier : 14 heures, poupées Barbie, fourrures, bijoux, tapis, atelier.

ILE-DE-FRANCE

**Samedi 18 janvier**

**Pontoise, 14 h 15** timbres, cartes postales ; **Verrière-le-Buisson,** 14 h 30 : Extrême-Orient, meubles, objets d'art, céramiques.

**Dimanche 19 janvier**

**L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux 19e et 20e siècles ; **Louviers,** 14 heures : collection d'armes anciennes.

PLUS LOIN

**Dimanche 19 janvier**

**Honfleur,** 14 heures : mobilier ancien et arts déco, objets d'art, cartes géographiques.

FOIRES ET SALONS

**Bordeaux-Lainé ; Paris** (Bazar de l'Hôtel-de-Ville) ; **Paris** (Porte Champerret), **Paris** (quai d'Austerlitz « Numicarta », samedi seulement) ; **Strasbourg.**

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 janvier :

UN DÉCRET

● N° 86-74 du 15 janvier 1986 pris pour l'application de la loi n° 85-699 du 11 juillet 1985 tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la justice.

DES ARRÊTÉS

● Du 31 décembre 1985 pris pour l'application de l'article 95 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

● Du 10 janvier 1986 relatif à l'enrichissement du vocabulaire de télédétection aérospatiale.

DES DÉCISIONS

● Du 12 novembre 1985 autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 19 JANVIER**

« Les salons du ministère des finances *et du budget* », *10 h 30, 93, rue de Rivoli* (Hauts lieux et découvertes), tél. : 43-48-67-93).

« Le musée Nissim de Camondo et ses meubles du XVIIIe dans un hôtel du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Arts et curiosités de Paris).

« Le musée national de la céramique à Sèvres », 10 h 30, entrée (Académia).

« Excursion en autocar : Ecouen, Chantilly et leurs châteaux ». Inscriptions, Tél. : 45-55-87-93 de 9 heures à 10 heures (D. Bouchard).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« Journée à thème : une journée à Montmartre », demander formulaire à M. Hager, 62, rue J.-J. Rousseau, tél. : 42-33-01-53.

« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 heures, téléphoner la veille au 42-60-71-62 après 18 h 30 au 45-48-26-17 (M. Ferrand).

« Peinture et caligraphie classiques et chinoises », 14 h 50, musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez.

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, Métro Monge (M. Ragueneau).

« Les chefs-d'œuvre de la miniature », 15 heures, musée Marmottan (Arcus).

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, place du Palais-Royal : grille (réservé membres AITC).

« L'Hôtel Lamoignon », *15 h 30*, 24, rue Pavée « Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Deux rus de la rivière Bièvre *derrière les Gobelins* », 14 h 30, métro Gobelins (sortie Arago).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30 entrée principale (V. de Langlade).

« Les secrets de Cagliostro, mage ou escroc ? ». Inscriptions tél. : 45-26-26-77.

« La peinture vénitienne au Louvre », 10 h 30, porte Jaujard.

« L'hôtel de Soubise, la vie sous Louis XIV », 15 heures, 60 rue des Francs-Bourgeois.

## CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « l'Astrologie en images et Nostradamus », 16 h 30 : « les arts divinatoires et la sorcellerie »

18 h 30 « La Crète et les Cyclades 1985 » (M. Brumfeld) ; hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « les abbayes cisterciennes ou l'architecte selon saint Bernard » (M. Lepany).

## FOIRES ET SALONS

**CALENDRIER 1986.** – Pour la première fois, la chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de publier un calendrier des Foires et Salons à Paris pour le premier semestre 1986. Les manifestations sont classées par secteurs d'activités et complétées par une liste chronologique et un index alphabétique. La diffusion est assurée par l'ensemble des bureaux d'accueil de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

★ **Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 27, avenue de Friedland, 75382 Paris Cedex 08. Tél. : 45-61-99-00.**

**Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14**

# LE CARNET DU Monde

### Naissances

– **Jean et Riccarda TOUROU**

sont heureux de faire part de la naissance de

**Daniel,**

le 23 décembre 1985, à Vienne (Autriche).

A 1010 Vienne,
Hegelgasse 17/11 (Autriche).

### Décès

– Mme Albina du Boisrouvray
et Mme Georges Casati,
M. et Mme Bruno Bagnoud,
M. David Bagnoud,
M. et Mme Hans Schutz,
Les familles parentes, alliées et amies,
Ainsi que tous ses amis d'Air-Glaciers,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**M. François-Xavier BAGNOUD,**
pilote d'hélicoptère,
ingénieur en aéronautique,

leur très cher fils, beau-fils, frère, neveu, filleul, parent et ami,
*arraché tragiquement* à leur tendre affection le 14 janvier 1986, au Mali (Afrique), à l'âge de vingt-quatre ans.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Rita, à Genthod-Bellevue, Genève, le samedi *18 janvier, à 14 h 30.*

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église du Châble (Valais), le lundi 20 janvier, à 11 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Châble.

Domicile mortuaire : « Bois Malagny », 51-55, route de Malagny, 1294 Genthod.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

*« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »*
*(Le Petit Prince,* Saint-Exupéry.)
*(Le Monde* du 15 janvier).

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



– On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme René BENSADOUN,**
dite Chloé,

survenu en son domicile, le 3 janvier 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue André-Bréchet,
75017 Paris.

– Jean et Marie-Stéphanie Chantry,
Léon Dalle († 13 janvier 1946),
Philippe et Mia Dalle,
Luc et Olga Dalle,
Pierre et Gaby Frappe,
Benoît et Geneviève Dalle,
Claude et Edwige Wambergue,
Jean et Clotilde Brasme,
Bruno et Joséphine Dalle,
Jacques et Germaine Campion,
Hugues et Brigitte Dalle,
Réginald et Theresa Dalle,
Marie-Ange Dalle († 6 décembre 1945),
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les familles Dalle-Barrois et Trentesaux-Flipo,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Les familles Dalle-Lorthiois, Barrois-Lepers, Trentesaux-Destombes, Flipo-Van Eslande,
ses cousins et cousines,

ont la douleur d'annoncer le décès de

**Léon DALLE,**

époux de Marie-Stéphane Trenteseaux
(† le 15 février 1965).

chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille d'honneur départementale
et communale,
maire de Bousbecque (1952-1977),
ingénieur industriel,

décédé le 16 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques auront lieu à Bousbecque (Nord), sa paroisse, le lundi 20 janvier, à 11 heures.

13, rue de Linselles,
59166 Bousbecque.

– Sébastien, Valérie, Hervé Grall,
Françoise Giroud,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

**Alex GRALL,**
éditeur,

le 14 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu à Nîmes, dans l'intimité familiale.

– Mme Jean Gotteland,
sa mère,
M. et Mme Guy Perriot,
M. et Mme Jean-Paul Gotteland,
M. et Mme Antoine Gotteland,
M. et Mme René Gachet,
ses frères et sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et amis,

font part du décès de

**Marie-Claire GOTTELAND,**

survenu le 13 janvier 1986, à l'Eremo Franciscano-Campello sul Clitumno, Ombrie (Italie).

Le Fort 73290, Lamotte-Servolex.

– Denise Jullien Bloch,
François et Marie-Hélène Jullien,
Thierry et Michèle Matthieussent,
Delphine et Sarah,
Gérard et Francine Bloch
et leurs enfants,
Jacqueline et Jacques Segura
et leurs enfants,
Leur famille et leurs amis,

ont l'immense peine d'annoncer que

**Claude JULLIEN**

a été brutalement arraché à leur affection, le 10 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

15, rue Damrémont,
75018 Paris.

– L'Association parisienne des anciens combattants évadés de France et des internés en Espagne, guerre 1939-1945, 5, rue Guillaumot, à Paris,

a la douleur de faire part du décès de leur camarade et ami,

**Claude JULLIEN,**
médaillé militaire,
croix de guerre,
médaille des évadés,
interné résistant,
*combattant volontaire de la Résistance.*

– Ses amis et anciens élèves

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Olga MORAN,**
professeur de musique,

survenu à Tunis, le 4 janvier 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Jeanne-d'Arc.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

– M. et Mme Frédéric Pauvert,
Mme Monique Pauvert,
Stéphane et Olivier Pauvert,
Les familles parentes, alliées et amies,

font part du décès de

**André PAUVERT,**
ancien élève de l'Ecole alsacienne,
capitaine au long cours,
pilote de la Gironde honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu aux Petities-Saint-André-et-Appelles, 33220 Sainte-Foy-la-Grande, le 8 janvier 1986.

– M. Jean-Michel Ponsich,
Claudie, Corinne et Jean-Michel,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Sylvie PONSICH,**
née Mittelhauser,

survenu à Dijon, le 13 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu au temple de Sens, rue Pasteur, vendredi 17 janvier, à 14 h 15.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

ont le regret de faire part du décès de leur confrère,

**M. Henri-Charles PUECH,**
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite
et des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 11 janvier 1986.
*(Le Monde* du 17 janvier.)

– Mme Jean-Baptiste Ramarony,
M. et Mme Philippe Vin
et leurs enfants,
Mlle Maylis Ramarony,
Les docteurs Yves et Dominique Bouron
et leurs enfants,
Le bâtonnier Jules Ramarony,
M. et Mme Michel Ramarony,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Baptiste RAMARONY,**
avocat à la cour,
ancien président
de la Chambre nationale des agréés
près le tribunal de commerce,

le 10 janvier 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Marie-Josèphe RÉCHARD-SIGONNEAU,**

endormie dans la paix et dans la foi, le 7 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Chemillé (Maine-et-Loire).

De la part de
Docteur et Mme Georges Heck,
M. et Mme Jean Brugidou,
M. et Mme Louis Réchard,
Docteur et Mme Marc-Henri Réchard,
M. et Mme Roger Bacle,
Docteur et Mme Francis Carton,
M. et Mme José-Maria Réchard,
Docteur et Mme Jean-Claude Blot.

Ses enfants, ainsi que de ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et des familles Brault, Giboin et Sigonneau.

### Anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du rappel à Dieu de

**Edouard DHORME,**

le 19 janvier, ses amis s'uniront à la prière des siens au cours des messes célébrées à son intention.

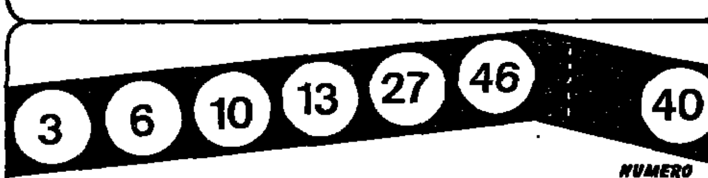
– Ce jour, 18 janvier 1986, onzième anniversaire de la mort de

**Georges GOVY,**
écrivain,

une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

NATIONAL LOTO N°3

TIRAGE DU MERCREDI 15 JANVIER 1986




PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 18 JANVIER 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 22 JANVIER 1986 ET LE SAMEDI 25 JANVIER 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS N° | 15 | 724 645,00 F |
| 5 BONS N° + complémentaire | 75 | 67 630,00 F |
| 5 BONS N° | 3 926 | 4 060,00 F |
| 4 BONS N° | 187 715 | 80,00 F |
| 3 BONS N° | 2 971 425 | 7,00 F |

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La Ligne TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 114,00 | 135,20 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 34,00 | 40,32 |
| IMMOBILIER | 76,00 | 90,13 |
| AUTOMOBILES | 76,00 | 90,13 |
| AGENDA | 76,00 | 90,13 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 224,00 | 265,66 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col* | Le mm/TC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 65,00 | 77,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 19,00 | 22,53 |
| IMMOBILIER | 50,00 | 59,30 |
| AUTOMOBILES | 50,00 | 59,30 |
| AGENDA | 50,00 | 59,30 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

**SONY**
Électronique Grand Public
- **RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE** Réf. VM30/1600B
- **JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE** Réf. VM5/M1

Intégrez notre équipe

- **CHEF COMPTABLE** Réf. VM24/155982

Limoges
Étudier, développer, produire des composants électroniques sophistiqués...
- **RESPONSABLE LIGNE DE PRODUITS** Réf. VM32/1638A

Spécialistes Produits
- **2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** Réf. VM16/967L

**CGI**
Compagnie Générale pour l'immobilier d'entreprise
- **2 INGÉNIEURS RESPONSABLES DE PROGRAMMES** Réf. VM10/1542A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

**GROUPE EGOR**
8, rue de Berri - 75008 Paris
egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Importante société de publicité, quartier Alma/rive gauche recherche excellente dactylo chiffres
Libre de suite
Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous
REGIE-PRESSE
Service du Personnel
7, rue de Montessuy
75007 PARIS
Téléphone : 45-55-91-71.

---

Le patron d'une PME exploitant un commerce de gros et un restaurant de standing dans le centre de Paris cherche son

**ASSISTANT DE DIRECTION**

Il prend en charge : études de rentabilité, services généraux, relations avec la clientèle, administration, puis étend celles-ci : développement commercial, secrétariat social, etc.

Vous avez 30 ans au moins, un diplôme ESC, EDC, EBS..., l'expérience de la gestion dans une affaire commerciale.
Vous pouvez travailler en anglais.
Voilà un bon marchepied pour devenir secrétaire général.

Notre consultant Anne DANIEL vous remercie de lui écrire (réf. 4725 LM)

**ALEXANDRE TIC S.A.,**
10, rue Royale, 75008 Paris.

---

POUR RECHERCHES APPLIQUÉES EN LIAISON AVEC ENSAM ET GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

**INGÉNIEURS ENSAM ou ÉQUIVALENT**

pour étude d'une technique de revêtements céramiques épais sur métaux.

Adresser c.v. + lettre + photo à : SERAM, 151, boulevard de l'Hôpital, 75013 PARIS.

### secrétaires

Association nationale culturelle recherche

**SECRÉTAIRE CONFIRMÉE**

pour son secteur spectacles
Écrire sous le n° 314.707 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

### capitaux propositions commerciales

Créez votre entreprise
Élargissez vos activités en développant un réseau de franchise. Apport 30.000 F
Se prés. le 15 janvier Novotel La Défense, 9 h 30 à 12 h. 47-78-16-68 ou écr. SECEC 6, r. Paulin-Guérin 83000 Toulon.

### propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

---

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

### travail à domicile

Artisane effectue tous trvx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**EXCELLENT VENDEUR**

24 ans, spécialiste Hi-Fi haut de gamme, 1 an d'expérience L.O.M., Opérationnel de suite cherche poste stable
Etudierait toutes autres propositions dans des secteurs différents
Téléphone : 42-74-67-75.

---

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne pendant déplac., week-ends vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le n° 6.851
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

---

Normalien, 27 ans, agrégé lettres + format. musicale désire quitter enseignement étudie ttes propos. Tél. 48-24-46-14.

---

Urgent, célibataire 29 ans ch. place chauffeur poids lourd.
Permis C et C1
11 ans d'expérience
Téléphone : 40-75-75-03.

---

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne pendant déplac., week-ends vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le n° 6.851
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

VICE-PRÉSIDENT/DIRECTEUR INTERNATIONAL PERSONNEL - Professionnel de la fonction - 41 ans - marié, 3 enfants - expert en recrutement - gestion des rémunérations - développement - et gestion des expatriés - 10 ans expérience au sein de multinationales américaines - depuis 4 ans Directeur du Personnel Europe/Afrique.
RECHERCHE suite restructuration quartier général, fonction internationale équivalente ou Directeur des Relations Humaines importante multinationale française. (BCO/MS 777.)

JURISTE BILINGUE - 33 ans- Niveau Doctorat - Spécialiste Droit de la Communication et du Spectacle - 7 ans exp. contrats internationaux (Japon USA Europe Moyen-Orient) Négociations et suivi contrats - Mécénat et sponsorisation.
CHERCHE poste dans domaine audiovisuel ou communication. (BCO/JV 778.)

CADRE TECHNICO COMMERCIAL - 42 ans - Ingénieur Agronome - Expér. commerce international USA, Canada, Espagne - Rompu aux négociations - Lancements produits - Marketing et stratégies - Développement.
CHERCHE poste à responsabilité dans entreprise dynamique - Paris RP. (BCO/JV 779.)




ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

### automobiles

### ventes

*de 5 à 7 C.V.*

MODÈLE 86, R 5 GT TURBO, 6 cv blanche. 4.200 km
Options : alarme à distance
pneus larges
glaces teintées
radio K 7
toit ouvrant
rétro droit
tatouage antivol
Prix 70.000 F
Téléphone : 34-15-34-95 après 16 heures.

## L'immobilier

### appartements ventes

*4e arrdt*

ST-MERRI. Imm. 18e s. 100 m², baigné de lumière, belle rue, calme. 1.800.000 F
3, rue des Juges-Consuls
Samedi : 14 h à 17 h
ou 46-44-88-07.

---

39 Ste-Croix de La Bretonnerie 75 m², 2 P. Calme lumineux
Samedi, 14 h à 17 h.
ou 43-26-73-14.

*11e arrdt*

Studio 1er ét., immeuble 74 stand. + JARD. 100 m² + garage. UNIQUE. 400.000 F. 45-85-41-20.

---

PRIX INTÉRESSANT

**Mo FAIDHERBE**

Imm. récent, tt cft, parking séjour, 2 chbres, entrée, cuisine, bains, terrasse, 5e ét. sur jard. 15, r. FAIDHERBE, bât. C sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

*12e arrdt*

PARIS 12e — Porte Charenton
STUDIOS TOUT CONFORT
de 15 à 20 m²
105 000 F à 135 000 F
Tél. : 43-45-92-82

*14e arrdt*

RUE DAGUERRE
Part. vend 3 pces (49 m²) 4e ét. + park. 650.000 F. 43-22-89-38.

---

**Mo MONTPARNASSE**

Imm. récent, tt cft, parking luxueusement aménagé, vue panoramique. Prix élevé. Escalier privé, 7e et 8e étage, gd living, 2 chbres, entrée, cuis. équipée, bns, dressing, soleil. 29, bd EDGAR-QUINET, bât. A-1 Samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

*15e arrdt*

VAUGIRARD-15e, 4 P., tt cft, 7e ét., asc., box, 87 m². 1.200.000. Immeuble récent. 45-58-41-93.

---

**VILLAGE SUISSE**

Mo LA MOTTE-PICQUET
BON IMM. chf. centr. individuel gd liv. dble, 3 chbres, entrée cuis., bains, w.-c., 115 m²
11, rue PONDICHERY, samedi dim., lundi, 14 h 30/17 h.

*16e arrdt*

Georges MANDEL (pr), calme verdure, soleil, récent, liv. + chambre. 1.300.000 F.
Téléphone : 47-04-44-55.

---

**Mo EXELMANS**

Bon imm., calme, clair, 3 P. entrée, cuis., s. d'eau, w.-c.
30, boulevard EXELMANS
samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

*18e arrdt*

LAMARCK DAMREMONT
bel imm. p. de taille, asc.
2 PIÈCES, 40 à 55 m²
RÉUNIONS POSSIBLES
LIBRES ET OCCUPÉS
Sur pl. sam., 10 h 30/12 h 30
112, RUE LAMARCK

*19e arrdt*

BUTTES-CHAUMONT
14, AVENUE LAUMIÈRE
2 P., conft, 60 m² sur avenue asc. Standing. 550.000 F.
Téléphone : 42-96-59-71.

*91 - Essonne*

**GRIGNY-2**

Particulier vend F2 bis. 3e étage. Entrée, cuisine aménagée, chambre, séjour double, salle de bains, véranda, placards. Cave + park. en s/sol. Vue sur forêt. Gare à 200 m (Austerlitz, Lyon). 250.000 F.
Téléphone : 69-06-76-68.

*92 Hauts-de-Seine*

PARTICULIER - Asnières, résidentiel. 5 mn gare. 4 P. 93 m², cuisine aménagée, cheminée, 4e étage, sans vis-à-vis.
Prix : 760.000 F.
Téléphone : 47-93-16-46.

*95- Val-d'Oise*

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.)
Tél. 16 (1) 30-32-00-93, après 19 heures.

### appartements achats

**AGENCE LITTRÉ**

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire
TÉL. 45-44-44-45.

---

**ORPI**

1re force de vente à PARIS recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
**ORPI - 45-54-97-10.**

---

**PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE**

un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

### immeubles

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. 45-66-00-75.
Paie comptant 15e, 7e arrdts.
IMMEUBLES même occupés.

### locations non meublées demandes

*Paris*

Pour Personnel et Dirigeants Gde société française produits pétroliers rech. divers appts 2 à 6 P. et villas Paris et environs. Px indifférent.
Téléphone : 45-03-30-33.

*Région parisienne*

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES.
(1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

### viagers

VIAGER LIBRE : canton Yonne nord, 110 km Paris par autoroute, pavillon sur sous-sol, tt cft. 6 P. principales sur 2.950 m². Verger. 2 têtes 59 et 58 ans. Bouquet. 300.000 F. Rente 2.885/mois. 86-63-23-25, après 20 heures.

---

**ÉTUDE LODEL**

Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-58.

---

**F. CRUZ - 42-66-19-00**

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

### immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F. Egalement échanges possibles Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif Ecr. APPEL 75, 7, r. Ste-Anne 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

---

**PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE**

un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

### propriétés

A 1 hre de PARIS, prox. A 6

**PROPRIÉTÉ EN L**

9 P., bains, w.-c., chauffage dépendances. Vue magnifique Parc boisé. 32.000 m²
720.000 F. Crédit possible
Tél. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h : (16) 38-31-48-74.

---

PALAISEAU
Très belle maison contemporaine, 185 m² habit. sur 882 m², 7 pces principales, patio, sous-sol. Prestations 1re qualité. 2,8 millions.
Me PAILLOLE. 60-16-17-44.

## l'agenda du Monde

*Particuliers (demandes)*

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état
Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

---

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état
Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

*Access. autos*

**AUTO RADIO**

pose rapide par spécialiste à prix très compétitif
on peut apporter son poste

**AUTOTEC**

93, av. d'Italie, 75013 Paris
Téléphone : 43-31-73-56.

*Animaux*

PARTICULIER vend caniche nain, abricot.
Téléphone : 60-78-17-71.

*Aquariophilie*

**AUX POISSONS EXOTIQUES**

Tél. : 16 (1) 69-42-16-56
4, rue Camille-Guillaume, 91270 Vigneux.
Spécialiste en plantes aquatiques.
Vente par correspondance de :
- Lot de 115 plantes en 20 espèces.
- Plantes au détail.
- Matériel d'aquariophilie.

INSTALLATION, ENTRETIEN FABRICATION D'AQUARIUMS SUR MESURE.
Deuxième magasin :
130, route de Corbeil,
91360 Villemoisson.
Téléphone : 69-04-51-16.

---

A vdre avant le 30 janv. 1986 Aquarium de 90 m3 avec voûte centrale en métacrylate, visible au FIT Porte de PANTIN
Ecrire à l'ANVAR
43, rue de Caumartin
75436 PARIS CEDEX 09
avec référence Aquarium.

*Arts*

Achetons tableaux modernes livres illustrés modernes
Téléphone : 42-63-17-50.

*Artisans*

Travaux - Décoration
Peinture
Appartement et bureaux
Prix intéressants
Le matin et soir au 43-79-37-40.

*Bibliophilie*

ALAIN LAFFITTE
Librairie Philippe-Auguste
19, rue Cardinal-Lemoine (5e). Tél. 46-34-73-25
ACHAT. ESTIMATION. PARTAGE.

*Bijoux*

**BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR**

Brillants et Argenterie.
Le plus grand choix.
Des affaires exceptionnelles.
Références Paris Pas Cher.
PERRONO Joailliers-Orfèvres.
Mo Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Mo Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Achat tous bijoux - échanges.

---

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
parce que l'on aime.

*Cours*

Institutrice spécialisée enfants difficultés scolaires donne cours particuliers Paris, proche banlieue Est
Mme DISSOUBRAY
Téléphone : 48-73-21-91.

*Cuisine*

KITCHENETTE LILLIPUT
de 0,60 m à 1,60 m en 1 m
3.000 F SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6e.
Téléphone : 42-22-44-44.

*Instruments de musique*

PIANOS D'OCCASIONS
1/4 QUEUE STEINWAY
1/2 QUEUE STEINWAY
une harpe époque Napoléon III
PIANOS LABROSSE
10, R. VIVIENNE. 42-60-08-39.

*Fourrures*

Affaire ! Vds superbe manteau T 40 Koh-I-Noor grd col noir conviendrait très belle femme valeur 46.000 F vendu 25.000 F
Tél. apr. 18 h. 45-67-22-90.

*Imprimerie*

**Un problème en**
CREATION - EXECUTION
PHOTOCOMPOSITION
EDITION
**notre réponse :**
- 1 Studio de création et d'exécution
- Photocomposition sur Berthold
- Impression sur machines 2 et 4 couleurs

**à votre service.**
SOUCI QUALITE/PRIX
DELAIS RESPECTES
Documentation sur demande P.PETIT 86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou tél. : 46.96.25.11

*Moquettes*

A saisir
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK**
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

*Spécialités régionales (vins)*

**VINS DE BORDEAUX**
GRANDS CRUS - Petits Châteaux
**HENRI DE L'HORME**
50, rue Bergeret
33000 Bordeaux.

*Stages*

BAC CETTE ANNÉE ?
PASSEPORT TO ENGLISH propose une présentation spéciale en anglais à OXFORD. 9-16 février Cours agréés. 43-79-97-92.

---

Stage de ski de fond en Vercors. 7 j. 1.790 F. Pens. compl. 09-15/02. Incriptions : CIMES-G.T.A. 7, rue Voltaire, 38000 GRENOBLE.
Téléphone : 76-51-76-00.

*Tapis*

LAURENT
TAPIS D'ORIENT
**SOLDES**
101, avenue La Bourdonnais 75007 Paris. 45-50-40-21.

*Teinturiers*

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié.
« PRIX HORS SAISON »
GERMAINE LESECHE. 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS
Téléphone : 42-65-12-28.

*Troisième âge*

HOTELLERIE « Les Cèdres » Accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Mo Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

---

LES CAMELIAS, retraite, valides, semi-valides, invalides. Pr. Paris. 77320 JOUY-SUR-MORIN. 64-04-05-75.

*Vacances Tourisme Loisirs*

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

---

Randonnées pédestres, février, Pâques, htes garrigues languedociennes. Héb. hôtel + à Pâques « AU CŒUR DES CÉVENNES ». Pour tous rens. P. DAINAT 19, av. St-Lazare 34 Montpellier. 67-72-16-19.

---

Loue St-Raphaël F1 dans parc, linge fourni, de janv. à 31 mars. Sem. 600 F. 26-57-50-05.

---

**CHINE + URSS + BERLIN**

16 jours à Pâques dont 3 en Transsib. 12.900 F tt compr.
Tél. : 45-24-98-85 h.b., 39-75-09-19 soir et w.-e.

---

**JURA**

SKI DE FOND et PISTE (près Métabief)
Part. loue studio tt cft.
Tél. : (16) 81-49-00-72.

---

Loue Guadeloupe studio bord plage, mois 4.000, 15 j. 2.500. Tél. province : 49-46-02-92.

---

**SKI DE FOND**

HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV encore quelques places pour JANVIER dans ferme du XVIIe siècle, cft cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1 850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement.
Tél. : (16) 81-38-12-51
LE CRET L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT.

---

# LE MONDE DE LA GESTION ET DES FINANCES

**Lundi 20 daté Mardi 21 Janvier**

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS

**offres de situation du journal**

**Le Monde**

# économie

## REPÈRES

### Dollar : soutenu à 7,56 F

Sur des marchés des changes plus calmes, le dollar était soutenu à la veille du week-end, s'établissant à 7,5645 F environ, contre 7,53 F et à plus de 2,46 DM, contre 2,4560 DM. En *Europe*, le deutschemark s'est montré ferme, atteignant 3,07 F sur la place de Paris. Sur le marché de l'or, le cours de l'once, en vive hausse jeudi 16 janvier, semblait se stabiliser un peu au-dessous de 360 dollars.

### Épargne : retraits supérieurs aux dépôts, en 1985, sur les livrets A

En dépit d'une très nette amélioration de la collecte en décembre, les *retraits ont été supérieurs aux dépôts* sur les livrets A des Caisses d'épargne (Écureuil et PTT) en 1985, a indiqué M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, qui centralise les fonds de ces réseaux. Malgré ce déficit de collecte, qui n'a pas été chiffré, la masse totale des dépôts sur les 45 millions de livrets A a, toutefois, augmenté de 4 % en 1985, pour atteindre 680 milliards de francs au 31 décembre 1985, grâce à la capitalisation des intérêts non prélevés. En revanche, a déclaré M. Lion, qui s'exprimait à l'occasion de l'ouverture du dix-sept millionnième livret A de *la poste, la collecte a été « positive »* pour tous les autres produits d'épargne des deux réseaux (LEP, CODEVI, épargne-logement, SICAV et Fonds commun de placement).

### Production industrielle : + 0,7 % en novembre aux Etats-Unis

La production industrielle américaine, après avoir baissé de 0,6 % en octobre, a terminé l'année 1985 sur *une reprise encourageante* : 0,6 % en novembre (chiffre révisé en hausse par rapport à 0,4 % initialement annoncé par la Réserve fédérale) et 0,7 % en décembre. Le porte-parole de la Maison Blanche s'est félicité de ces statistiques, qui correspondent à une progression, en rythme annuel, de 8,7 % de la production industrielle durant les deux derniers mois de 1985. Pour sa part, le chef des conseillers économiques de M. Reagan y voit la promesse d'une croissance de 4 % en 1986. Sans aller jusque-là, les analystes américains sont *tentés de lire dans les résultats, de novembre et de décembre, un* signe sérieux de la fin de la période de faible expansion aux Etats-Unis.

### Textile : la production française s'est maintenue

La production textile s'est globalement maintenue, en 1985, au niveau de 1984 (104 milliards de francs de chiffre d'affaires), malgré d'assez grandes disparités entre les différentes branches, a indiqué, le jeudi 16 janvier, M. René Boît, président de l'Union des industries textiles (UIT). Pourtant, les exportations ont connu une progression record de 10 % en valeur par rapport à 1984 (stagnation en volume), atteignant *34,5* milliards de francs. Les meilleures performances ont été réalisées sur l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Mais les importations ont augmenté encore plus rapidement, de 12 % en valeur (5 % en *volume), s'élevant désormais à 44,5 milliards, surtout en* provenance du Portugal, de la Chine, de la Corée du Sud, de la Turquie et de Macao. Les effectifs des deux mille cinq cents entreprises du secteur se sont réduits d'environ 5 % l'année dernière, tombant à deux cent cinquante mille personnes.

## SOCIAL

### Le nombre de chômeurs a diminué de 85 000 entre janvier et décembre 1985

***Importante, la baisse du chômage enregistrée en décembre (le Monde du 17 janvier) permet de terminer l'année 1985 sur une note d'optimisme. Il est vraisemblable que cette tendance se poursuivra.***

**S'il en est ainsi, il sera alors possible d'assister à un renversement, le premier depuis 1974. La diminution de 3,5 % en données brutes comme en données corrigées des variations saisonnières du nombre de chômeurs (85 000 de moins environ) entre le début de l'année et sa fin semble annoncer une telle évolution.**

La situation de l'emploi et la structure du chômage n'ont-elles pas été considérablement modifiées ? A la montée du chômage paraît maintenant répondre un développement impressionnant de la précarité de l'emploi. L'ajustement des effectifs, longtemps atténué par le « traitemnt social » du chômage, se réalise plus rapidement. Un volume d'embauches se constitue, qui vient compenser les pertes de postes de travail.

« *Les amortisseurs se sont réduits* », note un expert, qui reconnaît que, si cela permet de profiter du moindre frémissement de la situation économique, cela peut également jouer en sens contraire avec la même rapidité. « *L'ensemble des mesures sociales*, remarque encore cet observateur proche du gouvernement, *ont entraîné une adaptation du marché du travail et ne gênent pas son évolution naturelle. Tout est en place pour un assainissement économique...* »

Des risques, cependant, demeurent, comme celui du renforcement du partage en deux du marché de l'emploi – le dualisme – entre ceux qui bénéficient d'une situation stable et ceux qui sont condamnés aux allers et retours incessants du travail au chômage. Certains affirment *qu'il faudrait aménager* ce dualisme plutôt que de continuer à le nier. D'autres estiment que des réponses ont été trouvées, notamment grâce *aux TUC (189 000 en décembre)* et que de nouvelles zones d'emploi, certes imprécises, se dégagent.

Ce sont, par exemple, les créations d'entreprises par les demandeurs d'emploi – 70 048 chômeurs ont bénéficié de l'aide prévue, soit deux fois plus qu'en 1985 – ou les associations, qui, dans bien des cas (à 80 %, affirme Service-Association), ont fini par embaucher les jeunes tucistes. Des activités ont pris corps qui correspondent à des besoins sociaux presque solvables. En outre, suite à la décentralisation, les collectivités locales et territoriales ont dû recruter pour faire face à leurs nouvelles obligations.

Ainsi, tandis que le flux d'entrée dans le chômage se stabilise sur un an, (330 000 nouvelles inscriptions en décembre, en données corrigées, soit 2,1 % de plus en un mois), les sorties des listes de l'ANPE continuent à augmenter massivement. Avec 453 100 demandes placées ou annulées en données corrigées (+ 11,5 % en un mois, + 33,8 % en un an), des sommets sont atteints qui correspondent fort heureusement à des reprises d'emploi réalisées par l'ANPE (+ 15,7 % en un an) ou obtenues par les chômeurs eux-mêmes (+ 16 % en un an). Le même phénomène doit jouer parmi les 183 030 radiations pour « *absence à contrôle ou non réponse à convocation* » (+ 27,7 % en un mois, + 50,9 % en un an), même si le découragement, qui se traduit par un arrêt de la recherche d'emploi, se *développe*, lui aussi, dangereusement (+ 181 % en un an). Toutes les formules de stage fonctionnent avec succès et expliquent, pour beaucoup, le fort recul du chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans (– 13,8 % pour les hommes, – 13,1 % pour les femmes en un an).

#### « Camouflage »

Parallèlement on découvre les lignes de la reconstitution d'un marché de l'emploi. Les licenciements économiques n'interviennent que pour 15,3 % dans le nombre des nouvelles inscriptions au chômage et les fins de contrats à durée déterminée et d'intérim en représentent, eux, 46,3 %. Le volume de journées indemnisées au titre du chômage partiel, un bon révélateur de la situation économique, tend à diminuer (+ 17,1 % en un mois, – 19,6 % en un an) avec 853 000 journées.

« *On a souvent dit que nous laisserions des bombes à retardement, mais c'est le contraire qui risque de se produire* », fait remarquer un conseiller ministériel. C'est un point de vue que ne partage pas M. Lionel Stoléru qui, avec son indicateur mensuel ARIES, fixe à 3 040 000 le « *nombre réel* » de chômeurs, en *augmentation de 4 400 par rapport* au mois précédent. « *La forte baisse de l'indice officiel est du camouflage de fin d'année, à grand renfort de radiations et de TUC* », affirme l'ancien secrétaire d'Etat.

ALAIN LEBAUBE.

### L'envolée inquiétante des « eurosalaires »

La modernisation du marché monétaire et celui des capitaux en France a pour effet d'entraîner une plus grande mobilité du personnel qualifié dans ces secteurs et, *par voie de conséquence*, une hausse notable des salaires. C'est ainsi qu'un chef de trésorerie capable, entre autres, de maîtriser les instruments financiers nouvellement introduits en France, c'est-à-dire ceux inventés depuis belle lurette par l'euromarché, « vaut » maintenant entre 1 million et 1,5 million de francs français par an (130 000 à 200 000 dollars), soit plus que le président d'une grande *banque française, dont le* salaire annuel se situe entre 800 000 F et 900 000 F (105 000 à 118 000 dollars).

*Telle était, par exemple, le* salaire de M. David Dautresme à la présidence du Crédit du Nord, qu'il vient de quitter pour promouvoir chez Lazard Frères les instruments nouveaux utilisés tant sur le marché français des capitaux que sur la scène internationale. Mais si la grille des salaires des banques françaises en France est en train de changer de fond en comble sous l'effet de la spécialisation que requiert la *banque moderne, les sommes* évoquées dans l'Hexagone n'en restent pas moins très inférieures à celles perçues par les membres de la communauté bancaire internationale installés à Londres.

#### Avoir vingt ans et 250 000 dollars

Il y a une vingtaine d'années, *l'élite de la société britannique* – qui a de tout temps préféré la City au monde industriel, alors qu'en France les plus brillants choisissaient l'industrie, les puînés l'Eglise et les laissés-pour-compte la banque – se contentait d'un salaire de misère pour le seul attrait du statut social que conférait l'appartenance à une illustre banque d'affaires *(merchant bank)* telle N. M. Rothschild, Hambros, *Baring Brothers et autres* Hill Samuel. Leur déclin *ultérieur* à la suite de l'implantation à Londres des grandes banques américaines durant la seconde moitié des années 60, puis, au cours des quinze années suivantes, de tous les grands établissements bancaires du monde, a eu pour *effet d'entraîner une mobilisation* de toutes les ressources humaines disponibles et, de ce fait, une très grande mobilité de *l'emploi. Rester toute sa vie dans* le même établissement en est rapidement arrivé à signifier que *l'intéressé manquait de compétence*, sinon un chasseur de têtes l'aurait vite repéré, et, en conséquence, que sa valeur marchande était très faible.

Les raffinements introduits sur *l'euromarché au travers de nouveaux* instruments et techniques et l'internationalisation de tous les marchés des capitaux du *monde* ont renforcé la position de la capitale britannique. C'est ainsi, par exemple, que la majorité des émissions à taux variables libellées en deutschemarks *sont dorénavant* traitées à Londres, et non pas en Allemagne fédérale. Pour faire face à cette évolution, les besoins en *hommes et femmes* des banques anglaises et étrangères implantées dans la City se sont accrus énormément. Pour cette raison, on estime aujourd'hui que sur les dix mille eurospécialistes employés dans la City, 10 % auront changé de maison avant que l'année ne s'achève, ce mouvement *se traduisant par des* augmentations de salaires parfois phénoménales.

Les grandes stars de l'euro*marché, c'est-à-dire les dirigeants* d'envergure internationale des grandes maisons installées à Londres, ne peuvent plus dorénavant se recruter à moins de 1,5 million de dollars par an. Aux échelons inférieurs, la chasse aux compétences a également renchéri tous les autres postes. Si les banques anglaises sont encore enclines à payer moins que leurs consœurs américaines, il n'en demeure pas moins qu'un chef arbitragiste *(head of trading)* de toute première classe « vaut », dans la City, 575 000 dollars par an. En France, les meilleurs gagnent annuellement 80 000 dollars. *Les meilleurs responsables du* marché primaire, c'est-à-dire de l'agencement et du lancement des euroémissions nouvelles, *se font à Londres quelque* 500 000 dollars chaque année, tandis qu'à Paris leurs homologues plafonnent à 120 000 dollars.

Le marché des *swaps*, qui, en 1985, a été l'un des principaux ingrédients à l'origine de l'explosion du marché euro-obligataire, a lui aussi engendré une race d'experts aussi sophistiqués que recherchés. Les banques d'affaires britanniques acceptent *de payer annuellement l'équivalent* de 110 000 dollars la personne dirigeant leurs équipes de *swaps*. La même situation est, *en moyenne, rémunérée* 400 000 dollars dans les banques d'investissements américaines opérant dans la City, et peut même atteindre 575 000 dollars dans les meilleurs cas.

La position des simples arbitragistes (*traders*) diffère aussi selon le côté de la Manche où elle s'exerce. A Paris, le salaire annuel d'un *trader* oscille entre 180 000 et 300 000 francs *(environ 25 000 à 40 000 dollars)*. A Londres, il est de l'ordre de 40 000 à 45 000 dollars dans une banque d'affaires britannique, *mais il peut aisément* atteindre 140 000 dollars dans une banque américaine d'investissement, le plafond se situant aux alentours de 250 000 dollars par an.

Alors que dans la City les banques internationales continuent de *s'arracher entre elles* à prix d'or non plus seulement des individus mais des équipes entières, l'envolée des salaires commence à inquiéter sérieusement la Banque *d'Angleterre*. Cette petite guerre peut, en effet, avoir des conséquences néfastes sur les résultats des établissements concernés. Au moment même où la concurrence acharnée que se *font les eurobanques* pour obtenir des mandats entraîne une diminution spectaculaire des *conditions pour le plus grand* bénéfice des emprunteurs, mais aux dépens des comptes d'exploitation des banques qui voient leurs commission se rétrécir comme peau de chagrin, le renchérissement excessif des salaires peut porter le coup fatal à nombre de maisons.

Si beaucoup estiment encore qu'il importe peu de verser 250 000 dollars par an à un jeune arbitragiste d'une vingtaine *d'années aussi longtemps que* celui-ci peut rapporter à sa banque 2 millions de dollars par an, les plus avisés commencent à adopter une approche plus prudente. Certains *préfèrent* maintenant limiter leurs ambitions salariales pour, en échange, bénéficier de la sécurité d'établissements *dont la solidité* les mettra à l'abri de licenciements inévitables. La période des vaches maigres ne manquera *pas, un jour ou l'autre, d'arriver.* Elle provoquera des révisions déchirantes dans nombre de petites et moyennes banques.

CHRISTOPHER HUGHES.

## ÉTRANGER

### EN ITALIE

### Le gouvernement prend des mesures sévères pour défendre la lire

De notre correspondant

Rome. – « *La lire se porte bien* », vient de déclarer le premier ministre *italien, M. Bettino Craxi. Depuis la* fin novembre, la confiance en la monnaie nationale ne régnait plus tout à fait, et depuis quelques jours la suspicion avait pris une forme précise, à savoir une forte hémorragie de réserves en devises – d'un montant évalué à quelque 5 milliards de dollars.

*Un* communiqué du Trésor, diffusé le 16 janvier, admet l'existence, à une certaine échelle, de « *comportements de précaution, voire de spéculation* » chez les opérateurs. Le même texte met toute l'affaire sur le compte de la baisse du dollar, rejetant toute autre raison objective.

Un certain nombre de mesures ont en tout cas immédiatement été prises pour défendre la lire : augmentation des taux d'intérêt sur les titres d'achat d'Etat à court terme *(1 point de plus à 13,50 % en* moyenne) ; rétablissement de l'obligation de financer en devises 75 % des crédits à l'exportation (supprimée en octobre 1985) ; limitation à 8 % du rythme annuel de l'augmentation des crédits bancaires, qui atteignait 40 % *à la fin de 1985*, au lieu des 10 % autorisés.

Le ministre du Trésor, M. Giovanni Goria, a assuré, comme il en avait le devoir, que les raisons d'une modification des parités de la monnaie italienne n'existaient pas. Les indicateurs de 1985, qui comptent en ce domaine, sont en amélioration : diminution de l'inflation et léger mieux de la balance des paiements. Toutefois, en matière d'inflation notamment, l'Italie a fait en 1985, avec 8,6 %, nettement moins bien que ses grands voisins européens.

#### « Manqué »

M. Goria avait d'ailleurs admis, le 3 décembre, que l'objectif d'une réduction de l'inflation susceptible de mettre enfin la lire hors d'eau avait été « *manqué* » (le gouvernement souhaitait 7 %). Dans ses commentaires du bilan de 1985, *la* presse a ici tout simplement parlé d'une « *année perdue* » sur ce front capital.

Au patronat italien, on a calmement commencé à évoquer ouvertement l'hypothèse d'une nouvelle dévaluation de la lire, vers le printemps par exemple. Le souci des industriels serait évidemment de rendre à l'industrie nationale une compétitivité, qu'avait, certes, fouettée, le 19 juillet dernier, la *dévaluation (de 8 % en moyenne)* de la monnaie nationale, mais que l'insuffisance, voire l'inexistence de mesures d'accompagnement, le maintien du différentiel d'inflation avec les plus grands partenaires commerciaux européens et la pour*suite de la baisse du dollar avaient* déjà fortement érodée au second semestre de 1985.

Les mesures décidées le 16 janvier par le Trésor sont présentées comme strictement conjoncturelles et nullement de nature à pénaliser l'investissement, partant la croissance de l'économie. A la veille du week-end, les cours de la lire n'avaient pas réagi à ces mesures : il est vrai que la devise italienne, après son accès de faiblesse de la fin de *l'année dernière, demeure stable*, mais au-dessous de son cours pivot au sein du système monétaire européen.

J.-P. C.

### SELON L'OCDE

### La lutte contre le déficit budgétaire américain reste une priorité absolue

Après avoir basculé de leur récession la plus grave depuis les années 30, en 1981-1982, à un redressement tout aussi spectaculaire, en 1983-1984, les Etats-Unis sont entrés dans une période de croissance ralentie et très vulnérable. Dans leur rapport annuel sur l'économie américaine, les experts de l'OCDE ne cachent pas leurs préoccupations face à l'aggravation des déséquilibres tant intérieurs qu'extérieurs.

Déficit budgétaire, gonflement de la dette publique, détérioration de la *balance des comptes courants*, autant de facteurs défavorables qui pourraient prendre une « *ampleur intolérable* » et aboutir à une récession ou à une *relance de l'inflation*, « *voire aux deux phénomènes à la fois* ». Sans accabler les responsables américains, les auteurs du rapport soulignent la responsabilité particulière de la première puissance économique mondiale pour lui demander de s'attaquer en priorité à la réduction du déficit fédéral par une action « *décisive et crédible* ».

Cette recommandation exige de prendre en compte les dérapages chroniques du coût de certains programmes et exclut toute solution de facilité dans la mise en place de la réforme fiscale. Cette dernière doit rester « *au moins neutre* » pour les recettes fédérales. Une voie difficile, mais jugée indispensable par l'OCDE, qui, contrairement à certains membres de l'administration Reagan, impute au déficit budgétaire une bonne part de la dégrada*tion* de la balance des comptes courants, dont le solde négatif pourrait passer de 130 milliards de dollars en 1985 à 150 milliards en 1986.

Outre le déficit extérieur, la liste des incertitudes pesant sur l'avenir de l'économie américaine est longue ; *ralentissement* des investissements, fléchissement des revenus agricoles, baisse de compétitivité de nombreux secteurs travaillant à *l'exportation, avec, en contrepartie*, la montée des pressions protectionnistes, constituent des risques à ne pas sous-estimer : leurs effets *cumulés pourraient « déclencher un mouvement déstabilisateur »*.

Ils ne doivent pas pour autant faire oublier les aspects positifs de la situation américaine. Les deux premières années de la reprise, 1983 et 1984, ont permis aux Etats-Unis de conjuguer une progression cumulée de 12 % du produit national brut réel avec une inflation annuelle inférieure à 4 %, un recul du chômage, *dont le taux s'est établi autour de* 7 %, avec la création de 8 millions d'emplois. Des succès qui s'annoncent moins spectaculaires au cours *des dix-huit mois à venir, la croissance*, en rythme annuel, étant appelée à ne pas dépasser 2,5 % à 3 %. Mais, en comparaison, les tendances dans les pays européens, où la lutte contre les déficits budgétaires a dominé, apparaissent une sorte de négatif de cette photographie américaine.

### LA RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO-SOVIÉTIQUE

### « Il nous faut des partenaires sûrs » *déclare M. Aristov*

De notre envoyé spécial

Moscou. – Un léger vent de renouveau a soufflé sur la commission mixte franco-soviétique. La présence de M. Aristov, ministre du commerce extérieur, contribuait déjà à donner un air de rajeunissement à la délégation soviétique, que conduisait l'an dernier encore M. Patolichev, un homme de soixante-dix-huit ans peu enclin au dialogue constructif.

Le ton a changé, comme on a pu s'en rendre compte, le 16 janvier, à Moscou, lors de la première journée de la vingtième session de la grande commission. Sans ambiguïté, M. Aristov a mis fin au contentieux *qui paralysait chaque rencontre* ces derniers temps, en affirmant que la question du financement ne se posait plus. Les Soviétiques, qui peuvent désormais obtenir des crédits en ECU – un premier contrat de 70 millions de francs a été signé récemment de cette façon, – ne cherchent plus à discuter les questions de taux d'intérêt.

Leur souci principal aujourd'hui est que la France leur livre des produits de haute technologie. Inutile *de nous proposer ce que nous savons* faire, a résumé M. Aristov. « *Nous ne voulons pas acheter des équipements d'hier*, a-t-il insisté, *mais des équipements d'aujourd'hui et même de demain.* »

Le ministre soviétique a cru devoir accompagner cette déclaration d'un avertissement lui aussi répété à plusieurs reprises : « *Il nous faut*, a-t-il lancé, *des partenaires sûrs. Nous ne voulons pas rencontrer d'obstacles dans la réalisation de nos contrats.* » Qui dit haute technologie dit en effet surveillance américaine – dans le cadre du COCOM – pour la livraison de biens à caractère stratégique. M. Aristov ne veut pas qu'un contrat puisse être remis en cause pour cette raison.

*Les affaires en cours de négociation (le Monde* du 16 janvier) ne posent pas ce type de problème, et la délégation française s'est montrée optimiste tant pour les opérations à court terme que pour celles à plus long terme. Toutefois, Mme Edith Cresson, ministre français du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a rappelé à l'ordre ses partenaires sur la question du fret maritime. La France pourrait, a-t-elle laissé entendre, dénoncer l'accord de *1967 garantissant l'équilibre* du transport entre les deux pays, puisque cet accord n'est pas respecté par l'Union soviétique. Celle-ci, en multipliant les obstacles, parvient à réaliser 90 % du trafic, et le ministre français aimerait vraiment que cesse cette « anomalie ».

FRANÇOIS SIMON.

# TRANSPORTS

## LES RÉSULTATS DE LA COMPAGNIE NATIONALE EN 1985

## Air France dans un fauteuil

Air France toujours mieux... Après une année 1984 qui s'était terminée sur des résultats positifs de 650 millions de francs en 1984, la Compagnie nationale a amélioré son score l'an dernier : 1 100 millions de francs. Après impôts, participation, et prise en compte des charges et profits exceptionnels, le résultat net a, lui aussi, de quoi satisfaire MM. Marceau Long et Henri Sanvan respectivement président et directeur général d'Air France : 700 millions de francs, au lieu de 533 millions en 1984. Et ce, alors que la conjoncture aérienne internationale reste fragile, la majeure partie des compagnies groupées dans l'IATA en faisant l'amère expérience.

Concorde, dont on fêtera dans quelques jours le dixième anniversaire de l'exploitation commerciale, a encore été bénéficiaire : 80 millions de francs. Bénéficiaires aussi, *toutes les filiales d'Air France*, notamment Air Charter et Méridien. La filiale hôtelière de la Compagnie (51 établissements) vient d'ouvrir un hôtel à Vancouver et a repris la gestion de deux autres aux Seychelles.

Ce qui ne veut pas dire que tout aille pour le mieux. « *Depuis avril dernier*, a déclaré le jeudi 16 janvier, M. Long, *les compagnies régulières américaines ont lancé une grande offensive vers l'Europe et notamment la France, en ouvrant des lignes ou en renforçant parfois de manière considérable leurs programmes de vols. Il en est résulté une surcapacité sur cette voie royale et une importante réduction de la part d'Air France dans l'offre totale des sièges sur les vols réguliers.* » C'est pourquoi la compagnie a engagé avec les autorités américaines des négociations pour obtenir deux nouveaux points d'entrée aux Etats-Unis : Miami et San Francisco... Mais UTA a entamé la même démarche.

Cependant, dans un télégramme adressé à M. Long, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Charles Josselin, écrit : « *Je rappelle la nécessité de conserver une souplesse aussi bien en ce qui concerne les tarifs que les règles de concurrence, tout en soulignant les dangers d'une déréglementation sauvage, et je vous fais part de ma détermination à poursuivre les orientations développées par le gouvernement afin d'obtenir une évolution maîtrisée de la concurrence dans le transport aérien.* »

Les dirigeants d'Air France, qui ont certaines raisons d'être déçus (desserte de l'Amérique du Sud, Antilles « *où le trafic touristique n'a pas été au rendez-vous* », Mexico via Houston), mais aussi d'être satisfaits (desserte du Japon et de la Chine, consolidation du trafic de fret, en général) ont fait part de plusieurs nouveautés pour 1986 : six appareils seront livrés, ce qui portera la flotte à cent six avions fin 1986 ; de nouvelles escales seront ouvertes (Bologne, Cork, Gênes, Luxembourg, Miami, Nuremberg, Saint-Domingue, San Francisco) ; une ligne Paris-Tokyo sans escale sera inaugurée le 30 mars, et, à la même date, Air France ouvrira une ligne Lyon - New-York (via Paris) cinq fois par semaine.

Un détail qui a son importance : les sièges de la classe économique des moyen-courriers sont progressivement remplacés par des fauteuils d'une conception nouvelle, qui donnent plus d'espace et de confort. *Mais patience... Il y a plus de six* mille fauteuils à installer d'ici à la fin de 1986.

F. Gr.

● **Bonne année 1985 pour Alitalia.** — Le transporteur aérien Alitalia a battu en 1985 ses records de trafic, acheminant plus de 13 millions de personnes, soit une augmentation de 8 % par rapport à 1984 selon les premiers résultats rendus publics par la compagnie. Sur les vols internationaux, les taux de croissance ont été de 9,6 % en Europe, de 10 % sur l'Atlantique-Nord, de 14,1 % sur l'Extrême-Orient. Le trafic de fret a enregistré une augmentation d'environ 9 % sur les routes internationales. — *(AFP.)*

## LE LIEN FIXE SUR LA MANCHE

## Paris et Londres ont sensiblement rapproché leurs points de vue

M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a rencontré une nouvelle fois, le jeudi 16 janvier à Paris, son collègue britannique, M. Ridley, pour tenter de trouver un compromis à propos du lien fixe à travers la Manche.

Peu d'informations ont filtré après cet entretien. On précise simplement dans l'entourage de M. Auroux que « *les discussions ont été positives* » et qu'un accord devrait pouvoir être obtenu entre les deux parties afin de permettre à M. Mitterrand et à Mme Thatcher de faire part, le 20 janvier, à Lille, de leur choix.

### Projets non modifiables

Pour sa part, M. Jacques Mayoux, président de la Société générale, ainsi que de la branche française du consortium Euroroute (l'un des quatre concurrents en lice), a indiqué, le 16 janvier, que son groupe « *ne serait pas hostile à s'ouvrir* » à d'autres partenaires — engagés dans des projets concurrents. M. Mayoux reprenait ainsi des déclarations faites la veille à Londres par son partenaire britannique dans Euroroute, Sir Nigel Broackes, président de Trafalgar House, qui suggère une coopération entre France Manche Channel Tunnel Groupe (qui se chargerait du tunnel pour les trains) et Euroroute (à qui reviendrait la partie routière : pont, tunnel, et construction de deux îles artificielles).

« *Nous ne voulons pas confisquer à notre seul profit les travaux et l'exploitation*, a précisé M. Mayoux, *mais la conception de notre projet dans son essence n'est pas modifiable. Il n'est pas possible de mélanger tous les projets et d'en sortir un seul.* » Il s'est, par ailleurs, attaché à défendre le projet Euroroute, « *dont les chances n'ont jamais été si grandes* », étant, selon lui, techniquement au point (on sait faire des ponts de 500 mètres de portée), économiquement réaliste (la liaison routière est souhaitée par les deux gouvernements) et financièrement étayé. Son coût global est estimé à 52,7 milliards de francs de 1985 (dont 8 milliards correspondant à la prise en compte d'aléas techniques).

De son côté, M. Jean-Paul Parayre, président de France Manche, nous a déclaré : « *Nous avons, en effet, été approchés par Sir Nigel et je l'ai rencontré le 13 janvier à Londres. Je suis sensible à ce geste, mais nous continuons de penser que notre schéma est le seul finançable — 27 milliards de francs d'investissement — et qu'il n'est pas possible de mélanger plusieurs projets.*

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS




### GROUPE CRÉDIT LYONNAIS

**SLIVAM - SLIVAFRANCE - SLIVARENTE - SLIVINTER**
**SICAV 5 000 - OBLILION**

**Sociétés d'investissement à capital variable**

Soucieux de favoriser l'accès des épargnants aux organismes de placement collectif, les Conseils d'Administration de ces 6 SICAV — en accord avec le CRÉDIT LYONNAIS, Etablissement fondateur — ont décidé de ramener de 4,75 % à 2,75 % la valeur du droit d'entrée demandé aux nouveaux souscripteurs.

La part du droit d'entrée qui reste acquise aux SICAV est fixée à 0,50 %.

Ces mesures seront appliquées pour les souscriptions reçues à partir du lundi 3 février 1986.

# AFFAIRES

## ENTREPRISES

### Télécommunications : accord GTE-Siemens pour créer une filiale commune

Le groupe américain de télécommunications GTE et l'allemand Siemens, spécialisé dans l'électronique, ont signé, le 16 janvier, un protocole d'accord pour la création d'une filiale commune, chargée de mettre au point et de commercialiser des centraux téléphoniques d'entreprise et des systèmes de transmission aux Etats-Unis. Siemens apporte ses compétences techniques et obtient un accès au marché américain, grâce à l'implantation commerciale de GTE. GTE espère, pour sa part, renforcer sa position aux Etats-Unis. Il est aujourd'hui numéro trois dans ce secteur.

Désireux de remédier aux pertes persistantes dans le domaine très concurrentiel des communications téléphoniques interurbaines américaines, GTE a, par ailleurs, également annoncé sa décision de s'associer, au travers de sa filiale Sprint, avec United Communications. Les deux firmes américaines entendent former une nouvelle société, US Sprint Communications. GTE a prévu que, au total, cette restructuration devrait entraîner 1,3 milliard de dollars de pertes.

### EDF : ventes records

EDF a réalisé un chiffre d'affaires record de 130,9 milliards de francs, soit 9,8 % de plus que l'année précédente, ce qui lui a notamment permis d'augmenter son excédent brut d'exploitation de 13,6 % et ses capacités d'autofinancement de 15,1 % (à 30,5 milliards), a annoncé la direction jeudi 16 janvier. Les ventes d'électricité en France ont dépassé l'an dernier le cap des 300 milliards de kilowatt-heures, en hausse de plus de 7 %, et si les exportations de courant ont stagné en volume, le chiffre d'affaires d'EDF à l'étranger a néanmoins doublé, passant de 5 à 10 milliards de francs. Cette année, l'établissement prévoit une forte augmentation de ses exportations, notamment vers la Grande-Bretagne, interconnectée au réseau français par un câble traversant la Manche, mis en service le 16 janvier, et qui permettra de livrer au maximum 12 milliards de kilowatt-heures par an.

### SMT-Goupil retenu pour l'informatisation de la poste

SMT-Goupil, l'une des principales sociétés françaises de micro-ordinateurs, vient d'être retenue, après Bull, pour l'informatisation des bureaux de poste. SMT-Goupil a reçu une commande de 60 millions de francs pour la livraison de 1 600 micro-ordinateurs « G4 » et des réseaux locaux « Goupilnet », qui assurent le dialogue entre les machines à l'intérieur de chaque bureau de poste. Bull, qui a déjà remporté un premier contrat pour 880 micro-ordinateurs en juillet 1985, a reçu, en décembre, une lettre d'intention pour 500 machines supplémentaires livrables au premier semestre 1986. Le plan d'informatisation de la poste prévoit l'installation de 30 000 micro-ordinateurs dans 14 000 bureaux d'ici à 1989.

### Compagnie générale maritime : un petit mieux

Le redressement financier de la Compagnie générale maritime se poursuit lentement. Le déficit, en 1985, aura atteint 250 millions de francs au lieu de 365 millions de francs en 1984. Après une bon premier semestre, la fin de l'année a été médiocre quant aux recettes commerciales. Selon M. Claude Abraham, président de la société, 1986 sera médiocre. Comme ses concurrents français et étrangers, la CGM sera amenée à vendre des navires (elle en arme actuellement quarante-six) ou à en transférer sous des pavillons plus économiques. La Compagnie a souffert sur l'Afrique du Sud, l'Amérique du Sud, l'Australie et le Pacifique. En 1986, M. Abraham projette d'investir 100 millions de francs dans l'achat de conteneurs et escompte une dotation en capital de l'Etat d'au moins 300 millions de francs pour poursuivre son désendettement.

## Nominations

● **A la Compagnie générale d'électricité**, plusieurs nominations viennent d'être annoncées : **M. DE LAAGE DE MEUX**, précédemment directeur général adjoint, devient directeur délégué chargé des affaires internationales ; **M. D'ARGENTON** reste directeur des affaires internationales avec pour attribution les négociations financières internationales ; **M. DE BUYER**, directeur général adjoint, est chargé de l'ingénierie et de la productique ; **M. BILGER** devient directeur général adjoint. Il garde la responsabilité des affaires économiques et financières, et supervise l'énergie, l'électromécanique et la construction navale ; **M. PETIT** est nommé directeur à la direction générale chargé des télécommunications et des câbles ; **M. CHAVANCES**, conseiller du président et ancien directeur général de CIT-Alcatel, quitte le groupe et n'est pas remplacé.

● **Chez Pechiney**, **M. JEAN-SÉBASTIEN LETOURNEUR**, quarante-neuf ans, a été nommé président-directeur général de la société Pechiney aluminium-lithium, créée le 17 décembre dernier et filiale à 100 % de Cegedur Pechiney. Polytechnicien et diplômé de Harvard, il est entré chez Pechiney en 1967, où il est depuis 1985 directeur du département Techniques avancées de la branche aluminium.

● **A l'AFPA** (Association pour la formation professionnelle des adultes), **M. CLAUDE THOMAS** a été élu président au cours de l'assemblée générale, le 16 janvier. Ancien élève de l'ENA, inspecteur général du travail, M. Thomas, soixante-cinq ans, a été directeur des affaires sociales puis conseiller auprès du président de la régie Renault. A l'AFPA, il remplace M. Donnadieu, démissionnaire depuis le 12 décembre, à la suite du départ du directeur général, M. Guy Métais.

● **A la chambre de commerce de Lille**, **M. GÉRARD TIÉBOT** a été élu président. Il succède à M. Marcel Delcourt, qui a renoncé récemment à son poste de PDG du groupe des 3 Suisses et qui n'avait pas brigué le renouvellement de son mandat à la chambre de commerce. Agé de cinquante-deux ans, M. Gérard Tiébot est PDG des établissements Dufour de Villeneuve-d'Ascq (électricité, automatismes) qui comptent deux cent vingt salariés.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CNT — Obligations 15,60 % — 1983**

Les intérêts courus du 24 janvier 1985 au 23 janvier 1986 seront payables à partir du 24 janvier 1986 à raison de 702 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 3 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 78 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 116,95 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 577,25 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 336 007 à 369 339 sortis au tirage au sort du 27 novembre 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon nº 4 au 24 janvier 1987 attaché.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 165 093 à 198 425 et 302 674 à 336 006 sont remboursables depuis les 24 janvier 1984 et 1985.

**CNT — Obligations 9,90 % — 1979**

Les intérêts courus du 28 janvier 1985 au 27 janvier 1986 seront payables à partir du 28 janvier 1986 à raison de 178,20 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon nº 7 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,80 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 29,68 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 146,54 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 40 548 à 60 206 sortis au tirage au sort du 28 novembre 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 8 au 28 janvier 1987 attaché.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 301 765 à 318 041 et 467 469 à 485 356 sont remboursables depuis les 24 janvier 1984 et 1985.

∴

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75341 Paris Cedex 07, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.

### CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CNT — Obligations 8,50 % — 1971**

Les intérêts courus du 17 janvier 1985 au 16 janvier 1986 seront payables à partir du 17 janvier 1986 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal (coupon nº 14) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 6,37 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 31,46 F.

**CNT — Obligations 8,30 % — 1973**

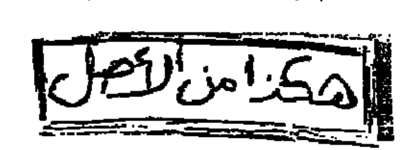
Les intérêts courus du 19 janvier 1985 au 18 janvier 1986 seront payables à partir du 19 janvier 1986 à raison de 74,70 F par titre de 1 000 F nominal (coupon nº 13) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 12,44 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 61,43 F.

* * * * * *

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs » seront réglés aux titulaires directement par la Caisse nationale des télécommunications.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

17 janvier

### Ventes bénéficiaires

*Les séances se suivent, mais ne se ressemblent pas nécessairement. Après deux jours de hausse, la Bourse de Paris a, vendredi, rebroussé chemin. Sur des ventes bénéficiaires, les cours de nombreuses valeurs se sont alourdies (Sanofi, SCREG, Nord-Est, Pernod, L'Oréal, Schneider, Printemps, Pennaroya). Il y eut toutefois plusieurs exceptions, comme Carrefour, CSF, La Redoute, Roussel-Uclaf, Peugeot, surtout. Ce sera pour une autre occasion. Bref, en raison de cette irrégularité, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,43 % en dessous de son niveau de la veille.*

*Un professionnel se frottait les mains : « C'est une très bonne séance sur un plan technique. » Il faisait allusion à la liquidation générale, qui aura lieu jeudi prochain 23 janvier. Elle est somptueuse, avec un gain supérieur à 10 %. Les investisseurs ont commencé à la préparer, sans hâte excessive, mais par anticipation quand même au cas où la conférence de Londres, prévue ce week-end entre les représentants des cinq pays les plus industrialisés, ne donnait pas le résultat escompté.*

*Sur le marché obligataire, plus calme, la tendance a été aussi plus irrégulière.*

*La devise-titre a monté, pour s'échanger entre 7,70 F et 7,74 F (contre 7,67 F-7,72 F).*

*A Londres, l'or a un peu fléchi. Après être monté, la veille, à près de 375 dollars l'once, il est redescendu à 357,25 dollars (contre 363 dollars jeudi après-midi). Le Japon en aurait acheté de grosses quantités pour frapper dix millions de pièces destinées à commémorer le soixantième anniversaire de l'accession au trône de son empereur.*

*A Paris, la hausse du dollar a joué, et le lingot a encore progressé : 88 500 F (+ 600 F). Le napoléon a, pour la première fois depuis septembre 1984, accroché 625 F (+ 6 %), puis est revenu à 620 F (contre 587 F).*

## NEW-YORK

### Nouvelle hausse

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont monté, jeudi, à Wall Street. Le mouvement s'est même sensiblement accentué, mais, cette fois, grâce au regain d'intérêt dont les « Blue Chips » ont bénéficié. A la clôture, l'indice des industrielles avait progressé de 14,33 points et s'inscrivait à 1 541,62. A l'inverse, les valeurs de second plan ont été moins recherchées que la veille, ainsi qu'en témoigne le bilan général. Sur 1 981 valeurs traitées, 913 ont monté (plus de 1 000 mercredi), 632 ont baissé (contre 476) et 436 n'ont pas varié.

L'attention s'est principalement concentrée sur les actions des compagnies aériennes, sur celles aussi appartenant à l'industrie de l'informatique. Selon les spécialistes, l'encouragement est venu des premiers résultats pour 1985 publiés par les entreprises, qui se sont révélés très supérieurs aux prévisions. L'espoir aussi d'une *baisse des taux d'intérêt*, que les cinq pays industrialisés pourraient décider au cours du prochain week-end, a stimulé la demande, encore que beaucoup ne se berçaient guère d'illusions à ce sujet. L'économie ne se porte pas trop mal et l'administration américaine a démenti un projet de cette nature. Mais le marché avait envie d'être optimiste, soulignait un professionnel. Il a donc également bien accueilli la hausse de la production industrielle en décembre (+ 0,7 %, contre 0,6 % en novembre). L'activité s'est accrue et 130,46 millions de titres ont changé de mains, contre 122,42 millions.

| VALEURS | Cours du 15 janv. | Cours du 16 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 39 5/8 | 40 |
| A.T.T. | 23 1/2 | 23 1/8 |
| Boeing | 48 3/4 | 48 |
| Chase Manhattan Bank | 78 | 77 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 64 3/8 | 63 3/4 |
| Eastman Kodak | 47 5/8 | 48 1/8 |
| Exxon | 54 | 52 3/4 |
| Ford | 57 5/8 | 59 1/8 |
| General Electric | 68 1/4 | 70 |
| General Motors | 89 5/8 | 89 3/4 |
| Goodyear | 30 1/2 | 30 1/2 |
| I.B.M. | 152 1/2 | 156 1/8 |
| I.T.T. | 38 1/4 | 38 1/4 |
| Mobil Oil | 31 1/4 | 30 7/8 |
| Pfizer | 48 3/4 | 49 3/4 |
| Schlumberger | 35 3/8 | 34 7/8 |
| Texaco | 30 1/8 | 29 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 48 7/8 | 52 |
| Union Carbide | 74 3/4 | 75 1/4 |
| U.S. Steel | 25 1/4 | 25 1/8 |
| Westinghouse | 42 3/4 | 43 |
| Xerox Corp. | 60 3/4 | 61 1/4 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**LE DOSSIER « AXA-PROVIDENCE » AU TRÉSOR.** – La Chambre syndicale des agents de change a déposé au Trésor le dossier de surenchère de l'offre publique lancée sur la Providence SA par la Société générale et AXA-Banque, agissant pour le compte de *Bayas-Tudjuh* et *Drouot Assurances*. Le ministère des finances a trois jours pour se prononcer.

Les cotations de Providence SA, Secours SA et Providence IARD restent donc suspendues jusqu'à nouvel avis.

Les actions de la *société* Drouot Assurances seront introduites, le 21 janvier, sur le second marché au prix de 325 F.

**UN TIERS DES CERTIFICATS CIC RÉSERVÉ AU GAN.** – M. Georges Dumas, président du CIC, a confirmé que sur les 4 202 666 certificats d'investissements privilégiés (CIP) que lance la Compagnie financière, le tiers a été réservé au Gan pour qu'il maintienne sa participation de 34 %. Le reste, souscrit pour l'instant par le CIC Paris, sera offert au public, le 31 janvier, au prix minimum d'offre de 185 F, ce qui représenterait un apport minimum de 500 millions de francs. Une partie des CIP devrait être souscrit par les étrangers, quatre établissements étrangers faisant partie du syndicat de placement. La rémunération des CIP, formule proche d'une action mais dépourvue du droit de vote, sera, pour partie, fixe – 5 F par titre – et, pour partie, variable : 40 % du bénéfice distribuable par action, le total ne pouvant être inférieur à 9 F. Sur la base du prix d'offre minimum, le rendement minimum (avoir fiscal compris) ressort à 7,30 %. L'émission de CIP permettra au groupe de renforcer ses fonds propres, déjà passés de 5 milliards de francs en 1983 à 7,2 milliards de francs à la fin de 1985 et dont le montant atteindra 8,5 milliards de francs. Le ratio *de ces fonds propres par rapport aux engagements* clientèle est de 7 %, ce qui est voisin de celui des banques étrangères. Au sujet des titres participatifs émis pour 900 millions de francs en mai dernier, M. Dumas n'a pas exclu leur transformation éventuelle en CIP.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 15 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 104,4 | 105,6 |
| Valeurs étrangères | 103,4 | 105,3 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 15 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 272,5 | 276,5 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 janvier ........ 8 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16 janv. | 17 janv. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 202,39 | 202,38 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JANVIER

Obligations, Actions au comptant, Étrangères, Second marché, Hors-cote, SICAV 16/1 : [illegible]

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1481 | 4,5 % 1973 | 1740 | 1683 | 1683 | – 3 27 |
| 4150 | C.N.E. 3 % | 4200 | 4205 | 4205 | + 0 11 |
| 196 | Elf-Aquitaine | 222 | 214 | 213 80 | – 3 69 |
| 191 | – (certific.) | 212 | 207 | 202 | – 4 71 |
| 65 | Gencor | 97 | 102 40 | 100 | + 3 09 |
| 565 | Gén. Electr. | 528 | 543 | 543 | + 3 23 |
| 330 | Gén. Belgique | 326 | 328 | 328 | + 0 61 |
| 580 | Gen. Motors | 541 | 538 | 538 | – 0 55 |
| 48 | Goldfields | 58 50 | 55 20 | 53 50 | – 8 54 |
| 42 | Gd Metropolitain | 41 | 40 80 | 40 80 | – 0 48 |
| 88 | Harmony | 105 | 108 | 103 60 | – 1 33 |
| 28 | Hitachi | 28 40 | 28 30 | 28 30 | – 0 35 |
| 825 | Hoechst Akt. | 905 | 910 | 910 | + 0 55 |
| 14 | Toshiba Corp. | 13 90 | 13 75 | 13 75 | – 1 07 |
| 1100 | Unilever | 1130 | 1136 | 1136 | + 0 53 |
| 345 | Unit. Techn. | 348 | 350 | 350 | + 0 57 |
| 455 | Vaal Reefs | 609 | 624 | 624 | + 2 46 |
| 310 | Volvo | 360 | 359 50 | 360 | .... |
| 225 | West Deep | 300 | 304 80 | 303 | + 1 |
| 156 | West Hold. | 210 | 195 | 191 | – 9 04 |
| 455 | Xerox Corp. | 465 10 | 470 70 | 470 | + 1 05 |
| 1 33 | Zambia Corp. | 1 44 | 1 50 | 1 46 | + 1 38 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17/1 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 633 | 7 664 | 7 310 | 7 860 |
| ECU | 6 700 | 6 701 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 930 | 306 940 | 298 500 | 313 500 |
| Belgique (100 F) | 15 021 | 15 024 | 14 400 | 15 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 500 | 272 500 | 263 500 | 279 500 |
| Danemark (100 krd) | 83 900 | 83 700 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 99 500 | 98 410 | 95 | 102 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 857 | 10 868 | 10 550 | 11 250 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 042 | 5 054 | 3 800 | 3 900 |
| Italie (1 000 lires) | 4 495 | 4 504 | 4 100 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 363 050 | 362 100 | 352 500 | 372 500 |
| Suède (100 krs) | 98 020 | 99 200 | 95 500 | 101 500 |
| Autriche (100 sch) | 43 680 | 43 680 | 42 450 | 44 400 |
| Espagne (100 pes.) | 4 914 | 4 914 | 4 650 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 775 | 4 778 | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 385 | 5 396 | 5 150 | 5 550 |
| Japon (100 yens) | 3 725 | 3 740 | 3 520 | 3 770 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 17/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 89500 | 88000 |
| Or fin (en lingot) | 87900 | 88500 |
| Pièce française (20 fr) | 587 | 620 |
| Pièce française (10 fr) | 499 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 587 | 603 |
| Pièce latine (20 fr) | 528 | 551 |
| Souverain | 660 | 671 |
| Pièce de 20 dollars | 3405 | 3500 |
| Pièce de 10 dollars | 1910 | 1997 50 |
| Pièce de 5 dollars | 1330 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3320 | 3400 |
| Pièce de 10 florins | 546 | 555 |
| Or Londres | 357 50 | 357 25 |
| Or Zurich | 351 50 | 358 |
| Or Hongkong | 347 70 | 360 |
| Argent Londres | 6 31 | ..... |

Le Monde

# Le Conseil constitutionnel rejette l'aggravation des pénalités prévues pour les cumuls emploi-retraite

**Le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 16 janvier, a examiné trois lois dont des parlementaires de l'opposition contestaient la constitutionnalité. Hormis les points précis invalidés, les trois textes contrôlés peuvent être promulgués.**

● **Règlement définitif du budget de 1983 : validation.** — Le Conseil constitutionnel avait annulé en juillet 1985 la loi de règlement définitif du budget de 1983. Il avait alors estimé que le gouvernement avait considéré à tort que la procédure d'urgence s'appliquait à ce texte comme aux autres lois de finances. De nouveau soumise au Parlement, cette loi avait été encore une fois l'objet de critiques de la part de l'opposition, notamment en raison du prélèvement financier de 2 milliards de francs opéré sur le budget annexe des PTT au profit du budget général.

Pour le Conseil constitutionnel, le contrôle de la constitutionnalité d'une telle loi de règlement *« ne se confond pas avec celui de la régularité des opérations d'exécution du budget »*.

Dans sa décision, il précise qu'une telle loi *« ne peut que retracer, à partir des comptes, les ordonnances de dépenses et les encaissements de recettes, quelle que soit la régularité de ces opérations et alors même que certaines d'entre elles auraient méconnu des règles de valeur constitutionnelle »*. Le contrôle de régularité pour des opérations à caractère administratif ou comptable ne relève pas, estime-t-il, de sa compétence.

● **Limitation des cumuls emploi-retraite : annulation partielle.** — Le Conseil constitutionnel a soulevé un argument qui n'était pas invoqué dans les recours déposés par plus de soixante députés et par plus de soixante sénateurs RPR et UDF contre la loi limitant les cumuls entre pensions de retraite et revenus d'activité.

Les parlementaires avaient appuyé leur saisine sur le fait que le texte, selon eux, portait atteinte notamment à la liberté d'entreprendre et au droit du travail. Le Conseil ne leur a pas donné raison sur ces points, mais il s'est référé à l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui dispose : *« Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés. »*

Le Conseil constitutionnel considère que ce principe n'interdit pas au législateur *« de mettre à la charge d'une ou plusieurs catégories socio-professionnelles déterminées une certaine aide à une ou plusieurs autres catégories socio-professionnelles »*. En revanche, souligne-t-il, ce même principe s'oppose *« à une rupture caractérisée du principe de l'égalité devant les charges publiques entre tous les citoyens »* telle qu'elle est créée par la fixation du taux de la contribution de solidarité à 50 %.

Le texte prévoyait que les retraités conservant une activité professionnelle devaient, dès lors que leurs revenus d'activité excédaient un plafond de deux fois et demi le SMIC (plafond majoré de 25 % par personne à charge) et que leur retraite dépassait le SMIC (plus 25 % par personne à charge), payer une cotisation égale à la moitié de la différence entre ce plafond et le salaire. L'employeur se voyait imposer le paiement d'une contribution équivalente.

La décision du Conseil revient à maintenir et à généraliser le taux antérieur de 10 % (prévu par l'ordonnance du 30 mars 1982) que le gouvernement souhaitait relever pour pénaliser plus fortement les gros « cumulards ».

● **Diverses dispositions d'ordre social : annulation partielle.** — Députés et sénateurs RPR et UDF n'avaient contesté (dans ce texte « fourre-tout » permettant au gouvernement de rassembler des points de détail qui ne justifient pas le dépôt de projet de loi particulier) que la seule disposition prévoyant l'intégration dans la carrière diplomatique des non-fonctionnaires ayant été nommés par le gouvernement plus de six mois chef de mission diplomatique. Seuls les députés socialistes (leurs collègues du Sénat s'étaient abstenus) avaient approuvé cette mesure.

Le Conseil constitutionnel considère que le principe d'une intégration en nombre limité de personnes exerçant des fonctions diplomatiques dans le corps des ministres plénipotentiaires est conforme à la Constitution. En revanche, il est hostile à ce que les intéressés soient intégrés *« à un grade et un échelon correspondant au niveau indiciaire qu'ils ont atteint dans leur emploi d'ambassadeur »*. L'effet d'une telle disposition serait, estime-t-il, de procurer *« un avantage de carrière constituant un privilège »* pour les intéressés.

**A. Ch.**

## A la préfecture de police de Paris

### OBSÈQUES DISCRÈTES POUR LE POLICIER JEAN VRINDTS TUÉ LORS D'UN HOLD-UP

Les obsèques du policier Jean Vrindts se sont déroulées sans incidents, ce vendredi 17 janvier, dans la cour de la préfecture de police. Enquêteur de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), Jean Vrindts avait été tué lors du hold-up manqué d'une agence du Crédit lyonnais, rue du docteur Blanche (*le Monde* du 16 janvier). Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, le directeur de la police nationale, M. Pierre Venbrugghe, et le directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Francois Roussely, ont assisté à la cérémonie, dont on a pu noter la brièveté. Aucun discours n'a été prononcé.

Seul, le commissaire Claude Cancès, patron de la BRI, a rendu hommage à son collègue *« qui a sacrifié sa vie pour la défense de la sécurité publique, un sacrifice qui sert d'exemple à notre action »*.

A titre posthume, Jean Vrindts a été décoré de la médaille d'or des actes de courage et de dévouement, de la médaille d'honneur de la police française et de la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

La brièveté de la cérémonie, son extrême discrétion, avaient été décidées par le préfet de police, M. Guy Fougier. En effet, l'inspection générale des services a ouvert une enquête administrative après que des policiers eurent été mêlés à divers hold-up. Le nom de Jean Vrindts avait été évoqué à cette occasion, sans que, pour le moment, sa participation ait pu être démontrée.

## En Grande-Bretagne

# Le « show Westland » à l'Albert Hall

**De notre correspondant**

Londres. — Jusqu'au dernier moment, l'incroyable compétition pour le « sauvetage » de Westland sera demeurée indécise. Dans la City, après s'être disputé les actions de la société, on en était aux paris, et les bookmakers ont affiché les cotes : vendredi matin 17 janvier, celle du consortium européen était toujours en hausse, mais celle de Sikorsky, leur concurrent américain, était presque égale. Les habitués des champs de courses s'attendaient qu'il y eût photographie...

Conscients de l'importance de l'enjeu, des milliers de porteurs de parts (ils sont plus de dix mille au total) s'apprêtaient à venir pour une fois voter en personne. C'est la raison officielle pour laquelle leur assemblée extraordinaire a été reportée pour avoir lieu dans l'endroit le plus inattendu, le Royal Albert Hall, prestigieuse et vaste salle de spectacle de près de cinq mille places, et où on a plus souvent l'habitude de venir assister à un grand concert, un gala en l'honneur de la reine, un match de boxe ou une rencontre de tennis.

Avec les proportions démesurées que prennent ses conséquences politiques, l'événement est devenu si important que la télévision devait réaliser une première mondiale en retransmettant en direct la réunion des actionnaires.

Le vote sur la proposition américaine devait intervenir en début d'après-midi. La veille, le mystérieux personnage qui a acquis près de 15 % des parts de la société les deux jours précédents s'est soudain révélé. Il s'agit de lord Hanson, soixante-quatre ans, l'une des grandes figures du monde de la finance britannique. Le Hanson Trust est la onzième compagnie du pays et vaut en Bourse environ 3 milliards de livres. Ses intérêts s'étendent des deux côtés de l'Atlantique et recouvrent les secteurs les plus divers de l'industrie.

Lord Hanson a récemment défrayé la chronique en tentant de racheter pour 2 milliards de livres l'Imperial Group (les cigarettes John Players et les bières Courage). Il est également connu pour ses aventures féminines avec certaines vedettes de Hollywood, dont Audrey Hepburn. Il a été élevé à la pairie à vie par Mme Thatcher, ce qui fait dire qu'il devait bien au premier ministre de contrer l'initiative de M. Heseltine et des partisans du consortium européen pour essayer de donner à Sikorsky la majorité nécessaire de 75 %.

Mais ceux qui s'opposent à la candidature américaine restaient confiants en affirmant qu'ils avaient le contrôle des 25 % indispensables pour constituer une minorité de blocage et relancer ainsi toute l'affaire.

**FRANCIS CORNU.**

# Le débat sur l'aménagement du temps de travail

**La commission sénatoriale des affaires sociales a désigné, jeudi 16 janvier, M. Louis Boyer, sénateur RI du Loiret, à l'unanimité (les commissaires communistes ne participant pas au vote) comme rapporteur du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Elle devrait examiner le rapport de M. boyer ainsi que les amendements — peu nombreux — que ce dernier lui proposera, jeudi 23 janvier, et les quelque trois cents amendements déposés par le PCF, le lendemain. En tout état de cause, elle estime que la discussion en séance publique pourra commencer le 28 janvier.**

## L'hypothèse d'un accord

L'épisode sénatorial du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, qui pouvait n'être qu'un événement mineur, est peut-être en passe de devenir un moment décisif.

Après la CGC et la CFDT, voici que la CFTC, reçue le jeudi 16 janvier par la commission des affaires sociales, présidée par M. Jean-Pierre Fourcade, croit à son tour en l'éventualité d'un *« texte amendé par la majorité du Sénat »*. Mieux, son président, M. Jean Bornard, se déclare prêt à y souscrire. Pour ajouter à cette impression, M. Fourcade a de son côté indiqué que huit à dix amendements seraient proposés. Il a même assuré que le débat public pourrait être achevé pour la mi-février.

M. Charles Lederman, sénateur communiste, en a aussitôt conclu que l'on se *« préparait à un accord »* et en a agité la menace. Prudent, M. Yvon Chotard, qui avait, lui aussi, été entendu par la commission, s'est bien gardé de perturber ce jeu par une déclaration trop confiante, après avoir fait des ouvertures, la veille, lors d'un débat avec M. Edmond Maire.

Du coup, l'hypothèse d'un rapprochement devient plausible. L'autre hypothèse, défendue par Force ouvrière, au lendemain de l'entretien entre MM. Poher et Bergeron, étant que le texte amendé par le Sénat sera inacceptable par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, il se passe quelque chose, alors même que les élections législatives se rapprochent.

Au minimum, des gages sont pris pour l'avenir, ils donneraient des moyens aux partenaires sociaux pour régler leurs propres affaires, après les élections. Au maximum, l'entente politique se réaliserait sur un projet de compromis qui aurait l'assentiment d'organisations syndicales (CFTC, CFDT, CGC).

A mi-voix, FO pourrait s'y rallier puisque, le double parrainage de la majorité présidentielle et de l'opposition lui accorderait ce qu'elle cherche. Cela éviterait en outre à M. Bergeron d'avoir à négocier de nouveau sur la flexibilité et, donc, de prendre le risque de mécontenter une partie de son organisation. Dans ces conditions, même le risque politique selon les plus optimistes deviendrait négligeable face à une CGT et un PCF qui accuseraient tout le monde de *« collusion »*. Isolés sur ce thème, avec une opinion qui ne les suit pas sur le terrain du refus de l'aménagement du temps de travail, les communistes et les cégétistes ne pourraient tirer pleinement avantage de la situation. D'autant que, brusquement, le réalisme l'emporterait et le sentiment *« cohabitationniste »* avec lui, sur une question que tous estiment essentielle, voire d'intérêt supérieur.

Mais les choses ont encore le temps d'évoluer. En cas d'échec, on en reviendrait au combat facile entre les modernes, les archaïques, les « ringards » et les goguenards.

**A. Le.**

● *Attentat à Abou Dhabi.* — Une charge de faible puissance a explosé tôt, jeudi 16 janvier à Abou Dhabi, provoquant de légers dégâts matériels dans les locaux de la compagnie sud-yéménite Al-Yemda et de la Syrian Airlines, a indiqué le ministère de l'intérieur des Emirats arabes unis dans un communiqué. — *(AFP.)*

## UN PLAN DE REDRESSEMENT POUR LES SOCIÉTÉS DE COURSES

Confrontés à un déficit de 200 millions de francs en 1985 et à la perspective de 400 millions de pertes pour 1986, les dirigeants des sociétés de courses et du PMU ont conclu, jeudi 16 janvier, un accord avec l'Etat sur un plan de redressement. Ce plan prévoit le blocage des salaires dans les institutions de courses en 1986, la suppression de mille emplois (principalement au PMU) et le maintien de la masse globale des encouragements, c'est-à-dire les prix distribués en courses, au-dessous du taux d'inflation prévu en 1986.

En contrepartie, l'Etat apporte une aide de 180 millions de francs par l'abandon partiel de ses prélèvements sur les enjeux. Des réformes sur les paris et une modification du règlement du pari derby, lancé en octobre 1985, pourraient intervenir prochainement.

## LE VOTE « EUROPÉEN » DES CONSERVATEURS BRITANNIQUES A STRASBOURG

*(De notre envoyé spécial)*

Strasbourg. — Le Parlement européen s'est prononcé le jeudi 16 janvier, par 188 voix pour et 21 voix contre, en faveur d'une solution européenne dans l'affaire du constructeur d'hélicoptères Wesland. La résolution invite les gouvernements membres *« à tout mettre en œuvre pour assurer le maintien d'une industrie de l'hélicoptère indépendante et viable dans la Communauté »*.

M. Prag, au nom des conservateurs, s'est associé pleinement au texte adopté. L'élu britannique a souligné la nécessité d'une indépendance accrue de la Grande-Bretagne et de la CEE à l'égard des Etats-Unis en observant : *« Nous ne pouvons être dans ce secteur les sous-traitants des Américains. »*

**M. S.**

**M. FRANÇOIS LÉOTARD**

**invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »**

**M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**Le député UDF du Var, maire de Fréjus, répondra aux questions d'André Passeron et Christine Fauvet-Mycia du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.**

**Sur CFM**

**de 19 heures à 19 h 30**
**à Paris (89 MHz)**
**à Lyon (100,3 MHz)**
**à Bordeaux (101,2 MHz)**
**à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)**
**à Limoges (102,1 MHz)**
**à Toulouse (88,6 MHz)**

**VENDREDI 17 JANVIER**

**Jean-Claude Karsenty**

**président de la commission interministérielle de lutte contre la toxicomanie**

**sera face au « Monde »**

**avec FRÉDÉRIC GAUSSEN et CHRISTIAN VILLAIN**

**Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1986 a été tiré à 467 458 exemplaires**



